

PROPHÉTIES DE ZACHARIE

PRÉFACE

I

VIE DU PROPHÈTE

D'après l'indication qui se lit au commencement du recueil des prophéties qui portent son nom, Zacharie (1) était fils de Barachie (2) et petit fils d'Addo (3). Comme le texte peut prêter un peu à l'équivoque, on a imaginé deux manières de le rendre. Nous venons d'indiquer la première. Dans la seconde on traduit « fils de Barachias (et) fils d'Addo ». Ailleurs en effet (4) Zacharie est dit seulement fils d'Addo. On a proposé diverses solutions de cette difficulté déjà relevée par S. Jérôme : « De Zachariæ titulo pauca dicenda sunt, qui quum sit filius Barachiae, quaeritur quare

(4) זכריה, LXX : Ζαχαρίας. est habituellement regardé comme un composé de l'abréviation du nom de Jéhovah, יה, et de זכר. Mais les opinions varient sur l'épellation de ce dernier mot. Pour Marck et quelques autres auteurs, c'est un nom masculin qui signifie l'homme (dans le sens de héros) de Jéhovah (de Zacar, mâle); cette opinion n'est pas acceptable, car זכר ne se rencontre jamais avec cette acception. Pour d'autres, c'est un féminin ségholé, qu'il faut traduire *mémoire de Jéhovah*; telle est l'interprétation proposée par S. Jérôme (*Opp.* éd. cit., T. V, col. 1488), « quia Judæi reduces habebant memoriam Domini ». Quelques auteurs, parmi lesquels Abarbanel, ont considéré יה comme le régime du verbe; dans ce cas le nom signifierait : celui qui se souvient de Jah; il serait équivalent au grec Μνησθεις, et analogue au mot Timothée. Mais dans les noms propres hébreux composés de יה et d'un verbe à la troisième personne du singulier au kal, le nom divin est toujours le sujet du verbe, et il n'y a nulle raison pour voir ici une exception. Quelques interprètes traduisent Zacharie par *Dieu se souvient (de moi)*; Cfr. Gen. xxx. 22, 1 Rois, I, 14, 49; il aurait la même signification que יזכר, Iozachar, que l'on trouve IV Rois, xii, 22. Il vaut mieux, avec tous les modernes, le traduire : *Celui dont Jéhovah se souvient*. Ce nom était très commun chez les Hébreux; il est en effet porté par plus de vingt personnes différentes dans l'Ancien Testament. V, l'énumération dans Smith, *a Bible Dictionary*, T. III, p. 3610; inutile de la reproduire ici; on la trouvera dans la table générale de cette publication.

(2) ברכיה, « celui que Dieu a béni », nom que l'on trouve plusieurs fois dans l'Ancien Testament. Au §. 7 de ce chapitre, on a la forme ברכיהו. LXX : Βαρχαζα.

(3) עדו, « tempestivus », LXX : Ἀδδω. Addo était un des chefs de la famille sacerdotale au temps du grand prêtre Joiakim; il était revenu de l'exil avec Zorobabel et Josué, Néh. xii, 4.

(4) I Esdr. v, 4, vi, 14.

dicatur filius Addo » (1). S. Cyrille répond (2) que l'un fut le père de Zacharie par la nature, l'autre par l'esprit et par l'éducation. Pour d'autres commentateurs, Barachia et Addo sont les deux noms d'un même personnage. Ces explications, plus ou moins ingénieuses, sont totalement arbitraires. L'hébreu n'ayant pas de termes spéciaux pour « grand-père, petit-fils », se sert dans ces cas des mots de « père » et de « fils ». Cette remarque suffirait seule à l'éclaircissement de cet endroit. Il est possible en outre que le grand-père fut mieux connu que le père, et qu'il lui eût survécu, ce qui ferait comprendre pourquoi on l'a nommé dans le titre de la prophétie.

Une conjecture, fort ingénieuse, mais qui n'a de fondement que dans l'imagination de ceux qui la soutiennent (3), doit être mentionnée, au moins à titre de curiosité. Le livre de Zacharie serait composé des écrits de trois prophètes différents : l'un d'eux est Zacharie, fils d'Addo, qui vivait après la captivité; un autre Zacharie est le fils de Berechiah ou Joberechiah, ce contemporain d'Isaïe qui fut choisi par le prophète pour témoin en même temps que le prêtre Urie (4); un troisième Zacharie n'aurait pas laissé de traces dans l'histoire juive. Nous reviendrons sur cette hypothèse lorsque nous aborderons l'authenticité du livre.

Zacharie est contemporain d'Aggée (5); il prophétise deux mois seulement après ce dernier. Il fut, comme son grand-père, chef d'une famille sacerdotale (6).

Il semble qu'il était jeune encore lorsque Dieu l'appela au ministère prophétique (7). En ce cas, comme il prophétise dix huit ans après le retour de la captivité, il doit avoir quitté Babylone dès la plus tendre jeunesse. Toutefois les traditions que l'on trouve chez les Pères nous apprennent qu'il était déjà un vieillard lorsqu'il quitta la Chaldée (8).

On ne sait rien de la durée de son ministère. L'opinion commune est qu'il parvint à un âge très avancé. Il est possible que cette opinion repose sur une base historique; mais nous ne pouvons rien affirmer de précis à ce sujet.

D'après les Juifs (9), Aggée et Zacharie auraient été membre de la grande synagogue, et auraient ainsi pris part à la formation du canon de l'Ancien Testament. Rien n'empêche d'admettre cette supposition; mais rien non plus ne force à l'accepter.

On a prétendu encore que Zacharie prédit à Cyrus sa victoire sur Crésus. Il y a là quelque chose de légendaire, et qui ne mérite guère de confiance.

(1) Col. 1487.

(2) Préface de son Commentaire.

(3) Bleek, Knobel, Ortenberg, *die Bestandtheile des Buches Sacharja*, Gotha, 1859, in-8, Wellhausen.

(4) Is. viii, 2.

(5) Esdr. v, 1, vi, 14.

(6) Néh. xii, 16.

(7) C'est du moins ce qu'on a conclu d'un passage de son livre, ii, 4: « loquere ad puerum istum ».

(8) V. les citations du Pseudo-Epiphane, de Dorothée, de S. Isidore, dans Knobel, T. II, p. 381, et Carpzov, pp. 436 et suiv.

(9) L. Wogue, *Histoire de la Bible*, p. 38.

Zacharie mourut en Judée, à un âge très avancé. Il fut, dit-on, enseveli dans une tombe voisine de celle d'Aggée. Tel est au moins le renseignement fourni par Epiphane et par Dorothee. Ce dernier ajoute que la sepulture du prophète était voisine d'Eleuthéropolis (1). Ce renseignement n'a pas plus de valeur que ceux donnés par Hesychius, d'après lequel Zacharie, membre de la tribu de Lévi, serait né à Galaad.

On a quelquefois identifié le prophète avec Zacharie, fils du prêtre Joiada, appelé Zacharie fils de Barachias dans S. Mathieu, XXIII. 35, et qui fut tué, par ordre de Joas, entre le temple et l'autel (2). S. Jérôme et S. Chrysostome ont accepté cette hypothèse. Malgré leur autorité, on peut dire qu'elle n'a rien de correct. Il est invraisemblable que deux prophètes de même nom aient péri de la même manière et dans le même endroit, l'un avant et l'autre après l'exil. D'ailleurs les livres d'Esdras et de Néhémie, peut-être celui de Malachie, certainement ceux de Josèphe nous auraient conservé le souvenir de cet événement. Or c'est seulement dans Josèphe (3) que se trouve relaté le meurtre d'un Zacharie fils de Baruch; mais ce meurtre, qui fut perpétré dans le temple, se produisit peu de temps avant la destruction de Jérusalem par les Romains. Le mieux est donc de renoncer à toute identification de ce genre.

On prétend que le corps du prophète fut retrouvé en 415. L'Eglise nomme Zacharie dans son martyrologe le 6 septembre (4).

II

LE LIVRE DE ZACHARIE (5).

I. FONDEMENT HISTORIQUE DU LIVRE (6). Le premier discours de Zacharie est daté du huitième mois de la seconde année de Darius; il est donc postérieur de deux mois à la première prophétie d'Aggée (7). Les deux prophètes sont par conséquent contemporains et agissent de concert, au début de leurs travaux, en ce qui concerne la restauration du temple. Aggée ouvre la voie, et il est secondé par son jeune collègue, qui ne borne pas du reste à ce seul but son activité prophétique.

(1) On montre, dit dom Calmet, au pied du mont des Oliviers, un tombeau que l'on prétend être celui du prophète Zacharie. Ce tombeau n'est pas antérieur à l'époque gréco-romaine; *Palestine et Syrie* par Baedeker, Leipzig, 1882, p. 237. Dorothee soutient qu'il fut enterré en un lieu nommé Bétharie, à cent cinquante stades de Jérusalem. (*Dict. de la Bible*, éd. cit., T. V, p. 593). — Cfr. de Saulcy, *Jérusalem*, Paris, 1882, pp. 264-266.

(2) Il Paral. XXIV, 20-22.

(3) *De Bello Judaico*, IV, 5, § 4.

(4) Pétit, *Dictionnaire hagiographique*, 1850, T. II, c. 4317.

(5) Les LXX attribuent à Zacharie la composition des psaumes CXXXVII-CXXXVIII. et, en collaboration avec Aggée, celle des psaumes CXLV-CXLVIII. La Vulgate et la Peschito lui attribuent aus i quelques-uns de ces psaumes. Il est impossible de dire aujourd'hui s'il y a là quelque chose de sérieux. Le triomphal *alleluia*, qui ouvre quelques-uns de ces psaumes, caractérise, du moins on l'a supposé, les cantiques qui furent chantés à l'inauguration du second temple; mais rien ne vient confirmer cette vue plus ingénieuse que sûre (Smith, *op. cit.*, p. 3599).

(6) Cfr. Chambers, *Zechariah*, *Introd.*, p. 6.

(7) Agg. I, 1.

La reconstruction du temple avait été l'objet de l'intérêt le plus vif et de l'incessante préoccupation des Juifs revenus de l'exil. A peine rentrés dans le pays natal, ils réunissent des ouvriers et des matériaux. Dès le second mois de l'année qui suivit leur retour, ils commencèrent, avec une joie mêlée de tristesse, les fondations du nouveau bâtiment (1). Mais ils ne purent continuer en paix leur entreprise. Leurs voisins, descendants des païens qu'Asarhaddon avait établis à Samarie, ayant demandé la permission de collaborer à l'œuvre des Juifs, furent repoussés avec indignation. Irrités, ils mirent toute leur influence en jeu pour arrêter les travaux entrepris à Jérusalem. Ils ne semblent pas avoir pleinement réussi durant la vie de Cyrus (2); mais sous le règne du Pseudo-Smerdis, ils obtinrent un décret qui prohibait absolument la continuation des travaux du temple (3). Ceux-ci furent interrompus durant près de quatorze ans. Mais, en 521 avant Jésus-Christ, Darius, fils d'Hystaspe monta sur le trône. Aussitôt les prophètes Aggée et Zacharie, supposant que cet événement abrogeait le décret prohibitif de l'usurpateur, poussèrent leurs concitoyens à reprendre l'œuvre interrompue. Les Juifs se mirent à l'ouvrage sous la conduite de Zorobabel et du grand-prêtre Jésus. Mais les travaux furent de nouveau interrompus, non plus par la faute des Samaritains, mais par l'intervention de Thathanaï, gouverneur des provinces situées à l'ouest de l'Euphrate, qui s'enquit administrativement de l'origine et de l'objet du mouvement (4). Renseignements pris, il en référa à son gouvernement à Babylone. Une recherche faite dans les archives d'Ecbatane fit trouver le décret de Cyrus permettant aux Juifs de rétablir leur temple et leur culte (5). Darius renouvela et confirma avec bienveillance ce décret.

Pendant cet intervalle, comme on peut le conclure du langage d'Aggée, un grand changement s'était opéré dans les vues et dans les sentiments du peuple: l'ardeur qui s'était d'abord manifestée pour le culte divin avait disparu. On ne pensait qu'à rétablir les fortunes particulières ou à s'assurer une vie confortable. Les obstacles qu'avait rencontrés la construction du temple passaient pour des indications providentielles: Dieu ne voulait pas évidemment qu'on reprit les travaux. Aussi de nombreux et énergiques appels furent nécessaires pour tirer les Juifs de leur apathie, et pour les amener à mettre de la diligence et de la persévérance dans leur œuvre. Les efforts des deux prophètes furent heureux. Le bâtiment fut achevé dans la sixième année de Darius, 515 avant Jésus-Christ, vingt et un ans après la pose de la première pierre.

Toutes les indications de temps données par Zacharie (6) tombent dans la période occupée par les travaux du temple. Cependant il ne faut pas nécessairement conclure de là que toutes les premières prophéties sont destinées à assurer l'achèvement de l'entreprise. Le temple était pour les Juifs le moyen indispensable du culte et le grand symbole de la foi. L'indifférence à son égard était un signe certain de dépérissement spirituel.

(1) Esdr. III, 14-13.

(2) *Ibid.* IV, 5.

(3) *Ibid.* 21-24.

(4) Esdr. V, 3 et suiv.

(5) *Ibid.* VI, 1 et suiv.

(6) Zach. I, 4-7, VII, 1.

Le prophète leur rappelle donc sans cesse l'importance du temple, mais il ne se borne pas uniquement à cela. Ses discours ont pour objet la condition du peuple de l'alliance, ses dangers et ses découragements actuels, ses tendances au formalisme, ses rapports avec les peuples païens qui l'environnent, son action sur l'avenir du monde. Sa situation historique dans la seconde année de Darius lui fournit la base pour les vues qu'il développe touchant le présent et l'avenir du royaume de Dieu. Limiter, comme le font quelques modernes, le but des visions nocturnes du prophète à l'époque où il vit, c'est grandement embarrasser l'interprétation, et en même temps c'est oublier un des caractères principaux de la prophétie, qui réunit constamment ce qui est présent et ce qui est éloigné, et préfère la connexion logique à celle qui n'est que chronologique. Les écrivains sacrés s'occupent sans doute des besoins de leurs contemporains; mais l'Esprit qui est en eux donne à leurs paroles une force et une portée qui dépasse de beaucoup le présent immédiat.

II. CONTENU DU LIVRE (1). Les écrits de Zacharie se divisent d'une manière très claire et très apparente en trois parties.

1° Une série de visions, I, 7-vi, qui furent montrées au prophète dans une seule nuit, et auxquelles sert d'introduction une vision qui eut lieu trois mois auparavant (2). Ces visions, qui ont d'étroits rapports l'une avec l'autre, sortent de la condition présente d'Israël, montrent la destinée de la nouvelle théocratie, son but et sa glorification, avec une description de plus en plus précise de ses conditions et de ses relations; elles donnent ainsi une peinture complète des destinées futures du peuple de Dieu.

2° Un discours de consolation, contenant de nombreuses promesses, occasioné par une question faite par le peuple au Seigneur, VII-VIII.

3° Une esquisse prophétique des destinées à venir de la théocratie. Les vues messianiques y prédominent. Elle est divisée en deux discours, IX, 1-XI, XII, 1-XIV (3). Dans le premier est prédite la lutte du peuple de Dieu avec les pouvoirs du monde, sa victoire et leur sujétion au Messie et à son autorité de pasteur. Dans le second sont prédits les derniers assauts des pouvoirs du monde contre Jérusalem; la conversion d'Israël au Messie dont la mort a pour cause les péchés du monde; la ruine de l'ancienne théocratie; la destruction de tous les ennemis du Seigneur, la glorification finale du royaume de Dieu.

III. AUTHENTICITÉ. L'authenticité des huit premiers chapitres n'a jamais été contestée. Il en est tout autrement de celle des chapitres IX-XIV.

1° *Coup d'œil historique sur la question.* Les premiers doutes relatifs à l'authenticité de ces six chapitres ont été suscités par une citation de l'Evangile : S. Matthieu (4) en effet cite un passage de Zacharie, XI, 12, 13, sous le nom de Jérémie. Un auteur anglais, Mède (5), pour expliquer cette particularité, conjecture que les écrivains du Nouveau Testament ont cor-

(1) Keil, *Einleitung*, § 102.

(2) Zach, I, 1-6

(3) Dans le commentaire, nous adoptons une division en cinq sections, qui est plus claire.

(4) Matth. xxvii, 9. Cfr. Fillion, *Comm. sur S. Matthieu*, p. 533.

(5) Dans ses *Fragmenta sacra*, à la suite de ses *Diss. eccl.*, Londres, 1653, reproduits dans ses *Works*, Londres, 1664, pp. 786, 833. — Cfr. Wright, *Zechariah and his prophecies, considered in relation to modern criticism*, Londres 1879, in-8, pp. xxv et suiv. Dans cet historique de la question, nous suivons cet auteur, qui est très complet.

rigé les erreurs qui s'étaient glissées dans le texte hébreu. Partant de là il conclut que les derniers chapitres de Zacharie contiennent des indices d'une composition antérieure à la captivité de Babylone.

Cette opinion fut suivie par plusieurs critiques anglais, Hammond (1653), Kidder (1700), Whiston (1722) et aussi par Secker et Newcome (1785). Tous ces auteurs, s'appuyant sur le texte de S. Matthieu, accusaient volontiers les copistes juifs d'avoir altéré le texte de l'Ancien Testament. C'est pour cela qu'ils attribuaient, en tout ou en partie, la seconde moitié du livre à Jérémie.

Blayney (1797) s'éleva vigoureusement contre cette manière de voir, qui ne tarda pas à être en défaveur chez les théologiens anglais.

De l'Angleterre, ces objections passèrent en Allemagne. En 1784, Flügelge attaqua l'opinion traditionnelle sur l'unité du livre. Il fut suivi par Seiler, G.-L. Bauer, Augusti et Doederlin. J.-D. Michaélis exprima aussi des doutes sur ce point. Cependant Bauer (1), tout en penchant à croire que la seconde partie n'était pas de la composition de Zacharie, regardait cette partie comme une prédiction de l'époque des Machabées. Il semble que plus tard il modifia sa manière de voir.

Eichhorn (2) suivit en grande partie cette interprétation : il voyait dans la seconde moitié du livre une description très claire des temps postérieurs à Alexandre-le-Grand; aussi la croyait-il l'œuvre d'un auteur bien plus récent que Zacharie. Des vues semblables furent exposées par Corrodi, Paulus, Gramberg (1830), Vatke (1835), et plus récemment par Staehelin (3), Geiger et Boettcher.

Après la publication de l'introduction de Bertholdt (4), d'autres opinions commencèrent à prévaloir en Allemagne. Une conjecture qui venait d'être émise, et d'après laquelle Zacharie, fils de Jeberechiah (5), était l'auteur d'une partie de la seconde moitié du livre, fut acceptée par Gésénius, dans son Commentaire sur Isaïe. De nombreux critiques se pressèrent sur cette voie : tout en différant sur quelques détails, ils s'accordaient à penser que l'auteur ou les auteurs de cette seconde partie vivaient à une date antérieure à la captivité de Babylone. Les défenseurs les plus considérables de cette manière de voir furent Forberg (1824), Rosenmüller (1828) (6), Hitzig (7), Knobel (8), Maurer (9), Bleck (10), Ewald (11), Ortenberg, que nous avons déjà cité (12), Bunsen (13), S. Davidson (14), Stanley (15), Wel-

(1) *Kleinen propheten*, 1786-1790.

(2) *Einleitung*.

(3) Cet auteur défend toutefois l'unité du livre.

(4) 1814.

(5) V. plus haut, p. 394.

(6) Deuxième édition de ses *Scholia*.

(7) D'abord dans ses *Studien und Kritiken*, 1830, ensuite dans ses *Zwölf kleine Propheten*, 1838.

(8) *Der prophetismus der Hebræer*, 1837.

(9) *Commentarius...*, 1836, in-8, T. II.

(10) *Einleitung*, 2^e Auflage, 1863.

(11) *Proph. des Alt. Bundes*, 2^e éd., 1867-1868.

(12) p. 397.

(13) *Gott in der Geschichte*, T. I, pp. 449 et suiv.

(14) *Introduction to the old Testament*, 1863, in-8, T. III.

(15) *Lectures on the Jewish Church*.

lhausen (1), Reuss. D'autres critiques célèbres, Herzfeld, Hupfeld, Thenius, Movers, Schrader, ont exprimé des opinions analogues, sans cependant avoir écrit ex professo sur ce point.

Malgré l'autorité de ces savants, la question est bien résolue. L'unité et l'origine postérieure à l'exil du livre entier de Zacharie ont trouvé d'habiles défenseurs. Parmi eux nous citerons : Carpsov, Kœster (2), Beckhaus, de Wette (3), Bürger (4), Umbreit, Hævernich, Hengstenberg, Burk, Stæhelin, von Hofmann, Ebrard, Sandrock, Kliefoth, Keil, Delitzsch, Kœhler, Lange, Pusey, Wright, Chambers. Tous ces auteurs sont protestants. Chez les catholiques on peut nommer Jahn, Theiner, Herbst, Schegg, Reinke, Vigouroux, etc. (5).

(1) Edition revue de l'Introduction de Bleek, Berlin, 1878.

(2) *Meletemata critica*, 1818.

(3) Dernières éditions de son *Introduction*.

(4) *Etudes exégétiques et critiques sur le prophète Zacharie*, Strasbourg, 1841.

(5) Nous empruntons à Pusey, *Op. cit.* p. 511, le tableau curieux des contradictions des critiques du XIX^e siècle relativement à la date des dix derniers chapitres de Zacharie.

1^o APRÈS ZACHARIE.

IX-XIV.	Dans la première moitié ou vers le milieu du V ^e siècle.	Vatke, <i>Biblische Theologie wissenschaftlich dargestellt</i> , T. I, p. 583.
	« Le jeune poète dont les visions furent ajoutées à celles de Zacharie. »	Geiger, <i>Urschrift und Uebersetzung der Bibel</i> , 1857, p. 55, 57.
	Dans les dernières années de Darius fils d'Hystaspe ou dans la première de Xerxès.	Gramberg, <i>Religions Ideen des Alt. Testaments</i> , T. II, p. 520.
	Après la bataille d'Issus, 333.	Eichhorn, <i>Einteilung</i> , 1824, T. IV, p. 445 et suiv.
XV.	Après 330.	Böttcher, <i>Lehrbuch der Hebr. Sprache</i> , 1868, p. 23.
	Antiochus Epiphane.	Beaucoup d'auteurs cités dans Bertholdt, <i>Einteil.</i> , T. IV.
IX.	Ilyrean, etc.	Paulus, <i>Comment.</i> 24 N. T. T. III, p. 130-139.

2^o ZACHARIE LUI-MÊME.

Nous ne reproduisons pas la liste de ces auteurs ; nous l'avons donnée dans le texte.

3^o AVANT LA CAPTIVITÉ.

IX-XIV.	Ozias, 772.	Hitzig, Rosenmüller.
IX-XI.	Sous Achaz pendant la guerre avec Pekah (ou Phacéc).	Bertholdt.
IX-XI.	Au commencement d'Achaz.	Credner, Herzfeld.
IX-XI.	Aux derniers temps d'Ezéchias.	Baur.
IX-XI.	Entre 714-740, c'est-à-dire entre l'invasion de Pul, IV Rois, xv, 19, et la prise de Damas par Tiglath-Pileser, IV Rois, xvi, 9. ^e	Knobel.
IX-XI et XIII, 7-9.	Dans les dix premières années de Pékah, avant la guerre avec Achaz (entre 759-749).	Ewald.
IX-XI.	Dans les jours prospères d'Ozias.	Stanley.
IX-XI.	L'auteur est contemporain d'Isaïe sous Achaz, vers 736.	Bunsen.

2°. *Différence entre la première et la seconde partie du livre* (1).

A. Nous ne ferons que mentionner une objection (2) déjà indiquée plus haut, mais seulement en passant; c'est celle qu'on tire du passage de S. Matthieu (3), où l'évangéliste attribue un endroit de la seconde partie de Zacharie (4) à Jérémie.

« De ce que S. Matthieu, répond M. Vigouroux (5), attribue à Jérémie un *texte prophétique* qui n'est lit tel quel ni dans Jérémie ni dans Zacharie, il ne peut résulter d'aucune façon que la dernière partie de Zacharie ne soit pas authentique. « Je crains qu'ils (les critiques qui nient l'authenticité) n'entreprennent trop en voulant contester trois chapitres à Zacharie

IX-X.	L'auteur est peut-être contemporain de Sophonie (au temps de Josias).	De Wette (dans ses trois premières éd.).
XI.	Peut être placé au temps d'Achaz.	»
IX.	Peut-être au temps de Sophonie.	Gésénius, Bleek.
IX.	Sous Ozias.	Forberg.
X.	Achaz, peu de temps après la guerre avec Pékah et Rezin.	Bleek.
XI, 1-3.	Invasion d'un roi assyrien.	
XII, 4-17.	Manahem et fin d'Ozias.	Maurer.
IX.	Entre la déportation de deux tribus et la chute de Damas.	
X.	Entre 739-731, l'anarchie de sept ans entre le meurtre d'Osée par Pékah et l'élévation de celui-ci au trône.	
XI.	Sous le règne d'Osée.	
IX.	Sous Ozias et Jéroboam.	Von Ortenberg.
X.	L'anarchie qui suivit la mort de Jéroboam II, (784-772).	
XI, 1-3.	716 avant Jésus-Christ.	
XI, 4-17, XIII, 7-9.	Peu après la guerre de Pékah et de Rezin.	
IX-X.	Ni avant Jéroboam, ni avant l'avènement d'Ozias, mais avant la mort de Zacharie, fils de Jéroboam.	Hitzig.
XI.	Commencement du règne de Manahem.	»
XI.	Peut-être contemporain d'Osée.	Bauer.
IX.	Après la prise de Damas par Tiglath-Pilézer.	Movers.
XII-XIV.	Manassés, en vue d'un siège par Asar-Haddon.	Hitzig.
	Entre 607 et 604.	Knobel.
	Plus probablement lorsque les Chaldéens assiégeaient Jérusalem et peu avant la première prise de cette ville (599).	Schrader.
XII, 1-XIII, 6.	Sous Joïakim ou Jéchonias ou Sédécias, dans la dernière expédition de Nabuchodonosor.	Bertholdt
XII, 1, XIII, 6.	Peu après la mort de Josias.	Bleek.
»	Quatrième année de Joïakim.	»
XIII, 7. — Fin.	Cinquième année du même.	Maurer.
XII, 1-XIII, 6.	Dernière moitié de 600 avant Jésus-Christ.	Van Ortenberg.
XII-XIII, 6.	Douze ans après Ilabacuc, peu avant la destruction de Jérusalem.	Ewald.
XIII, 7-9.	Même date que IX, XI.	
XIV.	Un peu après XII-XIII,	
	Ou pendant la première rébellion contre Nabuchodonosor.	»
XII-XIII, 6, XIV.	Sous Sédécias, commencement de la révolte.	Stanley.
XII, 1-XIII, 6.	Prophéties fanatiques, qui ne peuvent avoir d'explication historique. Suivant Bertholdt elles se rapportent plutôt à l'avenir qu'au passé.	De Wette, 2° édit.
XIII, 7, à la fin.	Après la mort de Josias.	
XII, 1-XIII, 6, XIV		Kahnis, <i>Lutherische Dogmatik</i> , T. 1, p. 359-361.

Rien, à notre sens, n'est plus instructif que cette extrême discordance. Elle fait voir clairement que les objections ne reposent que sur l'imagination des soi-disant critiques.

(1) D'après Wright, *op. cit.*, pp. xxviii et suiv.

(2) V. l'objection exposée au long dans Kuenen, *Histoire critique*, T. II, p. 465.

(3) xxvii, 9.

(4) XII, 42.

(5) *Manuel biblique*, T. II, p. 661,

pour restituer un seul passage à Jérémie », dit avec raison Calmet (1). La preuve que l'objection est sans valeur, c'est que personne n'ose attribuer à Jérémie la dernière partie de Zacharie, ce qu'on devrait faire cependant, si l'argument qu'on prétend tirer de S. Matthieu était sérieux ».

L'affirmation que l'on trouve dans S. Matthieu n'a aucune portée dans la question relative au double Zacharie. Qu'on l'explique ou qu'on ne l'explique pas, on ne peut s'en servir pour prouver que la seconde partie n'est pas authentique. Et il semble qu'on l'a expliquée suffisamment (2) en disant que le livre de Jérémie qui était en tête des livres des autres prophètes donna son nom à tout le corps de leurs écrits, et que S. Matthieu suivait l'usage de son temps en citant ainsi qu'il l'a fait.

B. Venons à de plus sérieuses objections.

a). *Différences de style*. On doit admettre que le style de la seconde partie est, en beaucoup de points, très différent de celui de la première. Si les visions rapportées par le prophète dans la première partie du livre ont été réellement contemplées par lui, il n'est pas surprenant que la description qu'il en donne soit faite ordinairement en prose. Il en serait tout autrement si Zacharie n'avait pas eu réellement ces visions et se fût contenté de décrire des rêveries de son imagination. Mais nous n'avons pas à nous arrêter à cette hypothèse qui ne repose sur rien.

Loin de nous d'attribuer, comme le fait un critique anglais, le D^r Samuel Davidson, de « mauvais motifs » aux savants qui soutiennent que le livre de Zacharie contient les écrits d'au moins trois auteurs distincts. Nous pouvons affirmer, avec Wright, que si la structure interne du livre nous paraissait demander une telle conclusion, nous y souscririons sans hésiter. Mais persuadé que le prophète décrit dans la plus grande partie des huit premiers chapitres une vision qu'il vient d'avoir, nous ne pouvons trouver étrange que cette description ne présente pas le style élevé et imaginatif des dernières prophéties, où l'écrivain, tout en communiquant des faits et des idées provenant d'inspiration divine, était libre de donner carrière à son individualité.

La différence de style entre les deux parties nous paraît donc indéniable (3). Mais elle s'explique facilement par le changement de sujet. Elle laisse du reste subsister une grande affinité dans les expressions et aussi dans l'imitation des plus anciens écrits prophétiques.

Les deux parties du livre ont en effet (4) en commun des expressions assez rares : ainsi כִּי־יִרְבֶּה וְיִשָּׁב (5), הֵעִיב dans le sens d'enlever (6). Toutes deux désignent symboliquement la Providence comme l'œil de Dieu (7); elles se servent des parties d'une circonlocution pour décrire le tout (8);

(1) In Matth. xxvii, 9. — Cfr. Bacuez, *Manuel*, T. III, p. 462, et Smith, *Dictionary*, p. 360.

(2) Telle est l'opinion de Scrivener et de Lightfoot.

(3) Cfr. Vigouroux, *Manuel biblique*, 2^e édit. T. II, p. 662.

(4) D'après Keil, *Einleitung*, § 103.

(5) Zach. vii, 14. ix, 8.

(6) iii, 4, xiii, 2. Cette expression n'est employée que par les écrivains les plus récents,

(7) Paral. xv, 8; IV Rois, xvi, 3.

(8) iii, 9, iv, 10, ix, 4, 8.

(9) Cfr. v, 4, xiii, 4, 3.

elles désignent la théocratie comme maison de Juda ou d'Israël, d'Ephraïm ou de Joseph (1). Comparez encore l'accord parfait qui existe entre II, 14 et IX, 9; le tour très semblable de la pensée dans II, 13, 15 et XI, 11; la similitude de manière entre VIII, 14 et XIV, 5. En dépit des efforts tentés pour acquérir un style purement artificiel, les chaldaismes apparaissent souvent : צבא pour צבה (2), רבה pour רבבה (3), בהל (4), כולא קשת pour דרך קשת (5).

Les différences que l'on remarque dans le style, par exemple l'absence dans la seconde partie de formules fréquentes dans la première, telles que : « Je levai les yeux et vis » (6), « Et la parole du Seigneur vint à » (7), « Ainsi dit Jehovah des armées » (8); la fréquence dans cette seconde partie de la formule « en ce jour », ביום ההוא (9), peuvent s'expliquer. La première partie contient en effet des visions et des exhortations adressées aux contemporains, tandis que la seconde renferme des vues prophétiques de l'avenir. Une différence analogue se présente dans Osée (10). C'est sur ce même principe qu'on se fonde pour expliquer que la langue de la seconde partie est plus élevée et plus poétique. Ce changement était demandé par le sujet. Il ne faudrait pas toutefois oublier que, II, 14 et suiv., le discours est d'une poésie élevée, et que XI, 4 et suiv., il s'abaisse au contraire à une prose très ordinaire.

Il ne faut pas oublier non plus que dans les deux parties on remarque la même imagination puissante.

Les deux parties subissent l'influence des écrits prophétiques antérieurs, et parmi ces écrits il s'en trouve de trop récents pour qu'il soit possible d'admettre que la seconde partie a été écrite avant l'exil. Comparez en effet (11) III, 8 et VI, 12 avec Is. IV, 2; Jérém. XXIII, 5 et XXXIII, 15; III, 10 avec Mich. IV, 4; VII, 14 et IX, 8 avec Ezéch. XXXV, 7; XIII, 2 avec Osée, II, 19; XI, 4, 5, avec Jérém. I, 6, 7. Mais surtout Cfr. en particulier IX, 5 avec Soph. II, 4; XI, 1 avec Ezéch., XXXIV, 4; XIII, 8, 9 avec Ezéch. V, 12; XIV, 8, avec Ezéch. XXXIV, 4; XIII, 8, 9, avec Ezéch. V, 12; XIV, 8, avec Ezéch. XLVII, 1-12; XIV, 10, 11 avec Jérém. XXXI, 38-40; XIV, 20-21 avec Ezéch. XLIII, 12, XLIV, 9; XIV, 16-19 avec Is. LXVI, 23 et LX, 12 (12).

Cet argument a paru décisif à des critiques qui ne sont pas suspects de partialité pour la tradition, à de Wette en particulier.

(1) I, 42, II, 2, 46, VIII, 15, IX, 13, X, 6, XI, 14, etc.

(2) Zach. IX, 8.

(3) XIV, 10.

(4) XI, 8.

(5) IX, 13.

(6) II, 4, 5, V, 4, VI, 4.

(7) I, 7, IV, 8, VI, 9, VII, 4, 4, 8, VIII, 4, 48.

(8) I, 4, 46, 47, II, 42, VIII, 2, 4, 6, etc.

(9) IX, 46, XI, 11, XII, 3, 4, 6, 8, 9, 11, XIII, 4, 2, 4, XIV, 4, 6, 8, etc. — Cfr. II, 45, III, 10, VI, 10.

(10) Cfr. Os. I-III, à IV-XIV. — V. aussi Ezéchiel VI-VII et IV.

(11) Keil, § 401.

(12) V. de plus grands développements dans Wright, *op. cit.* pp. xxxv et suiv. — Kuenen prétend, p. 473, que ces prophètes sont les imitateurs et non pas les modèles. Il croit en particulier que Jer. XII, 5, XLIX, 49, est calqué sur Zach. XI, 3.

b). *Différences de fond*. Il faut distinguer dans les chapitres IX-XIV, disent les critiques modernes, deux parties indépendantes l'une de l'autre. La première, IX-XI, serait l'œuvre d'un contemporain d'Amos, d'Osée et d'Isaïe (1). Voici sur quels motifs Kuenen établit sa thèse (2) :

« On voit assez clairement, dit cet auteur, la situation historique que ces prophéties (3) supposent. Le royaume des dix tribus est encore debout (4); l'oracle sur Damas, etc., (5) n'a aucun sens à moins d'avoir été prononcé à une époque où les peuples cités dans ces versets n'avaient pas encore, en perdant leur existence nationale, subi la punition du mal qu'ils avaient fait à Israël et à Juda; d'après x : 2, l'idolâtrie subsiste encore; x : 10, 11, se rapporte au moment où l'Assyrie et l'Egypte se disputaient encore l'hégémonie. Dans ces divers passages, les quatre prophéties supposent en général la même situation historique, et si elles se rapportent à des dates différentes, ces dates ne sont pas tellement éloignées les unes des autres qu'elles ne puissent tomber toutes dans l'espace de temps qu'embrasse la vie d'un seul et même homme. Le ch. ix date du règne d'Hozias et de Jéroboam II, probablement de l'an 780 avant Jésus-Christ (6). Le ch. xi : 4-17 a dû être écrit peu avant la guerre Syro-Ephraïmite (vers 743 avant Jésus-Christ) le ch. x et xi : 1-3 supposent que les habitants du nord-est de la Palestine ont été déjà emmenés captifs par Tiglath. Pilérer, 740, avant Jésus-Christ (7). Nous restons ainsi entre les années 780 et 740 avant Jésus-Christ (8) ».

Il est utile tout d'abord de faire observer que les critiques ne sont pas unanimes sur la date à laquelle ils placent l'auteur de ces trois chapitres. Ainsi Hitzig et Bleek font remonter avant 760 la dernière prophétie, XI, 4-17, que Kuenen place vers 743. D'autres commentateurs reculent assez sensiblement la date assignée par Kuenen au chapitre x. Cependant nous devons avouer que l'accord est assez étroit entre tous les tenants de la nouvelle école sur la date possible de ce fragment.

Voici comment on a répondu aux objections que l'on vient de repro- duire.

On a d'abord, et avec raison, ce semble, rappelé la grande ressemblance

(1) Kuenen, *op. cit.*, p. 471.

(2) *Ibid.* 468 et suiv.

(3) Kuenen en distingue quatre : ix, x, xi, 1-3, xi, 4-17, *ib.*, p. 467.

(4) ix : 10, 13; x : 6, 7, 10; xi : 11.

(5) ix : 1-7.

(6) On voit par les *xxv. 1-7*, que la *Syria Damascena* est encore un royaume indépendant, gouverné peut-être par un certain roi Hadrac (prédécesseur de Rézin) ? qu'il en est de même de Hamath, que Gaza possède encore un roi (*xxv. 1, 2, 5*). Cela nous reporte à une époque antérieure aux conquêtes de Tiglath-Piléser (II Rois xvi, 9); et de Sanathériab (Is. x, 9; xxxvi, 19; xxxvii, 42, 43; aux *xxv. 5-7*, Cfr. Amos i, 6-8; Soph. ii, 4; Jér. xxv, 20); il n'est pas encore question d'hostilité entre Juda et Ephraïm, pas plus que de la captivité entière ou partielle des Ephraïmites. En revanche le *xxv. 13* nous rappelle Joël iv, 6 (Cfr. Amos i, 9-10); en d'autres termes pendant les années écoulées depuis Joël jusqu'à l'auteur de Zach. ix, l'état du royaume de Juda n'a pu subir un changement assez grand pour effacer le souvenir entier de l'événement auquel Joël fait allusion. Tout cela nous reporte aux années 780-771 avant Jésus-Christ. La prophétie ne saurait être postérieure à l'an 771, vu qu'elle ignore entièrement l'anarchie qui suivit la mort de Jéroboam II. (Note de Kuenen).

(7) II Rois, xv, 29.

(8) Russ est du même sentiment, *Les prophètes*, T. I, pp. 481, 482.

qui apparaît entre la première et la seconde partie du livre. C'est un argument de valeur réelle et que Kuenen n'a pas su réfuter (1).

De Wette (2) croit que les données contenues dans cette partie du livre sont des allusions à une période plus ancienne de l'histoire d'Israël. Le prophète aurait choisi un point de vue entièrement fictif pour donner à ses prophéties un air d'antiquité destiné à en augmenter la valeur. Nous avons de la peine à nous rallier à cette manière de voir, qui n'aurait eu pour résultat que de dérouter les contemporains du prophète. Il ne nous coûte pas d'avouer que nous ne pouvons expliquer son langage qu'en admettant qu'il s'est servi des noms des anciens ennemis d'Israël, afin d'éviter tout ce qui aurait pu choquer l'orgueil de ses maîtres actuels, animés d'intentions bienveillantes, et auxquels on ne pouvait prédire une ruine certaine, sans attirer sur les Juifs les effets terribles d'une haine violente.

On a prétendu que le chapitre XI se rapporte au temps du roi d'Israël Manahem. Pusey (3) n'hésite pas à dire que c'est une prétention absurde. Un verset de ce chapitre (4) a trait, dit-on, aux dissensions civiles que prédisent, en employant la même métaphore, Isaïe (5) et Jérémie (6). Mais cela nous laisse une large marge, puisque la discorde et l'irréligion font pour ainsi dire le fond de l'histoire de tout le royaume d'Israël. Des dix-huit rois qui l'ont gouverné de Jéroboam à Osée, neuf sont morts de mort violente. Les mots de Zacharie : « J'ai exterminé les trois bergers en un seul mois » (7), ont fait choisir l'époque de Manahem, parce que alors Sallum tua Zacharie fils de Jéroboam, et que lui-même, après avoir régné un mois à Samarie, fut à son tour mis à mort par Manahem. Mais cela ne fait que deux victimes, et non trois. Hitzig pense que la troisième est Manahem ; or Manahem régna dix ans, ce qui nous éloigne bien du délai indiqué par le prophète. Il faut de l'imagination pour prétendre que le mot employé peut se traduire par « éloigné » ou « non reconnu » par les prophètes (8) : rien ne justifie cette interprétation fantaisiste. Maurer et Bunsen inventent un troisième rival de Zacharie et de Sallum, dont on ne trouve aucune mention dans l'histoire, et qu'on ne saurait d'ailleurs où placer ; Ewald (9) et Stanley (10) trouvent dans quelques manuscrits des LXX le nom d'un usurpateur Kobal-am, dont ils sont forcés d'avouer qu'ils ne connaissent rien d'autre. Partout enfin, chez Bleek, chez Knobel, chez Bertholdt, ce ne sont que des conjectures, plus ou moins ingénieuses, mais entièrement dénuées de base historique. Quel cas faut-il donc en faire ? Aucun, ce semble. Il ne peut s'agir dans cet endroit, comme on le verra dans le commentaire, que de rois païens (le nombre défini *trois* est employé ici pour un pluriel indéfini), brisés par Dieu dans un court espace de temps, ou des classes élevées d'Israël.

(1) *Hist. crit.*, pp. 483 et suiv.

(2) *Einleitung*, p. 375.

(3) *Op. cit.*, p. 509.

(4) *Zach.* xi, 6.

(5) ix, 20, XLIX, 26.

(6) XIX, 9.

(7) xi, 8.

(8) IV Rois, xv, 46, 49.

(9) *Geschichte des Volkes Israel*, T. III p. 644.

(10) *Jewish Church*, T. II, p. 364.

Les trois derniers chapitres, XII-XIV, ont donné lieu à des objections analogues. Nous les emprunterons encore à celui qui résume le plus complètement les opinions rationalistes, à Kuenen (1).

« Quant à la date de ces prophéties, nous avons à faire remarquer ce qui suit : aucune mention n'y est faite du royaume des dix tribus ; évidemment ce royaume n'existait plus. En revanche, Jérusalem semble encore être debout ; il n'est aucunement question de sa destruction par les Chaldéens, et ce silence est rendu encore plus significatif par les allusions à la famille de David qui paraît encore occuper le trône (2), au tremblement de terre sous Ozias (3), événement qui ne pouvait donc appartenir à un passé bien reculé (4), ainsi qu'à des rapports de l'Égypte, à ce qu'il semblerait du moins, non pas avec les exilés revenus de leur pays, mais avec le royaume de Juda (5). Enfin au chapitre XIII, 2 le prophète en est encore à prédire la fin de l'idolâtrie. Tout cela suppose une époque antérieure à l'exil ; et les prophéties dont nous parlons doivent avoir été écrites entre les années 749 et 586 avant Jésus-Christ. Pour arriver à une date plus précise, remarquons avant tout, ch. XII, 11, allusion au grand deuil que causa la mort (comparativement récente, par conséquent) de Josias (608 avant Jésus-Christ) ; le jugement de l'auteur sur les prophètes, ses contemporains, jugement assez semblable à celui de Jérémie, et qui nous reporterait ainsi aux règnes de Jéhojakim ou de Sédécias (6), puis certains traits dans les chap. XII et XIV qui ne sont pas parfaitement intelligibles, il est vrai, mais qui pourtant s'expliquent assez bien dans la supposition que l'auteur (qui n'a pas dû être un habitant de la ville) aurait écrit sur la fin du règne de Sédécias ; c'est donc cette date que nous lui assignons, et nous pouvons ainsi nous expliquer comment, dans ses vues sur Jérusalem, l'auteur a pu tenir en quelque sorte le milieu entre Jérémie, prédisant la ruine de la capitale, et le parti de Hananja qui, ne voulant pas entendre parler de cette ruine, s'attendait à voir commencer bientôt la période messianique. L'hypothèse de M. de Bunsen, d'après laquelle Zach. VII-XIV serait l'œuvre d'Urie, fils de Sémaja, est, au contraire, absolument incompatible avec ce point de vue particulier de l'auteur, Sémaja (7) ayant prophétisé contre Jérusalem dans le même esprit que Jérémie.

« L'opinion d'après laquelle nos chapitres dateraient du règne de Jéhojakim diffère peu de la nôtre ; si nous les rapportons plutôt au règne de Sédécias, c'est qu'ainsi nous croyons pouvoir mieux nous rendre compte des perspectives prophétiques de l'auteur (8) ».

(1) Cfr. Reuss, *Les Prophètes*, T. I, p. 347.

(2) XII, 7, 40, 42 ; XIII, 4.

(3) Amos, I, 4.

(4) XIV, 5.

(5) XIV, 48, 49.

(6) Reuss, *op. cit.*, p. 351, place la composition de cette partie du livre au temps de Manassès. Il faut dire qu'il émet son opinion avec plus de réserve que n'en a le critique hollandais.

(7) Jérémie, xxvi, 20.

(8) Kuenen, *op. cit.*, pp. 475 et suiv. Reuss, *Les Prophètes*, T. I, p. 349, s'exprime à propos de ces derniers chapitres, d'une manière qui mérite d'être mise sous les yeux du lecteur. C'est un aveu d'impuissance bon à recueillir, et qui diffère du mode triomphant qu'emploient si souvent nos modernes critiques :

« Les quelques pages que nous allons faire passer sous les yeux de nos lecteurs sont du

Toutes ces suppositions, si habilement déduites qu'elles paraissent, ne reposent sur rien. Après la captivité, un prophète ne pouvait plus parler du royaume des dix tribus, mais il rattachait toujours ses espérances patriotiques et religieuses à l'existence de Jérusalem et à la continuation de la famille de David. Avec la meilleure volonté du monde, il est impossible de tirer une autre conclusion des versets cités par Kuenen.

Pourquoi le prophète cite-t-il le tremblement de terre arrivé du temps d'Ozias? Probablement les ruines que cet événement avait accumulées laissèrent dans l'esprit des Juifs un souvenir ineffaçable, et la catastrophe du temps d'Ozias resta proverbiale, comme en Europe le tremblement de terre de Lisbonne. Les désastres subis alors par Jérusalem durent d'autant plus paraître épouvantables que cette ville est en dehors de la ligne des tremblements de terre (1), et que ces phénomènes y étaient à peu près inconnus. Rien d'étonnant à ce qu'après l'exil on se reportât encore à cette calamité inouïe.

Kuenen serait bien embarrassé de donner les preuves de l'assertion suivante relative aux rapports de l'Égypte avec le royaume de Juda. Le contexte (2) montre au contraire, avec une pleine évidence, que l'Égypte est mise par le prophète au nombre des nations qui doivent, non pas faire soumission au roi de Juda, mais venir adorer le Seigneur dans son temple à Jérusalem. On serait parfois tenté, en présence de telles inadvertances, de dire aux critiques : Commencez par bien lire le texte!

La conclusion que l'on tire de la prédiction de Zacharie relative à l'abolition des idoles (3) est aussi inexacte. Le prophète ne fait pas allusion à ce qui se passe de son temps; il renouvelle simplement les enseignements de ses prédécesseurs, sans impliquer que des pratiques idolâtriques existassent encore au sein de son peuple : il annonce la destruction complète de l'idolâtrie dans Juda agrandi, c'est-à-dire dans le christianisme (4).

Quant aux dates proposées par Kuenen, on nous dispensera de les discuter : ce sont des fantaisies qui n'ont pas le moindre fondement historique.

nombre des plus obscures de toute la littérature hébraïque. L'absence du nom de l'auteur, l'impossibilité de déterminer avec quelque chance de certitude l'époque où il a dû écrire les allusions incessantes à des faits à la fois inconnus et décrits d'une manière plus qu'énigmatique, tout cela rend le texte inintelligible et explique les tâtonnements de la critique. La multitude et les contradictions des hypothèses imaginées pour sortir d'embarras, et le désespoir de ceux qui sont assez sincères pour ne pas attribuer à leurs conjectures plus de valeur qu'elles ne sauraient avoir. Ajoutez à cela un style saccadé, des tableaux à peine ébauchés et se succédant sans se rattacher les uns aux autres et sans former un ensemble, nulle part les couleurs nettes de l'histoire et de la réalité, enfin des perspectives nébuleuses dans lesquelles l'étude ne peut pas découvrir ce que l'imagination n'y a pas mis, l'attrait poétique et les grandes idées, — et vous avez l'inventaire des éléments dont l'exégèse dispose, nous ne diront pas pour se tirer d'affaire, mais pour excuser son impuissance. De fait, il ne lui reste d'autre tâche à remplir que celle de constater cette impuissance, et de rechercher quelques points de repère qui peuvent servir à la rigueur à jalonner les limites extrêmes dans lesquels devront se renfermer les essais ultérieurs qu'elle pourra vouloir tenter encore ».

(1) V. plus haut, le Commentaire sur Amos, p. 461.

(2) Zach. xiv, 16, 17.

(3) xiii, 2.

(4) Pusey, p. 582.

C. Le lecteur voit que nous avons abordé, sans les dissimuler, les objections des critiques rationalistes. Il nous semble que nous avons pu en montrer le peu de portée. Une autre tâche nous reste, c'est de faire voir qu'il y a dans les six derniers chapitres du livre, des détails, des allusions qui ne peuvent venir que d'un auteur postérieur à l'exil.

Il semble résulter (1) de deux passages (2) que Juda et Israël ont été en exil. En outre la mention de Javan, c'est-à-dire de la Grèce, comme représentant les pouvoirs du monde hostiles à la théocratie (3), repose sur la prophétie de Daniel (4), concernant les rapports de la monarchie gréco-macédonienne avec le peuple de Dieu.

Zacharie ne parle pas de roi, mais en général de gouverneurs. Quant à la famille de David (5), il ne l'indique pas comme actuellement régnante, mais seulement comme destinée à un glorieux avenir.

Enfin, ce qui fait penser à une époque postérieure à l'exil, c'est la prééminence donnée aux prêtres et aux lévites (6), la mention de la fête des Tabernacles (7), surtout le développement important donné à l'idée messianique.

Une autre considération doit faire pencher en faveur de l'authenticité de ces chapitres (8). Un mélange de pièces authentiques et de fragments plus anciens dans le livre de Zacharie est tout à fait inconcevable, si l'on réfléchit que la collection du canon fut faite fort peu de temps après la mort du prophète, à une époque où des traditions historiques certaines existaient touchant les écrits et les écrivains postérieurs à l'exil (9).

Appuyé sur tous ces arguments, nous maintenons la théorie traditionnelle. Mais nous devons dire que l'authenticité des six derniers chapitres n'est nullement un dogme. Nulle part Zacharie ne se dit l'auteur de ces derniers chapitres. On pourrait donc, sans encourir aucun reproche d'hétérodoxie, soutenir la thèse que nous avons énoncée et combattue. Mais les preuves lui manquent, et nous restons fidèles à la thèse de l'unité d'auteur.

IV. CANONICITÉ. Le témoignage des Juifs est unanime sur ce point. Les scribes du temps d'Esdras et de l'époque suivante qui formèrent le canon s'accordent à attribuer ce livre à Zacharie et à le placer sous son nom parmi les livres saints. Les écoles d'Hillel et de Shamaï, qui florissaient à Jérusalem vers le commencement de l'ère chrétienne, les écoles juives de Tibériade et de Babylone, les auteurs des Targums, tous les Rabbins sont d'accord là-dessus (10).

V. STYLE (11). De tout temps on s'est plaint de l'obscurité de Zacharie.

(1) Keil, *Einleitung*, § 103.

(2) Zach. x, 6, ix, 12.

(3) ix, 13. — Nous croyons toutefois devoir faire remarquer que dans Joël, iv, 6, et ailleurs, Plonie est aussi déjà nommée. V. du reste le Commentaire, ix, 43.

(4) Dan. viii, 5 et suiv., 21 et suiv.

(5) Zach. xii, 7, 8, 12, xiii, 1.

(6) *Ibid.* xii, 12, 13.

(7) *Ibid.* xiv, 16. Cfr. Esdr. iii, 4; Néh. viii, 17. Ce rapprochement est à noter.

(8) Keil, *ibid.*

(9) Les objections de Bleek sur ce point, p. 561, ne sont pas probantes.

(10) L. Wogue, *Histoire de la Bible*, pp. 49 et suiv.

(11) Cfr. Chambers, *Introduction*, p. 7. — V. aussi Reuss, *les prophètes*, T. II, p. 344.

Jarchi s'exprime ainsi à ce sujet : « La prophétie est très difficile à comprendre, car elle contient des visions semblables à des rêves et qui ont besoin d'interprétation, et personne ne peut découvrir la véritable interprétation jusqu'à ce que vienne le maître de justice (1) ». Abarbanel : « Les prophéties de Zacharie sont si obscures que les interprètes les plus habiles ont perdu leur temps à essayer de les expliquer ». Longtemps avant ces commentateurs juifs, S. Jérôme partageait cette manière de voir. Il commence ainsi son commentaire sur la seconde partie du livre : « Ab obscuris ad obscuriora transimus, et cum Moyse ingredimur in nubem et caliginem. Abyssus abyssum invocat in voce cataractarum Dei, et gyrans gyRANDO vadit Spiritus et in circulos suos revertitur : Labyrinthios patimur errores et Christi cæca regimus filo vestigia (2) ». Lowth dit que de tous les prophètes c'est peut-être le plus obscur. Quoique plusieurs de ces reproches puissent être attribués, dit Chambers (3), à des motifs subjectifs, par exemple chez un Juif à la difficulté qu'il trouve à comprendre un livre où est dépeint le Messie souffrant, il n'en faut pas moins convenir de l'obscurité de Zacharie. Cette obscurité provient surtout de l'emploi si fréquent des symboles et des figures; elle est due ainsi à la brièveté et à la concision des discours.

Zacharie emploie dans ses oracles le discours prophétique direct, à moins qu'il ne rapporte ses visions ou qu'il ne décrive des actes symboliques. Ces deux dernières formes, si habituelles à l'auteur, ont été attribuées à l'éducation qu'il avait reçue chez les Chaldéens et à l'influence sur son esprit des mœurs et des doctrines babyloniennes. Rien de moins justifié que cette hypothèse. Chacune des particularités qu'on remarque dans notre prophète peut s'expliquer par des rapprochements avec les anciens prophètes, en particulier avec Jérémie et Daniel qui lui étaient familiers. La présence de visions symboliques n'est pas due aux influences de l'exil, puisqu'on en trouve de pareilles dans Amos (4), qui vivait longtemps avant cette période, et qu'on n'en trouve pas dans Aggée, contemporain de Zacharie. Il ne faut donc pas s'imaginer trouver dans Zacharie un coloris babylonien-persan. Les exemples qu'on a cités pour appuyer cette supposition sont tous en général employés, ou particuliers à Israël : le nombre sept, entre autres (5). Nous avons montré plus haut qu'il se reporte souvent aux anciens prophètes. Nous ajouterons qu'il emploie fréquemment leurs expressions : « Que toute chair se taise (6), le tison arraché au feu (7), mon esprit se repose (8), allant et revenant (9), ne craignez pas (10), allons promptement, etc. (11) ».

(1) Joël, II, 23.

(2) *Opp.*, éd. Migne, col. 1525.

(3) loc. cit.

(4) Amos, VII-IX.

(5) Zach. III, 7.

(6) Zach. II, 13; Habac. II, 20.

(7) Zach. III, 2; Amos, VI, 11.

(8) Zach. VI, 8; Ezéch. V, 13.

(9) Zach. VII, 14, IX, 8; Ezéch. XXXV, 7.

(10) Zach. VIII, 13; Scph. III, 15.

(11) Zach. VIII, 24; Is. II, 3. — Cfr. encore Zach. I, 12 et Jérém. XXV, 11, 12; Zach. II, 8 et Is. XLIX, 20; Zach. III, 8 et VI, 12 avec Is. III, 2 et XI, 4; etc.

Henderson trouve la prose de Zacharie uniforme, diffuse et pleine de répétitions. M. Le Hir qualifie son style en deux mots : Il est *aisé et médiocre* (1). M. Vigouroux au contraire dit que le style est vif et coloré et la langue pure (2).

VI. INFLUENCE DE LA THÉOLOGIE PERSANE SUR ZACHARIE. On a prétendu que la théologie des anciens Perses a influé sur la doctrine de Zacharie. C'est en particulier l'opinion de M. Algers (3), qui, se fondant sur les études du célèbre orientaliste Haug, prétend que les Juifs, après l'exil, avaient fait de nombreux emprunts à la doctrine de Zoroastre par rapport aux anges, à Satan, et à la résurrection des morts. Comme Zacharie ne parle pas de la résurrection, il suffirait d'étudier les deux premières questions. Mais nous les avons abordées dans l'introduction de Daniel (4) et nous pensons qu'il suffira de renvoyer le lecteur à ce travail.

III

PROPHÉTIES MESSIANIQUES (5).

« Qui n'a pas vu Zacharie, dit Bossuet (6)? On dirait que le livre des décrets divins ait été ouvert à ce prophète, et qu'il y ait lu toute l'histoire du peuple de Dieu depuis la captivité. Les persécutions des rois de Syrie et les guerres qu'ils font à Juda, lui sont decouvertes dans toute leur suite... Une circonstance mémorable de ces guerres est révélée au prophète : Juda même combattrait, dit-il, contre Jérusalem; c'était dire que Jérusalem devait être trahie par ses enfants, et que parmi ses ennemis il se trouverait beaucoup de Juifs.

« Quelquefois il voit une longue suite de prospérités : Juda est rempli de force; les royaumes qui l'ont opprimé sont humiliés; les voisins qui n'ont cessé de le tourmenter sont punis; quelques-uns sont convertis et incorporés au peuple de Dieu. Le prophète voit ce peuple comblé de bienfaits divins, parmi lesquels il leur conte le triomphe aussi modeste que glorieux « du roi pauvre, du roi pacifique, du roi sauveur, qui entre, monté sur un âne, dans sa ville de Jérusalem ».

« Après avoir raconté les prospérités, il reprend dès l'origine toute la suite des maux. Il voit tout d'un coup le feu dans le temple; tout le pays ruiné avec la ville capitale; les meurtres, les violences, un roi qui les autorise. Dieu a pitié de son peuple abandonné : il s'en rend lui-même le pasteur, et sa protection le soutient. A la fin, il s'allume des guerres civiles, et les affaires vont en décadence. « J'ai retranché, dit le Seigneur,

(1) *Etudes religieuses*, nouv. série, T. XIII, p. 825.

(2) *Manuel biblique*, T. II, p. 655.

(3) *Doctrine of a future life*, p. 432.

(4) pp. 39 et suiv.

(5) Nous avons traité la question dans notre Introduction générale aux prophètes. Nous nous contenterons ici de citer Bossuet, et de renvoyer, pour les points que nous ne développons pas, à l'ouvrage très complet et très exact de M. Richou, *Le Messie et Jésus-Christ dans les prophéties de la Bible*, pp. 474 et suiv.

(6) *Discours sur l'histoire universelle*, IX^e partie, ch. x^e.

trois pasteurs, ou trois princes, en un seul mois, et mon cœur s'est resserré envers eux (envers mon peuple), parce qu'aussi ils ont varié envers moi », et ne sont pas demeurés fermes dans mes préceptes; « et j'ai dit : Je ne serai plus votre pasteur... Ainsi ce qui doit mourir ira à la mort; ce qui doit être retranché, sera retranché, et chacun dévorera la chair de son prochain (1) ».

« Au milieu de tous ces malheurs prédits si clairement par Zacharie, ajoute Bossuet, paraît encore un plus grand malheur. Un peu après ces divisions et dans les temps de décadence, Dieu « est acheté trente deniers » par son peuple; et le prophète voit tout, jusque au *champ du potier* ou du *sculpteur* auquel cet argent est employé. De là suivent d'extrêmes désordres parmi les pasteurs du peuple; enfin ils sont aveuglés et leur puissance est détruite.

« Que dirai-je de la merveilleuse vision de Zacharie, qui voit le pasteur frappé et les brebis dispersées? Que dirai-je « du regard que jette le peuple sur son Dieu qu'il a percé, » et des larmes que lui fait verser une mort plus lamentable que celle d'un fils unique, et que celle de Josias. Zacharie a vu toutes ces choses; mais ce qu'il a vu de plus grand, « c'est le Seigneur envoyé par le Seigneur pour habiter dans Jérusalem, d'où il appelle les Gentils, pour les agréger à son peuple, et demeurer au milieu d'eux ».

Le plus célèbre passage messianique de Zacharie se trouve au chapitre IX, v. 9, 10. En voici la traduction :

« Tressaille de joie, fille de Sion !
Pousse des cris, fille de Jérusalem !
Vois ! ton roi vient à toi,
Il est juste et victorieux,
Humble et monté sur un âne,
Sur le poulain de l'ânesse.
J'exterminerai les chars d'Ephraïm,
Et les chevaux de Jérusalem ;
L'arc guerrier disparaîtra :
Il annoncera la paix aux nations ;
Son empire s'étendra d'une mer à l'autre,
Et depuis le fleuve jusqu'aux limites de la terre ».

Les anciens Juifs (2) tenaient sans exception ce passage pour messianique. On lit dans le Zohar : « Sur ce point, il est dit du Messie : Humble et monté sur un âne ». Josué ben-Lévi, Saadiah Gaon, etc., sont du même sentiment (3). Jarchi, que les Juifs appellent le prince des Commentateurs, dit qu'il est impossible d'entendre ce passage d'un autre que du Messie.

Mais, au douzième siècle, d'autres opinions prévalurent. Un auteur essaya de tourner la difficulté par une distinction subtile : « Si les Israélites sont dignes, le Messie viendra sur les nuages du ciel (4) ; s'ils sont indignes, il viendra pauvre et monté sur un âne ». Un autre invente la théorie des deux Messies (5), dont l'un souffrira et l'autre triomphera. Or, il est

(1) xi, 8.

(2) D'après Chambers, l. c.

(3) On peut voir leurs témoignages dans Wetstein, sur Matth. xxi, 4.

(4) Dan. vii, 13.

(5) Cfr. sur ce point, Drummond, *The Jewish Messiah*, pp. 356 et suiv. Il est on ne peut

évident que pour le prophète un seul et même personnage doit unir en lui les extrêmes de la majesté et de l'humiliation. Toute autre interprétation est absolument impossible. C'est ce que comprirent les meilleurs interprètes Juifs. Aben-Ezra réfuta l'opinion du rabbin Moïse, qui appliquait la prophétie à Néhémias; mais il s'égara à son tour en y voyant une prédiction de Judas Machabée.

Malheureusement ceux qui se ralliaient à l'interprétation messianique ne surent pas éviter les hypothèses ridicules qui, dans leur pensée, avaient pour but d'empêcher le Messie de tomber dans la misère et dans l'humiliation. Ainsi, avec une merveilleuse imagination, un rabbin prétendit que l'âne dont parle Zacharie avait été créé le sixième jour de la création, qu'Abraham l'avait pris pour sacrifier Isaac, que Moïse s'en était servi pour faire sortir d'Egypte sa femme et ses fils, et qu'il avait été destiné par Dieu à porter le Messie. Un autre prétendit que cet âne devait être de cent couleurs. Les plus intelligents, Kimchi et Abarbanel, par exemple, voyaient dans cette mention de l'âne un indice d'humilité.

Il est possible que la prophétie de Zacharie ait donné naissance à la fable absurde rapportée par Tacite, d'après laquelle les Juifs adoraient un âne dans leur sanctuaire. Peut-être aussi est-ce ce qui fit accuser les premiers chrétiens, souvent confondus avec les Juifs, d'adorer une tête d'âne (1).

Parmi les chrétiens, cette prophétie fut unanimement appliquée au Christ jusqu'à Grotius. Le célèbre commentateur prétendit que le texte trouvait sa première et littérale interprétation dans Zorobabel, et qu'il ne se rapportait au Sauveur que dans un sens plus élevé. Cette idée souleva une foule de répliques, parmi lesquelles nous citerons celle de Bochart. L'hypothèse de Grotius était malheureuse et maladroite, car d'elle-même elle se réfute.

Les commentateurs rationalistes se sont trouvés pressés par les mêmes difficultés que les commentateurs juifs. Aussi essayent-ils d'appliquer le texte à un autre qu'au Messie. Pour Bauer, c'est Simon Machabée qui est désigné, pour Paulus, c'est Jean Hyrcan, pour Forberg, c'est le roi Ozias. La plupart cependant s'accordent à voir dans ces lignes la théorie d'un Messie idéal; il n'y a dans ces mots et dans les prophéties analogues qu'une attente vague d'un libérateur futur, appartenant à la lignée de David, qui, après avoir passé par de terribles épreuves, institue un gouvernement équitable et honnête, rétablit la nation dans son ancienne prospérité, et l'arrache à ses injustes oppresseurs. Ce que le Nouveau Testament considère comme une prédiction distincte du Messie ne serait donc qu'un rêve patriotique (2). Rien n'est plus faux, comme nous le faisons voir.

plus certain que cette théorie est postérieure au christianisme; elle apparaît pour la première fois dans la gémaré babylonienne.

(1) Cfr. Tertullien, *ad Nationes*, 1, 14.

(2) Cfr. Hengstenberg, *Christologie*, append. 5^e.

IV

COMMENTATEURS.

I. Nous citerons dans la préface générale les Pères qui se sont occupés de Zacharie dans leurs Commentaires sur les douze petits prophètes.

II. Chez les Juifs, indiquons RASHI (1), ABEN EZRA, KIMCHI (2).

III. Les commentateurs catholiques sont DIDACE DE STUNICA (3), OSORIUS (4), SANCTIUS (5), SANDROCK (6).

IV. Parmi les commentateurs protestants, citons LUTHER (7), MELANTHON (8), CALVIN, TREMELLIUS et JUNIUS (9), GRYNŒUS (10), PEMBLEY (en anglais) (11), URSIN (12), DE HASE (13), BIERMANN (en hollandais) (14), dont l'ouvrage a été traduit en allemand par MEIER (15); GERBADE (en hollandais) (16), MEISS (en allemand) (17), BOHL (18), SZATTMAR NEMETHI (19), BOEKHOLT (en hollandais) (20), ANDALA (21), VITRINGA (22), MANN (en allemand), qui n'a expliqué que les six premiers chapitres (23), OPORIN (en allemand) (24), TRINIUS (en allemand) (25), FLUGGE (26), BLAYNEY (en anglais) (27), NEWCOME (28), KŒSTER (29), FORBERG (30), STONARD (en anglais) (31); HENGSTENBERG, *Integritæ des Sachariah* (32), BURGER, que nous avons déjà mentionné, ainsi que VAN ORTENBERG, NEUMANN (33), BLEEK (34), et KLIEFOTH (35); BAUMGARTEN (36) et WRIGHT.

(1) Le commentaire de Kimchi a été traduit en anglais par le Dr Mac Caul, Londres, 1837.

(2) Traduit en latin par *Breithaupt*, 1713. V. la préface générale aux Petits Prophètes.

(3) Salamanque, 1577, in-fº.

(4) Cologne, 1584, in-8, et dans ses *Œuvres*, Rome, 1592, 4 vol. in-fº.

(5) Lyon, 1616, in-4.

(6) Vratislaviæ, 1856.

(7) Wittenberg, 1528, in-4.

(8) *Ibid.*, 1533. — *Œuvres*, part. II, p. 534.

(9) 1579.

(10) Genève, 1581, in-4.

(11) Londres, 1629, in-4.

(12) Francfort, 1652, in-8.

(13) Brème, 1689, in-4.

(14) Utrecht, 1699, in-4, 1716, in-4.

(15) Bâle, 1710, in-4.

(16) Leyde, 1702, in-4.

(17) Leipzig, 1706, in-8.

(18) Rostoch, 1711, in-8.

(19) Utrecht, 1714, in-4.

(20) Amsterdam, 1718, in-4.

(21) Francker, 1720, in-4.

(22) Leovardiæ, 1734, in-4, ouvrage posthume édité par Venema.

(23) Brème, 1734, in-4.

(24) Gœttingue, 1747, in-4.

(25) Quedlinburg, 1780, in-8.

(26) Hambourg, 1784, in-8.

(27) Oxford, 1797, in-4.

(28) Londres, 1785, nouv. éd., 1836.

(29) 1818.

(30) 1824.

(31) Londres, 1824.

(32) Berlin, 1831.

(33) Stuttgart, 1860.

(34) *Das Zeitalter von Sacharja*, Kap. 9-14, dan *Theol. Studien und Kritiken*, 1852.

(35) Schwerin, 1862.

(36) Brunswick, 1854-1855, 2 vol.

PROPHÉTIES DE ZACHARIE

CHAPITRE I

Introduction. Exhortation aux Juifs à la pénitence (ῥῥ. 4-6). — Première vision : Le cavalier au milieu des myrtes. Son but est de réconforter les Juifs et de les empêcher, au milieu des ennuis qu'ils ont à souffrir de la part de leurs ennemis, de perdre courage (ῥῥ. 7-17). — Deuxième vision.

1. In mense octavo, in anno secundo Darii regis, factum est verbum Domini ad Zachariam, filium Barachiae, filii Addo, prophetam, dicens :

2. Iratus est Dominus super patres vestros iracundia.

3. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Convertimini ad me, ait Dominus exercituum, et convertar ad vos, dicit Dominus exercituum.

Isai. 21, 12, 31, 6 et 45, 22.

1. Dans le huitième mois de la seconde année du règne de Darius, la parole du Seigneur vint au prophète Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo, en ces termes :

2. Le Seigneur s'est violemment irrité contre vos pères.

3. Tu leur diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Revenez à moi, dit le Seigneur des armées, et je reviendrai à vous, dit le Seigneur des armées.

Introduction, 1, 1-6.

CHAP. I. — 4. — *In mense octavo, in anno secundo Darii regis.* La première communication du Seigneur fut adressée à Zacharie deux mois après la première prophétie d'Aggée, et peu de temps après les paroles de ce prophète touchant la gloire du nouveau temple, Agg. II, 2-10. Suivant l'exemple de son contemporain, Zacharie commence par avertir le peuple de revenir sincèrement au Seigneur; il le conjure de ne pas s'écarter de Dieu et d'éviter ainsi les châtimens qui avaient frappé ses pères. Cette exhortation, dit Keil, peut être considérée comme une introduction à l'œuvre entière du prophète. Le jour où la parole du Seigneur fut adressée à Zacharie n'est pas mentionné, non pas à cause du peu d'importance de cette date, puisqu'on en trouve d'analogues dans Aggée, mais pour d'autres motifs que nous ne pouvons indiquer. — *Factum est verbum Domini.* V. Agg. I, 4; Sophon, I, 4 etc. —

Ad Zachari, am... V. la préface, p. 393. — *Dicens.* לְכַתֵּב. Cette expression, dit Wright, est parfois employée pour annoncer ce qui est écrit, aussi bien que ce qui est parlé; Cfr. IV Rois, x, 6; II Paral. xxi, 12; I Mach. viii, 31; Luc. I, 63, et aussi Josèphe, Antiq. xi, 4, §. 7.

2. — La colère de Dieu contre les Juifs est la cause de ce discours. Elle a frappé les pères coupables, elle n'épargnera pas les fils s'ils sont eux aussi coupables. — *Iratus est...*, *iracundia.* La colère divine a été véhémence. LXX : ὀργὴν μεγάλην. Cfr. ῥῥ. 15, vii, 12. De même on dit en latin : « Gaudere gaudium, pugnare pugnam ».

3. — *Et dices ad eos.* A cause de cette colère, le Seigneur devra dire au peuple, de la part du Très-Haut, ce qui suit. — *Convertimini ad me.* Puisque la nation a éprouvé la colère de Dieu lors de la prise de Jérusalem et dans l'exil, pourquoi se détourne-t-elle encore de lui? elle sait pourtant bien que ses malheurs ne proviennent que de cet

4. Ne soyez pas comme vos pères, auxquels les anciens prophètes ont si souvent crié : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Revenez de vos voies mauvaises et de la malignité de vos pensées ; mais ils n'écoutaient pas et ils ne faisaient pas attention à moi, dit le Seigneur.

5. Où sont vos pères ? et les prophètes vivront-ils éternellement ?

6. Mais vos pères n'ont-ils pas éprouvé la vérité de mes paroles et des décrets que je leur avais transmis par mes serviteurs les prophètes ; et ne sont-ils pas enfin rentrés en eux-mêmes, en disant : Le Seigneur des armées a exécuté la résolution qu'il avait prise de nous traiter selon nos voies et selon nos œuvres ?

4. Ne sitis sicut patres vestri, ad quos clamabant prophetæ priores, dicentes : Hæc dicit Dominus exercituum : Convertimini de viis vestris malis, et de cogitationibus vestris pessimis, et non audierunt, neque attenderunt ad me, dicit Dominus.

Jer. 3, 12; Ezech. 18, 31 et 33; Osée, 14, 2; Joel, 2, 12; Malac. 3, 7.

5. Patres vestri ubi sunt ? et prophetæ numquid in sempiternum vivent ?

6. Verumtamen verba mea, et legitima mea, quæ mandavi servis meis prophetis, numquid non comprehenderunt patres vestros, et conversi sunt, et dixerunt : Sicut cogitavit Dominus exercituum facere nobis secundum vias nostras, et secundum adinventiones nostras, fecit nobis ?

abandon auquel elle s'est porté si souvent autrefois. — *Convertar ad vos.* Le retour de la captivité n'a donc pas complètement changé les Juifs, puisque Dieu les menace encore. C'est bien la nation au cœur dur, au front d'airain, qui a sans cesse besoin d'être avertie et qui ne s'inquiète pas des avertissements. — *Dicit Dominus exercituum.* « Notandum, quod in paucis versiculis, brevibusque sententiis semper in Aggæo et Zacharia addatur : dicit Dominus exercituum, ut sciant Dominum esse, qui præcipit adversus regis imperium et hostes circumfrentes, et hac ad ædificationem templi fiducia concitentur ». S. Jérôme.

4. — *Ne sitis sicut patres vestri.* Ne soyez pas, comme eux, sourds aux avertissements des prophètes. — *Prophetæ priores.* Les prophètes antérieurs à la captivité ; Cfr. vii, 12. — *Dicentes... convertimini...* Zacharie ne fait pas seulement allusion aux avertissements qui commencent par les mots : Convertissez-vous, tels que nous en trouvons par exemple dans Joël, ii, 13 ; Os. xiv, 2, 3 ; Is. xxxi, 6 ; Jérém. iii, 12 et suiv., vii, 13, etc. ; mais aux avertissements, aux reproches, aux menaces des anciens prophètes en général ; Cfr. IV Rois, xvii, 13 et suiv. — *De viis... pessimis.* Les voies, c'est-à-dire les œuvres des générations précédentes sont appelées mauvaises, non seulement à cause de la corruption morale d'où elles proviennent, mais aussi

à cause des conséquences terribles qu'elles entraînent.

5. — *Patres vestri ubi sunt ?* Vos pères ont péri par la faim, la guerre ou la peste, comme les prophètes le leur avaient prédit. Mais leur mort ne doit pas effacer le souvenir des châtiments qu'ils ont soufferts ; ces châtiments doivent au contraire vous rendre plus prudents. — *Prophetæ numquid in sempiternum vivent ?* Les prophètes sont morts aussi, direz-vous. Sans doute, mais la parole du Seigneur qu'ils étaient chargés d'annoncer ne meurt pas, comme on le verra au verset suivant. S. Jérôme a entendu ces mots des faux prophètes, s'appuyant sans doute sur Jérém. xxxvii, 19 ; mais le sens précédent semble plus naturel et plus conforme au contexte.

6. — *Verumtamen verba mea.* Cfr. Ezéch. ii, 28 ; Jérém. xxxix, 16. Les paroles inspirées par Dieu aux prophètes. — *Legitima mea,* הַקִּי, mes décrets ; Cfr. Soph. ii, 2. — *Numquid non comprehenderunt patres vestros.* Les châtiments dont les prophètes avaient menacés vos pères ne les ont-ils pas atteints, הֲשִׁיגוּ, comme des messagers envoyés pour les poursuivre ? Cfr. Deut. xxviii, 15, 45. — *Conversi sunt.* Mais trop tard, après avoir subi les châtiments dont ils avaient été menacés. — *Sicut cogitavit Dominus...* La Bible, dit Keil, nous fournit la preuve que les anciens Israélites reconnaissent

7. In die vigesima et quarta undecimi mensis Sabath, in anno secundo Darii, factum est verbum Domini ad Zachariam filium Barachiae, filii Addo, prophetam, dicens :

8. Vidi per noctem, et ecce vir ascendens super equum rufum, et ipse stabat inter myrteta, quæ erant in profundo, et post eum equi rufi, varii, et albi.

7. Le vingt-quatrième jour du onzième mois, celui de Sabath, la seconde année du règne de Darius, la parole du Seigneur vint au prophète Zacharie, fils de Barachie, fils d'Addo, en ces termes :

8. J'ai eu une vision pendant la nuit : Je voyais un homme monté sur un cheval roux, qui se tenait entre des myrtes plantés dans une vallée, et il y avait derrière lui des chevaux, les uns roux, d'autres marqués, et d'autres blancs.

que le Seigneur avait accompli ses menaces à leur sujet : ce sont les psaumes de deuil écrits durant la captivité, et les prières, pleines de sentiments de pénitence, de Daniel, ix, 4 et suiv., et d'Esdras, ix, 6 et suiv., en tant qu'elle expriment le sentiment qui prévalait parmi les exilés.

I. Les visions nocturnes, 1, 7-vi, 15.

7. — Trois mois après avoir été appelé au ministère prophétique, Zacharie reçut une révélation concernant l'ennemi du peuple et du royaume de Dieu, dans une série de visions qui lui furent envoyées durant une même nuit, et lui furent interprétées par un ange. — *In die vigesima et quarta undecimi mensis*. Cinq mois se sont écoulés depuis la reprise des travaux du temple, Agg. i, 45. Il y a dans le choix du jour de la révélation divine un rapport évident avec ce fait. En outre deux mois séparent ce jour de celui où Aggée a promis au peuple, Agg. ii, 41, 24, que le Seigneur bénirait désormais sa nation et la glorifierait à l'avenir. — *Sabath*, שבת, le onzième mois de l'année juive va de la nouvelle lune de février à celle de Mars. L'étymologie de ce nom est incertaine. — *Factum est verbum Domini...* V. i, 4. Les visions désignées sous le nom de parole de Jéhovah sont destinées à montrer, sous des images, la bénédiction et la glorification promises par Aggée, et à esquisser les lignes principales de la conformation future du royaume de Dieu. Comme elles furent probablement révélées au prophète l'une après l'autre dans une seule nuit, il est à croire qu'il n'y eut que de courtes pauses entre chacune d'elles. Ewald et d'autres commentateurs croient que Zacharie eut ces visions en songe. Hengstenberg, etc., pensent au contraire que le prophète était dans l'état de veille. Il ne se sert pas d'expressions indiquant le songe, telles qu'on en

trouve dans Job, xxxviii, 45, ou dans Isaïe, xxix, 7. On peut donc naturellement supposer qu'il était éveillé. Inutile de réfuter, après Pressel, ceux qui ont imaginé qu'il était dans un état de somnambulisme. Rien n'indique non plus qu'il fut en extase, comme le veut Wright. Ce dernier auteur fait, malgré cela, quelques réflexions que nous reproduisons : « Les visions de Zacharie ne sont pas de pures créations de l'esprit, comme celles de Dante. Le prophète ignore en effet la signification de beaucoup des choses qu'il aperçoit dans ces visions, et il cherche à en avoir l'explication. Il ne raconte que ce qu'il a vu ou entendu. En même temps toutes ces visions portent l'impression de sa personnalité et celle des temps où il vivait et travaillait ».

10. — Première vision : Le cavalier au milieu des myrtes, 1, 8-17.

8. — *Vidi per noctem*. V. le verset précédent. — *Vir ascendens super equum*. Suivant les Hébreux, dit S. Jérôme, ce serait l'archange Michel, « qui ultor iniquitatum et peccatorum sit Israel ». Cfr. Dan. ix, 21, où Gabriel est aussi appelé homme. Ce cavalier, qui est arrêté entre les myrtes et suivi d'autres cavaliers, ne semble pas devoir être identifié soit avec l'ange de Jéhovah, soit avec l'ange interprète. Les raisons que Keil donne à l'appui de cette opinion paraissent convaincantes. Il est vrai, dit ce savant commentateur, que l'identité du cavalier avec l'ange de Jéhovah est favorisée en apparence par cette circonstance qu'ils se tiennent tous deux parmi les myrtes ; mais tout ce qui suit de là, c'est que le cavalier arrêté à l'endroit où se trouvait l'ange de Jéhovah, se tenait devant lui pour lui présenter son rapport sur l'état de la terre qu'il venait de parcourir avec sa suite. Cette circonstance est favorable à la diversité des deux person-

9 Et je dis : Qui sont ceux-ci,

9. Et dixi : Quid sunt isti, Domino

nages. Si le cavalier au cheval rouge eût été l'ange de Jéhovah lui-même, et que la troupe des cavaliers fut venue pour lui apporter ses informations, elle ne se fut pas tenue derrière lui, mais en face de lui. Les épithètes différentes qui leur sont données fournissent une preuve décisive que l'ange du Seigneur et « l'ange qui parlait avec moi » ne sont pas identiques. L'ange qui interprète au prophète sa vision est toujours appelé « l'ange qui me parlait », aux *ŷ*. 9, 13, 14, et dans les visions suivantes, *ii*, 2, 7; *iv*, 4, 4; *v*, 5, 10; *vi*, 4; il suit de là qu'il n'a pas d'autre mission à remplir. Dans d'autres visions, cet ange reçoit des instructions d'autres anges, *ii*, 5-8. L'ange de Jéhovah, au contraire, est égal à Dieu, lui est quelquefois identifié, et quelquefois en est distingué; mais il ne reçoit jamais d'ordres des autres anges.

— *Rufum*. Pourquoi la couleur du cheval est-elle indiquée? Selon Aben-Ezra, il n'en faut pas chercher la raison; il n'y en a pas plus que Jug. *vii*, 13, où on dit que le pain était d'orge et non pas de froment. Cependant la plupart des commentateurs croient que la couleur a une signification. On y voit le symbole de la colère divine qui menace d'un massacre sanglant les ennemis des Juifs. Dans l'Apoc. *vi*, 4, le cheval rouge est signe de guerre et de massacre. Par une comparaison instinctive le rouge en effet représente le sang. — *Inter myrteta*. *הדרם* doit bien se traduire par myrte; toutes les anciennes versions s'accordent là-dessus. Le myrte est encore mentionné dans Neh. *viii*, 15; *Is. xli*, 49, *lv*, 13. C'est surtout dans ces vallées qu'il atteint son plus grand développement. Il y en avait beaucoup sur les collines qui entourent Jérusalem, et Has-elquist l'y trouva encore. Le myrte de Palestine est le « myrtus communis ». On voit une gravure le représentant dans Smith, Dictionary, T. II, p. 451. D'après le Targum et Kimchi, le myrte représente les Israélites déportés en Babylone et qui conservent la douce odeur des commandements de Dieu. S. Jérôme et Venema y voient l'image des saints, parce qu'il est toujours vert, qu'il abonde en suc, symbole des opérations du Saint-Esprit, que ce suc est amer, difficile à corrompre, ce qui indique le principe de l'immortalité. Suivant Pusey, il symbolise l'Eglise qui répand un doux parfum et reste toujours humble. — *Quæ erant in profundo*. *כניצה*.

On a traduit ce mot de bien des manières différentes : au fond de la vallée, dans un lieu bien ombragé, près de la tente; toutes ces traductions sont conjecturales. Il signifie probablement une vallée arrosée d'eau, ce

qui est très favorable aux myrtes, « amantes littora myrti », Georg. *iv*, 24. Hoffmann et Wright pensent qu'il s'agit ici de la fontaine de Siloé. Pour Henstenberg et Baumgarten, cette vallée ou cet abîme symbolise les pouvoirs du monde. D'après les Juifs et S. Jérôme, elle représente la captivité de Babylone. Selon Keil, la profondeur dans laquelle les myrtes sont situés figure la profonde dégradation où étaient tombés à cette époque le pays et le peuple de Dieu. — *Post eum*. Il était suivi, comme on l'a fait remarquer plus haut. — *Equi*. *כוסים* désigne, Cfr. *ŷ*. 44. des chevaux montés par leurs cavaliers. — *Rufi*. *V*. plus haut. — *Varii*. *שרקים*. Ce mot est le nom d'une couleur, mais on ne sait au juste laquelle il désigne. *LXX* : *ψαροι και ποικιλοι*. Les chevaux « serouqqim » semblent correspondre, dit Keil, au *ἵππος γλαυρός* de l'Apoc., *vi*, 8. Ce mot « serouqqim » ne se trouve ailleurs dans l'Ancien Testament, qu'*Is. xvi*, 8, où il est appliqué aux branches de la vigne. D'un autre côté Gésénius, etc., lui donnent, d'après l'arabe, le sens de rouge. Koehler le rend par bai, Reuss par alezan. Mais tous ces sens ne peuvent s'accorder avec l'usage hébreu. C'est bien plutôt cette espèce de gris, dans lequel le noir est mêlé au blanc, que le mot désigne. — *Et albi*. Le blanc brillant, qui reflète la gloire divine et céleste, *Matth. xvii*, 2; *xxviii*, 3; *Act. i*, 40, est le symbole d'une victoire glorieuse, Apoc. *vi*, 2. Les couleurs désignent les trois pouvoirs du monde : le blanc indique l'empire des Mèdes et des Perses; la couleur variée celui des Macédoniens, le rouge celui des Romains. Telle est l'interprétation de S. Jérôme, de S. Cyrille, de Wright, etc. D'après Hævernick, Maurer, Hitzig, Ewald, elles désignent les pays et les nations vers lesquels les cavaliers ont été envoyés. Pour Reuss elles indiquent toute la terre étrangère à la Judée, dans les trois directions du nord, de l'est et du sud. Selon Vitringa et Rosenmüller, les trois espèces de chevaux indiquent respectivement les temps de guerre, ceux où la prospérité et la détresse s'entremêlent, puis les temps de prospérité complète éprouvés par le peuple juif. Enfin d'après Keil, Chambers, elles symbolisent seulement la nature de la mission que les cavaliers ont à exécuter; ils doivent prendre une part active à l'agitation des nations, ceux qui sont sur les chevaux rouges par la guerre et le massacre, ceux qui montent les chevaux gris ou variés par l'incendie ou la destruction, ceux qui montent les chevaux blancs par leur victoire sur le monde.

9. — *Et dixi*. A l'ange interprète qui doit tout expliquer au prophète. — *Qui loquebatur*

mi? Et dixit ad me angelus, qui loquebatur in me : Ego ostendam tibi quid sint hæc.

10. Et respondit vir, qui stabat inter myrteta, et dixit : Isti sunt, quos misit Dominus ut perambulent terram.

11. Et responderunt angelo Domini, qui stabat inter myrteta, et dixerunt : Perambulavimus terram et ecce omnis terra habitatur, et quiescit.

12. Et respondit angelus Domini, et dixit : Domine exercituum : usquequo tu non misereberis Jerusalem, et urbium Juda, quibus iratus es? Iste jam septuagesimus annus est.

mon Seigneur? Et l'ange qui me parlait me dit : Je te ferai voir ce que sont ces choses.

10. Alors l'homme qui se tenait parmi les myrtes, prenant la parole, dit : Voici ceux que le Seigneur a envoyés parcourir la terre.

11. Et ils s'adressèrent à l'ange du Seigneur qui était parmi les myrtes et ils lui dirent : Nous avons parcouru la terre, et toute la terre est habitée et est en repos.

12. L'ange du Seigneur parla alors et dit : Seigneur des armées, quand donc auras-tu pitié de Jérusalem et des villes de Juda, contre lesquelles tu es en colère? Voici déjà soixante et dix ans.

in me. Traduction trop littérale. **הַדִּבֶּר בִּי** signifie : celui qui me parle. Cfr. Nombr. xii, 8; Deut. vi, 7; 1 Rois, xxv, 59. Les LXX ont traduit aussi : *ὁ λαλῶν ἐν ἐμοί*.

40. — L'ange interprète ne répond pas lui-même; il cède la parole au chef des cavaliers, qui s'adresse à l'ange du Seigneur et qui lui fait connaître la mission qu'il a remplie. — *Isti sunt...* Ce sont des envoyés de Dieu.

41. — *Et responderunt angelo Domini...* Leur chef n'avait pas besoin de les interroger, et eux de lui répondre sur une chose qu'ils connaissaient également; il faut donc nécessairement admettre la présence d'un troisième personnage, le plus élevé de tous en dignité; c'est l'ange du Seigneur. — *Ecce omnis terra habitatur, et quiescit.* Toute la terre est dans la paix; **יִשְׁבֶּת וְשָׁקֶט** indique la paix et la tranquillité dont jouissent un pays et ses habitants, lorsque aucun ennemi ne les inquiète; Cfr. vii, 7; Jug. xviii, 27; 1 Paral. iv, 40. La terre entière est calme et paisible à l'exception de la Judée. Or Dieu ne vient-il pas d'annoncer, par le ministère d'Aggée, i, 8, 9, 23, 24, que les nations seraient détruites et que son peuple serait heureux? C'est là l'idée fondamentale de l'allégorie, et bientôt la réponse va être faite à cette question. La situation est bien telle que les messagers la décrivent. Toutes les nations de l'empire sont dans la paix à l'exception de Jérusalem dont les murs ne sont pas encore relevés, et des Juifs qui sont toujours sous la dépendance des païens, et privés par suite de la gloire prédite par les anciens prophètes, Is. xl et suiv.; Jér.

xxxii et suiv., pour l'époque postérieure au retour de Babylone.

42. — *Et respondit angelus Domini.* L'ange du Seigneur n'est pas l'archange Michel, comme Tirin, etc., le pensent; c'est un personnage beaucoup plus élevé en dignité, comme le prouve la position extraordinaire qui lui est assignée dans cette vision et dans celle du chapitre iii, qui continue et qui complète la longue chaîne des témoignages anciens qui commence avec la Genèse. Indiquons brièvement les différentes opinions émises à ce sujet. 1^o Partout où l'ange du Seigneur est mentionné, iii, 2; Gen. xvii, 7 et suiv., xxxii, 30; Exod. iii, 2, 4, 5, 6, vi, 44; Jos. v, 44, 45; Jug. xvi, 44, etc., il faut voir, non pas une personne unie à Dieu par l'unité d'essence, mais un ange qui exécute les ordres divins, parle et agit au nom de Jéhovah. Origène, 46^o Hom. in Jerem., Opp., ed. de La Rue, T. III, p. 323, S. Augustin, De Trinit. iii, 11, Tr. in Joann. xvii, 48, De Civit. Dei, xvi, 29, S. Jérôme, sur Os. i, 2, S. Grégoire le Grand, Moral. xxviii, 4, Aben-Ezra, Estius, Grotius, Leclerc, Vater, Gésenius, Bretschneider ont adopté cette manière de voir. 2^o L'ange du Seigneur n'est qu'un phénomène naturel, ou un signe visible par lequel Jéhovah fait connaître sa présence. Cette théorie soutenue par Herder, n'est pas soutenable. On peut en voir la réfutation dans Hengstenberg, Christologie, appendice iii, trad. angl., T. IV, p. 308. 3^o L'ange de Jéhovah n'est pas une personne distincte de Jéhovah, mais seulement une forme sous laquelle Jéhovah lui-même apparaissait. Cette vue a pour tenants Sack, Ro-

13. Alors le Seigneur répondit à l'ange qui me parlait de bonnes paroles, des paroles de consolation.

14. Et l'ange qui me parlait me dit : Crie et dis : Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'aime d'une grande jalousie Jérusalem et Sion.

15. Et j'ai une grande indignation contre les nations puissantes qui ont fait sa ruine, lorsque j'étais seulement un peu en colère.

13. Et respondit Dominus angelo, qui loquebatur in me verba bona, verba consolatoria.

14. Et dixit ad me angelus, qui loquebatur in me : Clama, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno.

Infr. 8, 2.

15. Et ira magna ego irascor super gentes opulentas : quia ego iratus sum parum, ipsi vero adjuverunt in malum.

senmüller et de Witte. 40 L'ange du Seigneur est le Verbe ou Logos de S. Jean, joint au Père par l'unité de nature, mais personnellement distinct de lui. Cette théorie est celle de tous les Pères de l'Eglise primitive, à l'exception de ceux que nous venons de mentionner. Ainsi les Pères du premier concile d'Antioche, S. Justin, S. Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, S. Cyprien, S. Hilaire, S. Chrysostome, S. Ambroise, Théodoret. Cfr. notre Comm. sur Ezéchiel, p. 32. Ribera et beaucoup de théologiens, que nous ne pouvons citer ici, sont du même sentiment. On objecte souvent à cette vue, dit Chambers, qu'il est déraisonnable de transporter les révélations du Nouveau-Testament dans l'Ancien, et qu'agir ainsi est introduire des notions complètement étrangères aux habitudes de penser des Hébreux. C'est le contraire qui est exact. L'Ancien Testament représente un état de la révélation religieuse, le Nouveau en représente un autre : tous deux se correspondent de la manière la plus frappante. Ils présentent, ce qui ne se trouve dans aucun livre du monde, un système complet d'institutions, d'événements et de personnes figuratifs et réalisés. Si la Trinité est pleinement révélée dans le Nouveau-Testament, est-ce qu'une vérité si importante ne devait pas être montrée comme sous un voile dans l'Ancien? Guidé par une telle analogie, il n'est contraire ni à la critique, ni à la foi, de conclure que le personnage appelé l'ange de Jéhovah, l'ange de sa présence, l'ange de l'alliance, en qui Jéhovah place son nom, qui est identifié avec lui, qui accomplit ses œuvres particulières, et qui cependant se distingue de lui, est la même personne divine que le Nouveau Testament nous représente comme l'éclat de la gloire du Père, l'image du Dieu invisible. — *Domine Deus exercituum*. La prière adressée au Seigneur par son ange en faveur de Juda

n'est pas une preuve contre son unité avec Dieu; autrement la prière du Christ, dans Jean, xvii, serait aussi une preuve contre sa divinité. Estius se sert de ce passage pour prouver le dogme de l'intercession des anges. — *Usquequo tu non misereberis...* Quoique rentrés dans leur patrie, les Juifs n'étaient pas entièrement délivrés de tous leurs ennemis. Les murs de Jérusalem n'étaient pas relevés, et les Samaritains cherchaient à leur voisins toutes les querelles possibles; Cfr. Esdr. iii, 3, iv, 1, 4, 5 et suiv., V. 3; Néhém. i, 2, 3. — *Quibus iratus es. Iste jam septuagesimus...* Il ne faut pas conclure de ces mots que les soixante dix ans de la captivité de Babylone, prédits par Jérémie, xxv. 11, xxix, 10, ne faisaient que se terminer. Ils avaient pris fin dans la première année du règne de Cyrus, II Paral. xxxvi, 22; Esdr. i. 1. Mais la captivité elle-même ne semblait pas finie tant que le temple n'était pas reconstruit, malgré la permission donnée par Cyrus; aussi pouvait-on craindre beaucoup pour l'avenir.

13. — *Verba bona*. Des paroles joyeuses, agréables; Cfr. III Rois, xii, 7. — *Consolatoria*. « Bona, de futurorum promissione; consolatoria, de præsentium necessitate ». S. Jérôme.

14. — *Clama*. Il faut que nul n'ignore que Dieu va exaucer son peuple. — *Zelatus sum Jerusalem et Sion zelo magno*. Dieu a toujours un grand amour pour son peuple. *כנחתי*, comme Nomb. xxiv, 11, 13; Joël, ii, 18, etc. Jérusalem est mentionnée comme étant la capitale du royaume, Sion comme l'emplacement du temple.

15. — *Ira magna... super gentes opulentas*. Litt. « les nations tranquilles », prospères, dont il a été parlé au §. 41. — *Quia ego iratus sum parum...* Dieu punissait Israël comme un père punit ses enfants; il avait choisi les nations pour instrument de sa colère, mais

16. Propterea hæc dicit Dominus : Revertar ad Jerusalem in misericordiis : et domus mea ædificabitur in ea, ait Dominus exercituum : et perpendiculum extendetur super Jerusalem.

17. Adhuc clama, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc affluent civitates meæ bonis : et consolabitur adhuc Dominus Sion, et eliget adhuc Jerusalem.

18. Et levavi oculos meos, et vidi : et ecce quatuor cornua.

16. C'est pourquoi le Seigneur dit : Je reviendrai à Jérusalem avec miséricorde : ma maison y sera rebâtie, dit le Seigneur des armées, et le cordeau sera tendu sur Jérusalem.

17. Crie encore, et dis : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Mes villes regorgeront encore de biens, le Seigneur consolera encore Sion, et choisira encore Jérusalem.

18. Je levai les yeux, et je vis : Il y avait quatre cornes.

celles-ci voulurent aller plus loin et détruire entièrement le peuple de Dieu ; Cfr. Is. XLVII, 6. — *Ipsi vero adjuverunt in malum.* Les nations voulaient le mal, c'est-à-dire, la destruction complète d'Israël.

16. — *Propterea.* Pour vous dédommager de ce que vous avez souffert. — *Revertar ad Jerusalem in misericordia.* Litt. « avec des miséricordes », pluriel qui indique la plénitude de la bonté du Seigneur, qui se réconcilie avec Jérusalem. — *Domus mea ædificabitur in ea.* Mon temple sera rebâti dans cette ville. — *Perpendiculum extendetur super Jerusalem.* Le cordeau, *קו*, qui sert aux architectes pour leurs constructions, sera étendu pour mesurer les nouvelles constructions de Jérusalem. C'est une expression figurée pour indiquer la restauration de la ville.

17. — *Clama, V. 14.* — *Adhuc affluent civitates meæ bonis.* La Vulgate rend très bien le sens de l'hébreu, qui a été interprété de plusieurs manières. Dieu appelle siennes les villes de Judée à cause du grand amour qu'il a pour ceux qui y habitent ; Cfr. V. 12. — *Consolabitur... Sion,* à cause des maux que ses ennemis lui ont fait souffrir. — *Eliget adhuc Jerusalem,* pour y établir sa demeure ; Cfr. II, 16, III, 2, où ce membre de phrase est répété. Ribera expose ainsi allégoriquement ces derniers versets : « Revertitur ad hujusmodi animas in misericordiis, et adjuvat eas, ut ædificent in se domum Domini, quæ ceciderat, et extendatur perpendiculum super Jerusalem. Quidam sine perpendiculo ædificant, quia proficere virtutibus cupientes, nequaquam vera regula adhibita, quæ lex Dei est, considerant quid rectum sit, quid obliquum, sed oculis metientes pro perpendiculo, id est, voluntati suæ, carnique judicium relinquunt, quasi rectum amplectuntur quod libet, et quod concupiscentia suadet, sicut mulieres illæ (in quibus procaces animæ, et leves, sequē ipsas amantes intelliguntur)

dicunt Jeremiæ : Sermonem, quem locutus es ad nos in nomine Domini, non audimus ex te, sed facientes faciemus omne verbum quod egredietur de ore nostro. At cum Dominus revertitur ad Jerusalem in misericordiis, et plene animam occupat, extenditur perpendiculum super Jerusalem, et omnia Dei voluntate definiuntur, pulsque concupiscentia regnat spiritus, et lex Dei, sicut de beato viro dictum est : In lege Domini voluntas ejus, et in lege ejus meditabitur die ac nocte. Tunc civitates Dei, id est, animæ sanctæ, in quibus Christus rex est, et inhabitator, effluent bonis ; non enim tantum habent, quod sibi satis sit, sed effluent bonis, et in alios effundunt, quos factis, et dictis incendunt ad pietatem. Et quia Deus mirum in modum consolatur animas, quæ domum Domino ædificant ad perpendiculum, et aliis utiles sunt, ut Deus gloriificetur in omnibus, atque eas miris replet voluptatibus, semperque novis beneficiis augeat, recte ait : Et consolabitur Dominus Sion, et eliget adhuc Jerusalem ».

20. — Deuxième vision : les quatre cornes et les quatre forgerons, I, 18-21.

Cette seconde vision, étroitement lié à la première, montre encore la colère de Dieu frappant les nations confiantes dans leur force.

18. — Dans l'hébreu le chapitre II commence ici. — *Et levavi oculos meos.* Formule usitée dans la description des visions des prophètes ; Cfr. II, 1, VI, 1 ; Dan. VIII, 3, X, 5. — *Et ecce quatuor cornua.* Les cornes sont le symbole de la force et de la puissance ; Cfr. Amos, VI, 13 ; Dan. VII, 7, 8. Ici elles symbolisent les puissances du monde hostiles à Juda, qui l'ont persécuté. La figure est facile à comprendre. Mais y a-t-il un symbolisme dans le nombre quatre ? Il est évident, d'après le rapport qui existe entre cette vision et la précédente, et le fait que ces

19. Et je dis à l'ange qui me parlait : Qu'est-ce que cela ? Et il me répondit : Ce sont les cornes qui ont dispersé Juda, Israël, et Jérusalem.

20. Le Seigneur me fit voir ensuite quatre forgerons.

21. Et je dis : Que viennent faire ceux-ci ? Il me répondit : Ce sont les cornes qui ont tellement dispersé les hommes de Juda, qu'il n'y en a pas un seul qui ose lever la tête ; mais ceux-ci sont venus pour les frapper de terreur, et pour abattre les cornes des nations qui se sont élevées contre le pays de Juda, pour le disperser.

19. Et dixi ad angelum, qui loquebatur in me : Quid sunt hæc ? Et dixit ad me : Hæc sunt cornua quæ ventilaverunt Judam, et Israel, et Jerusalem.

20. Et ostendit mihi Dominus quatuor fabros.

21. Et dixi : Quid isti veniunt facere ? Qui ait, dicens : Hæc sunt cornua, quæ ventilaverunt Judam per singulos viros, et nemo eorum levavit caput suum : et venerunt isti detertere ea, ut dejiciant cornua gentium, quæ levaverunt cornu super terram Juda ut dispergerent eam.

visions sont destinées à encourager les Juifs revenus de captivité, que cette seconde vision se rapporte au passé et non à l'avenir. Israël étant mentionné spécialement à côté de Juda, *xl. 49*, la puissance qui avait détruit le royaume des dix tribus devait naturellement être l'une de ces cornes. De là l'opinion de S. Jérôme, acceptée par Kimchi et Abarbanel, Hengstenberg, Kliefoth, Keil, qu'il est question ici des quatre empires de Daniel. Mais on ne peut guère, dit Wright, accepter cette manière de voir, car il y a ici aussi quatre forgerons, nombre que l'on ne trouve pas dans ce dernier prophète. Ce nombre a pourtant une signification. Ewald, Hitzig, Reuss, etc., pensent qu'il se rapporte aux quatre points du ciel. En ce cas les quatre cornes représenteraient les ennemis d'Israël s'avancant contre lui de tous côtés ; Cfr. Ezéch. *xii. 14*, *xvii. 21* ; Is. *xi. 42*. L'allusion aux quatre vents du ciel, *ii. 6*, peut être invoquée à l'appui de cette manière de voir. D'après Pressel et Wright, il vaut mieux voir dans les quatre cornes, les quatre puissances qui dispersèrent successivement Israël et Juda : l'Assyrie, l'Égypte, la Babylonie et les Médo-Perses.

19. — *Cornua quæ ventilaverunt...* Les nations qui ont dispersé ça et là les peuples d'Israël et de Juda. La métaphore est empruntée, dit Rosenmüller, aux bœufs irrités qui, de leurs cornes, dispersent tout ce qu'ils rencontrent. Cfr. Jérém. *ii. 2. LXX* : *καὶ ὡς βοῦνοι*. — *Judam et Israel et Jerusalem.* Cette combinaison est particulière. On peut l'expliquer, avec Ewald, en disant que Juda est nommé avant Israël comme ayant droit à la place d'honneur, de même que Benjamin

est nommé avant Juda dans le Ps. *LXVII. 27*, pour un motif analogue, la capitale du royaume étant sur son territoire. Jérusalem est mentionnée la dernière, parce que chez elle se réunissent toutes les tribus de la nation de l'alliance.

20. — *Quatuor fabros.* *חרש*, tout ouvrier travaillant le fer, l'airain, la pierre, le bois ; il peut ici se traduire par forgeron. « Quatuor fabros sive artifices, quos Græci τέκτονες, vocant non ipse propheta conspexit, sed ei Dominus ostendit, et exponit qui sint fabri et artifices, quos hos angulos intelligimus obedientes dominicæ potestati, ut quod gentes destruxerant, isti ædificent ». S. Jérôme.

21. — *Hæc sunt cornua...* Mots répétés du *xl. 49* afin de faire mieux comprendre le rapport qu'il y a entre ces cornes et les forgerons. — *Ventilaverunt... et nemo eorum levavit caput suum.* Ils ont tellement opprimé et réduit les Israélites qu'aucun de ceux-ci n'a eu la force de relever la tête, « gravi malorum pondere depressus », dit S. Jérôme. — *Venerunt isti.* Lightfoot a soutenu que ces quatre forgerons étaient Zorobabel, Josué, Esdras et Néhémias, qui l'emportèrent sur les quatre royaumes ennemis mentionnés plus haut. Bosanquet a trouvé mieux : ce sont, dit-il, les quatre évangélistes, qui ont vaincu le paganisme et établi l'Eglise chrétienne. Le plus probable, c'est que, si l'identification des cornes proposée plus haut est acceptée, ces quatre forgerons qui les détruisent, sont Nabuchodonosor qui renversa l'Assyrie, Cyrus vainqueur de Babylone, Cambyse conquérant de l'Égypte, Alexandre le Grand destructeur de l'empire perse. Mais cette opinion de Pressel et de Wrighta contre

CHAPITRE II

Troisième vision : L'homme muni du cordeau (vv. 1-13).

1. Et levavi oculos meos, et vidi : et ecce vir, et in manu ejus funiculus mensorum.

2. Et dixi : Quo tu vadis? Et dixit ad me : Ut metiar Jerusalem, et videam quanta sit latitudo ejus, et quanta longitudo ejus.

3. Et ecce angelus, qui loquebatur in me, egrediebatur : et angelus alius egrediebatur in occursum ejus :

4. Et dixit ad eum : Curre, loquere ad puerum istum, dicens :

1. Et je levai les yeux, et je vis : Voilà qu'un homme avait à la main un cordeau, comme ceux qui mesurent.

2. Et je dis : Où vas-tu? Il me répondit : Je vais mesurer Jérusalem, pour voir quelle est sa largeur et quelle est sa longueur.

3. Et alors l'ange qui me parlait sortit, et un autre ange vint à sa rencontre,

4. Et lui dit : Cours, parle à ce jeune homme et dis lui : Jérusalem

elle le fait que rien ici ne regarde l'avenir mais que tout concerne le présent. Il vaut donc mieux dire que les forgerons symbolisent en général les instruments de la toute-puissance divine qui ont détruit les puissances du monde ennemies des Juifs.

3°. — Troisième vision : L'homme muni du cordeau, II.

CHAP. II. — La seconde vision faisait entrevoir la destruction des puissances hostiles à Israël; la troisième montre le développement du peuple et du royaume de Dieu jusqu'au temps de sa gloire finale. La vision paraît courte et simple; néanmoins dans sa brièveté elle offre beaucoup de difficultés.

1. — *Levavi oculos meos et vidi.* V. 1, 18. — *Et ecce vir.* Cet homme n'est pas l'ange interprète, quoique aient pensé C. B. Michaëlis, Rosenmüller, Maurer, etc., puisque le rôle de celui-ci est simplement d'expliquer au prophète les événements qui se passent devant lui. Du reste la comparaison des vv. 2 et 3 empêche d'admettre cette identification. Mais quel est ce personnage? Nous ne suivrons pas Keil dans tous les développements où il s'engage sur ce point; il prétend, d'après l'analogie d'Ezéch. XL, 3, que c'est l'ange de Jéhovah lui-même, ce qui nous paraît loin d'être prouvé. — *In manu ejus funiculus*

mensorum. Il va mesurer la ville, comme font les architectes. Cfr. Ezéch. XL, 3.

2. — *Et dixi : Quo tu vadis... Ut metiar Jerusalem.* Mesurer Jérusalem équivaut à indiquer les dimensions que la ville aura dans l'avenir.

3. — *Et ecce angelus qui loquebatur in me egrediebatur.* Il ne sort pas des myrtes, comme veut Rosenmüller, qui s'appuie à tort, pour appuyer son dire, sur 1. 8. Il s'éloigne seulement du prophète, pour aller à la rencontre de l'autre ange qui s'avance vers lui. — *Angelus alius egrediebatur...* Ce n'est pas l'ange de l'Eternel, mais plutôt un autre ange qui n'a pas jusqu'à présent figuré dans le récit.

4. — *Curre, loquere ad puerum istum.* Le prophète, dit Reuss avec raison, est simple spectateur d'une scène qui doit lui apprendre, sous une forme dramatique, que la nouvelle Jérusalem sera tellement peuplée qu'il ne saurait être question d'en délimiter l'enceinte. L'ange doit donc dire à l'homme au cordeau que c'est une peine inutile de mesurer ce qui sera illimité. — *Absque muro habitabitur Jerusalem.* פְּרוֹצֵת הַשֶּׁבַּי יְרוּשָׁלַם. A l'avenir Jérusalem sera habitée, c'est-à-dire bâtie comme « perazoth ». Ce mot, dit Keil, ne signifie pas « sans murailles » ou « loca aperta », mais à proprement parler les cam-

sera tellement peuplée qu'elle ne sera plus environnée de murailles, à cause de la multitude des hommes et des animaux qui seront au milieu d'elle.

5. Je serai pour elle, dit le Seigneur, un mur de feu qui l'entourera; et au milieu d'elle j'établirai ma gloire.

6. Oh ! oh ! fuyez de la terre de l'aquilon, dit le Seigneur, parce que je vous ai dispersés aux quatre vents du ciel, dit le Seigneur.

7. Fuis, ô Sion, toi qui habites avec la fille de Babylone;

Absque muro habitabitur Jerusalem, præ multitudine hominum et jumentorum in medio ejus.

5. Et ego ero ei, ait Dominus, murus ignis in circuitu : et in gloria ero in medio ejus.

6. O, o, fugite de terra aquilonis, dicit Dominus : quoniam in quatuor ventos cœli dispersi vos, dicit Dominus.

7. O Sion, fuge, quæ habitas apud filiam Babylonis;

pagnes, les plaines ; au pluriel, il désigne le terrain ouvert, nivelé, par contraste avec les cités fortifiées entourées de murailles ; ainsi, Esth. ix, 19, les villes de la plaine sont distinguées de Suse, la capitale, et Ezéch., xxxviii, 11, la terre où habitent les hommes sans murailles, verrous et portes, d'où « *pe-razi* », l'habitant de la plaine, par contraste avec les habitants des villes fortifiées entourées de hautes murailles, Deut. iii, 5 ; I Rois, vi, 18. De là résulte la pensée suivante : A l'avenir Jérusalem ressemblera à un pays ouvert couvert de villes et de villages non entourés de murailles ; dorénavant elle ne sera pas une ville close de murailles ; aussi sera-t-elle extraordinairement agrandie, à cause de la multitude qui y habitera ; Cfr. Is. xlix, 19, 20 ; Ezéch. xxxviii, 11. En outre Jérusalem ne sera plus protégée par des murailles, parce qu'elle jouira d'une protection plus haute comme l'indique le verset suivant.

5. — *Ego ero ei... murus ignis in circuitu.* Dieu sera une muraille de feu autour de Jérusalem, c'est-à-dire il sera comme un feu qui dévorera tous ceux qui voudraient attaquer cette ville ; Cfr. Deut. iv, 24 ; Is. iv, 5 ; Jérém. xv, 20. — *In gloria ero in medio ejus.* Jéhovah remplira la ville de sa gloire ; Cfr. Is. lx, 19. Il n'y a pas besoin de supposer, comme Hofmann l'imagine, que la prophétie se rapporte à une époque encore éloignée. Cette prophétie, dit Wright, s'accomplit à la restauration de Jérusalem sous la protection de Dieu, même dans des temps troublés. Quoique entourée de murailles, Jérusalem s'agrandit au point que beaucoup de Juifs habitaient dans des villages autour de ses murs ; Cfr. Nébém. xiii, 20, 21. Sa population s'accroissait continuellement. La ville était célèbre pour son apparence splendide, au temps de Ptolémée Philadelphe. La descrip-

tion qu'en fait Aristée à cette époque existe encore. Dans les temps troublés qui séparèrent les jours de Zacharie de ceux de Notre-Seigneur, malgré les désastres qui tombèrent de temps à autre sur la ville sainte, des preuves abondantes montrèrent que le Seigneur n'avait pas oublié sa promesse.

6. — *O, o, fugite de terra aquilonis.* Cet avertissement est donné aux Israélites. Ils doivent fuir de la terre du nord, c'est-à-dire de Babylone, Cfr. Jérém. i, 14 ; vi, 22 ; x, 22 ; xvi, 15 ; Is. xlviii, 20, parce que le châtimeut va tomber sur cette ville ennemie du peuple de Dieu. — *Quoniam in quatuor ventos cœli dispersi vos.* פִּרְשְׁתִּי est traduit par Rosenmüller, C.-B. Michaelis, Koehler, comme l'a fait la Vulgate. Voici quelle est, dans ce cas, la suite des idées : Je vous ordonne de fuir de la terre septentrionale, parce que c'est là surtout, plus que dans tous les autres endroits du globe que vous avez été dispersés. Selon Keil, il vaut mieux traduire : « car comme les quatre vents je vous ai répandus ». Le sens de disperser ne peut en effet convenir ici. Si Israël avait été dispersé aux quatre vents du ciel, il aurait nécessairement reçu l'avertissement de revenir, non seulement du nord, mais des quatre parties du monde. Le parfait est employé ici prophétiquement pour indiquer le dessin de Dieu, qui était déjà formé, quoique sa réalisation fut encore à venir. Répandre comme les quatre vents est synonyme de répandre sur tous les points du monde. Parce que Dieu a résolu de répandre son peuple de cette manière, les Juifs doivent fuir de Babylone afin de ne pas partager le destin de cette ville. Le contenu des §§ 8 et 9 favorise cette manière de voir.

7. — *O Sion.* Les exilés Juifs sont désignés par le nom de leur capitale. — *Fuge...* V. le

8. Quia hæc dicit Dominus exercituum; post gloriam misit me ad gentes, quæ spoliaverunt vos, qui enim tetigerit vos, tangit pupillam oculi mei.

9. Quia ecce ego levo manum meam super vos, et erunt prædæ his, qui serviebant sibi: et cognoscetis quia Dominus exercituum misit me.

10. Lauda, et lætare, filia Sion: quia ecce ego venio, et habitabo in medio tui, ait Dominus.

11. Et applicabuntur gentes multæ ad Dominum in die illa, et erunt mihi in populum, et habitabo in medio tui, et scies quia Dominus exercituum misit me ad te.

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées: pour chercher sa gloire, il m'envoie contre les nations qui vous ont dépouillés, car celui qui vous touche touche la prunelle de mon œil.

9. Je vais lever ma main sur ces peuples, et ils seront la proie de ceux qui étaient leurs esclaves; et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé.

10. Fille de Sion, chante et sois dans la joie, parce que je viens habiter au milieu de toi, dit le Seigneur.

11. En ce jour-là des peuples nombreux s'attacheront au Seigneur, et ils seront mon peuple, et j'habiterai au milieu de toi, et tu sauras que le Seigneur des armées m'a envoyé vers toi.

✠ 6. — *Filiam Babylonis*. Les habitants de Babylone. Cfr. Jérém. XLVI, 49, LXX: εἰς Σιών ἀνασώζεσθε...

8. — *Quia hæc dicit...* Les paroles de Jéhovah commencent avec les mots suivants. — *Post gloriam*. אַחֲרֵי כְבוֹד. Après la gloire, c'est-à-dire, à cause de la gloire que Dieu a promise à son peuple et qui ne restera pas renfermée parmi les Juifs seuls, mais s'étendra à toutes les nations. Ou bien: pour déployer la gloire de Dieu sur les païens au moyen du jugement qui brise leur puissance et qui force le monde païen à servir le peuple de Dieu. — *Misit me ad gentes*. Celui qui envoie est Jéhovah; la personne envoyée n'est pas le prophète, mais l'ange du Seigneur, qui tirera vengeance des nations qui ont dépouillé Israël. — *Qui enim.... pupillam oculi mei*. Cfr. Deut xxxii, 40; Ps. xvi, 8. Celui qui touche, c'est-à-dire, qui vexe Israël (tel est en effet le sens de נָגַע, Gen., xxvi, 41; Jérém. xii, 44; Ps. civ, 44), vexe ce que Dieu a de plus cher. Litt. « la pupille de son œil », il se blesse lui-même, car Dieu ne laissera pas cet outrage impuni, בְּבֵית עֵינִי. Ces mots sont, dit Wright, un des dix-huit endroits appelés « la correction des Scribes ». La leçon primitive semble avoir été עֵינִי, « de mon œil »; quelques manuscrits l'ont gardée.

9. — *Quia ecce ego levo manum meam...* Expression menaçante; Cfr. Job, xxxi, 21; Is. x, 46. C'est encore l'ange du Seigneur qui parle; son action est identique avec celle de

Dieu. Comme Jéhovah, il étend la main contre les nations qui ont pillé Israël, et il les rend la propriété, le butin, *prædæ*, de ceux qu'ils avaient autrefois réduits en esclavage. Cfr. Is. xiv, 2. — *Et cognoscetis...* Lorsque tout cela sera arrivé, il faudra bien reconnaître la mission divine. Cfr. la même formule, plus bas, iv, 9, vi, 15. « Gentes adversarias, juxta tropologiam, contrarias accipe fortitudines, quæ quotidie peccatores suæ subjiciunt potestati, et sibi eos servire compellunt ». S. Jérôme.

10. — *Lauda et lætare*. Réjouis-toi à cause du bonheur que le Seigneur t'envoie; Cfr. Is. xii, 6, xiv, 4; Soph. iii, 14, 15. La source de joie est la venue de Dieu en Israël. Or, qu'entendre par là, sinon l'Incarnation, dit Pusey? — *Filia Sion*. Le peuple d'Israël ou l'Eglise du Seigneur. — *Quia ecce ego venio et habitabo...* La même promesse est répétée au verset suivant et viii, 3; Cfr. Ezéch. xliii, 9. Targum: « parce que je me révélerai et ferai habiter ma schechinah au milieu de toi ». Ce terme de « schechinah » est familier aux Targums; V. sur son emploi dans ces traductions, Michel Nicolas, *Doctrines religieuses des Juifs*, p. 174. Cette habitation de Jéhovah ou de son ange au milieu de Sion est, dit Keil, essentiellement différente de l'habitation de Jéhovah dans le Saint des Saints. Elle commence avec la venue du fils de Dieu dans la chair.

11. — *Applicabuntur gentes multæ ad*

12. Le Seigneur possèdera Juda comme son héritage, dans le pays qu'il s'est consacré, et il préférera encore Jérusalem.

13. Que toute chair se taise devant la face du Seigneur; parce qu'il s'est élancé de son sanctuaire.

12. Et possidebit Dominus Judam partem suam in terra sanctificata, et eliget adhuc Jerusalem.

13. Sileat omnis caro a facie Domini; quia consurrexit de habitaculo sancto suo.

Habac. 2. 20; Sophon. 21, 34.

Dominum. Cfr. Is. LVI, 6, et aussi Is. II, 2, 3, XI, 40; Soph. II, 44. Les nations se convertiront au Seigneur. — *Erunt mihi in populum;* Cfr. VIII, 20, 21; Is. XIV, 4. — *Habitabo in medio tui.* V. 7. 40. Cette répétition est destinée à fortifier la promesse qui a été faite au verset précédent. — *Et scies...* V. 7. 9. Répétition faite dans le même but.

12. — *Et possidebit Dominus Judam...* Emprunt fait au Deut. XXX, 9. Dieu protégera Jérusalem comme son bien particulier et Juda sera sa nation choisie. Mais la réalisation de cette promesse ne sera parfaite qu'après la venue du Seigneur. Juda représente ici le reste de la nation de l'alliance, qui, après le retour de l'exil de Babylone, demeurera dans la Terre Sainte et y sera la possession du Seigneur. — *In terra sanctificata.* Litt. « dans la terre de sainteté ». Cette terre sainte est la terre de Jéhovah; Os. IX, 3; mais on ne doit pas, dit Keil, l'identifier sans réserve avec la Palestine. Au contraire, chaque endroit où se trouve Jéhovah est une terre sainte, Cfr. Exod. III, 5; et la Palestine n'est sainte que quand le Seigneur y habite. On ne doit pas limiter dans ce passage l'idée de terre sainte à la Palestine, parce que l'idée de peuple de Dieu se répandra tellement par l'addition de nombreuses nations, qu'elle ne pourra plus être contenue dans les limites de la Palestine. On a vu plus haut, 7. 4, que Jérusalem ne sera plus une cité entourée de murailles fermées.

La terre sainte s'étendra aussi loin que les nations, qui seront devenues par la foi le peuple de Jéhovah, se répandront sur la surface du globe. — *Eliget adhuc Jerusalem.* Au temps de David, Dieu avait déjà choisi Jérusalem pour sa résidence; Cfr. IV Rois, XXXI, 6; II Paral. VI, 5. Il rejeta cette ville et le temple qui y était situé, lorsque les Chaldéens s'en emparèrent. Mais il y reprendra maintenant sa demeure. « *Judæorum alii putant sub Zorobabel et Jesu, Esdra et Nehemia, hæc ex parte completa, maxime quoniam Jerusalem eligetur, et possidetur Judas, duæ videlicet tribus quæ reversæ sunt de captivitate babylonica, et appellatæ sunt Judas et non Israel, qui apud Medos hucusque versantur. Alii vero in futurum differunt.* ». S. Jérôme. C'est de l'avenir d'Israël et de Jérusalem après le Christianisme qu'il est en effet ici question.

13. — *Sileat omnis caro a facie Domini.* Que tous craignent et révèrent Jéhovah. Le respect se manifeste surtout par le silence. — *Quia consurrexit de habitaculo sancto suo.* L'habitation de Dieu est le ciel, comme Deut. XXVI, 45; Jérém. XXV, 30. Le jugement sur le monde païen arrivera dans peu de temps. Quand Babylone se révolta contre le roi de Perse, sous le règne de Darius, cette ville fut le théâtre d'un grand massacre, ses murailles furent détruites, et depuis la cité ne retrouva ni son ancienne grandeur, ni son importance. Dieu se lève lorsqu'il venge son peuple; Cfr. Ps. XLIII, 24.

CHAPITRE III

Quatrième vision : Le Grand Prêtre Jésus en présence de l'ange du Seigneur (xx. 4-10).

1. Et ostendit mihi Dominus Jesum sacerdotem magnum stantem coram angelo Domini, et Satan stabat a dextris ejus, ut adversaretur ei.

2. Et dixit Dominus ad Satan : Increpet Dominus in te, Satan, et increpet Dominus in te, qui elegit

1. Le Seigneur me fit voir le Grand Prêtre Jésus, qui se tenait devant l'ange du Seigneur, et Satan était à sa droite pour l'accuser.

2. Et le Seigneur dit à Satan : Que le Seigneur te fasse taire, Satan, que le Seigneur te fasse taire, lui

40. — Quatrième vision : le grand prêtre Josué en présence de l'ange du Seigneur, III.

CHAP. III. — La troisième vision avait montré d'une manière très vive à l'esprit du prophète la venue du Seigneur vers Israël, et les mémorables conséquences de cet événement. Israël devait être de nouveau le peuple de Dieu, et la sainte cité devait être agrandie. Mais le peuple de l'alliance ne se bornerait plus aux descendants d'Abraham ; il s'étendrait à de nombreuses nations. La quatrième vision, contenue dans ce chapitre, se relie avec la précédente, de la même manière que celle de la purification de Sion par l'ange de l'alliance, contenue dans Malachie, se rapporte à la prophétie de la venue de l'ange de l'alliance, prédite par ce prophète, III, 1-4. Wright.

4. — *Et ostendit mihi Dominus.* Ce dernier mot n'est pas dans l'hébreu ; mais il a été emprunté aux LXX, et avec raison, dit Keil, car il ne peut s'agir de l'ange médiateur qui n'avait pas d'autre mission que d'expliquer au prophète ses visions, ni de l'ange de Jéhovah, qui apparaît dans ce verset. L'identification proposée par Reuss entre le Seigneur et l'ange du Seigneur n'est donc pas admissible. Où se passe cette vision ? Ce n'est pas dans le sanctuaire, qui n'est pas encore relevé de ses ruines ; la scène est purement idéale et n'a pas besoin d'être localisée. — *Jesum, sacerdotem magnum.* Sur ce passage, V. Agg. I, 4. — *Stantem coram angelo Domini.* La plupart des commentateurs voient dans ce tableau une scène judiciaire. Pusey, etc. pensent qu'on pourrait

admettre que le grand prêtre paraît devant le Seigneur dans l'exercice de ses fonctions sacerdotales. La première opinion semble plus admissible. L'expression « se tenir devant quelqu'un », indique généralement l'attitude de l'accusé en présence de son juge, Nombr. xxxv, 42 ; Deut. xix, 17 ; Jos. xx, 6 ; Rom. xiv, 10 ; Luc, xxi, 36. Une autre preuve se tire des mots suivants. — *Satan stabat a dextris ejus ut adversaretur ei.* השטן, « le Satan », ou l'accusateur. Cfr. Job, I, 6 ; Apoc. xii, 10. Le Targum traduit ce mot par « pécheur ». LXX : ὁ ἀντιπρόσωπος. L'article est à remarquer dans ce passage ; on trouve le mot Satan sans article, dans I Paral. xxi, 1 ; Ps. cviii, 6. On a proposé de traduire « l'adversaire » ; mais si l'on admet cette traduction, il ne faut en aucune manière, avec Ewald et Kimchi, voir dans cet adversaire, un ennemi humain, Sanballat, par exemple ; c'est un adversaire, un ennemi d'un autre genre qui est en question, celui que S. Pierre appelle, I Petr. v, 8, ὁ ἀντιπρόσωπος. Dans Job, dit Pusey, les accusations portées par Satan étaient calomnieuses ; ici elles sont justes, car Josué et Zorobabel ont souffert la paresse du peuple par rapport à la reconstruction du temple, et à la restauration du culte de Dieu, ainsi qu'Aggée l'a déjà reproché. Aussi Satan est-il à droite, à la place du protecteur, Ps. xv, 8, cviii, 31, cxx, 5, cxlii, 4, pour montrer qu'il a raison.

2. — *Et dixit Dominus ad Satan.* C'est bien le Seigneur qui parle ici, et non l'ange du Seigneur ; la tournure de phrase qui suit ne suffit pas pour voir ici l'ange du Seigneur. — *Increpet Dominus in te...* Le

qui a élu Jérusalem. N'est-ce pas là ce tison tiré du feu ?

3. Jésus était revêtu d'habits sales et il se tenait en présence de l'ange.

4. Et l'ange dit à ceux qui étaient devant lui : Otez-lui ses vêtements sales. Et il dit à Jésus : Je t'ai dépouillé de ton iniquité et je t'ai revêtu d'un vêtement de fête.

5. Et il dit : Mettez-lui sur la tête une thiare pure. Et ils lui mirent sur la tête une thiare pure, et ils le revêtirent d'un vêtement en présence de l'ange du Seigneur.

Jerusalem. Numquid non iste torris est erutus de igne ?

Judæ. 9.

3. Et Jesus erat indutus vestibibus sordidis, et stabat ante faciem angeli.

4. Qui respondit, et ait ad eos qui stabant coram se, dicens : Auferte vestimenta sordida ab eo. Et dixit ad eum : Ecce abstuli a te iniquitatem tuam, et indui te mutatoriis.

5. Et dixit : Ponite cidarim mundam super caput ejus. Et posuerunt cidarim mundam super caput ejus, et induerunt eum vestibibus : et angelus Domini stabat.

Seigneur te réprimera, יגער, pour que tu ne puisse nuire à cet homme ; Cfr. Nah. 1, 4. Les paroles sont répétées avec emphase. — *Qui elegit Jerusalem.* L'amitié du Seigneur pour Jérusalem est le motif qui fait repousser l'accusation de Satan. — *Numquid non iste torris est ereptus de igne ?* Jésus n'a-t-il pas, à cause de cette protection de Dieu sur Jérusalem et sur ses habitants, échappé aux dangers les plus terribles ? Pour l'image, Cfr. Amos, iv, 44. Ces mots, dit Keil, ne se rapportent pas au grand prêtre en tant qu'individu, et on ne doit pas en restreindre le sens au seul fait que Jésus est revenu de captivité et a été réinstallé dans son office de Grand Prêtre. Comme l'accusation s'applique surtout à l'office qu'il remplit, de même ces paroles s'appliquent à l'homme revêtu de la dignité sacerdotale. Le Grand Prêtre représente la sainteté et le sacerdoce d'Israël, dons précieux faits par Dieu à son peuple, et qui expliquent le choix spécial fait par lui de Jérusalem. Voilà le principal motif pour lequel Dieu repousse l'accusation portée par Satan.

3. — *Et Jesus erat indutus vestibibus sordidis.* Le Grand Prêtre était ainsi vêtu, dit S. Jérôme, « vel ob conjugium illicitum, vel ob peccata populi, vel propter squalorem captivitatis ». Les vêtements sales ne sont pas, comme le veulent Drusus, Rosenmüller, Ewald, s'appuyant sur les coutumes romaines, Tite-Live, II, 54, VI, 20, le costume d'une personne accusée ; rien de tel ne se voit chez les Hébreux. La souillure représente le péché ; il en est de même des vêtements sales ; Cfr. Is. LXIV, 5 ; Prov. xxx, 42 ; Apoc. III, 4, VII, 44. Le Seigneur, qui a purifié sa nation et l'a préservée de la destruction, n'a pas pour cela effacé ses péchés.

Sans doute l'idolâtrie grossière a disparu, mais l'égoïsme, les rapports trop faciles avec les païens existent encore. C'est ce qui fait le péché du peuple représenté par le Grand Prêtre, et c'est de quoi le Seigneur veut purifier son peuple, comme le prouvent les §§. 4 et 5.

4. — *Qui respondit, l'ange du Seigneur. — Ad eos qui stabant coram se.* Le Targum : « à ceux qui le servaient » ; tel est parfois en effet le sens de l'expression hébraïque, III Rois, x, 8 ; Esth. iv, 5. — *Auferte vestimenta sordida ab eo.* L'action est symbolique et est expliquée par les mots qui suivent : — *Ecce abstuli a te iniquitatem tuam.* J'ai pardonné tes péchés et je t'ai rendu ma grâce. — *Indui te mutatoriis.* בְּדִלְצִוֹת, vêtements précieux, de fête. Le mot ne se retrouve que dans Is. III, 22 Targum : « Je t'ai vêtu de tes innocences », c'est-à-dire, je t'ai déclaré innocent. LXX : ἐνδύσαστε αὐτὸν ποδῆρη. S. Jérôme et plusieurs Pères appliquent ce passage à la rédemption opérée par notre Seigneur.

5. — *Et dixit.* Correction admise par Ewald. Litt. « Et je dis ». Le prophète prend à son tour la parole pour demander qu'une mitre propre soit mise sur la tête du Grand Prêtre. Cette prière est immédiatement exaucée. Elle paraît d'abord superflue, car la mitre ne pouvait guère être oubliée, lorsqu'on changeait les vêtements sales pour une robe de fête ; il faut donc chercher la signification de cette demande dans le sens même de la mitre. — *Cidarim.* צִנִּיף signifie parfois le diadème royal, Job. XXIX, 44 ; Is. LXII, 3 ; mais à cause de la qualité du Grand Prêtre, il vaut mieux voir dans ce mot le synonyme de בִּינְיָתָה, Exod. XXVIII, 4, 37 ; Lévit. VIII, 9, la mitre pontificale. La mitre du Grand Prêtre

6. Et contestabatur angelus Domini Jesum, dicens :

7. Hæc dicit Dominus exercituum : Si in viis meis ambulaveris, et custodiam meam custodieris : tu quoque judicabis domum meam, et custodies atria mea, et dabo tibi ambulantes de his, qui nunc hic assistunt.

8. Audi, Jesu sacerdos magne,

6. Et l'ange du Seigneur s'adressa à Jésus, et lui dit :

7. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Si tu marches dans mes voies, si tu observes tout ce que j'ai commandé, tu gouverneras aussi ma maison, et tu garderas mon temple, et je te donnerai pour marcher avec toi quelques-uns de ceux qui sont ici.

8. Ecoute, Jésus, Grand-Prêtre,

portait une plaque d'or qui le déclarait saint devant l'Eternel et le chargeait des iniquités d'Israël, Exod. xxviii, 38. Le prophète semble donc demander non pas que Josué soit couvert d'une mitre splendide, mais qu'il soit déclaré saint et chargé de l'expiation des péchés du peuple. Ainsi Keil, Pusey, etc. — *Et angelus Domini stabat*, comme un maître qui préside à une cérémonie. « Vestes sordidæ, id est peccata, per pœnitentiam auferuntur, et novis, longæque pretiosissimis anima induitur, ut in filio prodigo videmus, quia cum patri dixisset : Pater peccavi in cœlum, et coram te, jam non sum dignus vocari filius tuus : dixit pater ad servos suos : Cito proferte stolam primam, et induite illum, et date annulum in manum ejus, et calceamenta in pedes ejus. Vestibus sacerdotalibus induitur, id est, iis, quas habere debet, qui caste Deo sacrificium offert cordis sui. Vestes sunt gratia, atque virtutes, cidaris munda est, recta, ac pura intentio, ut jam cœlestia appetere discat, terrena contemnât ». Ribera.

6. — *Et contestabatur*. L'ange du Seigneur avertissait gravement et sérieusement Jésus. tel est le sens de *ויעד בו*, Deut. iv, 26 ; IV Rois, xvii, 13 ; Jérém. xi, 7, etc.

7. — *Si in viis meis ambulaveris*. Si tu gouvernes ta vie suivant mes préceptes. Expression que nous avons fréquemment rencontrée. Clr. III Rois, iii, 44, etc, et qui ici est immédiatement suivie de son explication. — *Et custodiam meam custodieris*. Hébraïsme qui se représente souvent ; on lit en effet cette même phrase, Gen. xxvi, 5 ; Lévit. xvi, 30, xxii, 9 ; Mal. iii, 44. On pourrait peut-être voir dans le premier membre de phrase ce qui concerne les devoirs personnels, et dans le second, ce qui regarde les devoirs officiels ou ministériels ; mais cette distinction semble bien subtile. — *Tu quoque judicabis domum meam*. Tu l'acquitteras longtemps, si tu remplis ces conditions, de l'office de Grand Prêtre, et tu gouverneras le temple et le culte divin. — *Custodies atria*

mea. Même idée, exprimée en autres termes. On peut penser aussi qu'il y a dans ces mots l'avertissement de ne rien laisser pénétrer d'idolâtrique ou de souillé dans les cours du temple. — *Dabo tibi ambulantes de his, qui nunc hic assistunt*. Je te donnerai, parmi ces anges qui m'assistent, des guides et des auxiliaires. Tel est le sens suivi par S. Jérôme, Hugues de S. Cher, Nicolas de Lyre, Ménochius, Tirin, Rosenmüller, Gésenius, Hengstenberg, etc. Mais le sens de l'hébreu est différent ; « je te donnerai des marches, *במהלכות*, c'est-à-dire, libre accès parmi ceux qui sont ici », en d'autres termes, tu auras une libre et facile communication avec Dieu et les anges, sur la terre, par la prière, après ta mort dans la récompense céleste. Il est difficile d'admettre le premier sens, qui est cependant en lui-même plus satisfaisant que le second. Pour celui-ci il faut voir dans le mot hébreu une forme chaldaïque du participe *hiphil*, et le prendre, soit dans le sens intransitif de « ceux qui marchent », comme l'ont fait les LXX, la Vulgate, la Peshito, ou dans le sens transitif de « ceux qui conduisent ». Mais à cela il y a, dit Keil, bien des difficultés. L'*hiphil* de *הלך* est toujours écrit en hébreu *הוליך*, *holiq*, ou *הוליך*, *hehliq*, et n'a jamais un sens transitif. En outre, au lieu de *בין*, il faudrait *בין* *בבין*, pour fournir le sens réclamé. Au point de vue grammatical le premier sens est donc seul possible. Le sens spirituel est ainsi exposé par S. Jérôme : « Dedit quoque ei de angelorum numero ministros qui, in carne constituti, similes angelorum sunt, et de quibus Apostolus loquebatur, Philipp. iii, 20 : Noster municipatus in cœlis est. Si enim angeli non nubunt, neque nubuntur et qui in virginali continentia perseverant, similes angelorum sunt, cur non putemus angelicæ dignitatis apostolos, et sanctos quoque datos Jesu, qui assistant ei in Ecclesia, et nunquam fluctantes habeant pedes, sed cum stante stent Domino » ?

8. — *Audi...* Un nouveau discours com-

toi et les amis qui sont auprès de toi, parce qu'ils sont la figure de l'avenir : en effet, JE M'EN VAIS FAIRE VENIR L'ORIENT, MON SERVITEUR.

9. Car voici la pierre que j'ai mise devant Jésus. Sept yeux sont sur une seule pierre. Je la taillerai et je la graverai moi-même, dit le Seigneur des armées; et j'effacerai l'iniquité de cette terre en un jour.

tu et amici tui, qui habitant coram te, quia viri portendentes sunt : Ecce enim EGO ADDUCAM SERVUM MEUM ORIENTEM.

Infr. 6, 12; Luc. 1, 78.

9. Quia ecce lapis quem dedi coram Jesu. Super lapidem unum septem oculi sunt. Ecce ego cælabo sculpturam ejus, ait Dominus exercituum : et auferam iniquitatem terræ illius in die una.

mence, destiné à annoncer ce que Dieu donnera dans le temps à venir. — *Amici tui, qui habitant coram te.* Les collègues de Jésus, les prêtres, qui l'écoutent comme leur supérieur; Cfr. Is. xxiii, 48; Ezéch. viii, 1, xiv, 4, xx, 1, xxxiii, 31. — *Quia viri portendentes sunt.* Selon S. Jérôme, Sanctius, etc., les amis ou collègues de Jésus sont ainsi appelés comme prophètes : « propheta enim in signum sunt positi futurorum ». D'après Nicolas de Lyre et Tirin, cette qualification leur est donnée parce qu'ils attendent l'avenir, c'est-à-dire le mystère du Christ. Les prêtres juifs peuvent à bon droit être appelés hommes de signe ou de type, parce que tous leurs sacrifices et toutes leurs cérémonies ne sont que des figures du culte de la nouvelle alliance, conclue avec un nouveau peuple par le Messie rédempteur. Ce dernier sens, que Reuss n'ose pas rejeter, nous paraît le meilleur. Ils se relie le plus convenablement aux mots suivants. — *Adducam servum meum Orientem.* Litt. « car, voici que j'amène mon serviteur, Germe ». צֶמֶח est, pour Zacharie, un nom propre du Messie. La combinaison de mots : mon serviteur « Germe » est la même que l'on retrouve dans les expressions : « mon serviteur David », Ezéch. xxxiv, 23, xxxvii, 24, et « mon serviteur Job », Job, 1, 8, 11, 3, etc. Zacharie a formé ce nom germe ou rejeton, d'après Jérém. xxiii, 5 et xxxiii, 45, où se trouve la promesse qu'un rejeton ou germe de justice surgira pour Jacob. Ce mot indique l'origine davidique du Messie. Il est impossible d'appliquer cette prophétie à Zorobabel, comme l'ont prétendu Kimchi, Théodoret, Grotius, Blayney. Ce germe n'est pas encore apparu, à l'époque où parle le prophète, tandis que Zorobabel est depuis longtemps en vie. En outre ce personnage n'est qu'un gouverneur civil, qui n'a rien à faire avec l'office sacerdotal et ne peut être considéré comme le type de ceux qui le détiennent. Keil. V. de plus amples développements dans l'Introduction générale aux prophètes, ch. 3^e. Les prophéties messianiques. La traduction

du mot hébreu par « Oriens », qu'on retrouve plus bas, vi, 12, a dans la pensée de S. Jérôme, le sens de germe : « Qui idcirco oriens, id est ἀνατολή, vel ἀναρχή, sive βλάστημα nuncupatur, id est germen, quia ex se repente succrescet, et ex radice sua in similitudinem germinis pullulabit ».

9. — *Quia ecce lapis.* Ce verset donne le motif de l'accomplissement de la promesse qui précède. La condition du peuple de l'alliance était si déplorable qu'il semblait vain et inutile d'attendre une bénédiction telle que la venue du Messie. Pour réagir contre ce désespoir, le Seigneur assure son peuple de sa protection vigilante et perpétuelle qui amènera ce résultat en apparence si difficile. Cette pierre peut-elle être le Messie, comme S. Jérôme, Haymon, Nicolas de Lyre, Tirin, Pusey, etc., le pensent? Il est difficile de l'admettre, à cause des mots suivants : *quem dedi coram Jesu.* Ces mots ne peuvent en effet s'entendre de la foi qui, seule, pouvait faire voir à Jésus le Messie futur. Aussi beaucoup de commentateurs, P. de Figueiro et Ackermann chez les catholiques, Rosenmüller, Hitzig, etc., chez les protestants, ont-ils rejeté cette interprétation. Pour ces commentateurs et Neumann, Henderson, Wright, cette pierre est la pierre de fondation du temple. Cette vue ne peut se soutenir, puisque cette pierre était déjà placée, et qu'on ne voit pas pour quel motif on l'aurait gravée. On ne peut pas accepter davantage l'opinion de ceux qui y voient la pierre du sommet du temple, ou un joyau de l'éphod du Grand Prêtre. Ces divers points de vue écartés, il ne reste que l'explication proposée par Keil, Chambers, etc. La pierre désigne le peuple de l'alliance, décrit comme se tenant actuellement devant Jésus, son chef religieux. Il est placé par Dieu devant le Grand Prêtre, qui vient de recevoir le soin du temple et la garde de ses cours. On ne peut pas objecter qu'ailleurs le Messie est désigné sous l'image d'une pierre, Ps. cxvii, 22; 1 Petr. ii, 7, car souvent la même image désigne deux choses

10. In die illa, dicit Dominus exercituum, vocabit vir amicum suum subter vitem, et subter ficum.

10. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, l'ami appellera son ami sous sa vigne et sous son figuier.

CHAPITRE IV

Cinquième vision : Le chandelier et les deux visions (vv. 1-14).

1. Et reversus est angelus, qui loquebatur in me, et suscitavit me, quasi virum qui suscitatur de sommo suo.

2. Et dixit ad me : Quid tu vi-

1. Et l'ange qui me parlait revint, et il me réveilla comme un homme qu'on réveille de son sommeil.

2. Et il me dit : Que vois-tu ? Je

différentes et qui ne peuvent se distinguer qu'à l'aide du contexte; Cfr. Is. XLIV, 2, LII, 13. — *Super lapidem unum septem oculi sunt.* Ces sept yeux peuvent dénoter, soit la providence de Dieu qui embrasse tout, soit en s'appuyant sur Apoc. v, 6, les sept dons de l'esprit de Dieu, par lesquels la pierre est préservée et préparée à sa glorieuse destination. Les yeux ne sont donc pas gravés sur la pierre, ils sont dirigés vers elle; Cfr. Ps. XXXIII, 8; Jérém. XXXIX, 12. Ewald a vu dans ces mots une influence évidente des idées de Zoroastre. Suivant lui cette conception des sept yeux de Jéhovah vient de la notion persane des sept Amshaspands qui entourent le trône du Très-Haut; il ajoute que les serviteurs les plus élevés du grand roi étaient souvent appelés ses yeux et ses oreilles. Mais des termes pareils se rencontrent souvent chez les Hébreux, qui n'y attachent pas d'autre sens que le reste des hommes. Quant au nombre sept, il a été de tout temps un symbole de perfection. Il est donc inutile d'aller chercher si loin une explication qu'on trouve facilement dans l'Écriture. — *Ecce ego calabo sculpturam ejus.* Dieu l'ornera de manière à la rendre plus belle. LXX: ὁρῶσα βέβρον, traduction difficile à expliquer. Les commentateurs qui appliquent ce passage au Messie voient dans ces mots une prédiction des souffrances de la Passion, où le corps du Christ fut taillé comme une pierre. — *Auferam iniquitatem... in die una.* Ces derniers

mots complètent la promesse brillante qui est faite ici au peuple. Ce pays, c'est-à-dire la terre d'Israël, représente toute l'Eglise qui succédera aux promesses reçues par Israël. Le péché sera complètement détruit en un seul jour; presque tous les commentateurs voient ici une allusion au sacrifice du Golgotha. Cfr. l'expression ἐφάπαξ de Heb. VII, 27, IX, 12, X, 10.

10. — Après la destruction du péché, toute la nation sera dans un état de paix et de prospérité. — *Vocabit vir amicum suum...* La pensée est formée d'après Mich. IV, 4 et III Rois V, 5. C'est donc encore une promesse de bonheur qui termine cette vision.

50. — Cinquième vision : le chandelier et les deux oliviers, IV.

CHAP. IV. — 1. — *Et reversus est angelus.* L'ange qui, après les visions précédentes, a laissé le prophète, revient à lui. — *Suscitavit me... de somno suo,* Zacharie, accablé par la grandeur des visions qu'il a eues, est tombé de sommeil, comme Daniel, Dan. VIII, 18, X, 9, 21, et comme S. Pierre et les disciples, lors de la Transfiguration, Luc, IX, 32. « Quotiescumque humana fragilitas suā relinquitur imbecillitati, Dei a nobis et Angelorum ejus auxilium abire credendum est » S. Jérôme.

2. — *Et dixi.* Litt. « et il (Zacharie) dit ». Mais la leçon de la Vulgate, qui suit les LXX, est de beaucoup meilleure. — *Candelabrum*

dis : Je vois un chandelier tout d'or, qui a une lampe au sommet et sept lampes sur ses branches, et sept canaux font couler l'huile dans les lampes qui sont sur le chandelier.

3. Et il y a au-dessus deux oliviers, l'un à la droite de la lampe, et l'autre à la gauche.

4. Alors je dis à l'ange qui me parlait : Mon Seigneur, qu'est-ce que ceci ?

5. Et l'ange qui me parlait me dit : Ne sais-tu pas ce que c'est ? Et je lui dis : Non, mon Seigneur.

6. Il me répondit : Voici la parole

des ? Et dixi : Vidi, et ecce candelabrum aureum totum, et lampas ejus super caput ipsius, et septem lucernæ ejus super illud, et septem infusoria lucernis, quæ erant super caput ejus.

3. Et duæ olivæ super illud ; una a dextris lampadis, et una a sinistris ejus.

4. Et respondi, et aio ad angelum, qui loquebatur in me, dicens : Quid sunt hæc, Domine mi ?

5. Et respondit Angelus, qui loquebatur in me, et dixit. ad me : Numquid nescis quid sunt hæc ? Et dixi : Non, Domine mi.

6. Et respondit, et ait ad me, di-

aureum totum. C'est le chandelier d'or du tabernacle de Moïse, qui est la base de celui qui paraît dans cette vision. Cfr. Exod. xxxvii, 17-24. Mais celui de Zacharie en diffère par trois points. Il a un réservoir central, גִּלְהָ, d'où l'huile descend dans les sept lampes, tandis que dans le chandelier du tabernacle, ce réservoir n'existait pas ; chaque lampe était remplie séparément par chaque prêtre. Il a, en conséquence de cette disposition sept conduits, מְצֻקוֹת, qui relient chaque lampe au réservoir et servent à y amener l'huile ; dans le candélabre mosaïque, ces conduits n'existent pas ; il n'y a que sept branches destinées à supporter les lampes. Enfin, il est au milieu de deux oliviers, destinés sans doute à alimenter continuellement le réservoir central. Une restitution du chandelier de Zacharie se trouve dans Wright *Zechariah and his prophecies*, p. 84. — *Lampas ejus.* Ce mot emprunté aux LXX, λαμπάδιον, ne rend pas bien l'hébreu גִּלְהָ, « gollah », vase rond. — *Super caput ipsius.* Le réservoir est au sommet du chandelier, d'où il répand l'huile dans les sept lampes. — *Septem lucernæ ejus super illud,* non pas en cercle, mais disposés trois de chaque côté et un en tête pour mieux répondre au candélabre de Moïse. — *Septem.* Il y a dans l'hébreu « sept et sept », ce qui a donné lieu à bien des suppositions. On a conclu de là qu'il y avait quarante-neuf conduits pour les sept lampes, ou bien qu'en outre des sept conduits qui allaient du réservoir aux lampes, chacune de celles-ci communiquait avec ses voisines par d'autres conduits. Il est plus probable qu'il n'y a que sept tuyaux, comme l'indiquent les LXX et la Vulgate. — *Infusoria.* Bonne traduction de מְצֻקוֹת, dit Rosenmüller. Cette vision

du candélabre est un symbole du succès qu'aura la restauration du Temple. Mais cette restauration n'est pas, dit Wright, la seule chose qui soit préfigurée ici, quoiqu'elle ait essentielle pour l'observance de la loi mosaïque. Sous quelques rapports le temple lui-même est un chandelier sur lequel la lampe de l'Eglise juive était placée pour éclairer le monde. Le chandelier du tabernacle, avec ses lampes allumées chaque soir, et brûlant toute la nuit dans le sanctuaire, représente la lumière spirituelle qui doit être conservée et distribuée par le peuple de Dieu ; Cfr. Matth. v, 44, 46 ; Luc, xxii, 35 ; Apoc. i, 20.

3. — *Et duæ olivæ super illud.* Deux oliviers l'entourent, et leur feuillage s'élève au-dessus. Plus bas au § 12, quelques autres détails seront donnés sur ces oliviers.

4. — *Quid sunt hæc, Domine mi.* La question du prophète ne se rapporte pas seulement comme le pensent Umbreit et Kiefoth, aux deux oliviers, mais à tout ce qui est décrit dans les §§ 2. et 3. Nous ne sommes pas certain que le prophète, de même que les autres Israélites, connût bien la signification du chandelier et des sept lampes. Quand même il eût été familiarisé complètement avec la signification du chandelier dans le saint lieu, celui qu'il avait sous les yeux en différerait en bien des points, sans parler des oliviers, et cela rendait douteux le sens de la vision. La contre-question de l'ange ne contredit pas cela. Car elle suppose seulement que le but des additions est assez clair pour qu'on puisse les découvrir par la signification du chandelier lui-même. Keil.

6. — *Hoc est verbum Domini.* Cette vision, dit l'ange, signifie ce que Jéhovah a déjà dit

cens : Hoc est verbum Domini ad Zorobabel, dicens : Non in exercitu, nec in robore, sed in spiritu meo, dicit Dominus exercituum.

7. Quis tu, mons magne, coram Zorobabel? In planum : et educet lapidem primum, et exæquabit gratiam gratiæ ejus.

8. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

9. Manus Zorobabel fundaverunt domum istam, et manus ejus perficiunt eam : et scietis quia Dominus exercituum misit me ad vos.

que le Seigneur adresse à Zorobabel : Ni par une armée, ni par la force, mais en mon Esprit, dit le Seigneur des armées.

7. Qui es-tu, ô grande montagne, devant Zorobabel? Tu seras aplaniée : il mettra la pierre principale, et la gloire de l'un égalera celle de l'autre.

8. Alors la parole du Seigneur me vint, en ces termes :

9. Les mains de Zorobabel ont fondé cette maison, et ses mains l'achèveront, et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous.

à Zorobabel par les prophètes, ou bien ce qu'il lui fait dire maintenant par Zacharie. — *Non in exercitu... sed in Spiritu meo.* Litt. « ce n'est pas par la force... » Le temple ne devra pas sa reconstruction à la prudence et aux efforts de Zorobabel, mais à l'assistance de Dieu, qui dirigera toute l'entreprise. Si le chandelier donne de la lumière, ce n'est que lorsqu'il est suffisamment alimenté d'huile. De même, pour tout ce qui concerne le bien-être des Juifs et la restauration de leur état social, le secours de Dieu est indispensable. Voilà ce que représente cette vision, dans laquelle le chandelier n'est pas, quoique disent Hitzig, Maurer, Schegg, un symbole de Dieu ou de l'Esprit Saint.

7. — *Quis tu, mons magne, coram Zorobabel?* La montagne élevée est l'image des obstacles que les ennemis des Juifs opposent à la reconstruction du temple, et que Zorobabel et son peuple vont surmonter. Targum : « que veux-tu, royaume stupide, en face de Zorobabel ? » Allusion probable à l'empire perse dont les chefs, séduits par les Samaritains, arrêtaient durant quelque temps, les travaux du temple ; Esdr. iv. 4, 5 et suiv. Jarchi et Kimchi rapportent ces mots aux préfets perses dont parle Esdras, v. 3. — *In planum.* Cette montagne sera changée en plaine. Tous les empêchements seront enlevés. Cfr. Is. xl, 4, xcix, — 41. *Et educet lapidem primum.* Cette seconde partie du verset annonce, dit Chambers, l'heureux achèvement du temple. La pierre première, הראשון, dont il est question en cet endroit, n'est point, comme Rosenmüller, Hengstenberg, Henderson, Alexander le supposent, la pierre fondamentale sur laquelle tout l'édifice repose ; quand il s'agit de cette

pierre, les écrivains bibliques emploient une autre expression ; Cfr. Job, xxxviii, 6 ; Jérém, li, 26. C'est la pierre qui complète l'édifice, celle qui le couronne, et non pas seulement la clef de voûte, car les Hébreux ne construisaient pas de voûtes. — *Exæquabit gratiam gratiæ ejus.* Litt. « aux cris (du peuple disant) : Grâce, grâce sur elle » ! La bénédiction divine ne manquera pas à cet achèvement du temple. Targum : « Il (Dieu) manifestera son Oint dont le nom est prononcé depuis l'éternité, et qui dominera dans tous les royaumes ». On voit dans cette interprétation une prophétie messianique, que les Juifs conservèrent et que plusieurs Peres ont adoptée. Ainsi S. Jérôme : « Educet autem Dominus lapidem primum, de quo legimus : In principio erat Verbum... (Joan. i, 1). Et : Omnia per ipsum facta sunt et sine ipso factum est nihil (ibid. 3). Quod autem dicit : Exæquabit gratiam gratiæ ejus, hoc significat : nos omnes de plenitudine ejus accepimus et gratiam pro gratia (ibid. 16), id est, pro gratia legis gratiam Evangelii, ut æqualem gratiam, et per munus et ex Israël credentes accipiant, et populus ethnicorum ».

8. — *Et factum est.* Une explication plus claire encore de la réponse de l'ange est donnée dans les paroles qui suivent. — *Verbum Domini ad me.* Ces paroles ne sont pas adressées au prophète par l'ange interprète, mais par Dieu directement, comme on peut le voir par comparaison avec ii, 9 et 41.

9. — *Manus Zorobabel... perficiunt eam.* Zorobabel avait commencé les fondations du temple, Esdr. iii, 8-10 ; Agg. ii, 18 ; l'achèvement de l'édifice aura lieu aussi par ses soins. — *Et scietis quia... ad vos.* Quoique les paroles précédentes aient évidemment

10. Qui méprise les jours petits? On se réjouira lorsqu'on verra Zorobabel le plomb à la main. Ce sont-là les sept yeux du Seigneur, qui parcourent toute la terre.

11. Alors je répondis : Que sont ces deux oliviers, à la droite et à la gauche du chandelier?

12. Et je dis une seconde fois : Que sont ces deux branches d'olivier, auprès des deux becs d'or, où sont les canaux d'or par où coule l'huile?

13. Et il me dit : Ne sais-tu pas ce que cela signifie? Je répondis : Non, mon Seigneur.

14. Et il dit : Ce sont les deux fils

10. Quis enim despexit dies parvos? et lætabuntur, et videbunt lapidem stanneum in manu Zorobabel. Septem isti oculi sunt Domini, qui discurrunt in universam terram.

11. Et respondi, et dixi ad eum : Quid sunt duæ olivæ istæ, ad dexteram candelabri, et ad sinistram ejus?

12. Et respondi secundo, et dixi ad eum : Quid sunt duæ spicæ olivarum, quæ sunt juxta duo rostra aurea, in quibus sunt suffusoria ex auro?

13. Et ait ad me, dicens : Numquid nescis quid sunt hæc? Et dixi : Non, Domine mi.

14. Et dixit : Isti sunt duo filii

rapport à l'achèvement matériel du temple, ces mots montrent que le sens n'est pas épuisé par là, mais que la construction est seulement mentonnée en cet endroit comme une figure du temple spirituel, Cfr. vi, 42, 43, et que l'achèvement du temple typique est simplement un gage de l'achèvement du vrai temple. Car ce n'est pas par l'édification terrestre, mais bien par l'avènement du royaume de Dieu, que Juda pouvait discernar la venue de l'ange du Seigneur vers lui. Keil.

10. — *Quis enim despexit dies parvos?*... Verset difficile et qui a été traduit de bien des manières différentes. Voici entre plusieurs, une traduction qui nous semble le mieux rendre l'hébreu : « Car, qui voudrait mépriser le jour des petites choses, alors que ces sept-là voient avec plaisir le niveau dans la main de Zorobabel? Ce sont les yeux de l'Eternel qui parcourent la terre entière ». Le jour des petites choses, יוֹם קְטָנוֹת, désigne ces travaux toujours interrompus qui n'avancent pas, et que le peuple contemple avec tristesse. Faut-il juger l'avenir d'après ces petits ou tristes jours? Non, car la Providence, figurée par les « sept » yeux, III, 9, et peut-être aussi par les sept lampes, voit volontiers l'œuvre commencée par Zorobabel et l'amènera à bien lorsque les Juifs lui demanderont de les protéger. Le niveau, אֶבֶן הַדְּבֹרֶל, « pierre d'étain ou de plomb », et tant l'instrument le plus utile à l'architecte est un symbole très bien approprié au travail commencé. Les yeux qui parcourent la terre entière présentent l'image déjà employée : elle signifie que Dieu qui voit tout protégera l'en-

treprise contre les dangers qui pourraient à l'avenir la menacer. S'il voit en effet cette œuvre avec plaisir, qui pourrait l'empêcher de réussir? L'interprétation du Tirin et de plusieurs commentateurs catholiques ne diffère pas sensiblement de celle-là. D'après S. Jérôme la pierre d'étain est une figure du Messie; le contexte ne semble guère favoriser cette interprétation.

11. — Un point est encore obscur pour le prophète; aussi va-t-il en demander l'explication. — *Et respondi.* Ce n'est pas une réponse à ce qui précède, mais une interrogation se rapportant à la vision du §. 2. — *Quid sunt duæ olivæ istæ...* V. §. 2.

12. — *Et respondi secundo.* Zacharie recommence sa question pour indiquer plus spécialement ce qui l'a frappé dans ces deux oliviers. — *Quid sunt duæ spicæ olivarum.* A chacun des arbres le prophète a remarqué une branche particulière, nommée épis, שֶׁבֶרֶל, dans l'hébreu, parce que les olives y sont aussi nombreuses que des graines, et d'où coule l'huile dans le réservoir. — *Quæ sunt juxta duo rostra aurea.* De chaque côté du réservoir central sont deux tuyaux, en or comme le candélabre lui-même, qui reçoivent l'huile des oliviers pour la transmettre dans ce réservoir. — *In quibus sunt suffusoria ex auro.* Litt. « faisant couler d'elles de l'or », c'est-à-dire, servant à amener des oliviers, une huile si belle et si limpide qu'on peut la comparer à l'or. La traduction de la Vulgate se rapproche de celle des LXX : τῶν ἐπιγεόντων καὶ ἐπαγαγόντων τὰς ἐπαρυσ-τριδας τὰς χρυσᾶς.

14. — *Isti sunt duo filii olei qui assistant...*

olei, qui assistunt Dominatori universæ terræ.

de l'huile, qui sont placés devant le Dominateur de toute la terre.

CHAPITRE V

Sixième vision : L'écrit volant (xx. 1-4). — Septième vision : La femme assise dans l'épha (xx. 5-11).

1. Et conversus sum, et levavi oculos meos, et vidi, et ecce volumen volans.

1. Je levai de nouveau les yeux, et je vis un écrit qui volait.

« Les fils de l'huile qui servent le maître de toute la terre », expression bien orientale. Ce ne sont pas, comme le veut Kliefoth, les Israélites et les Gentils fidèles à Dieu, ce qui serait confondre les oliviers avec le chandelier (V. la note sur le v. 2); ce ne sont pas non plus ni Aggée ni Zacharie, ainsi que le pensent Hofman et Baumgarten, ni Jésus et Zorobabel, en tant qu'individus, quoiqu'en pensent Henderson et Pressel. La fourniture de l'huile au chandelier, c'est-à-dire la communication de la grâce de l'Eglise, ne peut pas dépendre en effet de ces personnages. Il vaut donc mieux voir dans ces branches d'olivier l'image des deux pouvoirs, royal et sacerdotal, qui étaient, dans l'Ancien Testament, les deux moyens principaux par lesquels Dieu accordait sa grâce à son peuple, et qui étaient alors représentés par Jésus et Zorobabel. La convenance de l'image se trouve surtout en ce que l'onction était la cérémonie par laquelle on appelait les rois et les prêtres à leurs fonctions. Nous trouvons d'autres explications dans S. Jérôme : « Duas olivas quidam e nostris Filium interpretatur, et Spiritum sanctum, et mediam lampadem Deum Patrem. Sed nescio quomodo absque blasphemia, alterum a dextris, alterum accipiant a sinistris. Ramos quoque, sive spicas olivarum, incarnationem Salvatoris et similitudinem columbæ Spiritus sancti edisserunt, quia totas olivas videre nequeamus, sed partem quamdam et, ut ita dicam, ramusculos incarnationis Christi, et ostensionis Spiritus sancti nobis esse monstratos. Alii duo intelligunt testamenta, a dextris Evangelium, a sinistris Legem, eo quod in altero spiritualis sensus sit, in altero corpo-

ralis : et quod nec totum Evangelium, nec totam Legem explanare possimus, et non ex parte cognoscamus, et ex parte prophetamus, I Cor. xiii, 9, et necdum possimus intelligere quod perfectum est. Sunt qui duos ramos olivarum vel duas spicas, et filios pinguedinis vel splendoris, sacerdotium interpretentur et Legem, quæ præbeant gaudium universæ terræ. Alii Enoch et Eliam, quorum alter in præputio, alter in circumcissione placuit Deo, et cum corpore raptus in cælum est ». Au point de vue tropologique, Ribera applique ce verset aux apôtres et aux prédicateurs de la loi nouvelle.

6°. — Sixième vision : l'écrit volant, v. 1-4.

CHAP. V. Les deux figures qui suivent sont assez étroitement unies pour que des commentateurs n'y voient qu'une seule vision. Pourtant au v. 3, il y a interruption évidente; c'est une raison suffisante pour diviser en deux ce chapitre. D'ailleurs l'idée qui se dégage de la première vision, tout en ayant de grands rapports avec celle qu'on voit dans la seconde, ne sont pas complètement les mêmes : la première se rapporte à l'extermination des pécheurs, la seconde à la destruction du péché lui-même.

1. — *Et conversus sum et levavi oculos meos.* Tournure hébraïque, qui signifie : Je levai de nouveau les yeux. — *Ecce volumen volans.* כְּגִלָּה, « megillâh » se traduit généralement par rouleau, volume, Cfr. Ps. xxxix, 8; Ezéch. ii, 9. Les livres des Juifs se roulaient en effet; mais il semble qu'il vaut mieux traduire ce mot par « écrit ». La suite prouve en effet, dit Reuss, qu'il ne s'agit pas de quelque chose de roulé, mais d'une

2. Et il me dit : Que vois tu ? Je dis : Je vois un écrit volant, sa longueur est de vingt coudées et sa largeur de dix.

3. Et il me dit : C'est la malédiction qui se répand sur la face de toute la terre, car tout voleur sera jugé selon ce qui y est écrit : et quiconque jure sera jugé de même par ce qui y est contenu.

4. Je la ferai sortir, dit le Seigneur des armées : elle entrera dans la maison du voleur et dans la maison de celui qui jure faussement en mon nom ; et elle demeurera au milieu de cette maison, et elle la consumera avec son bois et ses pierres.

2. Et dixit ad me : Quid tu vides ? Et dixi : Ego video volumen volans : longitudo ejus viginti cubitorum, et latitudo ejus decem cubitorum.

3. Et dixit ad me : Hæc est maledictio, quæ egreditur super faciem omnis terræ : quia omnis fur, sicut ibi scriptum est, judicabitur : et omnis jurans, ex hoc similiter judicabitur.

4. Educam illud, dicit Dominus exercituum : et veniet ad domum furis, et ad domum jurantis in nomine meo mendaciter : et commorabitur in medio domus ejus, et consumet eam, et ligna ejus, et lapides ejus.

immense feuille de parchemin ou de papyrus étalée dans toute sa largeur. LXX : ὑπέτανον πετόμενον ; ils ont lu sans doute כגל, « maggal » au lieu de « megillâh ».

2. — *Et dixit ad me*, l'ange interprète, 1, 9, iv, 4. — *Volumen volans*. Il flotte au dessus de la terre de sorte qu'on puisse parfaitement l'apercevoir. — *Longitudo ejus... decem cubitorum*. Ces dimensions, dit Keil, ne sont pas approximatives et ne veulent pas dire simplement que le rouleau ou l'écrit est d'une grande dimension ; elles ont au contraire une réelle signification. Elles correspondent aux dimensions du portique du temple de Salomon, III Rois, vi, 3, et aussi à celles du lieu saint dans le tabernacle, qui avait vingt coudées de long et dix de large. D'après Kimchi, Hengstenberg, Hofmann, Umbreit, ce passage ne se rapporterait qu'au portique du temple : ces hauteurs supposent que le rouleau a les mêmes dimensions pour indiquer que le jugement est une conséquence de la théocratie et doit provenir du sanctuaire d'Israël, où le peuple s'assemble devant le Seigneur. Mais le portique du temple n'a jamais été un symbole de la théocratie, ni la place où le peuple s'assemblait devant le Seigneur ; c'était un simple ornement d'architecture, n'ayant aucun rapport avec le culte. Il est donc plus probable que les dimensions sont données d'après celles du lieu saint du tabernacle, de même que, dans la vision précédente, le chandelier rappelle celui du tabernacle. Cette similitude de dimensions n'a pas pour but de montrer que la malédiction sort du saint lieu du tabernacle ou du temple ; dans ce cas on n'aurait pas négligé

de dire que le rouleau sort du sanctuaire. Si la malédiction commence à la maison de Dieu, elle n'en sort pas. Elle sera seulement prononcée selon la mesure du sanctuaire, c'est-à-dire selon les préceptes divins donnés au peuple.

3. — *Hæc est maledictio*. Ce rouleau contient la malédiction accompagnée de la menace du supplice. — *Quæ egreditur*, qui sort comme du tribunal divin. — *Super faciem omnis terræ*, sur tout le pays de la Judée comme le contexte le prouve. — *Omnis fur... omnis jurans*. Les voleurs et les parjures seront frappés des peines contenues dans l'écrit. — *Judicabitur*. נִכָּהֵן signifie parfois « est innocent, demeure impuni », Gen. xxiv, 4. On pourrait peut-être le traduire ici par « balayer », comme l'a fait Reuss, car ce mot contient la double idée de l'extermination des coupables et de la purification du pays. Il semble qu'il faut lire נִכָּהֵן, sera « frappé ». C'est ainsi que toutes les anciennes traductions l'ont entendu : Targum : לִקְרִי, il sera frappé ; LXX : ἐκδικηθήσεται.

4. — *Educam illud*, j'amènerai cette malédiction dont il a été parlé au §. précédent. — *Veniet ad domum furis...* La malédiction atteindra les voleurs et les parjures. — *Jurantis in nomine meo mendaciter*. Cfr. §. 3 et la défense du Lévitique, xix, 12. — *Commorabitur*. וְלַלַּיָּהּ, « elle passera la nuit », c'est-à-dire elle ne les quittera pas. — *In medio domus ejus*. Elle ne s'arrêtera pas au seuil de la maison des coupables ; elle pénétrera partout et n'épargnera rien. — *Consumet eam...* Ses effets seront terribles ; rien ne restera des méchants, et on pourra croire qu'ils ont été dévorés par le feu.

5. Et egressus est angelus, qui loquebatur in me, et dixit ad me : Leva oculos tuos, et vide quid est hoc, quod egreditur.

6. Et dixi : Quidnam est? Et ait : Hæc est amphora egrediens. Et dixit : Hæc est oculus eorum in universa terra.

7. Et ecce talentum plumbi portabatur, et ecce mulier una sedens in medio amphoræ.

8. Et dixit : Hæc est impietas. Et projecit eam in medio amphoræ, et misit massam plumbeam in os ejus.

5. Et l'ange qui me parlait sortit et me dit : Lève les yeux, et considère ce qui paraît.

6. Et je lui dis : Qu'est-ce? Il me répondit : C'est une amphore qui paraît. Et il ajouta : Cette amphore est leur œil dans toute la terre.

7. Puis l'on soulevait une masse de plomb, et on voyait une femme assise au milieu de l'amphore.

8. Et il dit : C'est l'impiété. Et il jeta la femme au fond de l'amphore et en ferma l'ouverture avec la masse de plomb.

7°. — Septième vision : la femme assise dans l'épha, v, 5-11.

5. — *Et egressus est Angelus.* L'ange sort, soit du bosquet des myrtes, 1, 8, soit du milieu des autres anges; Cfr. II, 7. — *Qui loquebatur in me.* Hébraïste pour « qui parlait avec moi ». — *Quid est hoc quod egreditur?* Qu'est-ce qui t'apparaît, comme si un rideau venait subitement d'être écarté?

6. — *Et dixi : Quidnam est?* Le prophète ne se rend pas bien compte de ce qu'il voit; aussi l'ange va-t-il le renseigner. — *Hæc est amphora egrediens.* Litt. « c'est un Epha qui paraît ». Sur l'Epha, la plus grande mesure de capacité pour les solides, V. Exod. XVI, 36, etc. Il désigne ici une mesure en général et peut-être un vase quelconque, comme traduit la Vulgate. — *Hæc est oculus eorum in universa terra.* Cet epha est l'œil, c'est-à-dire l'apparence d'eux (des méchants et des parjures) par toute la terre, פֶּנִּי, œil, à ce sens d'aspect, forme, apparence, Lévit. XIII, 15; Nombr. XI, 7; Cfr. Ezéch. 1, 4, 46. Le sens est donc : cette vision indique ce qu'ont fait les Hébreux et ce qu'ils ont souffert. Castro, Rosenmüller, Ackermann pensent qu'il ne s'agit pas ici de l'avenir, mais du passé, et que les Juifs sont avertis, par tout ce qu'ils ont souffert, de veiller à ne pas attirer sur eux de semblables châtimens; Cfr. v. 11. S. Jérôme se rapproche de ce sens : « Hæc amphora, sive mensura, oculus eorum est in universa terra, hoc est ostensio peccatorum, ut quorum vitia dispersa latitabant, in unum coacervata oculis omnium panderentur, ut egrediretur de loco suo Israël, et cunctis gentibus, qualis in terra sua fuerit, monstraretur ». D'après Keil et Kliefoth, le point de la comparaison est celui-ci : de même que, dans l'épha, les grains sépa-

rés sont tous réunis ensemble, de même les individus pécheurs du pays (ou de la terre entière) seront réunis en un monceau, quand la malédiction finale tombera sur tout le pays (ou sur la terre entière). LXX : ἡ ἄνθρωπος ἡ ἀδικία αὐτῶν.

7. — La vision s'éclaircit encore davantage. — *Ecce talentum plumbi portabatur.* Un disque ou couvercle rond de plomb est levé un instant, afin que le prophète puisse voir ce qu'il y a dans l'épha. S. Jérôme explique ainsi sa traduction : « Pro talento plumbi in consequentibus legimus lapidem plumbi. Talentum vocatur Chachar, lapis Aben. Ipse est igitur lapis plumbi, qui et talentum plumbi, quod nos manifestius exprimentes massam vel spheram plumbi interpretati sumus, ex quo significatur pondus gravissimum peccatorum. » — *Et ecce mulier una sedens in medio...* Cette femme, destinée en tant que seule à représenter tous les pécheurs réunis en un monceau; et devenant ainsi une unité, qui ne vient pas d'entrer dans l'épha, mais qui y était déjà et qui apparaît quand le disque de plomb est enlevé, représente l'impiété, comme on va le voir au verset suivant. Le Targum expose ainsi ce v. 7° : « Et voici que des peuples rapides les déportent rapidement, et d'autres peuples vinrent qui habiteront à leur place, parce qu'ils acceptaient et donnaient de fausses mesures ». Schultens, *Dissertatio de muliere sedente in Epha*, Franque, 1725, in-4°, se rapproche de cette manière de voir.

8. — *Et dixit : Hæc est impietas.* Cette femme personnifie l'impiété d'Israël, son idolâtrie, la négation de Dieu. Wright et quelques commentateurs veulent qu'elle représente seulement la mauvaise foi d'Israël et son penchant à se servir de fausses mesures. L'épha, où elle apparaît, indique selon eux

9. Je levai les yeux, et je vis : Voici que deux femmes paraissaient, le vent soufflait dans leurs ailes, car elles avaient des ailes comme celles d'un milan, et elles emportèrent l'amphore entre le ciel et la terre.

10. Je dis à l'ange qui me parlait : Où ces femmes portent-elles cette amphore ?

11. Il me dit : Dans la terre de Sennaar, pour qu'on lui bâtisse une maison, et qu'elle y soit placée et affermie sur sa base.

9. Et levavi oculos meos, et vidi : Et ecce duæ mulieres egredientes, et spiritus in alis earum, et habebant alas quasi alas milvi : et leverunt amphoram inter terram et cælum.

10. Et dixi ad angelum, qui loquebatur in me : Quo istæ deferunt amphoram ?

11. Et dixit ad me : Ut ædificetur ei domus in terra Sennaar, et stabilietur, et ponatur ibi super basem suam.

ce genre spécial de méchanceté. — *Misit massam plumbeam in os ejus.* Pour que l'impunité ou la méchanceté d'Israël ne puisse relever la tête, le couvercle de plomb est remis sur l'épha. Jarchi, Rosenmüller, Wright pensent que la masse de plomb est jetée sur la femme elle-même, de manière à l'empêcher de parler et de corrompre le peuple. Les instruments dont elle s'est servie pour son œuvre impie, dit Wright, serviront à sa confusion. L'épha avec lequel elle faisait fausse mesure sert à la conduire loin du pays, les poids faux dont elle se servait sont employés à la frapper au visage ; Cfr. Ps. cvi, 42 ; Job. v, 46.

9. — *Et levavi oculos meos et vidi.* Ce n'est pas une nouvelle vision qui commence, mais seulement la suite et la conclusion de ce qui précède. — *Ecce duæ mulieres.* Ces deux femmes, choisies sans doute parce que c'est une femme qui est dans l'intérieur de l'épha, représentent, d'après beaucoup de commentateurs, les Assyriens et les Babyloniens, qui déportèrent le peuple hébreu. Suivant d'autres, moins bien inspirés, semble-t-il, elles typifient les instruments du mal, qui arrachent pour un temps la femme mauvaise à la vengeance qui était sur le point de la détruire. — *Et spiritus in alis earum.* Elles étaient emportées avec une telle rapidité que le vent semblait les porter. Les ailes sont le symbole de la célérité. — *Habebant alas quasi alas milvi.* הכידה est la cigogne, « ciconia alba », oiseau voyageur, qui, à cause de sa nourriture impure, est placé par la Loi dans la catégorie des oiseaux qu'il est défendu de manger, Lev. xi, 49 ; Deut. xiv, 48. C'est cette circonstance qui, d'après quelques commentateurs, la fait mentionner ici. Selon d'autres, c'est seulement à cause de sa force

et de sa facilité à entreprendre de longs voyages. LXX : πτερυγας ἱερονος. — *Levaverunt amphoram inter cælum et terram.* Elles l'emportèrent au milieu des airs. Targum ; « parmi les royaumes des peuples de la terre qui sont tous sous le ciel ».

10. — *Quo istæ deferunt amphoram ?* avec la femme symbolisant la méchanceté qui y est renfermée.

11. — *Ut ædificetur ei domus in terra Sennaar.* L'ange répond plus que le prophète ne lui a demandé. Il indique non seulement le lieu, mais aussi la raison de l'exil. La femme devra demeurer d'une manière permanente dans ce pays ; c'est ce qu'indiquent bien les mots : pour lui bâtir une maison. Le pays est la terre de Sennaar, שִׁנְעָר, que les LXX : ἐν γῇ Βαβυλωνος, le Targum, S. Jérôme, etc., entendent de la Babylonie. Quelques modernes admettent cette identification, pourvu qu'on n'en tire pas la conclusion qu'elle se rapporte au récent exil d'Israël. Sennaar désigne pour eux le pays où les hommes voulurent bâtir la tour de Babel. Ce nom n'est pas une épithète géographique appliquée à la Mésopotamie, c'est une affirmation que l'impunité, éloignée de la sphère du peuple de Dieu, aura désormais sa résidence permanente dans la sphère des puissances hostiles à Dieu. — *Stabilietur et ponatur ibi...* Litt. « elle y sera établie et posée... » Confirmation des paroles précédentes. La double vision de ce chapitre, dit Keil, montre la séparation des pécheurs de l'assemblée du Seigneur, leur bannissement et leur concentration dans le royaume impie du monde. Cette distinction et cette séparation se manifesteront surtout dans le royaume du Messie, et atteindront leur plus haut degré dans le dernier jugement.

CHAPITRE VI

Huitième vision : Les quatre chars qui sortent du milieu des montagnes d'airain (vv. 1-8). —
Acte symbolique : La couronne placée sur la tête du Grand Prêtre (vv. 9-15).

1. Et conversus sum, et levavi oculos meos, et vidi : et ecce quatuor quadrigæ egredientes de medio duorum montium : et montes, montes ærei.

2. In quadriga prima equi rufi, et in quadriga secunda equi nigri,

3. Et in quadriga tertia equi albi, et in quadriga quarta equi varii, et fortes.

1. Je levai de nouveau les yeux, et je vis : Voici que quatre chariots sortaient d'entre deux montagnes, et les montagnes étaient des montagnes d'airain.

2. Au premier chariot il y avait des chevaux roux, au second des chevaux noirs,

3. Au troisième des chevaux blancs, et au quatrième des chevaux tachetés et vigoureux.

8*. — Huitième vision : les quatre chars, vi, 1-8.

CHAP. VI. — 1. — *Et conversus sum.* Cfr. v, 4. — *Ecce quatuor quadrigæ.* L'explication de ces chars sera donnée au v. 5 par l'ange : ce sont les quatre vents du ciel. — *Egredientes de medio duorum montium... montes ærei.* Ces monts d'airain, « insuperabiles atque fortissimi, et qui nulla possint vetustate consumi », dit S. Jérôme, représentent l'endroit où Dieu habite. Mais cet endroit est pour ainsi dire localisé par le prophète, puisqu'il le place là où les chars se séparent pour aller les uns vers le nord, les autres vers le sud : c'est pour lui la terre d'Israël et surtout Jérusalem, centre du royaume de Dieu dans l'Ancien Testament, où le Seigneur a sa résidence dans le temple. C'est donc Jérusalem et sa situation qui fait le fondement de cette vision. Osander, Maurer, Hofmann et Umbreit pensent aux montagnes de Sion et de Moriah, qui n'ont jamais été distinguées l'une de l'autre dans l'Ancien Testament comme deux montagnes séparées. Il faut plutôt, selon Keil et Moore, penser à Sion et au mont des Olives, qui sont souvent nommés comme les endroits où Dieu jugera le monde, Zach. xiv, 4; Joël, iii, 16. La vallée qui sépare ces deux montagnes est la vallée de Josaphat, où, selon Joël, iii, 2 et suiv., le Seigneur jugera les nations. C'est cette vallée qui dans la vision forme le point de départ des chars. D'autres commentateurs, Menochius, Chambers, etc., ne veulent pas admettre cette localisation. Pour Menochius les montagnes sont le symbole de la puissance et de la providence de Dieu. D'a-

près Chambers, la vallée entourée de deux montagnes d'airain est une image digne de la puissance irrésistible de celui qui détruit les nations impies. Nous pensons, avec Pusey, que les deux sens sont également admissibles.

2. — *In quadriga prima equi rufi.* אדומים; Cfr. i, 8 et la note. — *Nigri,* שחורים. La couleur noire annonce des événements malheureux non pas aux Juifs, mais aux habitants du nord, vv. 6, 8. Reproduisons, en nous y associant, les justes réflexions de Ribera sur quelques interprétations peu fondées de ce passage : « Legi (inquit Hieronymus) in eujusdam volumine quatuor quadrigas quatuor Evangelia intelligi, et cætera ejusque expositionem breviter refert. Dionysius Carthusianus quatuor Evangelistas esse dicit. Rupertus equos rufos Apostolos, et Martyres interpretatur, nigros, eos, qui lugent, et se poenitentiae opibus exercent : albos, virgines : equos varios, et fortes, pastores, atque doctores. Quæ ego si sequer, non nihil dicerem, quod concionatorum turbæ placeret. Sed quoniam hi auctores nullam habent rationem sensus historici, qui semper fundamentum esse debet spiritualis, immo adversa illi proferunt, et quod cum eo non convenit, nequaquam Scripturæ sensus, sed auctorum, qui proferunt, commentum est et ego vera dicere malo, quam decora, et placentia, omnia ei, qui volet, legenda in suis auctoribus relinquo ».

3. — *Albi.* Cfr. i, 8. — *Varii et fortes.* בדרים אכזבים. Les chevaux du quatrième char sont mouchetés; Cfr. Gen. xxxi, 10, 12, et vigoureux. Quelques commentateurs donnent

4. Je dis alors à l'ange qui me parlait : Qu'est-ce que cela, mon Seigneur ?

5. L'ange répondit et me dit : Ce sont les quatre vents du ciel, qui sortent pour paraître devant le maître de toute la terre.

6. Les chevaux noirs du chariot allaient vers le pays de l'aquilon ; les chevaux blancs les suivirent : et les tachetés allèrent dans le pays du midi.

7. Les plus forts parurent ensuite, et ils demandaient à aller et à courir par toute la terre. Et il leur dit : Allez, parcourez la terre ; et ils parcoururent la terre.

4. Et respondi, et dixi ad angelum, qui loquebatur in me : Quid sunt hæc, Domine mi ?

5. Et respondit angelus, et ait ad me : Isti sunt quatuor venti cœli, qui egrediuntur, ut stent coram Dominatore omnis terræ.

6. In qua erant equi nigri, egrediebantur in terram aquilonis : et albi egressi sunt post eos : et varii egressi sunt ad terram austri.

7. Qui autem erant robustissimi, exierunt, et quærebant ire et discurrere per omnem terram. Et dixit : Ite, perambulate terram ; et perambulaverunt terram.

au dernier mot « amouzzim » le sens de « rouges », l'identifiant avec חֲרוֹץ d'Iafo, LXIII, 4. « Est igitur חֲרוֹץ vel אֲבוֹץ in coloribus idem quod græcum δῆς, quod clarum est, et vegetum, et multo lumine excitatum, purpureum imprimis. Equi proinde notantur non quidem purpurei, sed quorum rubor est excitatio, δῆςτερος » Rosenmüller. Il y a dans ce passage une grave difficulté. D'un côté les chevaux du quatrième char ne sont pas seulement appelés « mouchetés » ; on leur donne aussi le nom de « forts » ; d'un autre côté, au départ des chars, les chevaux noirs sont omis et les chevaux mouchetés sont distingués des vigoureux. Si l'explication proposée par Rosenmüller, après Kimchi, Calvin, OEhler, etc., est jugée suffisante, la difficulté disparaît, mais la grammaire et l'usage empêchent de l'accepter. D'un autre côté, il est impossible d'attribuer à l'auteur lui-même ce changement de nomenclature. Nous nous contenterons donc d'expliquer le symbolisme des xv. 6 et 7. sans chercher un accord qui est presque impossible à trouver, et qui sans doute est dû à une faute de copiste.

5. — *Isti sunt quatuor venti cœli.* Ce ne sont pas quatre esprits ou quatre anges, comme l'ont interprété à tort Palaccio, Henderson et Neumann. Les anges sont très rarement appelés רוחות dans l'Ancien Testament. — *Qui egrediuntur ut stent coram Dominatore...* Les vents obéissent au maître de toutes choses qui les a créés. On voit ailleurs les vents servir d'instrument au jugement de destruction porté par Dieu ; Jérém. XLIX, 36 ; Dan. VII, 2 ; Apoc. VII 4.

6. — *In qua... equi nigri... Aquilonis, et albi... post eos.* Le pays du nord est le ter-

ritoire qu'arrose l'Euphrate et le Tigre, l'un des deux sièges principaux de l'hostilité païenne contre le peuple de Dieu. Notre vision ne dépeint pas le sort de cet empire, non plus que celui de l'empire méridional dont il sera question tout à l'heure. Deux chars se dirigent vers lui : celui qui est attelé de chevaux noirs lui amène la famine, une des grandes plaies au moyen desquelles Dieu punit les impies, et qui est d'autant plus sensible que l'abondance et le luxe ont été plus extrêmes. Viennent ensuite les chevaux blancs, qui indiquent que le jugement sera suivi d'une victoire complète sur les puissances païennes. Le blanc est en effet la couleur et le symbole du triomphe ; Cfr. Apoc. VI, 2. — *Et varii egressi sunt ad terram austri.* Ce pays du sud est l'Égypte, qui représente un autre pouvoir du monde. Les chevaux tachetés qui s'y dirigent, représentent le jugement de destruction qui s'accomplira par l'épée, par la famine et par la peste ; c'est ce qu'indique cette couleur. Quoique le sud et le nord soient seuls mentionnés, il ressort évidemment du nombre des chars et du v. 7, que la vision contenue dans le commencement de ce chapitre s'étend à toute la terre. S'il n'y est parlé ni de l'orient, ni de l'occident, c'est probablement parce que le prophète pensait que la terre était divisée en deux parties, désignées par le nord et le sud ; Cfr. Is. XLIII, 6, et Ps. LXXXVIII, 43.

7. — *Robustissimi... per omnem terram.* Le quatrième char doit parcourir toute la terre. Cette mission, dit Keil, n'est pas donnée aux chevaux rouges, mais aux chevaux vigoureux, qui sont aussi appelés ta-

8. Et vocavit me, et locutus est ad me, dicens : Ecce qui egrediuntur in terram aquilonis, requiescere fecerunt spiritum meum in terra aquilonis.

9. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

10. Sume a transmigratione, ab Holdai, et a Tobia, et ab Idaia; et venies tu in die illa, et intrabis domum Josiæ, filii Sophoniæ, qui venerunt de Babylone.

11. Et sumes aurum et argentum : et facies coronas, et pones in capite Jesu filii Josedec sacerdotis magni,

8. Et il m'appela, et me dit : Ceux qui vont du côté de l'aquilon ont apaisé la colère que j'avais conçue contre le pays d'aquilon.

9. Et la parole du Seigneur me vint en ces termes :

10. Reçois ce que te donneront les exilés, Holdai, Tobie, et Idaïa, tu iras ce jour-là, et tu entreras dans la maison de Josias, fils de Sophonie, qui est venu de Babylone.

11. Tu prendras l'or et l'argent ; et tu en feras des couronnes, que tu placeras sur la tête du Grand Prêtre Jésus fils de Josedec,

chetés au v. 3, pour indiquer que le jugement annoncé par ces derniers s'étendra dans toute sa force sur le monde entier. Le départ des chevaux rouges n'est pas mentionné, simplement parce qu'il n'y a pas de doute possible sur leur symbolisme, puisque le rouge indique l'effusion du sang. — *Ite, perambulate terram*, pour y accomplir les jugements de Dieu, qui est maître et souverain Seigneur de l'univers.

8. — *Et vocavit me*. L'ange appelle l'attention du prophète sur le sens de la vision. — *Requiescere fecerunt spiritum meum in terra aquilonis*. On a souvent expliqué ces mots comme s'ils étaient analogues à la phrase : « Je ferai reposer mon indignation sur eux », Ezéch. v, 43, xvi, 42, xxi, 22; mais colère et esprit ne sont pas synonymes. Cette explication n'est pas nécessaire. L'esprit du Seigneur est quelquefois un esprit de jugement et de vengeance, Is. iv, 4, et c'est dans ce sens que les chars représentent ces manifestations sur les nations. Ici, le jugement de Dieu sur ces nations est donc figuré : il punira l'impiété et conservera ce qui s'appuie sur lui. Selon S. Jérôme, l'esprit de Dieu se repose dans la terre du nord, « quando in terra aquilonis, diaboli regna durissima apostolica prædicatione subversa sunt, et hæc esse regna quæ Domino Salvatori in monte excelso diabolus ostendens, sibi tradita gloriatus sit ».

9°. — Acte symbolique terminant les visions : la couronne sur la tête de Jésus, vi, 9-15.

La série des visions se termine par une action symbolique, étroitement liée avec elles; elle met devant les yeux la figure du médiateur du salut, comme un Grand Prêtre couronné, ou un prêtre-roi, qui doit élever le

royaume de Dieu, établir sa domination sur tous les royaumes de ce monde; cette action a pour but de consoler et de fortifier le peuple, et de lui faire apercevoir le Messie dans le lointain.

9. — « Ab obscuris ad obscuriora transimus, et cum Moyse ingredimur in nubem et caliginem : abyssus abyssum invocet in voce cataractarum Dei, et gyrans gyram vedit Spiritus, et in circulos suos revertitur. Labyrinthos patimur errores, et Christi cæca regimus filo vestigia ». S. Jérôme.

10. — *Sume a transmigratione*. Des envoyés des Israélites restés à Babylone sont venus à Jérusalem pour offrir des présents d'or et d'argent dans le but d'aider à la construction du temple. C'est à eux que le prophète doit s'adresser. — *Holdai*, חלדאי, « Holdai » est appelé plus bas Helem, v. 14. Ce nom qu'on ne trouve qu'ici signifie mondain, terrestre. — *Tobia*, nom bien connu. — *Idaia*. « Celui dont Dieu a son », nom qu'on retrouve I Par. ix, 10, xxiv, 7. — *In die illa*, au jour fixé par le Seigneur. — *Josiæ, filii Sophoniæ*. Sans doute le même qui, au v. 14, est appelé Helem. Son père est peut-être celui qui est mentionné, IV Rois, xxv, 48, parmi ceux qui furent déportés à Babylone, et qui était prêtre du second ordre.

11. — *Sumes aurum et argentum*, celui qu'ils ont apporté de Babylone. — *Facies, tu feras faire par un orfèvre*; Cfr. Exod. xxv, 31. — *Coronas*, עטרת ne signifie pas deux ou plusieurs couronnes; le prophète ne peut pas en effet les mettre sur la tête de Jésus. Ewald, Hitzig et Bunsen interpolent les mots « de Zorobabel et sur la tête de », sans être appuyés sur la moindre autorité critique. Le pluriel désigne une seule couronne splendide, faite d'or et d'argent; on emploie souvent le pluriel

12. Et tu lui diras : Voici ce que dit le Seigneur des armées : VOILA L'HOMME DONT LE NOM EST ORIENT : ce germe poussera de lui-même, et il bâtera un temple au Seigneur.

13. Il bâtera un temple au Seigneur, il sera couronné de gloire ; il siégera sur son trône, et il dominera ; et le Prêtre sera assis sur le sien, et entre eux il y aura alliance de paix.

12. Et loqueris ad eum, dicens : Hæc ait Dominus exercituum, dicens : ECCE VIR ORIENS NOMEN EJUS : et subter eum orietur, et ædificabit templum Domino.

Supr. 3, 8; Luc. 1, 78.

13. Et ipse extruet templum Domino; et ipse portabit gloriam, et sedebit, et dominabitur super solio suo : et erit sacerdos super solio suo, et consilium pacis erit inter illos duos.

pour marquer la grandeur, Gen. xxvii, 8; Ps. xv, 44; Is. liii, 9; Ezéch. xxxviii, 40; Prov. i, 20, ix, 4. La distinction entre le prêtre et le roi n'est pas suffisante pour conclure à une double couronne. Ce sens a été cependant admis par plusieurs interprètes. — *Pones in capite Jesu*, iii, 4. Le Grand Prêtre est la figure du Messie.

12. — *Et loqueris ad eum dicens*, pour expliquer à Jésus et à ceux qui l'entourent la signification de cet acte. — *Ecce vir Oriens nomen ejus*. Litt. « cet homme, Germe est son nom ». Cfr. sur le sens de « germe », plus haut. iii, 8. Aussi le Targum traduit-il très bien : « Voici l'homme dont le nom est Messie ». Jarchi et les commentateurs juifs veulent appliquer ces mots à Zorobabel qu'ils disent avoir été salué comme roi par les Juifs ; rien de moins appuyé que cette interprétation qui avait déjà cours au temps de S. Jérôme. — *Et subter eum orietur*. Sous lui, l'édifice du temple s'achèvera, dit Nicolas de Lyre. Litt. « de dessous lui (du fond où il aura été semé) il germera ». Ces mots ne doivent pas se traduire, comme l'ont fait les LXX : καὶ ὑποκάτωθεν αὐτοῦ ἀνατελεῖ, la Vulgate, Luther, Hitzig, Pressel, etc ; c'est changer le sujet sans motif. Le sens que nous adoptons, et qui suit de plus près l'hébreu, est préférable. Le germe croîtra au sein de son propre pays et de sa nation ; il ne sera pas étranger, mais appartiendra au tronc national, à laquelle les promesses ont été faites. — *Ædificabit templum Domino*. Le temple terrestre alors en construction n'est pas celui dont il s'agit ici, car ce temple devait être achevé par Zorobabel, iv, 9. Ce n'est pas non plus un nouveau ou plus glorieux temple de même espèce, car le temple de Zorobabel devait être glorifié aux temps messianiques, Agg. ii, 7-9; Mal. iii, 4. Il s'agit du temple spirituel dont le tabernacle de Moïse et le temple de Salomon n'étaient que des figures ; ce n'est pas un temple, mais le temple, dit Chambers, qui est annoncé dans ce verset.

13. — *Et ipse extruet templum Domino*. Répétition de la prophétie contenue dans les derniers mots du verset précédent. Ces répétitions, destinées à donner plus de force à la pensée, sont assez fréquentes dans la Bible. — *Ipse portabit gloriam* מְהִימָה, comme Jér. xxii, 48, Dan. xi, 24 ; I Paral. xxix, 25, indique la majesté royale dont le Messie sera revêtu. — *Et sedebit*. Il siégera sur un trône, comme le prophète le dit aussitôt. — *Dominabitur super solio suo*. Et de ce trône il ne gouvernera pas seulement le peuple juif, mais l'univers tout entier ; V. plus bas, ix, 40. — *Et erit sacerdos super solio suo*. A son caractère de roi le Messie ajoutera celui de prêtre. Tel autrefois avait été Melchisédec ; Ps. cix, 4, 12 ; Cfr. Hebr. v, 6, 10. S. Jérôme, suivant les Juifs de son temps, adopte une explication toute littérale : « Sed et pontifex Jesus, filius Jozedec, sedebit in sacerdotali throno, et junctis animis atque consiliis Dei populum gubernabant ». — *Consilium pacis erit inter illos duos*. Ces mots ne doivent pas nous amener à croire que le prêtre assis sur le trône est différent du Germe, qui gouverne du haut de son trône. Les deux qualités de prêtre et de roi sont en effet unies en lui, et le prêtre et le roi unis conseilleront et feront régner la paix parmi le peuple. « Cogita esse sacerdotem, et pontificem, de quo Paulus : Ille autem, eo quod maneat in æternum, semper iterum habet sacerdotium. Unde et salvo in perpetuum potest, accedens per semetipsum ad Deum, semper vivens ad interpellandum pro nobis. Et postea : Christus autem assistens pontifex futurorum bonorum per amplius, et perfectius tabernaculum, non manu factum, id est, non hujus creationis, neque per sanguinem hircorum, aut vitulorum, sed per proprium sanguinem, introivit semel in sancta æterna redemptione inventa : Quare nulla peccatorum magnitudine, nulla rerum difficultate frangi debemus, ut in desperationem trahamur ; sed semper ejus bonitati, et misericordie confidentes, et quem

14. Et coronæ erunt Helem, et Tobie, et Idaïe, et Hem, filio Sophonie, memoriale in templo Domini.

15. Et qui procul sunt, venient, et ædificabunt in templo Domini : et scietis quia Dominus exercituum misit me ad vos. Erit autem hoc, si auditu audieritis vocem Domini Dei vestri.

14. Ces couronnes dues à Helem, à Tobie, à Idaïa, et à Hem fils de Sophonie, seront un monument dans le temple du Seigneur.

15. Les plus éloignés viendront et bâtiront dans le temple du Seigneur ; et vous saurez que le Seigneur des armées m'a envoyé vers vous. Ceci arrivera, si vous écoutez attentivement la voix du Seigneur votre Dieu.

CHAPITRE VII

Des envoyés demandent si les jeûnes institués à cause de l'incendie du temple et du meurtre de Gedolias doivent être observés (xx. 4-3). — Réponse du prophète : Dieu n'a pas agréé les jeûnes des anciens Israélites (xx. 4-7). — Il préfère l'observation de la justice et de la charité (xx. 8-10). — Son peuple n'ayant voulu ni l'écouter, ni lui plaire, a provoqué sa colère, et a été chassé en exil (xx. 14-14).

1. Et factum est in anno quarto Darii regis, factum est verbum Do-

1. Dans la quatrième année du règne de Darius, le Seigneur adressa

habeamus pontificem considerantes. Diaboli tela repellamus et nosmetipsos ad bene de nostra salute sperandum, ad opera tali spe digna, quantum possumus, excitemus. Et quoniam consilium pacis erit inter regiam et sacerdotalem dignitatem in Christo, quoniam idem rex est, et sacerdos, ita nos geramus, ut nec quia sacerdos noster est in peccata licentius ruamus, nec quia rex est, despere-mus, si forte peccaverimus, quia idem sacerdos est, et peccata dimittit, et pro nobis interpellat ». Ribera.

14. — *Et coronæ erunt... memoriale.* La couronne sera conservée dans le temple comme un souvenir de la prophétie et un monument de la promesse du Seigneur. Jarchi, d'après le traité talmudique Middoth (mesures du temple), dit que ces couronnes étaient suspendues au dessus des fenêtres du temple. — *Hem, filio Sophoniæ.* יֵהֶם, « Hen », n'est pas, dit Keil, un nom propre, c'est un appellatif qui a le sens de faveur, disposition favorable, et qui se rapporte à la bienveillance que le fils de Sophonie avait montrée aux exilés venus de Babylone, en leur donnant l'hospitalité dans sa maison.

15. — *Qui procul sunt venient et ædificabunt in templo Domini.* Ceux qui viennent de loin sont la figure des nations étrangères qui aideront de leurs biens et de leurs trésors à bâtir le temple du Seigneur. Cette déclaration prophétique confirme la promesse d'Ag-

gée, II, 7, où il est dit que le Seigneur comblera son peuple des trésors de toutes les nations. — *Scietis quia... misit me ad vos.* Cfr. plus haut, II, 13, IV, 9. Ce n'est pas le prophète qui parle ici. C'est l'ange que Jéhovah lui a envoyé pour l'instruire. — *Erit autem hoc si audieritis...* Votre temple s'achèvera heureusement si vous obéissez à la loi divine. Suivant d'autres commentateurs, ces mots se rattachent plus étroitement à la promesse du commencement de ce verset : si vous obéissez à Dieu, les étrangers vous aideront à construire le temple.

II. Réponse à la question concernant le jeûne, VII-VIII.

Ces deux chapitres sont séparés des précédents par un intervalle de près de deux années, pendant lesquelles la construction du temple avait été poursuivie avec zèle. Cette partie du livre de Zacharie peut se subdiviser en deux sections. Dans la première, à l'occasion d'une question sur le jeûne, le prophète reproche aux Israélites leur formalisme, VII ; dans la seconde il répond à la question et annonce les bénédictions que l'obéissance attirera sur le peuple.

1*. — Question relative au jeûne, reproches faits au peuple par le prophète, VII.

CHAP. VII. — 1. — *Et factum est in anno quarto Darii regis.* La date est donnée ici

sa parole à Zacharie, le quatrième jour du neuvième mois, qui est le mois de Casleu.

2. Sarasar, Rogommelech, et ceux qui étaient avec lui, envoyèrent à la maison de Dieu pour présenter leurs prières au Seigneur,

3. Et pour faire cette demande aux prêtres de la maison du Seigneur des armées et aux prophètes : Faut-il que nous pleurions encore au cinquième mois, et devons-nous nous purifier, comme nous avons déjà fait durant plusieurs années?

mini ad Zachariam, in quarta mensis noni, qui est Casleu.

2. Et miserunt ad domum Dei Sarasar, et Rogommelech, et viri qui erant cum eo, ad deprecandam faciem Domini :

3. Ut dicerent sacerdotibus domus Domini exercituum, et prophetis, loquentes : Numquid flendum est mihi in quinto mense, vel sanctificare me debeo, sicut jam feci multis annis?

d'une manière toute particulière. L'année est d'abord indiquée, puis la phrase qui annonce une révélation divine précède la mention du jour et du mois où se place la communication prophétique. — *Factum est verbum Domini*. V. Sophonie, 1. 4 ; Agg. 1, 4, etc. — *Mensis noni, qui est Casleu*. Ce mois de Casleu, כסליו, répond à peu près à notre mois de décembre. Son nom est d'origine assyriobabylonienne. On le trouve sur une table des mois assyriens découverte à Ninive et publiée par Norris dans son Dictionnaire. D'après Schrader, Die Keilinschriften und das A. T. p. 247, sa forme assyrienne est : Ki-si-li-vu.

2. — *Et miserunt*, ou les exilés restés à Babylone, ou le peuple demeurant en dehors de Jérusalem. — *Ad domum Dei*. Selon plusieurs interprètes, il faut traduire l'hébreu par un nom propre Béthel, et faire de cette ville le sujet de la phrase : Et Béthel envoya... Beaucoup de Béthélites étaient revenus d'exil avec Zorobabel, Esdr. 11, 28 ; Néhém. vii, 32, et avaient aussitôt rebâti leur ville, Néhém. xi, 31. Ce sens est assez acceptable. Car Beth-El n'est jamais employé pour désigner le Temple, et doit par conséquent être regardé comme la ville connue de ce nom. — *Sarasar*, שרשצר, « Scharezer », est le nom d'un des fils de Sennachérib, qui eut part au meurtre de son père, Is. xxxvii, 38, IV Rois, xix, 37. Son nom est en assyrien Sar-Usur, contraction de Asur-sar-Usur, c'est-à-dire, « Puisse Asur protéger le roi ». Celui qui porte ici ce nom était probablement né dans l'exil, et avait gardé le nom qu'il y avait reçu. — *Rogommelech*, רגם כולן, « Régem mélech » signifie, d'après Gésenius, ami du roi ». Peut-être, dit Wright, c'est aussi un nom assyrien, quoique la première partie de ce nom composé n'ait pas été trouvée dans cette langue et ait été expliqué d'après l'arabe. Les versions syriaque et arabe ont,

au lieu de ce mot « Rab-Mag » ; sur quoi Cfr. Jérém. xxxix, 8. LXX : Ῥαβμαγ ὁ βασιλεὺς, qui ne peut, comme le dit S. Jérôme, aucunement s'expliquer. — *Et viri qui erant cum eo*, et le peuple de Béthel. Ce singulier favorise l'interprétation qui voit ici des habitants de Béthel. — *Ad deprecandam faciem Domini*. Pour prier le Seigneur, Cfr. plus bas, vii 21, 22 ; Exod. xxxii, 41 ; I Rois, xiii, 42, et, après l'avoir prié, pour consulter les prêtres et les prophètes ; Cfr. Jérém. xlii, 2, 3, C'est ce qu'indique le verset suivant.

3. — *Ut dicerent*... Voilà en effet le motif principal de la légation. — *Sacerdotibus*. C'était aux prêtres, en leur qualité d'interprètes de la loi qu'on s'adressait dans les cas douteux ; Cfr. Agg. ii, 41 ; Mal. ii, 7. — *Domus Domini*. Les prêtres sont décrits ici comme appartenant à la maison du Seigneur, parce que leurs fonctions les y appelaient, et que leur service dans les sacrifices était nécessaire pour obtenir une réponse de Jéhovah. — *Et prophetis*. Les prophètes sont regardés comme les organes des communications divines ; c'est à eux en effet qu'est adressée la parole du Seigneur. — *Numquid flendum est mihi*, האבכה. Tout le peuple parle ici au singulier, comme Nombr. xx, 48, 49 ; Jos. ix, 7. Les pleurs indiquent un deuil public accompagné de lamentations ; Cfr. Jug. xx, 26 ; I Rois, i, 7, II Rois, i, 42 ; Néh. i, 4. — *In quinto mense*. Le jeûne du cinquième mois, Ab, était célébré en souvenir de l'incendie du temple et de la ville, IV, Rois, xxv, 8 ; Jérém. lii, 42. Il est probable qu'on l'observait le dixième jour de ce mois, pour rappeler la destruction du temple par Nabuchodonosor, arrivée à cette date. Le IV^e livre des Rois et celui de Jérémie ne concordent pas toutefois sur le jour où eut lieu la destruction du temple. Le traité du Talmud, Taanith, 29a cherche à expliquer la différence de trois

4. Et factum est verbum Domini exercituum ad me, dicens :

5. Loquere ad omnem populum terræ, et ad sacerdotes, dicens : Cum jejunaretis, et plangeretis in quinto et septimo per hos septuaginta annos, numquid jejunium jejunastis mihi ?

Isai. 5. 8.

jours que présentent ces deux textes en supposant ce qui n'est pas improbable, dit Wright, que les Chaldéens envahirent le temple le septième jour, et qu'après l'avoir profané, ils n'y mirent le feu que le dixième jour. Le neuvième jour de ce même mois, les Juifs jeûnaient aussi à cause de cinq grandes calamités nationales qui les avaient frappés ce jour-là ; on peut en voir l'énumération dans Wright, op. cit. p. 164. Les envoyés désirèrent savoir si ce jeûne, observé durant l'exil, doit être maintenu. Il faut remarquer que, arrivée à Jérusalem dans le cours du neuvième mois, la députation ne s'informe pas du jeûne qui avait lieu dans le dixième. Selon Hitzig, cela tient à ce qu'une réponse sur un point particulier entraînait la ligne de conduite générale à suivre. Il est plus vraisemblable, dirons-nous avec Wright, que la question fut restreinte au jeûne du cinquième mois, parce que ce jeûne se rapportait spécialement à la ruine du temple, tandis que celui du dixième mois commémorait la ruine générale amenée sur le pays par le siège des Chaldéens. Comme Kochler le fait observer, la demande des habitants de Bêthel est basée sur la supposition que les jeûnes rappelant les calamités nationales, occasionnées par les péchés du peuple, ne devaient plus être célébrés, depuis que Dieu avait rendu sa faveur à son peuple, comme le prouvaient la restauration du temple et du culte. C'était en même temps une prière au Seigneur pour qu'il voulut bien continuer de favoriser l'œuvre de la restauration, si heureusement commencée. — *Vel sanctificare me debeo.* הַכִּינֵנִי, « en me séparant », c'est-à-dire en m'abstenant de nourriture et de boisson ; Cfr. Lévi. xxii, 1. Ces mots expliquent, en les précisant, les mots précédents. — *Sicut jam feci multis annis.* Durant tout le temps de l'exil.

4. — *Factum est verbum Domini...* La parenthèse qui commence au v. 2 est achevée, et les mots du v. 4 sont répétés pour introduire la communication divine qui va servir de réponse.

5. — *Loquere ad omnem populum terræ.*

4. Et la parole du Seigneur des armées me fut adressée ainsi :

5. Parle à tout le peuple de la terre, et aux prêtres, et dis-leur : Lorsque vous avez jeûné et pleuré, le cinquième et le septième mois pendant ces soixante-dix ans ; est-ce pour moi que vous avez jeûné ?

Ce dernier mot a l'article dans l'hébreu, הָאָרֶץ ; c'est que le discours s'adresse à tous les Juifs revenus de Babylone ; Cfr. IV Rois, xi, 44, 48, 49, 20, xv, 5. — *Et ad sacerdotes.* Les prophètes sont donc chargés d'expliquer la loi de Moïse et de faire connaître aux prêtres eux-mêmes la volonté de Dieu. — *Cum jejunaretis et plangeretis.* Le jeûne est toujours accompagné de lamentations. — *In quinto et septimo.* La question ne portait que sur ce jeûne du cinquième mois ; la réponse, pour généraliser, parle aussi du jeûne qui se célébrait dans le septième, en mémoire du meurtre de Godolias, et de la fuite des Juifs qui le suivaient, IV Rois, xxv, 25 ; Jérém. xli, 1 et suiv. — *Per hos septuaginta annos.* Soixante dix ans se sont en effet passés depuis le meurtre de Godolias, qui, comme Schegg le remarque, a consommé l'affliction du peuple. Ce meurtre arriva en effet en 587, et la députation vient à Jérusalem, la quatrième année de Darius, en 518. C'est peut être à cette circonstance que la réponse fait allusion. — *Numquid jejunium jejunastis mihi ?* Est-ce par l'ordre de Dieu, ou pour l'honorer, que vous avez jeûné ces jours-là ? Ce n'est pas le Seigneur en effet qui les a institués ; les Juifs en sont les auteurs, et Jéhovah n'en a retiré aucun honneur. « Nec tamen illa eo sensu accipienda sunt ad quem ea detorquebant heretici nostri sæculi, quasi iis significetur Deum non placari jejuniis, aut non exhiberi per ea cultum Deo gratum, aut non satisfieri pro peccatis, cum testetur Lucas, cap. ii. Annam prophetissam jejuniis servivisse, scilicet Deo, id est, cultum Deo exhibuisse. Id enim plane significat vox Græca ibi posita λατρεύων. Sed scilicet corrigit propheta inutilem jejunandi modum, imo superstitutionem Judæorum, existimantium jejunio Deum placari, etiamsi a peccatis non abstinerent. Propterea itaque ante omnia monet : ut opera justitiæ et misericordiæ diligenter exerceant, ita deum futurum, ut Deo gratum et placabile sit eorum jejunium ; et sic videlicet causam jejunii convertendam in occasionem gaudii, et festivæ solemnitatis ». Estius.

6. Et quand vous avez mangé et bu, n'est-ce pas pour vous-mêmes que vous avez mangé et que vous avez bu?

7. N'est-ce pas là ce que le Seigneur a dit par les anciens prophètes, lorsque Jérusalem était encore habitée, était riche, elle et les villes d'alentour, et que le midi et la plaine étaient habités?

8. Et la parole du Seigneur vint à Zacharie en ces termes :

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Jugez selon la vérité, exercez la miséricorde et la charité chacun envers votre frère.

10. N'opprimez ni la veuve, ni l'orphelin, ni l'étranger, ni le pauvre; et que nul n'ait en son cœur de mauvais desseins contre son frère.

11. Mais ils n'ont pas voulu

6. Et cum comedistis, et bibistis, numquid non vobis comedistis, et vobismetipsis bibistis?

7. Numquid non sunt verba, quæ locutus est Dominus in manu prophetarum priorum, cum adhuc Jerusalem habitaretur, et esset opulenta, ipsa et urbes in circuitu ejus, et ad austrum, et in campestribus habitaretur?

8. Et factum est verbum Domini ad Zachariam, dicens :

9. Hæc ait Dominus exercituum, dicens : Judicium verum judicate, et misericordiam, et miserationes facite, unusquisque cum fratre suo.

Mich. 6, 8; Matth. 23, 21.

10. Et viduam, et pupillum, et advenam, et pauperem nolite calumniari : et malum vir fratri suo non cogitet in corde suo.

Exod. 22, 21; Isai. 1, 23; Jer. 5, 28.

11. Et noluerunt attendere, et

6. — *Et cum comedistis et bibistis...* Tout comme vos jeûnes, vos réjouissances ne sont dictées que par votre propre volonté, sans aucun désir de plaire au Seigneur. Les Juifs ne s'inquiétaient pas en tout cela de se conformer à la volonté de Dieu; Cfr. I Cor. x, 34. Le vrai jeûne en effet, celui qu'accepte le Seigneur, ne consiste pas dans une abstinence pharisaïque, mais en ce que les hommes le font pour obéir à Dieu qui l'a prescrit, et en ce qu'ils vivent conformément à sa volonté.

7. — *Numquid non sunt verba...* Cet enseignement ne doit pas paraître nouveau; il y a longtemps que les Hébreux l'ont reçu. — *In manu.* V. Agg. 1, 2. — *Prophetarum priorum.* Cfr. 1, 4. — *Cum adhuc Jerusalem habitaretur,* avant la prise de cette ville par Nabuchodonosor et la captivité de Babylone. — *Et esset opulenta.* שְׁלֵמָה, lorsqu'elle était tranquille. — *Urbes in circuitu ejus,* la contrée montagnueuse de Juda; Cfr. Luc, 1, 39. Cette indication et les deux suivantes comprennent toute la Judée. — *Et ad austrum...* habitaretur. נֶגֶב, « negeb », est le pays du sud de la Judée, Gen. xii, 4; Nombr. xiii, 47; Deut. xxxiv, 3. — *In campestribus.* שְׁפֵלָה, « shephélah » est la plaine qui longe la Méditerranée; Cfr. Jos. xv, 33; Jérém. xvii, 26; I Mach. xii, 38.

8. — *Et factum est verbum Domini...* Le

prophète part de là pour rappeler au peuple que le Seigneur exige autre chose que des pratiques formalistes, et que la désobéissance de ses ancêtres a été la cause de sa ruine.

9. — *Hæc ait Dominus.* Voici ce que le Seigneur a dit aux uns des Juifs. Le fond de cet enseignement adressé au peuple consiste dans l'observation des préceptes moraux de la Loi, la pratique de la charité envers le prochain dans la vie publique et privée. — *Judicium verum judicate.* Rendez à chacun ce qui lui est dû, sans aucune acception de personne; Cfr. viii, 46; Is. i, 47, 23; Jérém. vii, 5; Ezéch. xxviii, 8; Os. xii, 7. — *Et misericordiam et miserationes facite...* Ayez de la charité pour tous et de la compassion pour les malheureux.

10. — *Et viduam...* Le prophète répète l'ancienne défense, Exod. xxii, 20, 21; Is. i, 47, 23; Jérém. v, 28, vii, 6. — *Nolite calumniari.* LXX : μή καταδυναστεύετε. — *Malum vir fratri suo non cogitet in corde suo.* LXX : καὶ κακὸν ἑκάστου τοῦ ἀδελφοῦ. « Quod autem ante debeat ira finire quam sol occubat, et omnium malorum, quæ ab aliis passi sumus, deleri memoria, in multis locis legimus ». S. Jérôme.

11. — *Et noluerunt attendere.* Jérémie, v, 3; xvi, 23, se plaint déjà de cette obstination des Juifs à ne pas vouloir pratiquer

averterunt scapulam recedentem, et aures suas aggravaverunt ne audirent.

12. Et cor suum posuerunt ut adamantem, ne audirent legem, et verba quæ misit Dominus exercituum in spiritu suo per manum prophetarum priorum : et facta est indignatio magna a Domino exercituum.

13. Et factum est sicut locutus est, et non audierunt; sic clamabunt, et non exaudiam, dicit Dominus exercituum.

14. Et dispersi eos per omnia regna, quæ nesciunt : et terra desolata est ab eis, eo quod non esset transiens et revertens : et posuerunt terram desiderabilem in desertum.

écouter, ils se sont retirés en me tournant le dos, et ils ont endurci leurs oreilles pour ne pas entendre.

12. Ils ont fait de leur cœur un diamant, pour ne pas écouter la loi et les paroles que le Seigneur des armées leur avait adressées dans son Esprit, par le ministère des anciens prophètes : et le Seigneur des armées en a ressenti une grande indignation.

13. J'ai parlé, et ils ne m'ont pas écouté, aussi crièrent-ils et je ne les écoutai pas, dit le Seigneur des armées.

14. Je les ai dispersés à travers tous les royaumes qu'ils ne connaissaient pas, et leur pays a été désolé à cause d'eux ; il n'y passe personne, et ils ont changé une terre de délices en un désert.

les lois morales. Zacharie, en rappelant cette conduite des anciens, exhorte par là même ses contemporains à ne pas suivre l'exemple de leurs pères. — *Averterunt scapulam recedentem*. Litt. « ils ont donné (présenté) une épaule réfractaire ». L'image est prise du bœuf ou de la génisse qui ne veulent pas se soumettre au joug; Cfr. Os. iv, 46; Néh. ix, 29. « Quum ego ista præceperim, illi attendere noluerunt, et verterunt scapulam recedentem, sive dorsum contemnens, ex habitu corporis mea imperia respuentes. Solemus enim, quando rugata fronte et nare contracta contumimus admonentes, dorsum vertere, juxta illud quod scriptum est (Jérém. ii, 27) : Verterunt ad me dorsa et non facies suas ». S. Jérôme. — *Aures suas aggravaverunt ne audirent*. Cfr. Is. lxx, 4, où la même phrase se trouve. Ils se sont rendus volontairement sourds pour ne pas entendre les ordres de Dieu, et les réprimandes qu'il leur faisait par l'intermédiaire des prophètes. Cfr. Exod. ix, 7.

12. — *Cor suum posuerunt ut adamantem...* Cfr. Jérém. xvii, 4, pour le mot שֹׁמֵר, et pour le sens Ezéch. iii, 9. « Duritiam cordis ostendit et cor lapideum, quod noluerint verba Dei suscipere. Adamas enim lapis fortissimus, qui hebraice dicitur Samir, in tantum durus est ut omnia metalla confringat, et ipse non confringatur ab ullo : Unde a Græcis indomabilis dicitur ». S. Jérôme. —

In Spiritu suo. L'esprit dont Dieu aimait les prophètes pour tâcher de corriger I-raël; Cfr. Mich. iii, 8; II Rois, xxiii, 2. — *Per manum*. V. plus haut x. 6. — *Prophetarum priorum*. V. ibid. — *Et facta est indignatio magna a Domino exercituum*. Cfr. i, 2. Aussi Dieu leur envoya-t-il de graves châtements.

13. — *Et factum est... non audierunt*. Les Hébreux laissent les prophètes parler et ne se donnèrent pas la peine de les écouter. Cfr. Is. l. 2, lxxv, 42, lxxvi, 4; Jérém. xxv, 4; Os. xi, 2. — *Sic clamabunt et non exaudiam*. Il vaut mieux traduire au passé, puisque tout cet endroit s'y rapporte : Dieu, n'étant pas entendu, n'entendit pas à son tour leurs plaintes. Cfr. Is. i, 15; Lxxiii, 45; Jérém. xi, 44; Ezéch. viii, 48; Mich. iii, 4.

14. — *Et dispersi eos*. וְאֶסְרֵם, je les chassai comme dans un tourbillon. Cfr. Job, xxvii, 21; Amos, i, 14. — *Per omnia regna quæ nesciunt*. Cfr. Deut. xxviii, 33. Jérém. xvi, 43. — *Et terra desolata est ab eis*. Après leur départ pour l'exil. — *Eo quod non esset transiens nec revertens*. Description de la plus extrême désolation; Cfr. Is. xxxiii, 8; Jérém. ix, 9, 42; Ezéch. xxxiii, 28, xxxv, 7. — *Et posuerunt*, les Juifs par leurs péchés qui amenèrent l'invasion ennemie. — *Terram desiderabilem in desertum*. Cfr. Jérém. iii, 49; Ps. cv, 24; Mal. iii, 42; Ezéch. xxvi, 42. Ces derniers mots sont peut-être une remarque du prophète lui-même.

CHAPITRE VIII

Le prophète décrit les merveilleux résultats de la conformité à la volonté de Dieu : la restauration de la pureté et de la sainteté (xv. 1-3) ; — la paix et la prospérité (xv. 4-6) ; — le retour des captifs de tous les pays (xv. 7-8) ; — la fertilité générale remplaçant la sécheresse et la disette (xv. 9-13). — L'exécution future des promesses est aussi certaine que l'accomplissement passé des menaces (xv. 14-15). — Conditions morales du bonheur (xv. 16-17). — Les jeûnes seront changés en fêtes (xv. 18-19). — Promesse de l'extension du royaume de Dieu (xv. 20-23).

1. La parole du Seigneur des armées me fut encore adressée en ces termes :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'ai eu pour Sion un amour jaloux, et je l'ai aimée avec une ardeur qui m'a rempli d'indignation.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je suis revenu à Sion, et j'habiterai au milieu de Jérusalem ; et Jérusalem sera appelée Ville de la vérité, et la montagne du Seigneur des armées sera appelée Montagne sainte.

1. Et factum est verbum Domini exercituum, dicens :

2. Hæc dicit Dominus exercituum : Zelatus sum Sion zelo magno, et indignatione magna zelatus sum eam.

3. Hæc dicit Dominus exercituum : Reversus sum ad Sion, et habitabo in medio Jerusalem : et vocabitur Jerusalem Civitas veritatis, et mons Domini exercituum Mons sanctificatus.

2e. — Bénédictions promises à l'obéissance. Réponse à la question, viii.

CHAP. VIII. — 1. — *Et factum est verbum Domini...* Nous avons dans ce chapitre la seconde moitié de la réponse du Seigneur à la question relative aux jeûnes ; elle promet au peuple la grâce divine et la glorification future d'Israël, à une seule condition, celle de l'observation des préceptes moraux de la Loi.

2. — *Hæc dicit Dominus exercituum.* Cette formule se retrouve dix fois dans ce chapitre. Elle semble signifier que tout ce qui y est promis arrivera certainement, quoiqu'il paraisse grand que ces promesses paraissent quelquefois plutôt exciter le doute que la confiance. « Per singula verba et sententias, quibus Israel prospera et pro rerum magnitudine pœne incredibilia pronuntiantur, propheta proponit : Hæc dicit Dominus omnipotens, alio semine hoc loquens : ne putetis mea esse quæ spernitis, et quasi homini non creditis ; Dei sunt promissa, quæ replico ». S. Jérôme. — *Zelatus sum Sion zelo magno.* Cfr. i, 44. — *Et indignatione magna zelatus*

sum eam. Dieu éprouve une grande indignation contre les ennemis de Sion. Tous ces prétendus sont prophétiques ; ils indiquent ce que Dieu a résolu de faire et qu'il va bientôt accomplir.

3. — *Reversus sum ad Sion.* Dieu reprendra Sion en grâce et la traitera avec clémence et miséricorde ; Cfr. plus haut, i, 16. — *Habitabo in medio Jerusalem.* V. plus haut, ii, 41. — *Vocabitur Jerusalem civitas veritatis.* Jérusalem sera appelée, c'est-à-dire sera, Cfr. Is. i, 26, LXI, 6 ; Jérém. iii, 47, une ville de vérité et de fidélité, c'est-à-dire une ville dans laquelle résideront la vérité et la fidélité envers le Seigneur ; Cfr. plus bas, x, 46 ; Is. i, 21 ; Soph. iii, 43. L'opposé de cette description se trouve dans Néh. iii, 1, où Ninive est décrite comme remplie de mensonge et de fourberie. Quelques Pères voient dans ces mots une prédiction de la prédication de Notre-Seigneur dans Jérusalem. — *Et mons Domini exercituum mons sanctificatus.* Le mont sur lequel est bâti le temple du Seigneur sera sacré. Les étrangers et les païens, dit Rosenmüller, ne le violeront et ne le profaneront pas ; Cfr. Joël, iv, 17. Mais cette inter-

4. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc habitabunt senes et anus in plateis Jerusalem : et viri baculus in manu ejus præ multitudine dierum.

5. Et plateæ civitatis complebuntur infantibus et puellis, ludentibus in plateis ejus.

6. Hæc dicit Dominus exercituum : Si videbitur difficile in oculis reliquiarum populi hujus in diebus illis, numquid in oculis meis difficile erit, dicit Dominus exercituum ?

7. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego salvabo populum meum de terra orientis, et de terra occasus solis.

4. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Il y aura encore dans les places de Jérusalem des vieillards et des vieilles femmes, et ils auront un bâton à la main pour se soutenir à cause du nombre de leurs jours.

5. Et les rues de la ville seront remplies d'enfants et de petites filles, qui joueront sur ses places.

6. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Si ce que je prédis de ces jours-là paraît difficile aux restes de ce peuple, sera-ce difficile pour moi, dit le Seigneur des armées ?

7. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je sauverai mon peuple de la terre de l'orient et de la terre du couchant.

prétation n'est pas acceptable; elle est démentie par l'histoire. La montagne du temple sera sainte, parce que Jéhovah la sanctifiera par sa présence. Ce caractère de sainteté, Jérusalem ne l'acquiert pas dans la période qui soit la captivité. Pendant cette période en effet, quoique préservée de l'idolâtrie grossière qui y avait régné avant l'exil, elle fut souillée par de graves abominations morales. Elle ne devint vraiment une cité fidèle que par le Messie, et c'est par lui que la montagne du temple devint réellement pour la première fois la sainte montagne. Keil.

4. — *Adhuc. A partir d'aujourd'hui. — Habitabunt... in plateis Jerusalem.* On habitera Jérusalem avec sécurité; Cfr. Mich. iv, 4. — *Et viri baculus in manu ejus...* Cfr. Ezéch. viii, 11, ix, 1, 2. La paix sera telle que les vieillards ne verront plus aucune crainte troubler leur vieillesse, que les guerres et les calamités n'aient pas empêchée. — *Præ multitudine dierum.* La vie atteindra ses extrêmes limites. La loi promettait en effet une longue vie à ceux qui observent les préceptes divins; V. Deut. iv, 40, v, 16, 30, xi, 9, xxii, 7; xxxiii, 47; Cfr. Is. lxxv, 20.

5. — *Plateæ. Ludentibus in plateis ejus.* Image de la paix profonde qui régnera à Jérusalem. Le Taigum traduit à tort « jouant », par « louant » Dieu, par leurs chants, accompagnés d'instruments de musique. Une longue vie, jusqu'à un âge fort avancé, l'abondance des enfants sont, dit Keil, des bénédictions théocratiques que le Seigneur avait déjà dans la Loi promises à son peuple,

tant qu'il serait fidèle à l'alliance. Il ne semble pas par conséquent qu'il y ait d'élément messianique dans cette promesse. Mais si nous comparons le v. 4 avec Is. lxxv, 20, nous verrons qu'un âge très avancé fait partie aussi des bénédictions du temps messianique. Et comme Israël a toujours souffert grièvement des guerres et des autres calamités, qui empêchaient le peuple d'atteindre un âge avancé, durant le temps qui s'étend de Zorobabel au Christ, on peut admettre malgré la description de la prospérité d'Israël sous le gouvernement de Simon, I Mach. xiv, 4-15, que cette promesse ne fut accomplie que dans une très faible mesure, au moins en ce qui concerne Jérusalem, avant la venue du Sauveur.

6. — *Si videbitur difficile...* Si vous, qui êtes échappés à l'exil de Babylone, vous pensez que ce que je dis ne s'accomplira point ou s'accomplira difficilement, vous vous trompez beaucoup. — *Reliquiarum populi;* Cfr. Agg. i, 42-44. — *Numquid in oculis meis difficile erit?* Rien n'est difficile à Dieu, et ses promesses s'exécutent toujours, leur réalisation est certaine.

7. — *Ecce ego salvabo populum meum...* La fin de l'exil a été le commencement de cette délivrance; mais ce qui est annoncé dans ce verset est encore à venir. — *De terra orientis et de terra occasus solis.* La même promesse se trouve, Is. xliii, 5; Cfr. Ps. xliix, 1, cxii, 3; Mal. i, 11. Cette délivrance aura lieu par le Messie, comme le prouve le verset suivant.

8. Je les ramènerai et ils habiteront au milieu de Jérusalem : ils seront mon peuple, et moi je serai leur Dieu, dans la vérité et dans la justice.

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Que vos mains se fortifient, vous qui écoutez aujourd'hui ces paroles de la bouche des prophètes, au jour où a été fondée la maison du Seigneur des armées, et où son temple se rebâtit.

10. Car avant ces jours, le travail des hommes et le travail des bêtes était inutile; et ni ceux qui venaient parmi vous, ni ceux qui en sortaient, ne pouvaient trouver de repos à cause de vos tribulations, et j'avais lâché tous les hommes l'un contre l'autre.

11. Je ne traiterai pas maintenant les restes de ce peuple comme aux anciens jours, dit le Seigneur des armées;

8. Et adducam eos, et habitabunt in medio Jerusalem : et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum, in veritate et in justitia.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Confortentur manus vestræ, qui auditis in his diebus sermones istos per os prophetarum, in die qua fundata est domus Domini exercituum, ut templum ædificaretur.

10. Siquidem ante dies illos merces hominum non erat, nec merces jumentorum erat; neque introeunti, neque exeunti erat pax præ tribulatione, et dimisi omnes homines, unumquemque contra proximum suum.

11. Nunc autem non juxta dies priores ego faciam reliquiis populi hujus, dicit Dominus exercituum,

8. — *Adducam... Jerusalem*. Cfr. Is. lvi, 7. — *Erunt mihi in populum...* Cfr. Jérém. xxx, 22; Ezéch. xxxvii, 27. — *In veritate et justitia*. Cfr. III Rois, iii, 6; IV Rois, xx, 3. Is. xlviii, 1. Le peuple obéira fidèlement à Dieu qui de son côté, tiendra toutes ses promesses. Il ne peut s'agir ici de la Jérusalem terrestre, qui n'aurait pu contenir les Juifs dispersés par toute la terre, mais de cette Jérusalem qui est la figure du royaume du Messie; Cfr. ii, 8.

9. — Après les promesses, viennent les encouragements au peuple, parce que le Seigneur le comblera de bénédictions. — *Confortentur manus vestræ*. Ces mots sont synonymes de prendre courage et de se mettre avec ardeur à une entreprise; Cfr. Is. xxxv, 3; Ezéch. xxi, 44; Jug. vii, 44; II Rois, ii, 7. Ici c'est un encouragement à poursuivre la construction du temple; Cfr. Agg. ii, 4. — *Qui auditis... sermones istos*.. Ces discours pleins de promesses consolantes et qui réconfortent ceux que l'avenir inquiétait. — *Per os prophetarum*, Aggée et Zacharie, Cfr. Esdr. v, 1, 2. — *In die qua fundata est domus Domini...* Ces prophètes sont distingués par ces mots de ceux qui sont antérieurs à la captivité, i, 4, vii, 7, 42; Cfr. aussi iv, 9; Agg. ii, 48; Esdr. iii, 6, 40. Si lors des premiers travaux

du temple, les promesses des prophètes se sont vérifiées, celles qu'ils vous font au moment où il s'agit d'achever l'œuvre entreprise, ne seront pas suivies d'un effet moins heureux.

10. — Un motif est donné pour encourager le peuple au travail, c'est le contraste entre l'époque présente et les temps antérieurs. — *Ante dies illos*. Dans les jours qui ont précédé la reconstruction du temple. — *Mercus hominum*, les gages, les salaires des travailleurs. — *Mercus jumentorum*. Le travail que l'on faisait faire aux animaux n'était pas suivi d'un résultat satisfaisant. — *Neque introeunti... pax præ tribulatione*. Litt. « Pour le sortant et l'entrant, (il n'y avait) aucune paix de la part de l'ennemi ». Les chemins étaient tellement infectés de voleurs qu'on ne pouvait voyager en sûreté. S. Jérôme a, dans sa traduction, suivi les LXX : ἀπὸ τῆς θλιψεως. — *Dimisi omnes homines, unumquemque...* J'ai envoyé, c'est-à-dire, j'ai excité, j'ai fait combattre chacun contre son prochain. Les guerres et les discordes civiles sont venues augmenter les malheurs de la patrie; Cfr. plus bas, xi, 6; Is. iii, 5; Jug. vii, 21.

11. — Désormais le Seigneur agira tout différemment avec le reste de son peuple. — *Reliquiis populi*; V. 7. 6.

12. Sed semen pacis erit. Vinea dabit fructum suum, et terra dabit germen suum, et cœli dabunt rorem suum : et possidere faciam reliquias populi hujus universa hæc.

13. Et erit, sicut eratis maledictio in gentibus, domus Juda, et domus Israel : sic salvabo vos, et eritis benedictio. Nolite timere, confortentur manus vestræ.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Sicut cogitavi ut affligerem vos, cum ad iracundiam provocassent patres vestri me, dicit Dominus,

15. Et non sum misertus ; sic conversus cogitavi in diebus istis ut benefaciam domui Juda, et Jerusalem. Nolite timere.

16. Hæc sunt ergo verba, quæ fa-

12. Mais il y aura une semence de paix. La vigne donnera son fruit, la terre produira ses grains ; les cieux verseront leur rosée, et je ferai posséder tous ces biens aux restes de ce peuple.

13. Et alors, maison de Juda, et maison d'Israël. comme vous avez été une malédiction pour les nations, ainsi je vous sauverai, et vous serez une bénédiction. Ne craignez pas, que vos mains se fortifient.

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées : Comme j'ai décidé de vous affliger, lorsque vos pères m'ont poussé à la colère, dit le Seigneur,

15. Et que je n'ai pas eu compassion, ainsi j'ai résolu au contraire en ces jours de faire du bien à la maison de Juda et à la maison de Jérusalem. Ne craignez pas.

16. Voici donc ce que vous ferez :

42. — *Semen pacis erit.* « Erit ubique pax et gaudium ». S. Jérôme. זרע השלום a un autre sens : Les semences se feront en paix. Pour Kœhler, Keil et Reuss, ces mots doivent s'interpréter tout différemment. La semence de paix est le vin, qui est ainsi désigné non pas parce qu'il y a une bénédiction dans la grappe, Is. Lxv, 8, mais parce que le vin ne peut se produire que dans des temps paisibles, lorsque le pays n'est pas dévasté par les ennemis. — *Vinea dabit fructum suum...* Sur ces mots et les suiv. Cfr. Lévit. xxvi, 4 et suiv. ; Ps. Lxvi, 7 ; Agg. i, 40, ii, 49. « Erit ubique pax et gaudium, et ariditatem ac famem pristini temporis futura abundantia compensabit ». S. Jérôme. — *Possidere faciam reliquias...* Mon peuple jouira de tous ces bienfaits.

43. — Toutes ces bénédictions sont résumées dans ce verset. — *Sicut eratis maledictio in gentibus* « Être une malédiction parmi les nations » doit s'interpréter d'après IV Rois, xxii, 49 ; Jérém. xxiv, 9, xxv, 9, xlii, 48 ; cette formule équivalant à être l'objet de sa malédiction, et aussi à servir de terme de comparaison : qu'il vous arrive autant de mal qu'aux Juifs ! — *Domus Juda...* Les douze tribus auront part à la bénédiction qui va être annoncée. — *Eritis benedictio.* Contrepartie de la phrase qui commence ce verset. On se servira de votre exemple et de votre

nom quand on voudra bénir ; Cfr. Gen. xlviii, 22 ; Jérém. xxix, 22. — *Nolite timere.* Vos ennemis ne pourront plus vous nuire. — *Confortentur manus vestræ.* V. 7. 9.

44. — Voici les motifs de ces promesses, faites par celui à la volonté de qui rien ne peut s'opposer. — *Sicut cogitavi...* De même que Dieu s'est proposé, Cfr. i, 5, de les punir, en les envoyant en exil, en dévastant leur pays, en détruisant leur ville, en brûlant leur temple, parce que leurs pères, par leurs crimes, l'avaient irrité ; Cfr. i, 2 ; Deut. ix, 7, 8, 21.

45. — *Et non sum misertus.* Rien n'a pu faire revenir Dieu sur sa résolution. Litt. « je ne me suis pas repenti », expression qu'on trouve fréquemment dans la Bible ; Cfr. Jérém. iv, 28, xx, 46 ; Jon. iii, 40. La traduction de la Vulgate peut s'appuyer sur quelques endroits où נחם a le sens d'avoir pitié ; Cfr. Jérém. xv, 6 ; Jug. ii, 48, xxi, 6 ; Ps. Lxxxix, 43. — *Sic conversus cogitavi.* De même que Dieu avait résolu de punir les Juifs et n'avait pu être détourné de son projet, de même après avoir changé de dessein, — tel est le sens de se retourner, i, 6 ; Mal. iii, 48, — il veut maintenant faire du bien à Jérusalem et aux Juifs. Cfr. Jérém. xxxi, 28, où la pensée de ce verset et du précédent est exprimée.

46. — *Hæc sunt ergo verba quæ facietis.*

Parlez à votre prochain dans la vérité, et rendez aux portes de vos villes des jugements équitables et pacifiques.

17. Ne pensez pas dans votre cœur du mal contre votre ami, et n'aimez pas les faux serments : car tout cela, je le hais, dit le Seigneur.

18. La parole du Seigneur des armées me fut encore adressée en ces termes :

19. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Les jeûnes du quatrième, du cinquième, du septième et du dixième mois deviendront pour la maison de Juda, des jours de joie et d'allégresse, et des fêtes solennelles et belles. Mais aimez la vérité et la paix.

cietis : Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo, veritatem, et iudicium pacis iudicate in portis vestris.

Ephes. 4, 25

17. Et unusquisque malum contra amicum suum ne cogitetis in cordibus vestris : et juramentum mendax ne diligatis : omnia enim hæc sunt, quæ odi, dicit Dominus.

18. Et factum est verbum Domini exercituum ad me, dicens :

19. Hæc dicit Dominus exercituum : Jejunium quarti, et jejunium quinti, et jejunium septimi, et jejunium decimi erit domui Juda in gaudium, et lætitiâ, et in solemnitates præclaras. Veritatem tantum, et pacem diligite.

Voici les conditions auxquelles Dieu accordera sa protection et sa bienveillance aux Juifs. — *Loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo.* « Proximum, omne hominum genus accipiamus, quia ex uno sumus parente generati. Alioquin si proximus propinquus accipitur, peregrinis et alienis mentendum est. Hoc idem Apostolus, Eph. iv, 25, loquitur : « Deponentes mendacium, loquimini veritatem unusquisque cum proximo suo ». — *Veritatem et iudicium pacis.* Pratiquez l'équité et rendez la justice, de manière à rétablir la paix et la concorde entre ceux qui sont en procès. — *In portis vestris.* Là où les juges rendent leurs arrêts ; Cfr. Deut. xxi, 49, xxii, 45 ; II Roi. xix, 4, 9, etc.

17. — *Unusquisque malum contra amicum suum...* V. vii, 40, où se retrouvent à peu près les mêmes paroles. — *Juramentum mendax ne diligatis.* Détestez le parjure. — *Omnia enim hæc sunt quæ odi.* Puisque je les hais, vous aussi vous devez les haïr.

18. — Les versets suivants donnent la réponse directe de Dieu à la question relative au jeûne, posée au commencement du ch. vii. Les jours de jeûne seront changés par le Seigneur en jours de fête et de joie, à cause de la plénitude de salut que Dieu récompensera sur Juda, et qui fera oublier à celui-ci les événements malheureux d'autrefois ; il ne pensera plus qu'à se réjouir des bénédictions que Dieu lui aura accordées.

19. — *Jejunium quarti... decimi.* Sur ces jours de jeûne, V. les notes vii, 3, 5.

« In hoc loco nostrorum multi multa dixerunt, et inter se dissonantia. Quidam obscuritatem silentio professi quasi profundissimam foveam in Commentariis transierunt rectius arbitantes, nihil omnino, quam parum dicere. Cogimur igitur ad Hebræos recurrere, et scientiæ veritatem de fonte magis quam de rivulis quærere, præsertim quum non prophetia aliqua de Christo, ubi tergiversari solent, et veritatem celare mendacio, sed historiæ ex præcedentibus et consequentibus ordo texatur. Jejunium quarti mensis, qui apud Latinos vocatur Julius, die septima et decima ejusdem mensis, (i. e. die decima septima mensis Thammuz) illud arbitrantur, quando descendens Moyses de monte Sina tabulas Legis abjecerit atque confrugerit Exod. xxxii, et juxta Jeremiam Lii muri primum rupti sunt civitatis. In quinto mense, qui apud Latinos appellatur Augustus, quum propter exploratores terræ sanctæ seditio orta esset in populo, jussi sunt montem non ascendere, sed per quadraginta annos longis ad terram sanctam circuire dispendiis, ut, exceptis duobus, Caleb et Josue, omnes in solitudine caderent (Num. xlv). In hoc mense et a Nabuchodonosor, et multa post secula a Tito et Vespasiano, templum Hierosolymis incensum est atque destructum, capta urbs Bether, ad quam multa millia confugerant Judæorum, aratum templum in ignominiam gentis oppressæ a Turanno Rufo. In septimo vero, qui apud nos appellatur October, sicut supra diximus, occisus est

20. Hæc dicit Dominus exercituum : Usquequo veniant populi, et habitent in civitatibus multis :

21. Et vadant habitatores, unus ad alterum, dicentes : Eamus, et deprecemur faciem Domini, et quæramus Dominum exercituum : vadam etiam ego.

22. Et venient populi multi, et gentes robustæ, ad quærendum Dominum exercituum in Jerusalem, et deprecandam faciem Domini.

23. Hæc dicit Dominus exercituum : In diebus illis, in quibus apprehendent decem homines ex omnibus linguis gentium, et apprehendent fimbriam viri Judæi, dicentes : Ibimus vobiscum : audivimus enim quoniam Deus vobiscum est.

20. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Un temps viendra où les peuples habiteront dans plusieurs de vos villes ;

21. Et où les habitants s'iront trouver les uns les autres, en disant : Allons offrir nos prières devant le Seigneur, allons chercher le Seigneur des armées ; j'irai moi-même.

22. Des nations nombreuses et des peuples puissants viendront chercher dans Jérusalem le Dieu des armées, et implorer la face du Seigneur.

23. Le Seigneur des armées dit : Alors dix hommes des peuples de toutes langues prendront un Juif par la frange de sa robe, et lui diront : Nous irons avec vous, parce que nous avons appris que Dieu est avec vous.

Godolias, et Judæ tribus ac Jerusalem reliquæ dissipatæ. Legamus Jeremiam xlii, 4 seqq. coll. IV Reg. xxv, 25. Mense decimo, qui apud nos Januarius dicitur, eo quod janua anni sit atque principium, Ezechiel in captivitate positus audivit, et cunctus populus captivorum, quinto mense templum esse subversum, quod plenissime in eodem propheta cognoscimus, Ez. xxxiii, 21 ». S. Jérôme. — *Erit domui Juda in gaudium...* Au lieu de se lamenter durant ces jours, les Juifs se réjouiront à cause des grands bienfaits dont ils auront été comblés. — *Solemnitates præclaras.* Litt. « des solennités bonnes ». Les jours bons sont, en hébreu, ceux qui sont consacrés à la joie ; Cfr. I Rois, xxv, 8 ; Esth. viii, 17, ix, 19. — *Veritatem tantum et pacem diligite.* Le prophète rappelle de nouveau la condition posée par Dieu à l'effusion de ses bienfaits ; Cfr. x, 16 et vii, 9.

20. — *Usquequo veniant populi.* Le temps viendra où les peuples adoreront Dieu dans son temple. Dieu donnera ainsi une nouvelle gloire à son peuple ; Cfr. Ps. ix, 6. — *Et habitent in civitatibus multis.* Litt. « Et les habitants de nombreuses cités ».

21. — *Et vadant habitatores, unus ad alterum...* Les habitants de toutes les villes s'appelleront les uns les autres pour aller adorer Dieu dans son temple. — *Deprecemur faciem Domini.* V. viii, 2. — *Quæremus Dominum.* Targum : « Cherchons l'enseigne-

ment près du Seigneur ». — *Vadam etiam ego.* C'est ce que chacun répondra à celui qui l'exhorte.

22. — *Et venient populi multi...* Ce verset complète le x, 20. — *Gentes robustæ.* Ce n'est pas le rebut des nations, mais bien les plus illustres d'entre elles qui viendront adorer le Seigneur.

23. — Non seulement les païens viendront à Jérusalem pour y trouver le Dieu d'Israël, mais encore ils voudront se joindre à Juda pour ne faire avec lui qu'une seule nation. — *In diebus illis in quibus apprehendent.* Litt. « Dans ces jours (il arrivera) qu'ils prendront. — *Decem homines.* Dix païens s'adresseront à un seul Juif, tant leur empressement et leur nombre seront grands. Dix est un nombre indéfini employé pour désigner une immense multitude ; Cfr. Gen. xxi, 7 ; Lévi. xxvi, 26 ; Nomb. xiv, 22, I Rois, i 8. Quant à la figure elle-même, V. Is. iv, 4. — *Ex omnibus linguis gentium.* Combinaison peu usitée formée d'après Is. lxvi, 18. — *Apprehendent fimbriam...* L'extrémité du vêtement ; Cfr. Agg. ii, 12. — *Ibimus vobiscum...* Nous vous suivrons parce que le vrai Dieu est avec vous et vous protège ; Cfr. Is. cxv, 1, 2. La promesse que le Seigneur changera les jours de jeûne en jour de fêtes si Israël observe ses lois, laisse au peuple, si on la rapproche de vii, 5, 6, la liberté de les observer ou non. Nous n'avons

CHAPITRE IX

Châtiment d'Hadrach et de Damas (v. 4). — Châtiment d'Emath, de Tyr et de Sidon (vv. 2-4). — Destruction des villes philistines à l'exception d'un restant qui sera sauvé (vv. 5-7). — Protection du peuple de l'alliance (v. 8). — Prédiction du roi à venir (v. 9). — Nature et étendue de son royaume (v. 10). — Victoire sur les fils de Javan comprenant : la promesse de la délivrance (vv. 11-12); — le nom de l'ennemi (v. 13). — Jéhovah combattrà pour son peuple (vv. 14-15). — Le salut et la prospérité générale en seront la conséquence (vv. 16-17).

1. Fardeau de la parole du Seigneur contre le pays d'Hadrach, et contre Damas, en qui ce pays met sa confiance, car les yeux du Seigneur sont fixés sur tous les hommes et sur toutes les tribus d'Israël.

1. Onus verbi Domini in terra Hadrach, et Damasci requiei ejus : quia Domini est oculus hominis, et omnium tribuum Israel.

pas, dit Keil, de renseignements historiques sur la décision prise par les Juifs à la suite de la réponse divine. Ce que nous savons, c'est qu'aujourd'hui encore les Juifs observent ces quatre jours de jeûne. La tradition talmudique, dans Rosh-Hashana, dit que ces jeûnes furent abolis et ne furent rétablis qu'après la destruction du second temple. Ce n'est pas supposable, car cet événement n'avait aucun rapport avec les faits historiques qui avaient amené ces jeûnes. Il est plus probable que l'incurable aveuglement des Juifs les a portés à rétablir des observances qui n'ont plus de raison d'être depuis la venue du Messie.

III. Avenir des pouvoirs du monde et du royaume de Dieu. IX-XIV.

Les deux longues prophéties qui suivent, IX-XI, XII-XIV, ont le caractère commun d'une menace ou d'une proclamation de jugement ; c'est ce qu'indique le début de chacune d'elle : Onus verbi Domini ; leur objet seul est différent : la première est dirigée contre le pays d'Hadrach, la seconde contre Israël. Mais ces six chapitres ne traitent au fond qu'un seul sujet, quoique de différente manière : la guerre entre le monde païen et Israël. Dans la première prophétie, IX-XI, le jugement par lequel la force du monde païen contre Israël est détruite, et Israël est doué de force pour vaincre ses ennemis, forme la pensée fondamentale et le centre de la pensée prophétique. Dans la seconde, XII-XIV, la pensée dominante est qu'Israël, ou Jérusalem et Juda, par le jugement de Dieu, après la

guerre avec les nations païennes, devient la nation sainte du Seigneur à la suite de l'extermination de ses membres indignes. Cette première partie peut à son tour se subdiviser en deux : 1^o Ruine du monde païen, délivrance et glorification de Sion : IX-X ; 2^o Israël sous le bon pasteur et le mauvais pasteur, XI.

1^o. — Ruine du monde païen, délivrance et glorification de Sion, IX-X.

CHAP. IX. — 1. — Onus verbi Domini.

כֹּשֶׁם a été entendu dans le sens de déclaration divine, oracle ou vision par les LXX, Cocceius, Vitringa, Gésenius, Ewald, Fürst. Un autre sens, meilleur, croyons-nous, celui de prophétie menaçante lui a été donné, après le Targum, la version d'Aquila et la Peschito, par S. Jérôme, Luther, Umbreit, Hengstenberg, Kliefoth, Pressel, Keil, etc. Fardeau est le sens généralement admis du mot ; mais ailleurs il n'est pas habituellement joint au nom de Dieu ou à un autre nom ; Cfr. Is. xiv, 28, xi, 4, xxi 4, etc. ; Jérém. xxiii, 33 et suiv. Il est indubitable qu'en beaucoup de cas il sert de titre à une prédiction menaçante. La phrase employée ici est particulière aux prophètes postérieurs à l'exil, xii, 4 ; Mal. i, 4. — *In terra Hadrach.* חֲדָרַךְ est un ἀπὸ λεγομένων très obscur ; on

l'a expliqué, dit Pressel, de dix-sept manières différentes, que nous nous garderons bien d'énumérer. Citons seulement, en les classant, d'après Chambers, les principales. 1^o Suivant Théodore de Mopsueste, Michaélis, Rosenmüller, Pressel, Reuss, c'est le nom

2. Emath quoque in terminis ejus, et Tyrus, et Sidon : assumpserunt quippe sibi sapientiam valde.

2. Contre Emath qui lui touche, et Tyr, et Sidon, parce qu'elles se sont flattées orgueilleusement de leur sagesse.

d'une ancienne ville ou d'un ancien pays. Cette opinion provient, disent les auteurs, d'une confusion entre Hadrach et Edrei. 2^o C'est un nom appellatif, qui, d'après le Targum désigne le sud, d'après Junius et Tremellius le pays environnant, d'après Hitzig l'intérieur, d'après Maurer la Célé-syrie. 3^o D'autres commentateurs y voient une corruption du texte, הדרך, « Hadrach », pour הורך, « Avrach », l'Auranitide; tel est le sentiment d'Ortenberg et d'Olshausen. 4^o Pour Gésénius, Bleek, Vaihinger, Fürst, c'est le nom d'un roi syrien. 5^o Pour Movers, Van Alphen, c'est le nom d'un dieu syrien. 6^o Les anciens commentateurs, S. Jérôme, Rashi, Kimchi, le prennent pour un nom symbolique, comme Ariel, Is. xxix, 1, Rahab, Ps. lxxxvi, 4. Ce qui est le plus favorable à cette manière de voir, c'est que toutes les autres interprétations sont purement conjecturales. On ne connaît point d'ailleurs ce nom. Les LXX le rendent par ἡ πόλις Ἐδρεῖ. Il faut ou admettre qu'il indique une ville ou un pays voisin de Damas, ou lui donner un sens figuré. C'est à cette dernière manière de voir que se rallient Hengstenberg, Kliefoth, Keil. D'après eux Hadrach est un composé formé par le prophète lui-même, de הָדָד, « chad », fort, brave, préparé à la guerre, et de רַךְ, « rāk », doux, tendre, faible. Hadrach signifierait donc ce qui est fort et faible. Le prophète emploierait ce composé pour désigner l'empire perse, que, pour des raisons de prudence, il ne veut pas nommer. L'épithète qu'il lui donne indique que cet empire, maintenant fort et puissant, sera bientôt humilié et abaissé. On peut objecter à cette interprétation que, dans tous les endroits de l'Écriture où des termes allégoriques sont employés, cet emploi est plus ou moins indiqué dans les passages où se rencontrent ces mots; dans ce verset de Zacharie, au contraire, aucune indication de ce genre n'est donnée. De plus, la signification du mot n'a pas jusqu'ici été trouvée d'une manière certaine. La première explication, celle que donnent Théodore de Mopsueste, S. Cyrille, Théodoret, etc., est la seule possible désormais. Dans la liste des éponymes assyriens, dit Wright, on voit mentionnée à l'année 772, sous l'éponyme d'Assur bel-Uzur, gouverneur de Calah, une expédition contre Hata-ri-cha, Hadrach. En 765, sous l'éponyme de Ninip-mukin-nisi, gouverneur de Kiriuri, une autre expédition contre Hadrach prend place. Une troisième expédi-

tion en 755 nous est encore signalée. Bien plus, dans l'inscription de Tiglath Pilegar II, qui décrit la guerre de ce monarque avec Azarias, roi de Juda, vers 739, on lit : « La montagne qui est dans le Liban m'obéit, la terre de Baalizephon jusqu'à Ammana (Ammon), la terre d'Isku et de Sana, dans toute son étendue, le district de Karanin, la cité de Hatarika » (Hadrach). Records of the past, T. V, p. 46. Dans un autre fragment de la guerre de Palestine, il est fait mention de « la ville de Hatarika, *ibid.*, v. 51. En outre, Sir H. Rawlinson dit que, dans le catalogue des villes syriennes tributaires de Ninive, trois noms sont uniformément groupés ensemble : Manassuah, Magida (Megiddo), et Du'ar (Dor). Comme ces noms sont associés avec ceux de Damas, Arpad, Emath, Carchemis, Hadrach, Zobah, il ne peut pas y avoir de doute sur la position de ces villes. Le même savant identifierait volontiers Hadrach avec Homs ou Edesse. M. Neubauer, Géographie du Talmud, pp. 297-298, dit que S. Cyrille d'Alexandrie place Hadrach entre Emath et Damas, et remarque que Ptolémée nomme dans ces parages un localité appelée Adarin. D'après un lexicographe arabe du x^e siècle, David ben Abraham, cité par le même auteur, Hadrach aurait été un faubourg de Damas. — *Et Damasci requiei ejus*. Litt. « et Damas est sa place de repos ». La parole menaçante de Jéhovah se repose dans Damas, c'est-à-dire s'arrête avec complaisance contre cette ville. Rien dans toute cette prophétie n'autorise à interpréter ces paroles dans un sens favorable. — *Quia Domini est oculus hominis*. Le sens semble être : car à Jéhovah est l'œil de l'homme, c'est-à-dire, Jéhovah a l'œil fixé sur les hommes; Cfr. plus haut, iv, 10, plus bas, v, 8. Jérém. xxxii, 49. LXX : ὁ οὐρανὸς ἐπὶ τοὺς ἀνθρώπους. — *Et omnium tribuum Israel*. Dieu qui veille sur les nations pour les empêcher de nuire à son peuple, veille aussi sur Israël et ne permettra pas qu'on lui fasse du tort; Cfr. Deut. xi, 42; Ps. xxxii, 48; Esdr. v, 5.

2. — *Emath*. V. Amos, vi, 2. — *In terminis ejus*. Emath, qui a sa frontière dans Damas, c'est-à-dire qui lui est limitrophe, aura part, comme cette ville, à la sentence divine. — *Et Tyrus et Sidon*. Ces deux villes auront le même sort. — *Assumpserunt quippe sibi sapientiam valde*. La sagesse de Tyr, dont Sidon n'est considérée ici que comme une annexe, sagesse qui lui a fait choisir une position si forte et ramasser tant de trésors,

3. La ville de Tyr a élevé des remparts, elle a amassé l'argent comme la poussière, et l'or comme la boue des rues.

4. Mais le Seigneur va s'en rendre maître; il détruira sa force sur la mer, et elle sera dévorée par le feu.

5. Ascalon verra et tremblera; Gaza verra, et se plaindra vivement; Accaron s'affligera, parce que son espoir sera détruit; Gaza n'aura plus de roi, et Ascalon plus d'habitants.

6. L'étranger dominera dans Azot, et je détruirai l'orgueil des Philistins.

7. J'ôterai le sang de la bouche de

3. Et ædificavit Tyrus munitio-nem suam, et coacervavit argen-tum quasi humum, et aurum ut lu-tum platearum.

4. Ecce Dominus possidebit eam, et percutiet in mari fortitudinem ejus, et hæc igni devorabitur.

5. Videbit Ascalon, et timebit; et Gaza, et dolebit nimis; et Accaron, quoniam confusa est spes ejus, et peribit rex de Gaza, et Ascalon non habitabitur.

6. Et sedebit separator in Azoto, et disperdam superbiam Philistinorum.

7. Et auferam sanguinem ejus de

ne lui servira de rien, et n'empêchera pas le Seigneur de la punir.

3. — *Ædificavit Tyrus munitio-nem suam.* Énumération des résultats que Tyr a atteints par sa sagesse. Les fortifications de Tyr étaient célèbres : le mur qui entourait la ville insulaire avait cent cinquante pieds de haut. — *Coacervavit argentum quasi humum...* Cfr. Job, xxvii, 46; II Paral. ix, 27. Le commerce de Tyr avait fait affluer dans cette ville les trésors de l'univers.

4. — *Ecce Dominus possidebit eam.* Dieu s'en emparera, par le moyen des ennemis de Tyr. Tel est le sens de קרשׁ; Cfr. Jos. viii, 7; xvii, 42; Nombr. xiv, 24. Selon quelques commentateurs, il la chassera, c'est-à-dire il enverra ses habitants en captivité. — *Percutiet in mari fortitudinem ejus.* La main de Dieu saura atteindre Tyr, même au milieu de la mer où elle se croit invulnérable; Cfr. Ezéch. xxvii, 32. — *Hæc igni devorabitur.* Amos, i, 40, fait la même menace. Ces prédictions se réalisèrent lors de la prise de Tyr par Alexandre; Cfr. Arrien, ii, 45; Quinte Curce iv, 2; Diodore de Sicile, xvii, 47.

5. — *Videbit.* Elle apprendra, comme Gen. xlii, 4. — *Ascalon.* Cfr. Amos, i, 6 et suiv.; Soph. ii, 4 et suiv. — *Et timebit.* Elle craindra de partager le sort de Tyr. — *Gaza.* Cfr. Amos, i, 6, 7. — *Accaron.* V. Amos, i, 8, craindra aussi. — *Quoniam confusa est spes ejus.* La chute de Tyr anéantit toutes les espérances de ces petites villes qui vivaient, pour ainsi dire, des tribus que leur abandonnait la grande cité. — *Peribit rex de Gaza.* A partir de ce moment, Gaza n'aura plus de roi; il ne s'agit pas d'un roi en particulier,

qui aurait été tué à l'époque prédite par le prophète. Cette allusion à un roi de Gaza ne vise pas, dit Keil, les temps antérieurs à la captivité. Les souverains de Babylone et de Perse avaient l'habitude de laisser aux nations subjuguées leurs princes ou leurs rois, à la seule condition que leur suzeraneté fut reconnue. C'est pour cela qu'ils portaient le titre de roi des rois; Ezéch. xxvi, 7; Cfr. Herod. iii, 45. — *Ascalon non habitabitur.* Elle sera dévastée et ruinée.

6. — *Sedebit separator in Azoto.* D'après un assez grand nombre de commentateurs, סִבְרִיָּה a le sens d'illégitime, bâtard, et ces mots voudraient dire que les habitants d'Azot n'occuperont plus à l'avenir cette ville où ils étaient nés, mais qu'elle sera la proie des étrangers. C'est ce dernier sens en effet qu'a le mot hebreu, d'après les LXX : ἀλλογενεῖς, Kimchi, Rosenmüller, etc. Si l'on accepte le premier sens, on admettra que le prophète a voulu exprimer la profonde dégradation de la Philistie, que la seconde partie du verset annonce en termes littéraux. La traduction de la Vulgate, qui ne rend en rien le texte, est ainsi expliquée par Tirin, après S. Jérôme: « Sedebit Dominus, id est separator vel judex, idem qui victor, separabitque reos ab innocentibus, morti destinatos a vita donatis, servos a liberis ». — *Disperdam superbiam Philistinorum.* L'orgueil des Philistins, c'est-à-dire, toutes les prérogatives et toutes les qualités sur lesquelles ils basaient leur orgueil : puissances, cités fortifiées, nationalité, richesse. Cfr. Lévit. xxvi, 49.

7. — Ce verset ajoute une importante particularité à celles qui précèdent. La Philistie perdra sa religion nationale et sera in-

ore ejus, et abominationes ejus de medio dentium ejus, et relinquetur etiam ipse Deo nostro, et erit quasi dux in Juda, et Accaron quasi Jebusæus.

8. Et circumdabo domum meam ex his, qui militant mihi euntes et revertentes, et non transibit super eos ultra exactor : quia nunc vidi in oculis meis.

ce peuple, et ses abominations d'entre ses dents; il appartiendra à notre Dieu; il sera comme un chef de Juda, et Accaron comme un Jebuséen.

8. J'entourerai ma maison de soldats, qui la défendront de tous côtés, et ceux qui exigent les tributs ne troubleront plus mon peuple, parce que j'ai vu de mes yeux.

corporee à la nation choisie par Dieu. La Philistie est ici aussi personnifiée. — *Auferam sanguinem ejus de ore ejus.* Suivant quelques commentateurs, ces mots seraient allusion à la cruauté des Philistins, qui ne se rassaiaient pas du carnage des Israélites. Cette interprétation est aujourd'hui rejetée avec raison. Kimchi, Rosenmüller, Keil, etc., en proposent une autre beaucoup plus acceptable. Le sang, דמים, dont il est question, n'est point le sang humain, mais le sang des sacrifices. Les idolâtres orientaux dans leurs cérémonies, dit Jahn, ne mangeaient pas seulement la chair des victimes, mais ils en buvaient au-si le sang, ce qui était défendu aux Hébreux, sous peine capitale. Lévit. III, 17, VII, 26, XVII, 10, 12. — *Et abominationes ejus.* שפיכות ne sont pas les idoles, mais les sacrifices idolâtriques et par suite la chair des victimes de ces sacrifices; Cfr. Is. LXVI, 3. — *De medio dentium ejus.* Enlever la nourriture provenant des sacrifices idolâtriques de la bouche des idolâtres, c'est non seulement indiquer l'interruption des repas sacrificiels, mais surtout l'abolition de l'idolâtrie en général. C'est du reste ce sens qu'expriment les mots suivants. — *Relinquetur etiam ipse Deo nostro.* La nation des Philistins, considérés comme un seul personnage, reviendra, en tant qu'elle aura été épargnée par le châtiment divin, au culte du Seigneur. Et alors Jehovah ne sera plus seulement le Dieu des Juifs, mais encore celui de toutes les nations; Cfr. plus bas, XIV, 9; Is. LIV, 5. — *Erit quasi dux in Juda.* אלוף, « allouph ». Ce mot qui, dans les anciens livres, n'est appliqué qu'aux chefs de tribu des Iduméens et des Horéens, Gen. XXXIV, 45, 46; Exod. XV, 44; I Paral. I, 51 et suiv., est appliqué par Zacharie aux chefs de tribu de Juda. Il signifie littéralement Kiliarque, « chef de mille », et non chef de tribu; il ne peut avoir le sens d'ami, comme le voudrait Kliefoth. Le Kiliarque ne doit pas s'entendre comme étant seul; il est considéré comme étant à la tête de sa tribu, et le sens est que toute la nation des Philistins

fera partie du peuple de Juda. — *Et Accaron quasi Jebusæus.* L'habitant d'Accaron sera comme le Jebuséen. Cet habitant symbolise ici tous les Philistins. Quant au mot « Jebuséen », ce n'est pas, dit Keil, une épithète appliquée aux habitants de Jérusalem; il désigne les anciens habitants de la citadelle de Sion, qui adoptèrent la religion d'Israël après la conquête de cette citadelle par David, et qui furent incorporés à la nation du Seigneur. C'est évident d'après l'exemple du Jebuséen Araunah, qui vivait au milieu de la nation de l'alliance, II Rois, XXIV, 46 et suiv.; I Paral. XXI, 45 et suiv., et qui non seulement vendit à David l'emplacement du temple futur, mais encore offrit les taureaux qui devaient servir à l'holocauste. Si on cherche, dit le même commentateur, l'accomplissement historique de cette prophétie, il semble naturel de penser au jugement divin que la marche d'Alexandre le Grand, de Syrie en Egypte, fit tomber sur la Syrie, la Phénicie et la Philistie. Après la bataille d'Issus, Alexandre envoya un corps d'armée s'emparer de Damas. Dans cette expédition Emath fut sans doute prise, Alexandre marcha en personne contre la Phénicie, où il prit Tyr après un siège de sept mois, puis Gaza, Sidon et les autres villes phéniciennes se rendirent volontairement. Mais cette conquête n'accomplit pas la prophétie toute entière, car on ne voit pas que la conversion des Philistins l'ait suivie; c'est sous le royaume du Christ qu'elle sera entièrement réalisée.

8. — Pendant que le monde païen sera détruit, le Seigneur protégera sa maison et fera paraître dans Jérusalem le roi qui répandra par toute la terre son royaume pacifique. — *Circumdabo domum meam... et revertentes.* Litt. « Je mettrai des camps (je défendrai par des fortifications) à ma maison contre l'armée, contre l'allant et le venant ». Dieu défendra son peuple contre toutes les agressions hostiles; les ennemis n'envahiront plus désormais le pays de Juda; Cfr. plus haut, II, 9. La maison de Jehovah n'est pas le temple, mais Israël considéré comme

9. Fille de Sion, réjouis-toi; fille de Jérusalem, pousse des cris d'allégresse : VOICI QUE TON ROI vient à toi, juste et Sauveur : il est pauvre, monté sur une ânesse et sur le poulain de l'ânesse.

9. Exulta satis, filia Sion, jubila, filia Jerusalem : ECCE REX TUUS veniet tibi justus, et salvator : ipse pauper, et ascendens super asinam, et super pullum filium asinæ.

royaume de Dieu, ou Eglise du Seigneur, comme Nomb. xii, 7 ; Os. viii, 1, ix, 45 ; Jérém. xii, 7. — *Et non transibit... exactor.* Israël n'aura plus de tribut à payer aux étrangers. זָכַק désigne, selon d'autres commentateurs, l'oppresser d'une nation. — *Quia nunc vidi in oculis meis.* Ce que le prophète voit sans l'indiquer plus précisément, c'est l'oppression sous laquelle son peuple est accablé, et, par contraste, le temps où Dieu lui accordera son secours et le délivrera, en faisant venir le roi qui sauvera la fille de Sion.

9. — *Exulta satis, filia Sion...* En voyant cette heureuse perspective, le prophète invite les habitants de Jérusalem, représentant tout le peuple, et par suite figure des membres croyants de la nation de l'alliance, à se réjouir. Cfr. Soph. iii, 44. — *Jubila.* הִרְעִי ; Cfr. Is. xlv, 23. — *Ecce rex tuus veniet tibi.* Tous les critiques modernes sans exception regardent ce passage comme messianique : Maurer, Rosenmüller, Hitzig, Ewald, Reuss, sont aussi affirmatifs sur ce point qu'Hengstenberg, Kliefoth, Schegg, Keil, Delitzsch, Pusey, Richou, etc. Tous les efforts qui ont été tentés pour appliquer cette prophétie à Zorobabel ou à Néhémie ont échoué devant la clarté de l'expression « ton roi ». Zorobabel et Néhémie n'ont jamais en effet possédé la dignité royale. L'opinion qui voyait dans ces mots une allusion à Juda Machabée n'a pas non plus de défenseur aujourd'hui. Forberg, qui trouvait dans ce verset une peinture de l'entrée triomphale d'Ozias à Jérusalem après ses victoires sur les Philistins, a été réfuté par Hitzig. Encore moins peut-on, avec Pressel, prétendre que l'événement que Zacharie a d'abord en vue est l'entrée d'Ezéchias à Jérusalem au jour de son sacre. On ne voit pas bien, dit Wright, pourquoi Ezéchias se serait servi d'un âne dans cette circonstance. — *Justus.* Le titre convient bien à celui qui n'a jamais péché, et dans la bouche duquel on n'a pas trouvé de fraude, I Petr. ii, 22. Aussi le règne du Messie sera-t-il complètement établi sur la justice ; Cfr. Is. xi, 1-4 ; Jérém. xxiii, 5, 6 xxxiii, 45, 46, etc. — *Salvator.* מוֹשִׁיעַ, LXX : σωτήρ. Toutes les anciennes versions s'accordent pour traduire par l'actif. La plupart des modernes la traduisent au passif : « Sauvé »,

celui que Dieu a arraché à la mort et qu'il assiste dans son gouvernement. Cette expression, dit Wright, devait rappeler aux contemporains du prophète le langage du Ps. iie, où le Messie est représenté comme sauvé et délivré en dépit de toutes les combinaisons faites contre lui. Si le roi d'Israël est sauvé, son peuple aussi sera sauvé. Sa délivrance est un signe certain de celle de son peuple qu'il doit effectuer. Le commentateur chrétien doit voir ici une prédiction du salut donné par Dieu à Notre-Seigneur après ses jours d'opprobre et de souffrance ; Cfr. Ps. xxi, 8 ; Eph. i, 19-23 ; Rom. i, 4 ; Hebr. v, 9. — *Ipsè pauper,* עָנִי, passif de la forme קָטַן, pour עָנִי, signifie « affligé ». Cette traduction, la plus littérale, a été admise par Aben-Ezra, Hengstenberg, Tholuck, Kliefoth. Comme il paraissait extraordinaire qu'un roi, destiné à devenir remarquable par le salut dont il serait gratifié, fut dépeint comme affligé ou pauvre, les traducteurs grecs, le Targum, la plupart des commentateurs Juifs, plusieurs modernes, Maurer, Hitzig, Ewald, ont adopté un sens différent, celui de « doux » ou « humble », que l'on trouve dans les Evangiles. Mais cette dernière circonstance paraîtra moins probante, si l'on se rappelle que les évangélistes citent d'après les LXX. Si l'on voit avec raison, dit Wright, dans Isate, LII, 43-LIII, une description des souffrances et de la mort de Jésus, on ne peut trouver étrange que Zacharie ait été amené à donner au Messie le caractère d'un affligé, d'un persécuté. Il fait par là allusion aux épreuves et aux tourments qui ont précédé la victoire finale du Messie. — *Et ascendens super asinam et super pullum filium asinæ.* Litt. « monté sur un âne, sur le poulain de l'ânesse ». Le poulain de l'ânesse, dit Reuss, n'est ici mentionné qu'en vertu de la loi du parallélisme, et n'est pas un second animal. L'âne que doit monter le Messie est un animal jeune, encore habitué à suivre sa mère. V. du reste sur ce point le Commentaire de M. Fillion sur S. Matthieu, xxi 5, p. 401, où le savant auteur adopte d'autres conclusions que les nôtres. Quelle signification faut-il donner à cette mention de la monture du Messie ? On dit généralement qu'elle est destinée à indiquer le caractère pacifique du roi. Mais on oublie que

10. Et disperdam quadrigam ex Ephraïm, et equum de Jerusalem : et dissipabitur arcus belli : et loquetur pacem gentibus, et potestas ejus a mari usque ad mare, et a fluminibus usque ad fines terræ.

11. Tu quoque in sanguine testamenti tui emisisti vinctos tuos de lacu, in quo non est aqua.

10. J'exterminerai les chars d'Ephraïm, et les chevaux de Jérusalem ; et les arcs de la guerre seront rompus : il prêchera la paix aux nations, et sa puissance s'étendra depuis une mer jusqu'à l'autre, et depuis les fleuves jusqu'aux limites du monde.

11. Toi aussi, par le sang de ton alliance tu as fait sortir les captifs du lac où il n'y a pas d'eau.

la jeunesse de l'animal est l'objet d'une remarque spéciale. Il vaut donc mieux peut-être, avec Hengstenberg, Keil, Chambers, etc. y voir un signe de pauvreté. Sans doute, aux anciens jours d'Israël, l'âne servait de monture aux personnages distingués, car alors on ne se servait pas du cheval ; mais après le temps de Salomon on ne voit point qu'il ait encore été employé. Si le roi pacifique arrive sur un âne qui n'a pas été monté, c'est pour nous faire comprendre qu'il ne vise pas à l'éclat mondain.

10. — Ce verset décrit le caractère et l'étendue du royaume du Messie. — *Disperdam quadrigam ex Ephraïm*. Les chars employés à la guerre seront supprimés, parce que le roi n'emploiera pour établir son règne que des moyens pacifiques. — *Et equum de Jerusalem*. Les chevaux étaient surtout utilisés pour la guerre. Il ne faut pas conclure de la mention faite dans ce verset d'Ephraïm et de Jérusalem que le prophète écrit à une époque où les deux royaumes ont encore une existence séparée et indépendante. Nous n'avons ici que des descriptions poétiques. — D'ailleurs Israël est mentionné, VIII, 42, dans un endroit dont l'origine postérieure à l'exil est admise unanimement. — *Dissipabitur arcus belli*. L'arc désigne toutes les armes employées par les combattants. Cfr. Mich. V, 10, 11 ; Ps. XLIII, 7. — *Loquetur pacem gentibus*. Il enseignera la paix, il la rendra effective, en accomplissant par la vertu de sa seule parole ce que les rois du monde n'obtiennent que par la force des armes. Cette paix ne sera pas un privilège pour le peuple de l'alliance, elle sera étendue à toutes les nations. — *Potestas ejus a mari usque ad mare*. Sur cette locution, Cfr. Exod. XXIII, 31 ; Ps. LXXI, 8 ; Amos, VIII, 42. Elle ne signifie pas, quoiqu'en disent Eichhorn et Hitzig, qu'Israël sera rétabli dans ses frontières géographiques les plus étendues, mais que le royaume du Messie couvrira toute la terre. — *A fluminibus usque ad fines terræ*. « Les deux mers

sont ordinairement la Méditerranée et la mer Morte. Cependant comme ces limites seraient trop étroites, d'après notre texte même, on a voulu substituer aux mers les deux grands fleuves, désignés quelquefois par ce même nom, le Nil et l'Euphrate. Mais pourquoi la phrase ne serait-elle pas prise à la lettre pour désigner le continent tout entier ? Le fleuve (l'Euphrate), ordinairement la limite extrême de l'horizon israélite, et autrefois celle de l'empire de David, ne serait pas celle de l'empire du Messie ». Reuss.

11. — Une nouvelle scène s'ouvre. Le prophète abandonne la peinture d'un roi pacifique et de sa domination bienfaisante sur toute la terre, pour décrire un temps de détresse et de misère, qui sera, il est vrai, suivie d'une complète délivrance. Cette période doit, suivant S. Jérôme, Théodoret, Chambers, etc., appartenir à un temps plus rapproché du prophète que le règne du Messie ; il la place, avec plusieurs critiques, au temps des Machabées. Cette vue ne peut être acceptée qu'avec quelques réserves, car aux §§ 14, 15, la complète soumission des pouvoirs du monde semble indiquée. Kunchi, Rubera, etc., y voient donc avec raison une prédiction des temps messianiques. — *Tu quoque*. Israël tout entier, composé d'Ephraïm et de Juda. C'est ce que nous prouve le contexte, §. 10 et 13, et aussi l'expression qui suit. — *In sanguine testamenti tui*. Le sang de l'alliance est l'alliance contractée entre Dieu et Israël au Sinaï, et qui fut sanctifiée par le sang des victimes ; Cfr. Exod. XXIV, 8. — *Emisisti vinctos tuos de lacu...* Litt. « J'ai relâché les captifs... » La Vulgate traduit d'après les LXX : « Postquam sermo prophetæ, imo ipse Deus Pater omnipotens, avertit Sion et Jerusalem quod veniret ad eas rex suus, mitis, et ascendens super asinum subjugalem, et pullum asinæ, et potestas ejus esset futura a mari usque ad mare, et a fluminibus usque ad terminos terræ,

12. Retournez à vos places fortes, captifs qui avez gardé l'espérance; je vous rendrai le double de vos biens, je vous l'annonce aujourd'hui.

13. Car j'ai bandé Juda comme mon arc; j'ai rempli Ephraïm. Je susciterai tes fils, ô Sion, contre tes fils, ô Grèce. Et je te ferai comme le glaive des héros.

12. Convertimini ad munitionem, vincti spei : hodie quoque annuntians duplicia reddam tibi.

13. Quoniam extendi mihi Judam quasi arcum : implevi Ephraïm : et suscitabo filios tuos, Sion, super filios tuos, Græcia : et ponam te quasi gladium fortium.

facit apostropham ad ipsum Christum, de quo vaticinium est, et loquitur : Tu quoque in sanguine testamenti sive pacti tui, emisisti victos tuos de lacu, in quo non est aqua. Quod ita intelligitur : In sanguine passionis tuæ eos qui vincti in carcere tenebantur inferni, in quo non est ulla misericordia, tua clementia liberasti. Denique postquam Dominus resurrexit, hi qui peccatis Adam, sive, ut quidam volunt, erroris inolitii, ac mortis vinculis tenebantur, resurrexerunt cum eo, et apparuerunt in sancta civitate. De hoc sanguine testamenti, et ipse futuram indicans passionem, ad discipulos loquebatur : Accipite, et bibite ex hoc omnes : hic est enim calix novi testamenti in sanguine meo (Matth. xxvi, 27, 28). » S. Jérôme. L'Egypte, lieu de captivité d'Israël, est désigné par cette image. Les citernes sans eau servaient souvent de prison; Cfr. Gen. xxxvii, 24; Jérém. xxxviii, 6. Mais ce verset ne contient pas seulement un souvenir historique. La pensée qu'il renferme est aussi exposée par Keil : le pardon accordé à Israël ne consistera pas seulement en ce que Jehovah enverra le roi promis à la fille de Sion, mais en ce qu'il délivrera les membres de son peuple qui seront encore dans la captivité et dans l'affliction. Ce verbe « j'ai délivré » est prophétique : Dieu délivrera son peuple de l'exil.

12. — *Convertimini ad munitionem.* בְּצִרֹן, place fortifiée, est pris par Kimchi, suivi par plusieurs commentateurs, pour une figure de Jehovah, qui, Ps. lx, 4; Prov. xviii, 10, est appelé tour ou citadelle. Pour d'autres le mot désigne Jérusalem redevenue assez fortifiée, à l'époque où parle le prophète, pour protéger ses habitants. Ce second sens paraît préférable. — *Vincti spei.* Vous qui encore enchaînés dans les liens de l'exil, avez espéré que par le secours de Dieu vous seriez délivrés. D'après Keil, etc., les Israélites sont appelés prisonniers de l'espoir, parce qu'ils possèdent dans le sang de l'alliance l'espérance de la rédemption. — *Hodie quoque.* Même actuellement, malgré toutes les circonstances menaçantes. — *Annuntians,* כִּבְיָה,

sous entendu כִּבְיָה, hébraïsme, pour « je vous annonce » ce qui suit. — *Duplicia reddam tibi.* Toutes les souffrances seront compensées par la prospérité et la gloire que Dieu accordera à son peuple. Cfr. Is. lxi, 7, et Job, xlii, 40.

13. — *Quoniam extendi mihi Judam quasi arcum.* Les Hébreux disaient « fouler l'arc » au lieu de bander l'arc, parce qu'ils servaient du pied pour l'assujettir; Cfr. Ps. vii, 13. Dieu annonce sous cette image la victoire de son peuple sur les Grecs; pour subjuguier ses ennemis, le Seigneur se servira de Juda et d'Ephraïm, la flèche que Dieu enverra à l'ennemi. C'est sans doute ce que signifient les mots suivants : — *Implevi Ephraïm.* Ces deux mots ont été interprétés de bien des manières différentes; suivant qu'on faisait accorder, arc, « qesheth » avec les mots précédents ou avec les suivants. Parmi les anciennes versions, les LXX et le Syriacque le rapportent à ces derniers, mots. Il faut en tout cas les suppléer ici : כִּלְאֵתִי signifie le placement de la flèche sur l'arc, et ne peut pas s'expliquer d'après IV Rois. ix, 24. Un arc est rempli, quand il est muni de la flèche qui doit être décochée. Le sujet, dit Keil, est divisée d'une manière oratoire entre les membres parallèles de la phrase. La pensée est celle-ci : Juda et Ephraïm sont l'arc et la flèche dans la main du Seigneur, qui s'en servira pour vaincre les païens. — *Suscitabo.* וְעִוְרָרְתִּי « et j'agiterai », comme des armes contre l'ennemi; Cfr. II Rois, xxiii, 48; Is. x, 26; Hab. iii, 9. L'allégorie continue : les fils de Sion sont comparés à des armes. D'autres traduisent : J'exciterai, c'est-à-dire, j'amènerai à combattre. Cfr. Jérém. vi, 22. — *Filios tuos, Sion.* Non seulement les habitants de Jérusalem, mais tous ceux de la Judée. Jérusalem est nommée ici parce qu'elle est la capitale. — *Super filios tuos, Græcia.* וְיָן; Cfr. Ezech. xxvii, 13, 49; Joël, iv, 6; Dan. viii, 21. Les commentateurs s'accordent généralement à admettre, dit Wright, que Javan signifie la Grèce, aussi bien dans le livre de Joël que dans celui de Zacharie. L'opinion de Credner

14. Et Dominus Deus super eos videbitur, et exhibit ut fulgur, jaculum ejus : et Dominus Deus in tuba canet, et vadet in turbine austri.

15. Dominus exercituum proteget

14. Le Seigneur Dieu paraîtra au-dessus d'eux ; ses traits partiront comme l'éclair ; le Seigneur Dieu les animera par la trompette, et il marchera dans la tempête du midi.

15. Le Seigneur des armées les

et d'Hitzig, qui pensaient que ce mot désignait une ville ou une contrée de l'Arabie Heureuse est complètement abandonnée. Pressel est plus dans le vrai quand il dit que Javan désigne plutôt le peuple grec que la Grèce elle-même. Il renvoie au tableau des nations dans la Gen. x, 2-5 ; il rappelle que ce nom se trouve joint à ceux de Tubal et de Mosoch, Ezéch. xxvii, 43, parmi les nations qui commerçaient avec Tyr, et amenaient à ses marchés des esclaves et du cuivre ; Cfr. Is. lxi, 19. Ce critique soutient que ces allusions à la Grèce, aussi bien que les autres références à Chittim, que l'on trouve dans l'Ancien Testament, Nomb. xxiv, 24, Is. xliii, 4, 12 ; Jérém. ii, 40 ; Ezéch. xxvii, 6, rapprochées de quelques faits : la garde du corps de David composée de mercenaires crétois et philistins, II Rois, viii, 48 ; les rapports de la tribu de Dan avec Javan, Ezéch. xxvii, 49, etc., prouvent que l'influence et la civilisation grecques étaient plus familières aux Israélites qu'on ne l'imagine généralement. Mais Pressel suppose à tort que l'auteur vivant avant l'exil, à l'époque où la civilisation grecque commençait à exercer son influence sur l'Asie, prophétisait un conflit entre la civilisation et la religion grecque d'une part, et la religion du Dieu d'Israël d'autre part, et que ce conflit commencerait à l'époque où vivait l'auteur de ces lignes. Cette explication est ingénieuse ; mais, comme Wright le fait encore remarquer, tout en admettant des rapports entre la Grèce et Israël par l'intermédiaire des Philistins au sud et des Phéniciens au nord, il est impossible de supposer que l'idée d'une lutte pareille se soit présentée à un prophète du temps d'Achaz. Sion et la Grèce, dans Zacharie, sont opposées l'une à l'autre comme la cité de Dieu et la cité du monde. Or cette idée est nouvelle et postérieure à l'exil. La vraie signification de ce passage est sans doute celle qui fut donnée à S. Jérôme par ses maîtres juifs et qui nous a été transmise par le saint docteur : nous avons ici une prédiction des guerres soutenues par les Juifs au temps des Machabées contre les rois grecs de Syrie, guerres d'un caractère essentiellement religieux, dans lesquelles la cause de Dieu était engagée. — *Ponam te*

quasi gladium fortium. Belle image : Israël sera comme une épée invincible dans les mains de Dieu.

14. — *Dominus Deus super eos videbitur*. Dieu apparaît comme le défenseur de son peuple, il combattra en sa faveur. Telle est l'explication donnée par S. Cyrille. — *Exibit ut fulgur jaculum ejus*. Pour quelques commentateurs, le trait de Dieu est sa parole, ses décrets. Mais le contexte force à donner à ce mot un sens différent et à y voir le secours divin qui permettra à Israël de vaincre ses ennemis païens ; Cfr. Ps. xvii, 43 ; Habac. iii, 41. — *Dominus Deus in tuba canet*. Le Seigneur donnera le signal du combat ; Cfr. Jug. vii, 49, 20 ; Job. xxxvii, 9 ; Nah. i, 3. — *Vadet in turbine austri*. Dieu attaquera et vaincra les ennemis avec la rapidité qui signale les tempêtes du sud venant de l'Arabie déserte, les plus violentes de toutes ; Is. xxi, 4 ; Os. xiii, 15. Cette description rappelle les peintures poétiques du jngement du Seigneur, dont les couleurs sont habituellement empruntées à la tempête ; Cfr. Ps. xvii Hab. iii 8, et suiv. LXX : ἐν σάλῳ ἀπειλῇ; αὐτοῦ.

15. — *Dominus exercituum proteget eos*. Il fera vaincre à son peuple toutes les tentations, tous les périls, toutes les persécutions. Ces mots répètent ce qui a été indiqué sous des images au verset précédent. — *Et devorabunt*. Ils jouiront des dépouilles de leurs ennemis, Cfr. Deut. xx, 14, où יִנְּאֵם à ce sens. A cause des mots suivants : « et bibentes inebriabuntur... », il vaut mieux admettre que les Juifs sont comparés à des lions, qui mangent la chair et boivent le sang de leur proie ; Cfr. Nomb. xxiii, 24, passage auquel Zacharie fait peut-être allusion. — *Subjicient lapidibus fundæ*. Les Juifs fouleront aux pieds leurs ennemis, comme si ceux-ci étaient des pierres à fronde, pierres qui par elles mêmes, n'ont pas de valeur et qu'on laisse à terre sans y faire attention ; Cfr. I Rois. xvi, 40, xxv, 29. Il est évident que la comparaison s'applique à l'ennemi. Le sens de la Vulgate est différent : en lançant les pierres de la fronde, ils abattront leurs ennemis. Ce sens est analogue à celui des LXX : καὶ καταγώσουσιν αὐτοὺς ἐν λίθοις σπενδόνης. « Lapidibus fundæ sunt verba sacræ Scri-

protègera. Ils vaincront et assujettiront avec les pierres de leurs frondes. Ils boiront, ils seront enivrés comme de vin, ils seront remplis comme les coupes, et comme les cornes de l'autel.

16. Et le Seigneur Dieu les sauvera en ce jour-là, comme son troupeau et son peuple; et comme des pierres sacrées ils seront glorifiés dans la terre qui lui appartient.

17. Car qu'est-ce que le Seigneur a de bon et d'excellent, sinon le froment des élus, et le vin qui fait germer les vierges?

eos : et devorabunt, et subicient lapidibus fundæ : et bibentes inebriabuntur quasi a vino, et replebuntur ut phialæ, et quasi cornua altaris.

16. Et salvabit eos Dominus Deus eorum in die illa, ut gregem populi sui : quia lapides sancti elevabuntur super terram ejus.

17. Quid enim bonum ejus est, et quid pulchrum ejus, nisi frumentum electorum, et vinum germinans virgines?

pturæ, et quæ Spiritus sanctus docet magistros Ecclesiæ. quæ magnis viribus torquentur in hostes, juxta illud Luc. xxi : Ego enim dabo vobis os, et sapientiam, cui non poterunt resistere, et contradicere omnes adversarii vestri ». Ribera. — *Bibentes inebriabuntur quasi a vino*. Ils boiront le sang des blessés et s'en enivreront; Cfr. Nomb. xxiii, 24; Is. xlix, 26; Ezéch. xxxix, 47-49. La métaphore est hardie : Ceux qui vainquent l'ennemi, le pillent, s'emparent de ces dépouilles, boivent pour ainsi dire son sang. — *Replebuntur ut phialæ*. בִּרְדִּיק, vases qui recevaient pendant les sacrifices le sang des victimes — *Cornua altaris*. Les cornes de l'autel étaient remplies avec le sang du sacrifice; Cfr. Lévit. i, 5, 11, 13, 2, etc. Pour toute l'image, Cfr. Is. lxiii, 4, 2. Ménochius voit dans ce verset une prédiction du triomphe spirituel des prédicateurs de l'Evangile.

16. — *Salvabit eos... in die illa*. Puisque Israël a vaincu ses ennemis, il n'a plus besoin de délivrance. Il faut donc comprendre ces mots dans un sens plus large : Israël sera désormais en repos et n'aura plus d'ennemis à craindre. Pour beaucoup de commentateurs ces mots prédisent l'époque du Nouveau Testament. — *Ut gregem populi sui*. Litt. « comme un troupeau son peuple », comme les brebis qu'il a fait sortir d'Égypte pour en former son peuple, Cfr. Ps. lxxvi, 21. Israël est souvent appelé le troupeau de Dieu. Jérém. xxiii, 4; Ezéch. xxxiv, 8, 9, 40. — *Lapides sancti*. Les pierres de l'Ephod du Grand Prêtre, appelées saintes à cause de cela, Litt. « des pierres de couronnes. כִּנֹּר; Cfr. Exod. xxix, 6; Lev. viii, 9; II Rois, i, 40, xi, 42. Dans cette époque bénie les Juifs seront au plus haut degré d'honneur et de gloire, dignes par là d'être comparés aux pierres précieuses, qui ornent les couronnes

des rois et des Grands Prêtres. C'est le sens le plus simple à donner à ces mots qui ont été l'objet de nombreuses explications, qui pour la plupart ne méritent pas d'être reproduites ici. S. Jérôme a suivi les Juifs de son temps. Il suffira de citer celle qu'il rapporte Ribera, qui résume bien les anciens commentateurs : « Aptior est nostra, et LXX translatio, « Lapidés sancti », et hunc habet sensum : Servabuntur ab omnibus periculis, quia ipsi sunt lapides vivi, et sancti, ex quibus ædificabitur Ecclesia. Lapidés elevabuntur, cum superædificantur lapidi vivo Christo, et quia, cum incipit crescere ædificium, lapidés levantur in altum, recte ait : « Elevabuntur », id est, crescet ædificium Ecclesiæ, egregii lapidés ei accedent, cum Apostoli jam superædificati lapidi angulari Christo multos magnosque gentibus superædificabant. Ita hos lapidés interpretatus est Hieronymus in fine libri. i, in Epistol. ad Ephesios, ubi Apostolus ait : In quo omnis ædificatio constructa crescit in templum sanctum in Domino. Cui simile est quod ait Petrus : Ad quem accedentes lapidem vivum, etc. Et ipsi tanquam lapidés vivi superædificamini ». — *Super terram ejus*. La terre de Jéhovah est la Palestine, ou encore le monde tout entier qui reconnaîtra désormais l'empire de Jéhovah.

17. — *Quid enim bonum ejus est...* Litt. « car combien grande est sa bonté, combien grande sa beauté ». Non pas la bonté et la beauté de Dieu, mais celle du pays où Dieu leur assurera la prospérité. Suivant Keil, c'est au peuple plutôt qu'au pays que ces paroles s'appliquent. — *Frumentum electorum*. Litt. « le froment qui fait pousser les jeunes gens ». Le prophète annonce l'abondance des récoltes, grâce à laquelle la population augmente. — *Vinum germinans virgines*. Litt. « le vin qui fait croître les jeunes

CHAPITRE X

Dieu envoie ses bénédictions et détruit les idoles (vv. 4-2). — Bénédictions sur les chefs du peuple (vv. 3-5). — Les bontés premières de Dieu sont rendues à Juda et à Ephraïm (vv. 6-9). — Miséricordes messianiques (vv. 10-12).

1. Petite a Domino pluviam in tempore serotino, et Dominus faciet nives, et pluviam imbris dabit eis, singulis herbam in agro.

2. Quia simulacra locuta sunt inutile, et divini viderunt menda-

1. Demandez au Seigneur les dernières pluies, et le Seigneur fera tomber la neige; il vous donnera des pluies abondantes, et il fera pousser l'herbe dans le champ de chacun de vous.

2. Car les idoles ont rendu de vaines réponses; les devins ont eu des

filles ». Ces promesses, séparées par le parallélisme, mais n'ayant en réalité qu'un seul objet, la fécondité du pays et sa grande prospérité matérielle, se retrouvent ailleurs, Jérém. xxxi, 42, 43; Ezéch. xxxvi, 29; Os. ii, 14; Joël, ii, 48, 49. Clarius, Vatable, Arias Montanus, etc., appliquent ces mots à la loi et à la doctrine évangéliques. S. Jérôme, Paschase, Haymon, Nicolas de Lyre, Ribera, A Castro, Cornélius à Lapide, Tirin y voient une allusion aux biens produits par la sainte Eucharistie. Voici le commentaire de S. Jérôme : « Cæterum nos frumentum electorum, sive juvenum, et vinum germinans virgines, sive vinum boni odoris ad virgines intelligimus Dominum Salvatorem, qui loquitur in Evangelio : Nisi granum tritici cadens in terram mortuum fuerit, ipsum solum permanet; sin autem moriatur majores fructus allert (Joan. xii, 24). De hoc tritico efficitur ille panis qui de cælo descendit et qui confirmat cor hominis (Psal. ciii). Hunc panem comedunt, qui in Christo robusti sunt, et ad quos Joannes evangelista loquitur : Scribo vobis, juvenes, quia sermo Dei in vobis manet, et fortes estis, et vicistis malignum (I Joan. ii, 14). Qui frumentum est electorum, sive juvenum, ipse est et vinum quod lætificat cor hominis, et bibitur ab his virginibus, quæ sunt sanctæ et corpore et spiritu, ut inebriatæ atque gaudentes sequantur Ecclesiam, et dicatur de eis : Adducentur regi virgines post eam, proximæ ejus afferrent tibi : afferrentur in lætitia et exultatione (Psal. xlv, 15, 16). Quomodo enim lætitiam non habebunt, quæ inebriatæ poculo Salvatoris generantur in virgines, et audent dicere : Introducite me in cellulam vini, confortate me in unguentis (Cant. ii, 4)? Vinum hoc

boni odoris est, unde in eodem carmine dicitur : Potabis me de vino unguentarii, de rivis malogranatorum (tuorum Psal. viii, 2). Hoc vino inebriati sunt qui vestiti candidis sequuntur Agnum Dei quocumque vadit, vestibus; quia se cum mulieribus non coinquaverunt; virgines enim permanserunt (Apoc. xiv). »

CHAP. X. — Il n'y a pas de nouvelle promesse dans ce chapitre, mais seulement un développement des promesses contenues dans le chapitre précédent.

1. — *Petite a Domino*. Il faut demander à Dieu seul les bénédictions dont il dispose. Tel est bien le sens de ces mots, comme le montre l'antithèse du commencement du v. 20. — *Pluviam in tempore serotino*. De cette dernière pluie, בִּלְקֹשׁ, qui tombe en Palestine au mois de mars, lorsque la moisson commence à mûrir, dépend le succès de la récolte. — *Et Dominus faciet nives*. חֲזוֹנִים ne signifie pas la neige, mais les éclairs; la Vulgate traduit ailleurs ce mot différemment. Job. xxviii, 26, xxxviii, 24. LXX : παντασία. — *Pluviam imbris dabit eis*. כִּיבְדֵּי-גֶשֶׁם, pluie abondante et copieuse, comme Job. xxxviii, 6. — *Singulis herbam in agro*. La fertilité sera générale. Le mot נֶשֶׁב comprend tout ce qui est nécessaire à la nourriture des hommes. Cfr. Deut. xi, 15, xxix, 21; Ps. lxxi, 16.

2. — *Quia*. En s'adressant au vrai Dieu les Juifs obtiendront tous les biens qui viennent d'être mentionnés, tandis que leurs pères, qui invoquaient les idoles, étaient toujours trompés. — *Simulacra*. הַרְפִּים. Plus haut, Os. iii, 4, S. Jérôme a traduit le mot par « Theraphim ». On ne sait pas bien encore, dit Wright, ce que c'était. On a pensé qu'ils étaient semblables aux Lares ou

visions trompeuses; les conteurs de songes ont parlé en l'air, ils ont donné de fausses consolations. C'est pourquoi ils ont été emmenés comme un troupeau, et ils ont souffert, parce qu'ils n'avaient pas de pasteur.

3. Ma fureur s'est allumée contre les pasteurs, et je visiterai les boucs. Car le Seigneur des armées visitera son troupeau, la maison de Juda, et il en fera son cheval magnifique de bataille.

4. C'est de Juda que viendra l'angle; de lui viendra le pieu; de lui l'arc pour combattre; de lui les exacteurs.

cium, et somniatores locuti sunt frustra : vane consolabantur : idcirco abducti sunt quasi grex; affligentur, quia non est eis pastor.

3. Super pastores iratus est furor meus, et super hircos visitabo : quia visitavit Dominus exercituum gregem suum, domum Juda, et posuit eos quasi equum gloriæ suæ in bello.

4. Ex ipso angulus, ex ipso paxillus, ex ipso arcus prælii, ex ipso egredietur omnis exactor simul.

aux Penates des Romains. C'étaient sans doute des images ayant une forme humaine; Cfr. I Rois, xix, 43, 46, et d'une taille plus ou moins grande, Gen. xxxi, 34. On leur attribuait le pouvoir de rendre des oracles, Jug. vii, 5, xviii, 5; Ezéch. xxi, 21, et on s'en servait souvent dans les opérations magiques, Cfr. Chwolson, Die Ssabier und der Ssabismus, T. II, pp. 442-155. — *Locuti sunt inutile*. Ils ne peuvent jamais rien dire que des vanités, de fausses promesses qui trompent leurs adorateurs. — *Divini*. קוסבים, ces faux prophètes qui n'ont cessé de plonger la nation dans le malheur par leurs fausses prédictions. Cfr. Jérém. xxvii, 9, xxix, 8; Ezéch. xxi, 34, xxii, 8. — *Somniatores*. Litt. « les songes ». — *Vane consolabantur*. Leurs consolations, c'est-à-dire les promesses consolantes qu'ils faisaient n'avaient rien de solide; Cfr. Job. xxi, 34. — *Idcirco abducti sunt quasi grex*. Pour avoir cru à ces flatteurs insensés, les Hébreux ont été chassés de leur pays, comme un troupeau qu'on pousse devant soi pour le vendre, et conduits en exil. — *Affligentur quia non est eis pastor*. Israël est opprimé parce qu'il n'a pas de roi qui veille sur lui et qui s'occupe de son peuple; Cfr. Nomb. xxvii, 47; Jérém. xxiii, 4. La monarchie de David a en effet disparu avec le royaume.

3. — Jéhovah remplacera les rois, prendra lui-même soin de son troupeau et l'enlèvera à la tyrannie des mauvais pasteurs. — *Super pastores iratus est furor meus*. Dieu est irrité contre les gouverneurs et les princes païens qui écrasent son peuple. — *Et super hircos visitabo*. Les boucs, העתדים, désignent les chefs d'un peuple; Cfr. Is. xiv, 9. — *Visitabit... gregem suum, domum Juda*. Non pas

pour punir son peuple, sens qu'a souvent le verbe פקד, mais au contraire pour en prendre soin, pour le délivrer de ses oppresseurs. La maison de Juda est seule mentionnée ici parce qu'elle est le centre de la nation de l'alliance, et qu'Ephraïm lui sera de plus en plus uni. Elle représente tout le peuple choisi par Dieu. — *Posuit eos quasi equum gloriæ suæ in bello*. Dieu ne se contentera pas d'enlever Juda à la tyrannie de ses mauvais pasteurs, il fera de lui un peuple victorieux. C'est le sens indiqué par la locution « un cheval de gloire », c'est-à-dire un cheval de combat richement caparçonné et tel que les rois ont coutume d'en monter.

4. — *Ex ipso angulus*. C'est du peuple hébreu que viendra la pierre angulaire, c'est-à-dire le chef, le prince à qui l'état devra toute sa force et toute sa splendeur; Cfr. Soph. iii, 6. Une promesse analogue se trouve dans Jérém. xxx, 21. — *Ex ipso paxillus*. Ce chef invisible est comparé à la cheville qui retient les pièces de la charpente, ou au pieu qui soutient la tente. Cfr. xxii 23. — *Ex ipso arcus prælii*. Le peuple n'aura plus besoin de chercher de secours au dehors; il trouvera en lui-même assez de force militaire pour vaincre ses ennemis. C'est du peuple hébreu qu'il est encore question ici et non de Jéhovah, comme le prétendent, avec Hitzig, quelques commentateurs. — *Ex ipso egredietur omnis exactor simul*. נוגש, oppresseur, surveillant de travail, nes'applique pas à un chef dans un bon sens, même ici, dit Keil; Cfr. Is. iii, 42, lx, 47. Quand même avec Kœhler on rapprocherait « Noges » de l'Éthiopien Negus, titre donné au roi, on n'en pourrait rien prouver par rapport aux usages hébreux. Le

5. Et erunt quasi fortes conculcantes lutum viarum in prælio, et bellabunt, quia Dominus cum eis : et confundentur ascensores equorum.

6. Et confortabo domum Juda, et domum Joseph salvabo, et convertam eos, quia miserebor eorum : et erunt sicut fuerunt quando non projeceram eos : ego enim Dominus Deus eorum, et exaudiam eos.

7. Et erunt quasi fortes Ephraim ; et lætabitur cor eorum quasi a vino : et filii eorum videbunt, et lætabuntur, et exultabit cor eorum in Domino.

8. Sibilabo eis, et congregabo illos, quia redemi eos, et multiplicabo eos sicut ante fuerant multiplicati.

5. Et ils seront comme des héros, qui soulent la boue des rues dans la mêlée : ils combattront, parce que le Seigneur sera avec eux, et ils mettront en désordre les cavaliers.

6. Je fortifierai la maison de Juda, et je sauverai la maison de Joseph ; je les ferai revenir parce que j'aurai compassion d'eux ; et ils seront comme ils étaient quand je ne les avais pas rejetés. Car je suis le Seigneur leur Dieu, et je les exaucerai.

7. Ils seront comme les héros d'Ephraïm. Ils auront la joie au cœur comme après avoir bu du vin : leurs fils les verront, et ils se réjouiront, et leur cœur tressaillera dans le Seigneur.

8. Je sifflerai et je les rassemblerai, parce que je les ai rachetés, et je les multiplierai comme auparavant.

mot indique ici comme partout ailleurs un chef despotique ; mais l'idée d'oppression et de tyrannie ne se rapporte pas à la nation de l'alliance, c'est aux ennemis d'Israël qu'il faut les appliquer. Non seulement Israël ne sera plus opprimé, mais à son tour il opprimerà ses ennemis. S. Jérôme applique cette prophétie à Juda Machabée. On peut y voir, avec Ribera, une prophétie messianique annonçant la conquête du monde par les apôtres.

5. — *Erunt quasi fortes*. Ils seront tout à fait forts, ils se comporteront comme il convient à des forts, à des héros. — *Conculcantes lutum viarum in prælio*. Les ennemis d'Israël sont comparés à la boue des rues, à cause de la défaite écrasante qui leur sera infligée. — *Confundentur ascensores equorum*. Le prophète, pour mieux individualiser l'ennemi, parle de cavaliers : la principale force des armées asiatiques était formée en effet de cavalerie.

6. — *Confortabo domum Juda, et domum Joseph...* Le royaume de Juda et le royaume d'Israël seront l'objet d'une égale protection de Dieu. Sur le nom de maison de Joseph donné au royaume d'Israël, V. la note sur Amos, v. 6. — *Convertam eos*. Litt. « Je les ferai habiter » dans leurs propres maisons ; Cfr. Os. xi, 41. Ils seront désormais en sûreté ; Cfr. Jérém. xxxii, 37. — *Quia miserebor eorum*. Dieu se souviendra qu'Israël

est le peuple choisi par lui. — *Erunt sicut fuerunt quando non projeceram eos*. Leur bonheur sera si grand qu'ils oublieront complètement les calamités passées, et en particulier leur exil. — *Ego enim Dominus Deus eorum*. Cfr. xiii, 9 ; Is. lviii, 9.

7. — *Erunt quasi fortes Ephraim*. Les membres du royaume d'Israël revenus d'exil seront semblables à des guerriers courageux, c'est-à-dire, seront eux-mêmes des héros. Dans ce verset et dans le suivant, le prophète parle spécialement d'Ephraïm, ou du royaume d'Israël, sans pour cela exclure Juda. Cela tient peut-être à ce que les dix tribus ne sont pas encore revenues en assez grand nombre de la captivité. — *Lætabitur cor eorum quasi a vino*. Cfr. Ps. lxxvii, 63, 66. Targum : « Comme ceux qui boivent le vin ». — *Filii eorum videbunt et lætabuntur*. Les enfants mêmes, qui ne peuvent prendre part aux victoires de leurs pères, participeront à la joie de ceux-ci. — *Exultabit cor eorum in Domino*. Ils seront heureux parce que Jéhovah leur aura assuré la victoire ; Cfr. Is. xli, 16 ; Joël, ii, 23 ; Habac. iii, 48.

8. — *Sibilabo eis*. Je les appellerai en sifflant, comme Is. v. 26, vii, 48. Cette expression va bien dit Reuss, à l'allégorie du troupeau. LXX : *σμενω αυτοις*. — *Quia redemi eos* Dieu les a délivrés de la captivité et de l'exil. — *Multiplicabo eos sicut ante fuerant multiplicati*. Cette dernière clause a du

9. Je les répandrai parmi les peuples, et de loin ils se souviendront de moi, ils vivront avec leurs enfants, et ils reviendront.

10. Je les ramènerai de l'Égypte, je les rassemblerai de l'Assyrie, je les ramènerai dans le pays de Galaad et du Liban et ils ne trouveront plus assez de place.

11. Israël passera les détroits de la mer, dont les flots seront frappés. Les profondeurs des fleuves seront desséchées, et l'orgueil d'Assur sera humilié ; et je ferai cesser la domination de l'Égypte.

9. Et seminabo eos in populis, et de longe recordabuntur mei : et vivent cum filiis suis, et revertentur.

10. Et reducam eos de terra Ægypti, et de Assyriis congregabo eos, et ad terram Galaad et Libani adducam eos, et non inveniatur eis locus :

11. Et transibit in maris freto, et percutiet in mari fluctus, et confundentur omnia profunda fluminis, et humiliabitur suberbia Assur, et sceptrum Ægypti recedet.

rapport à Ezéch. xxxvi, 44. La multiplication extraordinaire des Juifs, pendant et après cette période, est un des traits historiques les mieux connus. Il est inutile de voir dans ces mots une allusion à l'accroissement d'Israël durant la captivité d'Égypte, Exod. i, 7, 42. L'expression employée signifie simplement : ils seront aussi nombreux qu'ils peuvent le désirer. Ainsi seront accomplies les promesses faites à Abraham, Gen. xiii, 46, xvii, 2.

9. — *Seminabo eos in populis* Il ne s'agit pas, dans un chapitre consacré tout entier à des promesses, d'une dispersion au sens mauvais du mot. Même dispersé au milieu des nations, Israël est destiné à s'accroître, et doit recevoir ainsi une bénédiction de Dieu. — *De longe recordabuntur mei*. Même éloignés de Jérusalem, ils conserveront la loi et le culte du Seigneur. — *Et vivent cum filiis suis*. Leurs fils vivront aussi dans l'esprit et l'amitié du Seigneur. Ces mots annoncent que la bénédiction n'est pas temporaire, mais qu'elle doit être permanente. — *Et revertentur*. Beaucoup de Juifs revinrent en effet dans leur patrie, lorsqu'ils apprirent la prospérité dans laquelle vivaient leurs compatriotes. Cfr. Is. xxxv, 40.

10. — *Reducam eos de terra Ægypti et de Assyriis*... Ce retour d'Israël est décrit avec des détails dans ce verset. Deux pays, l'Égypte et l'Assyrie y sont mentionnés. Ce fait, sur lequel beaucoup de critiques ont basé leurs arguments sur la composition antérieure à la captivité de cette partie du livre, ne peut s'appliquer, comme le fait Köhler, par cette circonstance qu'au temps de Tiglath-Pilezer et de Salmanazar, beaucoup d'Éphraïmites s'enfuirent en Égypte. L'histoire en effet n'en dit rien, et cette supposition, dit Keil, n'est qu'une échappatoire pour se tirer d'une diffi-

culté. Des passages tels qu'Os. viii, 43, ix, 3, 6, xi, 44 ; Mich. vii, 42 ; Is. xi, 44, xxvii, 43, ne fournissent pas la preuve historique de cette assertion. Quand même quelques Éphraïmites auraient fui en Égypte, ce fait ne pouvait pas servir à expliquer le retour des Éphraïmites ou Israélites en général de l'Égypte et de l'Assyrie, puisque le prophète ne fait pas de distinction entre la déportation égyptienne et la déportation assyrienne. Or un événement de ce genre ne peut pas plus être mis en rapport avec les temps antérieurs à l'exil qu'avec les temps postérieurs. L'Égypte, comme on l'a déjà vu, Os. ix, 3, est seulement le type de la terre d'esclavage, parce qu'Israël y a été captif dans les jours anciens. L'Assyrie est nommée pour le même motif, comme le pays où les dix tribus ont été exilées. Cette signification figurée est mise hors de doute par le v. 44, puisque la délivrance d'Israël des pays nommés y est présentée sous l'image de la délivrance d'Égypte sous la conduite de Moïse. Ces considérations, qui paraissent très justes, nous empêchent de voir dans ce passage, avec don Calmet, une prédiction du retour des Juifs de l'Égypte et de la Syrie, au temps des Machabées. — *Ad terram Galaad et Libani adducam eos*. Ces deux noms désignent toute la Palestine septentrionale, sur les deux rives du Jourdain, résidence première des dix tribus. Cfr. Mich. vii, 44. — *Et non inveniatur eis locus*. Ils deviendront si nombreux que le pays deviendra trop petit pour eux.

11. — *Et transibit in maris freto*. Litt. « Et il passera par la mer, l'angoisse ». Cette angoisse indique les calamités que les Israélites revenant dans leur patrie auront à supporter. La mer est une image de ces angoisses, qui rappellent le passage d'Israël

12. Confortabo eos in Domino, et in nomine ejus ambulabunt, dicit Dominus.

12. Je les rendrai forts dans le Seigneur, et ils marcheront en son nom, dit le Seigneur.

CHAPITRE XI

Introduction (vv. 1-3). — Le troupeau destiné à la boucherie (vv. 4-6). — Le pasteur aux deux houlettes (vv. 7-8). — La première houlette est brisée (vv. 9-10). — Le bon pasteur est rejeté (vv. 12-13). — Conséquences de cet acte (v. 14). — Le mauvais pasteur (vv. 15-16). — Sa punition (v. 17).

1. Aperi, Libane, portas tuas, et comedat ignis cedros tuas.

1. Ouvre tes portes, ô Liban, et que le feu dévore tes cèdres.

à travers la mer Rouge, Exod. xiv, 46; Cfr. Is. xi, 45, Li, 40. Pour quelques commentateurs, ce n'est pas le temps qui est le sujet de cette phrase, c'est Jéhovah, qui précède et guide son peuple, comme l'ange du Seigneur au temps de l'Exode. LXX : διελεύσονται ἐν θαλάσῃ στενῇ. — *Percutiet in mari fluctus.* Dieu, par sa puissance divine, calmera les flots de la mer et les empêchera de nuire à son peuple. — *Confundentur omnia profunda fluminis.* Belle prosopopée indiquant un événement que nul ne pouvait prévoir. Le Nil נאָר, est seul mentionné, parce que l'allusion à l'esclavage d'Israël en Egypte prédomine, et que la délivrance d'Israël de tous les pays du monde est figurée par sa délivrance de la servitude d'Egypte. Cette humiliation infligée au Nil figure la ruine des pouvoirs du monde, comme l'indiquent les derniers mots du verset. — *Humiliabitur superbia Assur.* Cfr. Is. xiv, 41. — *Sceptrum Egypti recedet.* La puissance de l'Egypte sera détruite.

12. — *Confortabo eos in Domino.* Je serai moi-même leur force. Il y a dans l'original un hébraïsme : le nom est mis pour le pronom. — *In nomine ejus ambulabunt.* Fortifié et secouru par Dieu, Israël n'aura plus rien à craindre. « Secundum Anagogen, significat Dominus, et sibilatis, qui peccatis fuerant ante captivi, et loquuntur ad eos : Venito ad me omnes, qui laboratis, et onerati estis, et invenietis requiem animabus vestris, etc. Quid hac significatione, sibiloque clementius, quo dispersus populus congregatur? Congregantur autem, quia Dominus redemit eos, non corruptibilibus argento, et auro ex vana sua conversatione, sed pretioso sanguine, quasi agni immaculati Domini Jesu. Unde loquuntur in Psal. . Exultatio mea, erue

me a circumdantibus me. Et iterum : Redemisti me Domine Deus veritatis ». Ribera.

20. — Israël sous le bon et sous le mauvais pasteur, xi.

CHAP. XI. — Quelle que soit la signification de ce chapitre, il offre un contraste marqué avec le contenu des deux chapitres précédents. Les chapitres ix et x sont pleins d'encouragement. Ils parlent de luttes, mais ils représentent un formément le peuple de l'alliance comme victorieux, et donnent une brillante peinture de son progrès, de sa prospérité et de son bonheur. Ces prédictions diverses ne sont pas toutefois contradictoires. Il fallait que les prophéties consolantes, destinées à encourager les Juifs dans le rétablissement du temple, leur fussent d'abord communiquées. Rassurés par ces promesses, les fidèles n'avaient plus sujet de s'alarmer des difficultés présentes. Rien n'empêchait plus maintenant le prophète d'annoncer le châtement des impies, et les résultats qu'aura dans l'avenir la terrible obstination des Juifs.

1. — Ce n'est pas un nouveau discours prophétique qui commence, c'est la continuation du précédent, comme le montre l'absence de titre et l'invocation du Liban, dont nous avons déjà trouvé le nom dans le chapitre précédent, v. 10. — *Aperi, Libane, portas tuas.* Le Liban, Basan et le Jourdain dont le premier fait la frontière septentrionale de la terre sainte, le second la partie nord du territoire d'Israël à l'est du Jourdain, sont des termes qui désignent la Palestine toute entière. Les portes du Liban sont les passages qui donnent accès à l'intérieur de la montagne, ou bien les défilés qui laissent pénétrer dans la Palestine. Par une belle

2. Hurle, sapin, parce que le cèdre est tombé, parce que les arbres magnifiques ont été détruits : hurlez, chênes de Basan, parce que le bois touffu a été coupé.

3. Les pasteurs se lamentent, parce que toute leur beauté a été détruite; les lions rugissent, parce que la gloire du Jourdain a été anéantie.

4. Le Seigneur mon Dieu dit : Paissez ces brebis destinées à la boucherie,

2. Ulula, abies, quia cecidit cedrus, quoniam magnifici vastati sunt : ululate, quercus Basan, quoniam succisus est saltus munitus.

3. Vox ululatus pastorum, quia vastata est magnificentia eorum : vox rugitus leonum. quoniam vastata est superbia Jordanis.

4. Hæc dicit Dominus Deus meus : Pasce pecora occisionis,

prosopopée, le prophète ordonne au Liban d'ouvrir ses portes, de recevoir les ennemis sans se défendre et de subir la dévastation annoncée par les mots suivants : — *Comedat ignis cedros tuas*. Les cèdres, l'orgueil du Liban seront dévorés par le feu. V. sur les cèdres du Liban, Palestine et Syrie de Bædcker, p. 529, et M. P. Chauvierre, voyage en Orient, Paris, 1882, pp. 278-280. Les cèdres ne peuvent pas représenter les rois et chefs pasteurs, comme l'expliquent le Targum, S. Ephrem, Kimchi; ils ne doivent indiquer que les grands personnages de la nation d'Israël. Telle est l'interprétation exacte suivie par Hitzig, Hengstenberg, Maurer, Ewald, Keil, etc. V. du reste le §. 3.

2. — *Ulula, abies*. ברשׁ n'est pas le platane, comme le dit Ros nmüller, mais le cyprès, ou le sapin. Ce dernier sentiment est celui de Tristram, *The natural history of the Bible*. Londres, 1880, p. 353. Cet arbre, qui tient le second rang parmi les arbres du Liban, est appelé à se lamenter sur la chute des cèdres, non pas tant par sympathie, que parce qu'il est destiné au même sort. — *Quoniam magnifici vastati sunt*. אדירים ne sont pas les princes ou les citoyens glorieux du peuple, ce sont les objets matériels dont il est question dans ce verset, les cèdres et les cyprès ou sapins, Cfr. Ezéch. xvii, 23. — *Quercus Basan*. Sur ces chênes, célébrés dans la Bible, V. Is. i, 43; Ezéch. xvi, 6. — *Quoniam succisus est saltus munitus*. La forêt de cèdres du Liban semblait, par sa grandeur et l'épaisseur de ses ombrages, inaccessible; elle a cependant été coupée et détruite par l'ennemi.

3. — *Vox ululatus pastorum*. Les bergers qui conduisaient leurs troupeaux dans les paturages du Liban. — *Quia vastata est magnificentia eorum*. Les arbres magnifiques et élevés qui leur donnaient de l'ombre ont été coupés. — *Vox rugitus leonum*. Les lions

qui ont leurs repaires dans les bois qui couvrent les bords du Jourdain se plaignent de leur côté. — *Quoniam vastata est superbia Jordanis*. L'orgueil du Jourdain est la végétation luxuriante qui embellit les deux rives du fleuve. Cfr. Jérém. xii, 5, XLIX, 19, L, 44. Ces images n'indiquent pas, comme nous l'avons déjà indiqué au §. 1, les rois ennemis d'Israël. Il est vrai qu'Isaïe, x, 34, compare l'armée puissante d'Assyrie au Liban, et que dans Jérém. xxii, 6, la cime de la forêt de cèdres est le symbole de la maison royale de Juda; dans Jérém. aussi, xxii, 23, le Liban désigne Jérusalem; mais jamais des rois ou des chefs particuliers ne sont représentés sous la figure de cèdres ou de chênes. Les cèdres et les cyprès du Liban, les chênes de Basan sont de simples figures indiquant ce qui est glorieux et puissant dans la nature et dans l'humanité, et elles ne peuvent se rapporter aux personnes que par rapport à leur position élevée dans l'état. Par conséquent, voici quelle est, dit Keil, la pensée de ces versets. Le pays d'Israël avec tout ce qu'il contient de puissant et de glorieux, sera dévasté. Comme la désolation d'un pays entraîne celle du peuple qui y demeure, et celle de ses institutions, ainsi la destruction des cèdres, des cyprès dénote la destruction de tout ce qu'il y a d'élevé dans la nation et dans le royaume. Dans ce sens la dévastation du Liban représente la destruction du royaume d'Israël et la fin de l'existence politique de l'ancienne nation de l'alliance. C'est Rome qui exécute le jugement rendu contre le pays et le peuple d'Israël. Ce rapprochement historique est évident d'après ce qui suit.

4. — Un acte symbolique est maintenant décrit. — *Pasce pecora occisionis*. C'est au prophète que ces paroles s'adressent, comme le prouve le §. 15. Mais Zacharie représente un autre personnage, qu'on voit agir aux

5. Quæ qui possederant, occidebant, et non dolebant, et vendebant ea, dicentes : Benedictus Dominus, divites facti sumus : et pastores eorum non parcebant eis.

6. Et ego non parcam ultra super habitantes terram, dicit Dominus : ecce ego tradam homines, unumquemque in manu proximi sui, et in manu regis sui; et concident terram, et non eruam de manu eorum.

7. Et pascam pecus occisionis propter hoc, o pauperes gregis. Et assumpsi mihi duas virgas, unam vocavi Decorem, et alteram vocavi Funiculum : et pavi gregem.

5. Que leurs maîtres égorgaient sans compassion, qu'ils vendaient, en disant : Béni soit le Seigneur, nous sommes devenus riches : et leurs propres pasteurs ne les épargnaient pas.

6. Je ne pardonnerai donc plus à l'avenir aux habitants de la terre, dit le Seigneur; mais je les livrerai tous entre les mains les uns des autres, et entre les mains de leurs rois : leur terre sera ruinée, et je ne les délivrerai pas de la main des oppresseurs.

7. C'est pourquoi, ô pauvres du troupeau, je paîtrai ces brebis destinées à la boucherie. Et je pris deux houlettes, j'appelai l'une, Beauté; et l'autre, Cordon : et je menai paître le troupeau.

xx. 8. 42 et 43; ce personnage est le fils de Dieu qui, au x. 10, est identifié avec Dieu. Il n'y a pas ici, comme le veut Hofmann, une figure de l'office prophétique, ou, comme le dit Köhler, un symbole de l'office de médiateur. Le pasteur dépeint par le prophète, disent Kliefoth et Keil, ne peut être que Jéhovah lui-même, ou l'ange de Jéhovah, égal par nature à Dieu, c'est-à-dire, le Messie. Mais l'ange de Jéhovah, qui est apparu dans les visions des premiers chapitres, n'est pas mentionné dans cet oracle, c'est Jéhovah lui-même qui doit être le pasteur indiqué par le prophète. — *Oves occisionis*. Le troupeau de la boucherie est une expression qui peut s'appliquer ou à un troupeau qui a été tué, ou à un troupeau destiné à être tué à l'avenir. C'est dernier sens nous paraît le meilleur; Cfr. Ps. xlii, 23 : les mauvais pasteurs du troupeau le destinent à la boucherie, ainsi que l'indique le verset suivant. D'après l'opinion général ce troupeau est Israël.

5. — *Quæ qui possederant, occidebant*. Les bergers ou les possesseurs du troupeau, au lieu de le paître, l'immolent. Les chefs d'Israël ne voient dans le gouvernement que leur propre avantage et ne s'inquiètent pas de l'intérêt du peuple. Ou bien les peuples païens et leurs rois accablent les Juifs d'outrages et de souffrances. — *Et non dolebant*. Litt. « ils ne sont pas coupables », ils ne trouvent rien de blâmable dans leur manière d'agir. — *Vendebant ea*. Ils vendent leurs brebis, pour en tirer du bénéfice, et pour

s'enrichir à leurs dépens. — *Dicentes... divites facti sumus*. Ils se croient si peu coupables qu'ils remercient Dieu de les avoir enrichis et l'associent ainsi à leur iniquité. — *Pastores eorum non parcebant eis*. Tels sont les mercenaires flétris par Notre-Seigneur, Jean, x, 44-45.

6. — *Et ego non parcam ultra super habitantes terram*. Il ne peut être question ici des habitants du pays d'Israël, désignés au x. 4 par l'expression : troupeau de la boucherie. Les habitants de la terre sont ceux au milieu desquels vit le troupeau, ou au pouvoir desquels il est livré, par conséquent, les pouvoirs du monde qui ont reçu de Dieu la permission de châtier Israël à cause de ses péchés. — *Ecce ego tradam homines... in manu regis sui*. Les nations ayant abusé de la puissance que Dieu leur avait donnée, et ayant achevé de détruire entièrement le peuple de Dieu seront punies à leur tour. Dieu les fera se détruire elles-mêmes par leurs discordes intestines et leurs guerres civiles. Cfr. viii, 40. Leurs rois, au lieu de les protéger, les tyranniseront et les détruiront. — *Et concident terram...* La terre sera dévastée par la guerre civile et par la tyrannie, sans que Dieu descende à venir au secours de ses habitants.

7. — *Et pascam pecus occisionis*. Dieu lui-même, comme un pasteur, paîtra son peuple. Il a toujours été le Pasteur d'Israël. Gen. xlix, 24; Ps. lxxix, 2. lxxvi, 21. Il ne le nourrira pas pour la boucherie, comme les mauvais pasteurs; mais il le préservera et le

8. Je fis mourir trois pasteurs en un mois, et mon cœur se resserra à leur égard, parce que leur âme m'avait été infidèle.

8. Et succidi tres pastores in mense uno, et contracta est anima mea in eis : siquidem et anima eorum variavit in me.

sauvera de la destruction. — *Propter hoc, o pauperes gregis*. Litt. « assurément les (plus) malheureuses du troupeau ». Dieu a été touché des souffrances et de la misère de son peuple si éprouvé. Telle est l'interprétation de Jarchi, Kimchi, Storrius, Rosenmüller, Ackermann; elle nous semble la plus simple. LXX : ελεη ἢν Χωροίτην. Jahn a suivi ce sens, mais sans raisons convaincantes. — *Et assumpsi mihi duas virgas*. Pour paître le troupeau, le prophète prend deux houlettes de pasteur, auxquelles il donne des noms destinés à indiquer les bénédictions que le troupeau recevra grâce à son activité pastorale. S'il prend deux houlettes, ce n'est pas pour indiquer que le troupeau est divisé en deux parties, et qu'il en paît une partie avec une houlette, et une autre partie avec la seconde houlette; avec la première il paît tout le troupeau. Sur בוקל, houlette, V. I Rois, xvii, 40. — *Unam vocavi Decorem, et alteram vocavi Funiculum*. D'après Nicolas de Lyre, Vatable, Menochius, Tirin, etc., la première houlette signifie la bonté, la douceur, l'amabilité, et est la figure des bienfaits accordés par Dieu à son peuple à l'époque des Machabées et au temps du Sauveur. La seconde indique le dur traitement que Dieu infligera aux Juifs rebelles, surtout après le supplice du Messie. Cette interprétation n'est guère favorisée par le contexte. Aussi Eusèbe voit-il dans la première houlette la loi de Moïse, et dans la seconde la multitude de la nation juive. S. Cyrille y voit l'ancienne loi et la nouvelle. S. Jérôme donne une autre explication, suivie par Rufin et Ribera. « *Unam virgam vocavit Decorem, hoc est, sub Noe omne hominum genus sua benedictione protegit; quando instaurato mundo, necdum peccata sorduerant. Et ideo vocatio cunctarum gentium appellatur decora et pulchra, quia nihil justius est, quam universalis parentem vocare omnes æqualiter, quos æquali conditione generavit. Et alteram vocavit Funiculos; quando enim dividebat Altissimus gentes et disseminabat filios Adam, statuit terminos gentium, juxta numerum angelorum Dei, Deut. xxxii* ». Le sens littéral est un peu différent : « j'appelai l'une Agrément et l'autre Union ». Ces mots font allusion aux bienfaits de toute sorte que le bon pasteur a répandu sur Israël. « נַחֵם » indique la faveur et la bonté de Dieu; Cfr. Ps. lxxxix, 47. הַבְּלִים « ceux qui hient », désigne

l'union fraternelle, le lien qui réunit le troupeau sous le bon pasteur. Cette explication semble excellente. Les commentateurs juifs se sont livrés à toutes sortes de fantaisies plus ou moins hasardées. Le Commentaire d'Abarbanel, qui applique ce passage aux prêtres d'Israël, est curieux et mérite d'être reproduit : « *Atque trium priorum quidem filiorum Chasmonæorum facta erant pulchra, in fortitudine et auxilio Dei. Neque quisquam illorum suo tempore rex fuit appellatus, sed tantum dux [נָגִיד], aut unctus belli (בְּשִׁיחַ בְּלָחָה)*. Romani quoque illos sic appellarunt, ut testatur Joseph Ben Gorion. Eos autem exceperunt filii posterique eorum, qui reges appellarunt; et hi male egerunt, fueruntque הַבְּלִים, « perdentes ». Utitur autem vates parabola de baculis desumpta (ad significandum sacerdotum regimen), quod tribus Levi per baculum Aaronis sacerdotes electi sunt (Num. xvi). Et sacerdotes boni fuerunt sicut baculus, qui producit germen et progerminat florem, ac amygdalas profert. Reliqui autem sacerdotes, qui peccatores fuerunt, vocantur הַבְּלִים, « perditores ». Quod addit vates, se duobus illis pedis gregem pavisce, indicat, quamvis sacerdotes illi futuri sint boni et mali, providentiam divinam tamen semper futuram esse super populum suum et super gregem pastus sui ».

8. — *Et succidi tres pastores in mense uno*. Qui sont ces trois past. urs? On a fait, dit Chambers, quarante réponses différentes à cette question; on peut ainsi les classer. 1^o Plusieurs auteurs y voient des personnages historiques : pour S. Jérôme, Ribera, etc., c'est Moïse, Aaron et Marie; pour Menochius et Wright, ce sont Judas, Jonathan et Simon Machabée; pour Tirin, c'est le Christ et ses deux parents Jacques fils de Zébedée, et Jacques fils d'Alphée; pour dom Calmet, ce sont les empereurs romains Othon, Gaïba et Vitellius. 2^o La plupart des critiques modernes soutiennent que ces trois pasteurs sont les trois rois d'Israël Zacharie, Sellum et Manahem; mais ces trois rois ne furent pas tués en un seul mois. Si on voulait voir dans ce mois l'indication du temps de leur règne, on ne pourrait l'appliquer qu'à un seul d'entre eux, Sellum, IV Rois, xv, 40-43. Leur destruction ne fut pas d'ailleurs un acte de miséricorde à l'égard d'Israël, ce que le texte laisse évidemment supposer, 3^o Ebrard, Kliefoth, Köchler, Keil, etc., supposent que

9. Et dixi : Non paseam vos; quod moritur, moriatur; et quod succiditur, succidatur; et reliqui devorent unumquique carnem proximi sui.

10. Et tuli virgam meam, quæ vocabatur Decus; et abscidi eam, ut irritum facerem fœdus meum, quod percussi cum omnibus populis.

9. Et j'ai dit : Je ne vous paîtrai plus; que ce qui meurt, meure; que ce qui s'égorge, soit égorgé; et que ceux qui auront échappé, se dévorent les uns les autres.

10. Je pris la houlette qui s'appelait Beauté, et je la rompis, pour rompre ainsi l'alliance que j'avais faite avec tous les peuples.

cette phrase se rapporte aux trois pouvoirs impériaux qui devinrent maîtres de la nation de l'alliance : les dynasties babylonienne, mède-persé et macédonienne. Mais l'usage de les appeler ainsi ne peut se constater; dans aucun sens acceptable, on ne peut dire qu'ils ont été détruits en un mois; après leur destruction ils eurent des successeurs qui furent aussi de cruels persécuteurs du peuple juif; en outre Babylone avait déjà disparu au temps où Zacharie écrivait. 40 L'ancienne opinion, soutenue par Théodoret, S. Cyrille, qui voit dans les trois pasteurs les trois ordres par lesquels Israël était gouverné, c'est-à-dire, les autorités civiles, les prêtres et les prophètes, est peut-être la meilleure. Jérémie, II, 8, 48, mentionne ces trois classes ensemble et les accuse d'avoir perverti la nation et causé ainsi sa destruction. Quoiqu'il en soit, dans l'avenir, auquel ce passage se rapporte, il ne doit plus y avoir de prophètes, il se trouvera encore des Scribes ou docteurs de la Loi, qui auront des rapports analogues avec le peuple. Notre-Seigneur mentionne aussi ces trois classes, Matth. XVI, 21. Ces trois classes seront détruites en un mois, c'est-à-dire, dans une assez courte période de temps; Cfr. Os. V, 7. Holmann suppose à tort que le mois indique une période de trente jours prophétiques, dont chacun aurait duré sept ans, et que par suite ce mois est équivalent à 210 ans. Mais nulle part on ne peut trouver qu'un jour prophétique équivaut à une période sabbatique de sept ans. Peut-être le mois, qui est composé de trente jours, est-il seulement le symbole de l'achèvement complet, et par suite ici de la totale destruction des trois ordres d'Israël. — *Et contracta est anima mea in eis*. Ces mots ont été rapportés aux bergers, que Dieu déclare ne pas pouvoir supporter plus longtemps; Litt. « car mon âme a été abrégée en eux », Cfr. Nomb. XXI, 4; Jug. XVI, 46; Job, XXI, 4; Ezéch., XXII, 47, 48. Il semble plus naturel de les rapporter, ainsi que les suivants, au troupeau du X, 7, et de considérer cette clause comme

donnant le motif de la destruction qui vient d'être indiquée, et qui se rapporte à la nation juive comme à un tout. Le bon pasteur perd patience à la vue de leur obstination dans le mal. — *Anima eorum variavit in me*. Litt. « leur âme a eu du dégoût pour moi ». Ils n'ont pas voulu s'accommoder à la sainteté de Dieu, ils lui ont préféré les idoles.

9. — *Et dixi : Non paseam vos*. Le berger renonce à son troupeau; il ne sera plus le pasteur de son peuple, qui subit les conséquences terribles de son abandon. Cfr. Deut. XXXI, 17, où une menace semblable se trouve, et Jérémie, XV, 4, 2, 3, qui développe plus au long ce que Zacharie résume ici. — *Reliqui... carnem proximi sui*. Ils se dévoreront mutuellement, et leur dissensions intestines achèveront leur perte.

10. — *Et tuli virgam meam...* Dieu indique par là qu'il n'aura plus de douceur ni de clémence envers son peuple. Cette action symbolique confirme la menace du verset précédent. — *Ut irritum facerem fœdus meum...* Cette alliance n'est pas celle que Dieu avait faite avec Noé, après le déluge, car dans cette alliance, quoique Dieu eût promis que le déluge ne se reproduirait pas, il ne garantissait pas contre la mort, la destruction ou les guerres civiles. L'histoire ne nous rapporte aucun traité fait par Dieu avec les nations pour leur assurer ou la prospérité, ou la délivrance de leurs oppresseurs. L'alliance faite par Dieu avec les nations est, dit Keil, un traité fait avec elles par le Seigneur au bénéfice de son troupeau le peuple d'Israël; il est analogue au traité fait par Dieu avec les animaux, Os. II, 18 afin que ceux-ci ne nuisent pas à son peuple, et au traité conclu avec les pierres et les animaux des champs, Job, V, 23; Cfr. Ezéch. XXXIV, 25. Cette alliance consiste en ce que Dieu impose aux nations de la terre l'obligation de ne pas détruire Israël. Par l'abrogation de cette alliance, Israël est livré aux nations qui peuvent le traiter de la manière décrite au X, 5. Mais cela n'arrivera qu'après que la seconde houlette sera brisée, car alors le

11. Et elle fut rompue ce jour-là, et les pauvres du troupeau qui me gardent apprirent que c'était l'ordre du Seigneur.

12. Et je leur dis : S'il vous plaît de me payer, apportez-moi mon salaire ; sinon, ne le faites pas. Ils pesèrent alors trente pièces d'argent pour mon salaire.

13. Et le Seigneur me dit : Jette au potier cet argent, cette belle somme à laquelle ils m'ont apprécié. Et je pris les trente pièces d'argent et je les jetai au potier, dans la maison du Seigneur.

11. Et in irritum deductum est in die illa : et cognoverunt sic pauperes gregis, qui custodiunt mihi, quia verbum Domini est.

12. Et dixi ad eos : Si bonum est in oculis vestris, afferte mercedem meam ; et si non, quiescite. Et appenderunt mercedem meam triginta argenteos.

Matth. 27, 9.

13. Et dixit Dominus ad me : Projice illud ad statuarium, decorum pretium, quo appetiatus sum ab eis. Et tuli triginta argenteos, et projeci illos in domum Domini ad statuarium.

pasteur abandonnera complètement son troupeau. Aussi longtemps qu'il continuera à le paître avec cette seconde boulette, la destruction lui sera épargnée, quoiqu'il ne soit plus protégé contre les nations du monde.

11. — *Et in irritum deductum est in die illa.* Litt. « et ainsi (ce traité) sera aboli en ce jour ». — *Cognoverunt... quia verbum Domini est.* Israël entier ne comprendra pas que l'alliance dont il vient d'être parlé est rompue, et que la parole de Dieu s'est accomplie ; seuls les humbles, *qui custodiunt mihi*, qui font la volonté du Seigneur, comme l'explique le Targum, Cfr. Jean, x, 4, 5, 44, 45, s'apercevront que la parole divine vient d'être réalisée ; Cfr. Jérém. xxxii, 8.

12. — *Et dixi.* Zacharie, qui représente Dieu. — *Ad eos*, non pas seulement aux Juifs restés fidèles à Dieu, mais à tout le peuple en général. — *Si bonum est in oculis vestris.* S'il vous plaît que je continue à être votre pasteur (Tirni), ou bien : si vous croyez juste qu'après tant de bienfaits dont je vous ai comblés, j'aie droit à recevoir de vous une récompense (Rosenmüller). — *Afferte mercedem meam.* Donnez-moi le salaire ou la récompense que mes travaux méritent. « Reddite mihi mercedem meam, id est præcepta mea servate ». S. Jérôme. — *Et si non, quiescite.* Si vous ne le voulez pas, je vous laisserai agir à votre gré. Dieu n'a besoin ni des louanges, ni du culte d'Israël ; s'ils les refusent il les abandonnera, et cela pour toujours. Dieu ne force pas notre libre arbitre et ne nous contraint pas à le servir. Il met devant nous la vie et la mort, et c'est à nous de choisir la vie. Par la grâce nous pouvons le faire ; mais nous pouvons aussi refuser et sa grâce et lui-même. Pusey. — *Et appenderunt*

mercedem meam triginta argenteos. La rémunération offerte au pasteur par ce troupeau ingrat, qui prétend ainsi s'acquitter de toute reconnaissance, exprime bien le mépris et l'ingratitude d'Israël. Trente pièces d'argent ou trente sicles, שְׁכֵלִים, étaient en effet le montant de la compensation accordée par la loi de Moïse au propriétaire, lorsqu'un de ses esclaves étrangers, homme ou femme, était accidentellement transpercé par un bœuf, Exod. xxi, 32. L'offre d'un tel prix est donc une insulte odieuse. « Judæi, istum locum malitiose interpretantes, triginta argenteos triginta Legis mandata commemorant, quæ facere jubentur in Lege, et rursum triginta sex alia, quæ prohibentur in Lege, et dici eis ut argentum mandatorum Domini plasæ suo atque fictori reddant Deo ; quod quia facere noluerunt, esset projectos ». S. Jérôme.

13. — *Et dixit Dominus ad me.* Dieu, irrité de cette injure, donne ses ordres au prophète. — *Projice illud ad statuarium.* Litt. « jette cela au potier ». Tel est en effet le sens du mot פֶּזֶר, Cfr. II Rois, xvii, 28, Ps. ii, 9 ; Is. xxix 46, etc. Plusieurs modernes ont voulu le remplacer par אֶרֶז, et, traduisent : « mets (cet argent dans le trésor du temple) ». Cette correction n'est pas fondée au point de vue linguistique. Ce « petit changement de voyelle et d'orthographe », ainsi que Reuss l'appelle avec humilité, n'est pas autre chose, dit Keil, qu'une méprise ; Pusey le prouve sans réplique, p. 573. Comment Dieu pouvait-il dire au prophète : Les gages payés pour mon service sont sans doute misérables, cependant mets-les dans le trésor du temple, car c'est encore mieux que rien. La phrase : jeter au potier

14. Et præcidi virgām meam secundam, quæ appellabatur Funiculus, ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel.

15. Et dixit Dominus ad me : Adhuc sume tibi vasa pastoris stulti.

14. Je rompis ma seconde houlette, qui était appelée Cordon, pour rompre ainsi l'union fraternelle entre Juda et Israël.

15. Et le Seigneur me dit : Prends encore tout l'attirail d'un pasteur insensé.

est sans doute une expression proverbiale désignant le mépris; mais nous ne pouvons retrouver l'origine de cette locution. Hengstenberg a supposé que jeter au potier est synonyme de jeter dans un endroit impur. Il suppose que le potier du temple avait son atelier dans la vallée de Ben-Hinnom, qui, à cause du culte abominable de Moloch, était regardé comme un endroit souillé, IV Rois, xxiii, 40, et servait d'abattoir à la ville. Mais, ainsi que Keil le fait observer avec raison, on ne peut conclure de Jérém. xviii, 2, xix, 2, que le potier habitait dans cette vallée; Jérém. xix, 4 et 2, conduit plus tôt à une conclusion contraire : des paroles de Dieu il ressort que le potier habitait en dedans des murs de la ville. Quand même il eût eu son atelier dans la vallée considérée comme impure de Ben-Hinnom, il n'aurait pas pour cela été lui-même impur, et rien n'eût justifié l'expression méprisante que Zacharie emploie. D'un autre côté, s'il eût été impur, il n'eût pu travailler pour le temple ni fournir les poteries employées au service divin. Nous ne nous étendons pas sur les hypothèses de Grotius et de Köhler, parce que si ingénieuses qu'elles soient, elles ne reposent sur aucune base solide. — *Decorum pretium quo appetiatus sum ab eis.* Expression ironique : le peuple de Dieu a estimé les soins de son Dieu à la valeur la plus basse, et il a cru s'acquitter ainsi de la reconnaissance qu'il lui devait. V. pour l'application de ces paroles à notre Seigneur, M. Fillion, Commentaire sur S. Matthieu, p. 534. — *Et tuli triginta argenteos et projeci illos.* Le prophète prend l'argent et le donne au potier dans le temple, parce que c'est là que le peuple paraît en présence de Dieu pour implorer les bénédictions de l'alliance. Le divorce entre le Seigneur et Israël y doit être prononcé aussi. D'après Kliefoth, la prophétie fut accomplie d'une manière particulière. Israël paie le prix indiquant qu'il est rejeté du Seigneur, trente pièces d'argent, au traître Judas. Celui-ci les rejette dans le temple, et les prêtres s'en servent pour acheter dans la vallée de Hinnom, le champ du potier destiné à la sépulture des étrangers. Les principaux points de la prophétie sont accomplis; mais dans les détails donnés par l'Evangile

il y a quelques légères discordances : ainsi c'est Judas et non un prophète qui reçoit l'argent du potier. — *Ad statuarium.* Quelques commentateurs prétendent que le potier représente Dieu; cette manière de voir nous paraît peu conforme au texte. Ces mots signifient seulement que le potier était alors dans le temple, ou pour y exercer son métier, ou pour y apporter quelqu'un de ses ouvrages.

14. — *Et præcidi virgām meam secundam.* En conséquence de l'action injurieuse d'Israël, le pasteur du Seigneur brise la seconde houlette; il indique ainsi qu'il ne paiera plus la nation ingrate, mais qu'il l'abandonne à son sort. — *Ut dissolverem germanitatem inter Judam et Israel.* A partir de ce moment tout fraternelle sera détruite entre Juda et Israël. Ce n'est pas une allusion historique à la dépravation qui se produisit sous Roboam; c'est plutôt une prophétie des dissensions qui se produiront dans le peuple juif et qui hâteront sa ruine. Ribera, Hofmann, Ebrard, Kliefoth ont émis une explication ingénieuse : la division en deux parties de la nation de l'alliance se produira au temps du Christ : une partie, qui correspond à Juda recevra le Messie et demeurera le peuple de Dieu; l'autre partie qui rappelle Ephraïm des temps postérieurs à Salomon, le rejettera et subira par suite le jugement. Mais cette explication oublie que la généralité de la nation refuse à Dieu la rétribution qu'il réclame. Il vaut donc mieux s'en tenir à la première interprétation.

15. — Après qu'Israël a contraint le bon pasteur à abandonner son office pastoral, il n'est pas laissé à lui-même, mais il est livré aux mains d'un berger insensé qui le conduira à la destruction. — *Adhuc sume tibi vasa pastoris stulti.* De même que tu as, plus haut, x. 3, 5 et x, 2, 3, prophétisé contre les mauvais pasteurs des Juifs, agis encore de même. Les instruments du berger sont tout ce qui lui est utile pour exercer son emploi; Cfr. I Rois, xvii, 40, 49. « Vasa pastoris insignia illius et habuum debemus accipere, peram, baculum, fistulam et sibilum ». S. Jérôme. Ce berger est fou, c'est-à-dire impie et pécheur; Cfr. Ps. xiii, 4 et suiv. Qui est-il? D'après les modernes critiques, c'est Phacée,

16. Car je vais susciter sur la terre un pasteur qui ne visitera pas les brebis abandonnées, qui ne cherchera pas celles qui sont dispersées, qui ne guérira pas les malades, qui ne nourrira pas les saines; mais qui mangera la chair des plus grasses, et qui leur rompra la corne des pieds.

17. O pasteur, ô idole, qui abandonne le troupeau : le glaive tombera sur son bras et sur son œil droit : son bras se desséchera, et son œil droit s'obscurcira et sera couvert de ténèbres.

16. Quia ecce ego suscitabo pastorem in terra, qui derelicta non visitabit, dispersum non quæret, et contritum non sanabit, et id quod stat non enutriet, et carnes pinguium comedet, et ungulas eorum dissolveth.

17. O pastor, et idolum, derelinquens gregem : gladius super brachium ejus, et super oculum dextrum ejus : brachium ejus ariditate siccabitur, et oculus dexter ejus tenebrescens obscurabitur.

O-ée ou Manahem. D'après Henderson, c'est Hérode. Pour Hofmann, Köhler, Keil, ce sont les Romains. Pour Hengstenberg, c'est tout l'en-semble des chefs d'Israël. Il semble qu'une indication précise ait été volontairement laissée dans l'ombre; le prophète veut seulement faire comprendre que ceux qui devaient protéger et soutenir le peuple l'opprimeront et le détruiront. S. Cyrille, S. Jérôme, Ribera, etc., appliquent ce passage à l'Antichrist.

46. — *Quia ecce ego suscitabo pastorem in terra.* Ce pasteur désigne tous les chefs mauvais d'Israël. Il fait tout l'opposé de ce que le Christ fait, Is. XLII, 3; non seulement il néglige son troupeau, mais il le conduit à la destruction; Cfr. Ezéch. xxxiv, 3, 4. — *Derelicta non visitabit.* Litt. « il ne visitera pas (il n'aura pas soin de) celles qui périssent ». Targum : Il ne cherchera pas celles qui se perdent. — *Dispersum non quæret;* Cfr. Matth. xviii, 42. — *Id quod stat non enutriet.* Il ne nourrira pas celles de ses brebis qui se portent bien. — *Carnes pinguium comedet.* Targum : « il s'emparera des biens des riches ». — *Ungulas eorum dissolveth,* en les faisant marcher à travers les rochers qui les fatigueront. Le mauvais pasteur négligera jusqu'aux plus petits intérêts de son troupeau, ceux qu'il lui serait le plus facile de sauvegarder, « Zacharias habitum stulti et imperiti pastoris assumit, ut eum nuntiet qui venturus est, Z. ch. xi. Iste pastor ideo consurgit in Israel, quia verus pastor dixerat : Jam non pascam vos. Qui alio nomine et in Daniele propheta, cap. ix, et in Evangelio, Marc. xiii et in epistola Pauli ad Thessalonienses, II Thess. ii, abominatio desolationis, sessurus in templo Domini prophetatur, et so facturus ut Deum, qui et per Isaiam magnus census dicitur, Isa. xxxii. Et ad hoc ve-

nit, non ut sanet, sed ut perdat gregem Israël. Pastor enim bonus ægrotantia pecora visitat, dispersa inquit, relicta affert, lassa sustentat. E contrario pastor malus omnia adversa agit, et carnes pinguium devorat, ungulas arietum et ovium dissolvit atque pervertit, ne recto ingrediantur pede. Hunc pastorem suscipere Judæi, quem Dominus Jesus interficiet spiritu oris sui, et evacua-bit illuminatione adventus sui, ut qui non crediderunt veritati, ne salvi fierent, credant mendacio, et judicentur, quia consenserunt iniquitati ». S. Jérôme.

47. — Ce mauvais pasteur sera puni à son tour; le châtement qui lui sera infligé est décrit de manière à ce que la figure employée se continue. — *O pastor, et idolum.* Litt. « pasteur de néant » ou de vanité; Cfr. Job, xii, 4. — *Derelinquens gregem.* Ce mauvais pasteur laisse son troupeau en proie au premier venu, qui emporte ou tue les brebis. — *Gladius super brachium ejus et super oculum dextrum ejus.* L'épée n'est ici que le symbole de la punition qui l'atteindra dans ce qu'il a de plus cher. La privation du bras et de l'œil doit indiquer un châtement terrible; Cfr. I Rois, xi, 2. — *Brachium ejus ariditate...* Développement de la menace contenue dans le membre de phrase précédent. Au point de vue moral, ce passage peut s'appliquer aux hérétiques, comme le dit Ribera : « Omnia, quæ de Antichristo dicuntur, ad hæreticos transferre possumus, ut fecit Cyprianus, in libello ad Novatianum prope finem, et ad diabolum, et denique ad pessimos quosque pastores, sive laici sint, sive ecclesiastici, nec nova indigent expositione. Tantum notandum in Antichristo a Judæis recepto Deum justissime permittere, ut qui se audire noluerunt, nec veritati acquieverunt, gravissime a diabolo, et a mendacibus magistris

CHAPITRE XII

Le prophète rappelle la puissance de Jéhova (v. 4). — Jérusalem sera fatale à ceux qui l'assiègent (vv. 2-4). — Energie des chefs de Juda (vv. 5-7). — Promesse de force faite aux faibles de Jérusalem (v. 8). — Résultat de la promesse (v. 9). — Une effusion abondante de l'esprit de Dieu amène les hommes à considérer celui qu'ils ont frappé à mort et à pleurer amèrement — (v. 10). — Caractères du deuil général (vv. 11-14).

1. Onus verbi Domini super Israel. Dicit Dominus extendens cælum, et fundans terram, et fingens spiritum hominis in eo :

1. Fardeau de la parole du Seigneur sur Israël. Le Seigneur qui étend le ciel, qui fonde la terre, et qui forme dans l'homme l'esprit de l'homme, dit :

decipiantur, sicut ait Apostolus : Ideo mittet illis Deus operationem erroris, ut credant mendacio, ut judicentur omnes, qui non crediderunt veritati, sed consenserunt iniquitati. »

III. Lutte et victoire, conversion et sanctification d'Israël, XII, 1-xiv.

Un nouveau sujet commence ici. On peut le diviser en cinq sections : 1^o Le prophète indique d'abord la victoire du royaume de Dieu sur le monde païen, XII, 1-9 ; 2^o il annonce le repentir et la conversion des enfants du royaume, XII, 10-XIII, 4 ; 3^o il prédit ensuite leur séparation de toute inpiété, XIII, 2-6 ; 4^o puis un examen sévère du troupeau qui suivra le meurtre du pasteur, XIII, 7-9 ; 5^o enfin, la lutte finale de l'Eglise et du monde qui se termine par la victoire certaine de l'Eglise, XIV.

Il semble, dit Chambers, que cette dernière partie toute entière traite des événements qui ont suivi la venue du Messie et son reniement par les Juifs. Quelques particularités du XII^e chapitre ont fait penser au temps des Machabées ; mais la lutte avec les Grecs a déjà été prédite au chapitre IX^e, et il n'y a aucune raison de répéter ici cette prophétie. Le chapitre XII^e parle expressément, à divers endroits, de la lutte contre tous les peuples de la terre, et non d'un combat contre une seule nation. Il y a là une universalité que nous n'avions pas encore vue. C'est donc le monde païen qui est en présence du peuple de Dieu. Où trouver la réalité historique correspondant à la vision du prophète ? Rien dans les faits de l'histoire d'Israël n'est conforme à cette vision. Les dommages qu'ils ont infligés à leurs ennemis ne peuvent, en aucun cas, se comparer aux ravages du feu dans la paille de blé. Tout en maintenant sa

constitution intérieure et ses usages religieux jusqu'à l'époque de Titus, le peuple juif n'a pas détruit, soit à gauche, soit à droite, les ennemis qui l'entouraient. Il faut donc admettre que le prophète laisse de côté la forme ancienne de l'Eglise, arrive à sa forme moderne et a en vue le royaume de Dieu sur la terre après l'apparition du Messie, qu'il décrit ses combats et ses triomphes, son développement intérieur et extérieur. La manière dont il le fait sera développée dans le commentaire.

1^o. — Victoire du royaume de Dieu sur le monde païen, XII, 1-9.

CHAP. XII. — *Onus verbi Domini super Israel*. Cfr. IX, 1. Ce fardeau de Dieu sur Israël correspond au fardeau du Seigneur sur le pays d'Hadrach, IX, 1. Mais rien n'est ajouté, parce que le nom d'Israël n'avait pas besoin d'être expliqué. Il désigne ici tout l'ensemble du peuple juif, et non pas seulement le royaume des dix tribus, comme plus haut, XI, 14. — *Dominus extendens cælum...* Les attributs donnés à Dieu sont énumérés d'après Is. XLII, 5. Cfr. Amos, IV, 3. Ils décrivent Dieu comme Créateur de l'univers, et formateur de l'esprit de l'homme. A cause de la puissance que ces actes manifestent, il ne faut pas douter de la réalisation des choses merveilleuses prédites ici. — *Fingens spiritum hominis in eo*. Dieu inspire à l'homme le souffle de vie. « Dominus, qui cælum extendit et pellem, et terram alta mole solidavit, et spiritum hominis finxit in eo, idem animarum creator est omnium, ut ex duobus substantiis animæ et corporis unum animal compingeret. Spiritus enim pro anima frequenter accipitur, ut ibi (Luc, XXV, 46) : Pater, in manus tuas commendo spiritum meum. Et (Ps. CIV, 29) : Auleres spiritum

2. Je vais faire de Jérusalem, pour tous les peuples d'alentour, la porte d'un lieu où l'on s'enivre. Juda même sera de ceux qui assiègeront Jérusalem.

3. En ce temps-là je ferai de Jérusalem une pierre pesante pour tous les peuples : tous ceux qui la soulèveront en seront meurtris et écrasés, et tous les royaumes de la terre s'assembleront contre elle.

4. En ce jour-là, dit le Seigneur,

2. Ecce ego ponam Jerusalem superliminare crapulae omnibus populis in circuitu : sed et Juda erit in obsidione contra Jerusalem.

3. Et erit : In die illa ponam Jerusalem lapidem oneris cunctis populis : omnes, qui levabunt eam, concisione lacerabuntur : et colligentur adversus eam omnia regna terrae.

4. In die illa, dicit Dominus, per-

eorum, et deficient, et in pulverem suum revertentur ». S. Jérôme.

2. — *Ponam Jerusalem superliminare crapulae*. S. Jérôme explique ainsi sa traduction : « Iste igitur creator universitatis et Dominus se Jerusalem superliminare crapulae omnibus populis in circuitu positurum esse testatur, ut qui limen ejus attigerit inebrietur et corruat, sive ipsum superliminare in eum corruat, a quo contingitur ». LXX : ὁ ἀποθνήσκων. כפר רעל doit se traduire autrement : « Le bas-in (ou la coupe) de vacillement », c'est-à-dire d'ivresse. Ces mots font allusion à une attaque des nations contre Jérusalem et Juda, attaque qui sera fatale aux agresseurs. Jérusalem sera comme le vase où les ennemis boiront l'ivresse et la faiblesse qui en résulte. Le prophète ne parle pas d'une coupe; mais d'un bassin, parce que, dit Schmieder, beaucoup de personnes y boiront en même temps. Ce bassin rempli d'une boisson enivrante est une figure employée souvent pour noter le jugement de Dieu, qui rend les nations incapables de se défendre et les amène à la destruction et à la mort; Cfr. Is. LI, 47; Jérém. LI, 39, 57.

— *Sed et Juda erit in obsidione contra Jerusalem*. Cette mesure prise par le Seigneur regardera aussi Juda, quand on mettra le siège devant Jérusalem. Ces mots assez obscurs ont été divers ment interprétés. « On a pensé (le Targum et S. Jérôme) que l'auteur veut dire que Juda, forcé sans doute par l'envahisseur, commencera par prendre part au siège (v. 2, la coupe d'ivresse sera aussi pour Juda), mais que, averti ou rassuré par l'intervention visible de Jéhovah, qui jettera une panique parmi les étrangers, il tournera lui-même ses armes contre eux... Notre traduction... assigne à Juda sa place à côté de Jérusalem; le sort de cette ville, protégée par Jéhovah, sera aussi celui de la nation et du territoire; après les mauvais jours viendra, pour tous également, la délivrance et la victoire ». Reuss.

3. — *In die illa*. Lorsque les événements annoncés au verset précédent se produiront.

— *Ponam Jerusalem lapidem oneris cunctis populis*. Jérusalem sera pour les nations qui l'attaquent une pierre, un fardeau à soulever; cette pierre trop pesante ne reçoit pas de dommage, mais contusionne ou blesse ceux qui l'essayent en vain de la lever. S. Jérôme donne une explication ingénieuse, mais que les modernes n'acceptent pas, avec raison, semble-t-il. « Mos est in urbis Palæstinæ, et usque hodie per omnem Judæam vetus consuetudo servatur, ut in viculis, oppidis et castellis rotundi ponantur lapides gravissimi ponderis, ad quos juvenes exerceri se soleant, et eos pro varietate virium sublevare, alii usque ad genua, alii usque ad umbilicum, alii ad humeros et caput, nonnulli super verticem, rectis junctisque manibus, magnitudinem virium demonstrantes pondus extollant. In arce Atheniensium juxta simulacrum Minervæ vidi sphæram æneam gravissimam ponderis, quam ego pro imbecillitate corporculi movere vix potui. Quam autem quærerem, quidnam sibi vellet; responsum est ab urbis ejus cultoribus, athletarum in illa massa fortitudinem comprobari, nec prius ad agonem quandam descendere, quam ex levatione ponderis sciatur, quis cui debeat comparari. Sensus ergo iste est : ponam Jerusalem cunctis gentibus quasi gravissimum lapidem sublevandum. Levabunt quidem eam, et pro virium varietate vastabunt; sed necesse est, ut dum levatur, in ipso nixu et elevatione ponderis gravissimus lapis scissuram aliquam vel rasuram in levantium corporibus derelinquat. « — *Omnes... concisione lacerabuntur*. Ceux qui touchent à la pierre, non pour s'exercer, mais à cause du travail nécessité par la construction, seront blessés. — *Colligentur adversus eam omnia regna terræ*. Ces mots indiquent l'universalité de l'entreprise tentée contre le royaume de Dieu.

4. — *Percutiam omnem equum in stuporem*,

cutiam omnem equum in stuporem, et ascensorem ejus in amentiam : et super domum Juda aperiam oculos meos, et omnem equum populorum percuciam cæcitate.

5. Et dicent duces Juda in corde suo : Confortentur mihi habitatores Jerusalem in Domino exercituum Deorum.

6. In die illa ponam duces Juda sicut caminum ignis in lignis, et sicut facem ignis in fœno, et devorabunt ad dexteram, et ad sinistram omnes populos in circuitu : et habitabitur Jerusalem rursus in loco suo in Jerusalem.

7. Et salvabit Dominus tabernacula Juda, sicut in principio : ut non

je frapperai le cheval d'étourdissement, et le cavalier de folie ; j'ouvrirai les yeux sur la maison de Juda, et je frapperai de cécité tous les chevaux des peuples.

5. Alors les chefs de Juda diront en leur cœur : Que les habitants de Jérusalem trouvent leur force dans le Seigneur des armées, leur Dieu.

6. En ce jour-là je ferai des chefs de Juda comme un feu ardent qu'on met sous le bois, comme une torche enflammée dans le foin : et ils dévoreront à droite et à gauche tous les peuples d'alentour, et Jérusalem sera encore habitée dans le même lieu.

7. Et le Seigneur sauvera les tentes de Juda comme il a fait autrefois :

et ascensorem ejus in amentiam. Les chevaux et les cavaliers sont la figure des forces dont l'ennemi dispose. Les chevaux, frappés de folie, entraîneront leur cavaliers à leur perte ; quant aux cavaliers eux-mêmes, ils perdront l'esprit, et dans la bataille, tournent ront leurs armes contre leurs camarades ; Cfr. XIV, 3 ; Jug. VII, 22 ; I Rois, XIV, 20. — *Super domum Juda aperiam oculos meos.* Dieu ouvrira les yeux sur son peuple, c'est-à-dire, il les protégera ; Cfr. Deut. XI, 42 ; III Rois, VIII, 29 ; IV Rois, VII, 52 ; N-h. I, 6 ; Ps. XXXI, 8. — *Omnem equum populorum percuciam cæcitate.* La promesse qui précède est confirmée par la répétition de l'annonce du châtement infligé à l'ennemi. Celui-ci sera non seulement affolé, mais frappé de cécité. Avons-nous dans ces mots un souvenir de l'histoire d'Eüsée, IV Rois, XVI, 48 ?

5. — *Duces Juda.* Les chefs du peuple, ceux qui le dirigent durant la guerre ; Cfr. IX, 7. — *Dicent in corde suo,* profondément convaincus que Dieu les protège. — *Confortentur mihi habitatores Jerusalem...* Les habitants de Jérusalem, chacun de son côté, comme tous en général, reconnaissent que leur force ne vient ni de la ville, ni de ses habitants, mais du Seigneur lui-même, qui a choisi Jérusalem pour son sanctuaire et pour sa résidence ; Cfr. X, 42, III, 2, I, 17, II, 16.

6. — *Ponam duces Juda sicut caminum ignis in lignis.* Parce que les chefs de Juda ont mis leur confiance dans le Seigneur, celui-ci s'en servira pour détruire les ennemis de son peuple ; ceux-ci sont comparés au bois, et les chefs de Juda au feu qui dévo-

rera ce bois ; Cfr. Abd., V, 48. — *Et sicut facem ignis in fœno.* Répétition de la même pensée, en termes plus expressifs encore. — *Devorabunt ad dexteram et ad sinistram... in circuitu.* Cfr. Is. LIV, 3 ; Job, XXII, 9. Targum : « au sud et au nord ». Rien n'échappera à la destruction, « Prædicat Ecclesiæ incrementum, quæ tantis persecutionibus non erat minuenda, sed mirabiliter augenda. Comburent, inquit, prædicatores Ecclesiæ omnes in circuitu populos, id est, perdent omnem infidelitatem, et igne divini verbi audientium corda succedent. Sicut cap. IX, dixit de Tyro : Et hoc igni devorabitur. Sollet enim, ut sæpe vidimus, in successu prædications Evangelicæ uti metaphoris bellantium, et vastantium omnia, ut Mich. V, et Zach. IX, et X, et in multis aliis locis. Quod autem ait : Ad dexteram, et ad sinistram, fortunam, et successum prædicantium indicat, quibus nemo resistere, aut impedimento esse poterit ». Ribera. — *Et habitabitur Jerusalem rursus in loco suo in Jerusalem.* Jérusalem ne sera plus conquise ni détruite. Evidemment il ne peut s'agir ici de la Jérusalem terrestre, qui subit, à partir de ce moment, tant de sièges et de dévastations. C'est de l'Eglise qu'il s'agit, de ses conquêtes spirituelles et sa résistance sans fin à ses ennemis.

7. — *Salvabit Dominus tabernacula Juda...* Le Seigneur sauvera les tentes de Juda, בְּרֵאשִׁיטָה, avant de sauver Jérusalem, afin que la splendeur de la maison de David n'écrase pas Juda ; ces mots contiennent simplement la pensée que le salut se pro-

afin que la maison de David ne se glorifie pas avec orgueil en elle-même, et que les habitants de Jérusalem ne s'élèvent pas contre Juda.

8. En ce jour-là le Seigneur protégera les habitants de Jérusalem : et alors le plus faible d'entre eux sera comme David ; et la maison de David leur apparaîtra comme la maison de Dieu, comme un ange du Seigneur.

9. En ce temps-là je m'efforcerai de réduire en poudre toutes les nations qui viennent contre Jérusalem.

10. Et je répandrai sur la maison de David et sur les habitants de Jérusalem un esprit de grâce et de prières. Ils jetteront les yeux sur

magnifice gloriatur domus David, et gloria habitantium Jerusalem contra Judam.

8. In die illa proteget Dominus habitatores Jerusalem : et erit qui offenderit ex eis in die illa, quasi David ; et domus David quasi Dei, sicut angelus Domini in conspectu eorum.

9. Et erit in die illa : quæram conterere omnes gentes, quæ veniunt contra Jerusalem.

10. Et effundam super domum David, et super habitatores Jerusalem, spiritum gratiæ et precum : et aspicient ad me, quem confixerunt :

duira de telle manière qu'aucune portion de la nation n'aura aucun droit à s'élever au-dessus d'une autre, et cela parce que le salut s'effectue, non par les efforts humains, mais par la toute-puissance de Dieu seul. Keil. Les tentes de Juda, dit Hengstenberg, ses huttes forment une antithèse avec les bâtiments splendides de la capitale ; ils font peut-être allusion à la condition de Juda qui n'a pas de défenses, et qui, à cause de cela, ne peut compter que sur le secours de Dieu. — *Glorietur Domus David*. La lignée royale qui se continue dans Zorobabel et dans sa famille et a son achèvement dans le Christ. La gloire de cette maison est celle qui lui a été promise iv, 6-10, 14 et Agg. ii, 23. — *Gloria habitantium Jerusalem*. La splendeur des habitants de Jérusalem consiste dans les promesses que cette ville reçoit, dans le choix que Dieu en fit pour sa résidence et pour son sanctuaire, et aussi dans la glorification future qui résulte de ce choix ; Cfr. i, 46, 47, ii, 8, 44 et suiv. — *Contra Judam*. Juda, c'est-à-dire tout le peuple de l'alliance participe aux dons faits par Dieu à Jérusalem, et il a devant le Seigneur les mêmes prérogatives.

8. — *In die illa... Jerusalem*. Dans les luttes avec les païens, le Seigneur donnera aux habitants de Jérusalem une force merveilleuse qui les fera vaincre tous leurs ennemis. — *Et erit qui offenderit ex eis in die illa, quasi David*. Alors le plus faible parmi eux sera pareil à David, le plus grand héros que

la nation ait produit ; Cfr. I Rois, xvii, 34 et suiv. II Rois, xvii, 8. — *Et domus David quasi Dei...* La maison de David désigne ici, par opposition aux faibles du peuple, les chefs et les bons soldats qui sont dans Jérusalem. Ces héros seront comme des Dieux. litt. « comme Dieu », LXX : ὡς οἶκος Θεοῦ, c'est-à-dire comme des êtres surnaturels, et comme l'ange de Jéhovah qui marche devant Israël pour le guider et le protéger ; Cfr. Exod. xiv, 49, xxiii, 20 et suiv. ; Jos. v, 43 et suiv.

10. — *Quæram conterere omnes gentes...* Dieu s'appliquera à détruire les nations ennemies de Jérusalem. Image du soin qu'il mettra jusqu'à la fin des siècles, à défendre son Eglise contre tous ceux qui l'attaquent. Nous ne suivrons pas les commentateurs qui voient dans ce passage l'indication de la conduite que Dieu tiendra envers les Juifs à la fin du monde. Cette opinion, émise par Vitringa, C.-B. Michaëlis, Dathe, etc., est par trop improbable.

2°. — Repentir et conversion des enfants du royaume, xii-10, xiii, 1.

Ce passage offre un contraste complet avec le précédent. Plus d'images de guerre ; une peinture de pénitence aussi vive et aussi achevée que partout ailleurs dans l'Ecriture. Le peuple est mis en rapport avec celui qu'il a rejeté, et médite sur le caractère de son grand crime. Une pensée occupe tous les esprits, un sentiment pénètre tous les cœurs.

et plangent eum planctu quasi super unigenitum, et dolebunt super eum, ut doleri solet in morte primogeniti.

Joan. 19, 37.

moi qu'ils auront percé : ils pleureront avec larmes et avec soupirs, comme on pleure un fils unique, et ils seront pénétrés de douleur, comme à la mort d'un fils aîné.

La première partie du chapitre décrivait la protection extérieure dont Dieu entoure son peuple ; celle-ci indique les moyens par lesquels Israël méritera la protection de Dieu : le repentir qui conduit au pardon et au salut sera accompagné de nombreuses bénédictions spirituelles. La prophétie se rapporte à l'effusion du Saint-Esprit sur les apôtres au jour de la Pentecôte et aussi à celle qui se produit tous les jours dans l'Eglise sur les fidèles chrétiens.

40. — *Et effundam...* Cfr. Joël, II, 28 et suiv. et le commentaire. — *Super habitatores Jerusalem.* Les habitants de Jérusalem sont seuls nommés ici, à l'exception de ceux de Juda, à cause de l'habitude qui fait regarder la capitale comme représentant la nation toute entière. La mention de la maison de David est faite pour indiquer le caractère général de l'effusion de l'Esprit : aucun, petit ou grand, n'en est exclu. — *Spiritum gratiæ et precum.* « Effundam... in Ecclesiam meam Spiritum sanctum gratiæ, id est, quod grata mihi sit semper, et ea faciat, quæ mihi placebunt. Et spiritum precum, id est, orationis, ut tam domus David, id est, moderatores Ecclesiæ, quam subditi, quos vocat habitatores Jerusalem, nunquam sibi confidant, sed in minimis etiam quibusque ad Dei opem confugiant, et per supplices preces et ab eo obtineant ducti, et recte omnia perficere ». Ribera. LXX : πνεῦμα χάριτος καὶ δεήσεων. — *Et aspicient ad me quem confixerunt.* Il n'y a pas, dit Pusey, de doute possible sur la leçon אלהי, « vers moi ». On la trouve dans toutes les anciennes versions, juives ou chrétiennes. Au IX^e siècle, les Juifs firent une correction marginale, אלהי, qu'ils n'osèrent pas toutefois introduire dans le texte. Martin dit, au XIII^e siècle, que tous les anciens manuscrits juifs ont אלהי. Rosenmüller, etc., traduisent ainsi ces mots : ils regarderont vers moi (leur Dieu dont ils attendent le secours et le salut), qu'ils ont percé, c'est-à-dire qu'ils ont poursuivi d'opprobres. C'est l'opinion de Calvin qui ne voulait pas appliquer ce passage au Christ. Ces commentateurs s'appuient sur la traduction des LXX : ἀνθ' ὧν κατωρχήσαντο, rendus par S. Jérôme : « pro eo quod insultaverunt ». Le Saint Docteur explique comment les LXX ont été amenés à cette traduction : « Hebraicæ litteræ Daleth et Res, hoc est, D, et R. similes sunt, et parvo tantum

apice distinguuntur. Ex quo evenit, ut idem verbum, diverse legentes, aliter atque aliter transferant. Intelligentiæ gratia unum demus exemplum. Et vestitus, inquit (I Sam. II, 18.), erat Samuel Ephod Bad, id est, indumento lineo, Bad enim linum appellatur, unde et Baddim hinc dicuntur. Pro quo Hebraico, Latinoque sermone male quidem legunt : Ephod Bar, siquidem Bar aut filius appellatur, aut frumenti manipulus, aut electus, aut οὖλος, id est, crispus. Quod ibi errare interpretationis accidit, etiam hic factum deprehendimus. Si enim legatur Dacaræ, ἐξέκρινσαν, id est, compunxerunt, sive confixerunt accipitur ; sin autem contrario ordine, literis commutatis, Racada ὠρχήσαντο, id est, saltaverunt, intelligitur, et ob similitudinem litterarum error est natus.... Verbum κατωρχήσαντο, apud Græcos, a saltatu compositum est, quod scilicet contra Dominum quasi ludendo saltaverint ». Mais on reconnaît généralement que cette traduction est erronée, et il faut continuer de traduire : « Ils regarderont vers moi qu'ils ont égorgé ». L'exégèse rationaliste est fort embarrassée de cette prophétie qui lui semble l'un des passages les plus obscurs de toute la littérature prophétique. Aussi voyez comment elle l'explique. « Nous écartons, dit Reuss, l'interprétation dite messianique qui veut voir ici une allusion au supplice de Jésus ; et cela par la simple raison que le texte fait intervenir le repentir du peuple à l'occasion d'une brillante délivrance de Jérusalem, après une invasion de barbares ; le crime en question a donc dû être commis antérieurement à cette calamité, laquelle elle-même aura été la punition du crime. Celui-ci a donc été pour le prophète un fait historique appartenant au passé, tandis que le siège et la délivrance sont des faits à venir. Il résulte de tout cela que la clef de l'énigme nous manquera toujours, les récits du livre des Rois ne nous indiquant aucun fait particulier qui puisse être considéré comme ayant pu motiver un pareil oracle. La circonstance que le prophète fait dire à Dieu qu'il a été lui-même la victime d'un attentat, n'est pas de nature à nous dérouter absolument ; comme l'auteur continue en disant : ils « le » pleureront, on voit bien qu'il s'agit au fond d'une tierce personne, avec laquelle Dieu pouvait être en quelque sorte identifié ; en d'autres termes,

11. En ce temps-là il y aura un grand deuil dans Jérusalem, tel que fut celui d'Adadremmon dans la plaine de Mageddon.

11. In die illa magnus erit planctus in Jerusalem, sicut planctus Adadremmon in campo Mageddon.

II Par., 35, 22.

Un prophète égorgé dans l'exercice de ses onctions. Nous avons vu des exemples frappants de cette identification (ou substitution) des prophètes et de Jéhova, dans Osée 1, III. Zacharie, XI, etc. On a même cru pouvoir profiter, pour expliquer ce texte, d'une tradition, d'ailleurs vague et peut-être apocryphe, qui parle du martyre d'Isaïe sous le roi Menasséh ». Il est certain qu'en dehors de l'explication traditionnelle, il est impossible d'expliquer ce passage. Aussi nous voyons dans ce verset une prédiction se rapportant au Messie. Les anciens juifs y voyaient, comme un endroit de la Gémare de Jérusalem nous l'apprend, une lamentation au sujet du Messie. La Gémare babylonienne, tout en maintenant l'application personnelle de ce passage au Messie, fit la célèbre distinction entre les deux Messies : l'un fils de Juda, qui doit vivre éternellement, l'autre, fils de Joseph, qui doit souffrir et mourir. Aben Ezra et Abarbanel, suivant ces traditions et, appliquent ces mots à un Messie qui doit sortir de la tribu de Joseph. La tradition chrétienne, avec raison, les applique aux souffrances du Christ. S. Jean, XIX, 37, voit dans ces paroles de Zacharie une prédiction de la Passion. La traduction qu'il donne : ὁψονται εἰς ὃν ἐξελεύσῃσιν, est probablement empruntée à un des traducteurs juifs. Il n'y a pas de doute possible sur le sens de ces mots. S. Luc, XXIII, 48, nous dit quand les Juifs ont commencé à regarder vers celui qu'ils avaient crucifié. Peu d'instants après la mort du Sauveur, la foule de ceux qui assistaient à ce spectacle et voyaient ce qui se passait, s'en revint à Jérusalem en se frappant la poitrine. — *Plangent eum*. Les interprètes se demandent quand ce deuil doit se manifester. Eusèbe, S. Cyrille, etc., croient que la prophétie reçut son accomplissement lors de la prise de Jérusalem par les Romains. S. Augustin, S. Jérôme, Théodoret, Theophylacte, Rupert, S. Thomas, Nicolas de Lyre pensent qu'il s'agit du jour du jugement. « Illi ergo auctoribus multo libentius assentior, quoniam proprie accipiunt verbum, Aspiciunt, non enim viderunt eum unquam post passionem in ipso Judæa, donec venientem videant ad Judicium cum potestate magna, et majestate. Deinde quoniam manifeste ad hæc verba propheta alludit idem Joannes Apoc. I, dicens : Ecce venit cum nubibus, et videbit eum omnis oculus, et qui eum pupugerunt, et plangent se super eum omnes tribus terræ.

In quem locum Ambrosius, et Thomas (aut quicumque alii fuerunt) testantur, quod ibi ait Joannes, illud esse, quod dixit in evangelio : Et videbunt in quem transfixerunt. Tertio, quoniam Judæi increduli, et jam Christi mortis obliti, cum excisa est Jerusalem non aspererunt ad Christum, nec ob ejus eadem sese mala illa pati existimabant, sed propter peccata seditiosorum, et aliorum, qui tunc erant in civitate, ut existimavit Josephus l. VII, de bello Jud. cap. XVIII, et apertius l. VI, c. XVI, ubi locutus de sacri legis, quæ tunc fiebant in civitate, ait : Non equidem recusabo dicere, quod dolor jubet. Puto si Romani contra noxios venire tardassent, aut hiatu terræ devorandam fuisse civitatem, aut diluvio perituram, aut fulmina, ac Sodomæ incendia passuram : multo enim magis impiam progeniem tulit, quam quæ illa pertulerat. Denique cum eorum pertinacia desperata, totus populus interit, etc., ». Ribera. Des commentateurs modernes, Keil par exemple, pensent que la prophétie commence à s'accomplir avec la prédication si heureuse de S. Pierre le jour de la Pentecôte : alors en effet trois mille Juifs se repentirent du crime commis, et furent baptisés au nom de Jésus-Christ, pour le pardon de leurs péchés, Act. II, 37-41. Elle continua de se réaliser par les efforts des apôtres pour convertir Israël, Act. XIII-V. Elle se continue encore, mais avec des résultats moins sensibles, à travers toute la durée de l'Eglise, par les conversions qui se font chez les Juifs. Elle ne sera complètement accomplie que lorsque le reste d'Israël sera revenu en entier à Jésus-Christ que ses pères ont crucifié. Ceux-là seuls qui sont demeurés dans l'infidélité le verront en sa qualité de Juge. — *Placuit quasi super unigenitum*. Cette phrase se rencontre dans Jérém. VI, 36 ; Amos, VIII, 10. — *Et dolebit super eum*... Après la mort du fils unique, la mort du fils aîné était pour les Juifs un très grand malheur, Cfr. Gen. XLIX, 3 ; Deut. XXI, 17.

41. — Ces comparaisons ne semblent pas encore assez fortes au prophète ; il en présente une nouvelle. — *In die illa... planctus... sicut planctus Adadremmon in campo Mageddon* La traduction des LXX : ὡς χορηγὸς βοῶνος ἐν πεδίῳ ἐκκοπτομένου, doit être tout d'abord écartée car elle repose sur une méprise. Il faut rejeter aussi l'opinion du Targum qui suppose qu'il est fait ici d'abord mention du deuil occasionné par la mort

12. Et planget terra : familiæ et

12. Tout le pays sera dans les

d'Achab, tué « par Hadad-Rimmon, fils de Tab-Rimmon ». L'auteur fait donc, mais sans preuves, de Hadad-Rimmon, un personnage qu'il identifie avec Benhadad. L'hypothèse d'Hitzig qu'il abandonna du reste n'est pas plus satisfaisante : il ne peut être en effet question de la mort d'Ochozias tué par Jéhu, IV Rois, ix, 27, qui ne fut jamais pour Israël un deuil national. Une quatrième supposition a rencontré plus d'adhérents : Hitzig, Movers, Merx, Wellhausen, Reuss, etc. Selon toute probabilité, dit ce dernier, Hadadrimmon est le nom d'une divinité adorée par les païens du nord de la Palestine et dans la Syrie (IV Rois, v, 48, et les nombreux noms propres composés avec Hadad), et plus particulièrement celle du soleil printanier, dont tout le monde connaît le mythe tel qu'il a été poétiquement transformé par les Grecs (Adonis). La mort du Dieu (dans le sens symbolique et astronomique) était célébrée dans tout l'Orient par une grande fête funèbre, qui a fourni le cadre d'une jolie pièce de Théocrite, Id. 45, et d'une belle élégie de Bion. Cette conjecture, ingénieuse sous quelques rapports, et qu'un rapprochement avec Ezéch. viii, 14, semblait appuyer, a été cependant rejetée avec raison par Ewald, Von Ortenberg, Baudissin. Ce dernier critique surtout l'a complètement détruite. Baudissin admettait comme juste l'identification proposée par Schrader : רִמְמוֹן, « rimmavon » = רַעְמֹן, « ra'amân », celui qui fait tonner, le tonnant : le *y* a tombé comme dans בל pour בעל, et le *ב* a été doublé par compensation. Mais depuis, Fried. Delitzsch, Chaldaïsche Genesis, p. 269, a montré que Ramanu ou Rammanu signifie exalté, et Schrader a lui-même adopté cette manière de voir. La manière correcte d'écrire ce composé, dit Wright, est probablement Hadar-Rammon ou Hadar-Ramman. La première partie, הדר, Hadar, se retrouve dans le nom de Ben-Hadar. Sayce préfère lire l'idéogramme « Rimmon-hidri », Records of the Past, T. III, p. 99 ; T. V, p. 34. Le sens du composé Hadar-Rammon semble être : « Glorieux est le seul exalté ». Ce nom ne fut jamais donné à Adonis. Il ne peut être employé que comme un nom de localité, ainsi appelé du dieu qu'on y adorait peut-être, avant la conquête du pays par Israël, ou bien ayant été nommé de cette façon depuis la ruine du royaume d'Israël, par quelques colons syriens ou assyriens établis en cet endroit. S. Jérôme parle en effet d'une ville ou d'un village de ce nom : « Adadremmon... urbs est juxta Jezraelem, quæ hoc olim voca-

bulo nuncupata est, et hodie vocatur Maximianopolis in campo Mageddon, in quo Josias, rex justus, a Pharaone, cognomento Necho, vulneratus est, super quo Lam natio nes scripsit Jeremias, quæ leguntur in Ecclesia, et scripsisse eum Paralipomenon testatur liber (II Paral. xxxv, 25). Sicut igitur eo tempore post reges peccatores spes omnis populi erat in Josia, et occiso illo magnus planctus in urbe commotus est, ita crucifixo Salvatore renovabitur planctus in Jerusalem. » Ce renseignement de S. Jérôme est confirmé par ce fait que l'ancien nom chananéen ou hébreu s'est conservé dans Rûmuni, petit village à trois quarts d'heure, au sud de Lejun, qui occupe l'emplacement de Legio, l'ancienne Mageddo ; Cfr. Van de Velde, Reise, T. I, p. 267. Ce petit village figure sous le nom de Roummâné, au sud de Ledjun, sur la carte de Samarie, dressée par Kiepert, pour le guide de Badker, p. 342. Maximianopolis est placée par le pèlerin de Bordeaux à 40 milles de Jézréel dans la direction de Césarée ; ce qui convient bien à l'emplacement de Rûmuni ou Roummâné. Cfr. Conder, Tent Work in Palestine, T. I, p. 429. Le deuil de Adadremmon est sans doute celui qu'occasionna la mort de Josias dans ce village, à la suite de sa défaite à Mageddo, II Paral. xxxv, 22 et suiv. La mort du plus pieux de tous les rois de Juda excita dans le peuple une profonde douleur, qui se manifesta par des chants funèbres et des élégies. Ce souvenir s'était conservé longtemps après la captivité ; Cfr. II Paral. xxxv, 25. Ce fait suffit à expliquer pourquoi Zacharie fait allusion à un événement déjà éloigné. Il compare les lamentations causées par la mort du Messie à celles qu'avait excitées la mort de Josias, toujours présente à la mémoire du peuple. On objecte, il est vrai, à l'explication proposée ici, que Josias fut transporté blessé à Jérusalem et que c'est dans cette ville qu'il mourut, II Paral. xxxv, 22-24. Comment alors le deuil peut-il s'être produit à Adadremmon ? Sans rappeler que d'après IV Rois, xxiii, 29, 30, le roi était mort à Mageddo, on peut dire que le deuil et les lamentations commencèrent en cet endroit, ou bien, avec Baudissin, que l'expression « deuil d'Adad-Remmon » peut s'expliquer par « deuil au sujet d'Adad-Remmon », ou de la calamité nationale qui s'y produisit.

12. — *Et planget terra.* Tout le pays d'Israël, dont il s'agit depuis le v. 10. Car le deuil, si amer, sera universel. — *Familiæ et familiæ seorsum.* Autant de familles, autant

larmes : une famille à part, et une autre à part : les familles de la maison de David à part, et leurs femmes à part ;

13. Les familles de la maison de Nathan à part, et leurs femmes à part ; les familles de la maison de Lévi à part, et leurs femmes à part ; les familles de la maison de Semeï à part, et leurs femmes à part.

14. Et toutes les autres familles chacune à part, et leurs femmes à part.

familia seorsum et mulieres eorum seorsum :

13. Familia domus Nathan seorsum, et mulieres eorum seorsum : familia domus Levi seorsum, et mulieres eorum seorsum : familia Semei seorsum, et mulieres eorum seorsum.

14. Omnes familiae reliquae, familiae et familiae seorsum, et mulieres eorum seorsum.

CHAPITRE XIII

Promesse de purification faite aux habitants de Jérusalem (v. 4). — Disparition des idoles et des faux prophètes (v. 2). — Ceux-ci seront poursuivis et détruits par leurs propres parents (v. 3). — Insuccès complet des faux prophètes (vv. 4-6). — Le pasteur est mis à mort par l'ordre du Seigneur et les brebis sont dispersées (v. 7). — Destruction des deux tiers du troupeau (v. 8). — Le dernier tiers sera le peuple de Jéhovah (v. 9).

1. En ce jour-là une fontaine sera ouverte pour la maison de David et

1. In die illa erit fons patens domui David, et habitantibus Jerusa-

de chœurs de lamentations et de larmes. — *Familia domus David seorsum.* Le prophète commence par la famille de David, c'est-à-dire par la famille royale, pour montrer que tout le monde, depuis les plus grands et les plus élevés jusqu'aux plus petits et aux plus humbles, prendra part à ce deuil. — *Et mulieres eorum seorsum.* Chez les Hébreux, les hommes et les femmes étaient séparés dans les solennités publiques, Exod. xv, 20.

13. — *Familia domus Nathan... domus Levi... familia Semei.* La famille de Lévi est bien connue ; mais il n'en est pas de même des deux autres. Les écrivains rabbiniques supposent, dit Keil, que Nathan est le prophète bien connu de ce nom, et que la famille de Semeï est la tribu de Siméon, qui, d'après la légende rabbinique, fournissait des docteurs à la nation. S. Jérôme développe ainsi cette manière de voir : « In David regia tribus accipitur, hoc est Juda. In Nathan prophetialis ordo describitur. Levi refertur ad sacerdotes, ex quo ortum est sacerdotium. In Semei doctores accipiuntur, ex hac enim tribu magistrorum agmina pullularunt. Reliquas tribus tacuit, quæ non habent aliquod

privilegium dignitatis ». Mais il est impossible de faire de Semeï l'équivalent de Siméon, car le nom patronymique de Siméon n'est pas שמעי, mais שמעוני, Jos. xxi, 4 ; I Paral. xxvii, 46. Il ne peut non plus être question du Benjaminite Semeï, qui maudit David, II Rois, xvi, 5 et suiv. Il s'agit donc probablement de la famille du fils de Gershon et du petit fils de Lévi, Nombr. iii, 47 et suiv. La mention de cette famille s'harmonise avec celle de Nathan, qui n'est pas le prophète de ce nom, mais le fils de David dont descendait Zorobabel, Luc, iii, 27, 31. Deux tribus et deux des familles principales de ces tribus sont mentionnées pour faire voir que tout Israël participera sans exception au deuil commun.

14. — *Omnes familiae reliquae...* « In eo autem quo ait : Omnes tribus reliquae... universas absque nomine comprehendit. » S. Jérôme.

CHAP. XIII. — 1. — Ce verset résume et complète tout l'ordre d'idées commencé au v. 10 du chapitre précédent. — *Erit fons patens domui David.* Le Targum : « la doctrine de la loi sera ouverte comme une fon-

lem, in ablutionem peccatoris et menstruatæ.

Ezech. 30, 43.

2. Et erit in die illa, dicit Dominus exercituum : Disperdam nomina

pour les habitants de Jérusalem, afin de laver les souillures du pécheur et de la femme impure.

2. En ce jour-là, dit le Seigneur des armées, j'abolirai de la terre les

taine d'eaux ». Mais le contexte montre que cette source n'est destinée qu'à purifier le peuple de ses péchés. La figure est tirée en partie de l'eau qui servait à la purification des lévites lors de leur consécration, et qui est appelée l'eau du péché, Nomb. viii, 7, en partie de l'eau employée à la purification de ceux qui étaient souillés par le contact d'un mort, et appelée eau d'impureté, Nomb. xix, 9. Cette eau désigne donc la grâce de Dieu, la purification que nous a valu le sang de Jésus-Christ, les eaux du baptême, et toutes les grâces accordées aux fidèles par les sacrements. — *Domui David et habitantibus Jerusalem.* La nation toute entière est représentée ici, comme xii, 40. — *In ablutionem peccatoris et menstruatæ.* Cette eau efface toutes les souillures et tous les péchés, Nomb. xix, 2 et suiv. « Peccator et menstruatæ est, vel is, qui delinquit in opere, vel mens, quæ labitur in prava cogitatione. Menstruatæ namque ista pollutio est, quia et aliena carne non tangitur, et sua carne inquinatur. Sic itaque sic est omnis anima, quæ, et si malum opus non agit, pollutum tamen cogitatione sordescit. Unde etiam per prophetam alium sub Judææ specie de anima immundis desideriis occupata dicitur : Omnes, qui quærent eam, non deficient, in menstruis ejus invenient eam. Maligni quippe spiritus quærentes non deficient, cum inferre perditionem cupiunt, et nulla bonæ cogitationis rectitudine repelluntur. Atque in menstruis animam inveniunt, quando in pollutis cogitationibus positam facile ad perversam operationem trahunt. Dicatur ergo : In die illa erit fons patens domus David, habitantibus Jerusalem (ita legit Gregorius) in ablutionem peccatoris, et menstruatæ, quia apertus jam nobis est fons misericordiæ redemptor noster, ut peccatorem lavet a perverso opere, et menstruatam, mentem diluat ab immunda cogitatione. Patet igitur fons, curramus cum lacrymis, lavemus hoc fonte pietatis. In hoc fonte ipse quoque David lotus est cum rediit ad lamenta pœnitentiæ post maculas gravis culpæ : ipse quippe invenire fontem quærebat cum diceret : Redde mihi lætitiæ salutaris tui, et spiritu principali confirma me. Jesus enim Hebraice, Latine, Salutaris : Et quid est, quod sibi lætitiæ Jesu reddi postulabat, nisi quod hunc ante culpam contemplari consueverat,

ejusque contemplationis gaudia in culpa perdidit? Unde recte post pœnitentiam visionis ejus lætitiæ sibi reddi quærebat. In hoc fonte misericordiæ lota est Maria Magdalene, quæ prius famosa peccatrix, postmodum lavit maculas lacrymis, detergit maculas corrigendo mores. In hoc fonte misericordiæ omnibus aperto lavit Petrus quod negaverat, quia flevit amare. In hoc fonte misericordiæ in fine suo lotus est Iatro, qui semetipsum in morte reprehendens, a culpa sua ablatus est confessione veritatis. Cur igitur pigri sumus? Cur torpentes, et frigidi remanemus, qui in hoc fonte pietatis tantos jam se lavisse cognovimus? Ergone in mundatione nostra desperabimus, qui tot exempla misericordiæ in pignore tenemus? Et cessamus veniam quærere, atque cum lacrymis fiduciam habere, qui tantorum jam emundationem spei nostræ pignus accepimus? Quærere enim misericordiæ fontem debuimus, etiam si clausus esset : patet, et negligimus? ». S. Grégoire le Grand.

3°. — Purification de toute impureté ou fruits de pénitence, xiii, 2-6.

Dans cette section est annoncée l'extirpation totale de l'idolâtrie et de la fausse prophétie, qui représentent ici toutes les formes de l'impiété et de l'immoralité, et qui ont été en effet les péchés les plus graves du peuple de l'alliance, durant tout le cours de son histoire. Ces versets ne doivent pas se restreindre à une époque particulière quelconque; ils expriment, sous des formes locales et passagères, l'éloignement de tout ce qui répugne à un Dieu de sainteté et de vérité. Ils s'appliquent donc à la loi de grâce et à tout le règne de l'Eglise.

2. — *In die illa.* Quand le Seigneur aura répandu son esprit sur son peuple. — *Disperdam nomina idolorum... et non memorabitur ultra.* Beaucoup de modernes, Ewald, Bleek, Pressel, etc., ont vu dans ces allusions à l'idolâtrie la preuve que cette partie de la prophétie date d'avant l'exil. Rien de moins fondé : si l'on admet cette conclusion, il faudra dire aussi que le premier chapitre de Zacharie est antérieur à l'exil, puisqu'il exhorte le peuple à la conversion et à la pénitence. D'ailleurs tout danger de retomber dans l'idolâtrie n'était pas complètement écarté, comme le montrent les livres d'Esdras,

noms des idoles, et leur souvenir disparaîtra, j'enlèverai de la terre les faux prophètes et l'esprit impur.

3. Si quelqu'un fait dorénavant le prophète, son père et sa mère qui l'ont engendré, lui diront : Tu ne vivras pas, parce que tu as menti au nom du Seigneur, et son père et sa mère qui l'ont engendré, le perceront eux-mêmes pour avoir ainsi prophétisé.

4. En ce jour-là, les prophètes qui auront inventé des prophéties seront confondus, chacun par sa vision : ils ne se couvriront plus de sacs pour mentir ;

5. Mais chacun d'eux dira : Je ne suis pas prophète : je suis un homme qui laboure la terre, et j'ai suivi l'exemple d'Adam dès ma jeunesse.

idolorum de terra, et non memorabuntur ultra : et pseudopphetas, et spiritum immundum auferam de terra.

3. Et erit, cum prophetaverit quispiam ultra, dicent ei pater ejus et mater ejus, qui genuerunt eum : Non vives ; quia mendacium locutus es in nomine Domini : et configent eum pater ejus et mater ejus, genitores ejus, cum prophetaverit.

4. Et erit : In die illa confundentur prophetæ, unusquisque ex visione sua cum prophetaverit : nec operientur pallio saccino, ut mentiantur :

5. Sed dicet : Non sum propheta, homo agricola ego sum : quoniam Adam exemplum meum ab adolescentia mea.

et de Néhémias. En outre la fausse justice et l'orgueil des Pharisiens, la confiance mise par eux uniquement dans les œuvres extérieures ne peuvent-ils pas être considérés comme une forme raffinée d'idolâtrie, contre laquelle le prophète s'élève d'avance ? Mais toute idolâtrie sera détruite entièrement ; tel est le sens de détruire les noms des idoles ; Cfr. Os. 11, 49. — *Pseudo-pphetas et spiritum immundum*... Les faux prophètes dont l'inspiration ne provient pas du Dieu de sainteté, mais bien de l'esprit de ténèbres, seront aussi détruits. — *De terra*. Ces mots peuvent désigner ou la Judée, ou le monde tout entier.

3. — *Et erit, cum prophetaverit quispiam ultra*... Quelques commentateurs, parmi lesquels on regrette de rencontrer Keil et Köhler, infèrent de ces mots que le seul fait de prophétiser prouvera que l'homme qui s'en occupe est un imposteur, puis-qu'il ne doit plus y avoir de prophètes. Ils renvoient, pour prouver leur assertion, à Is. liv, 43 ; Jérém. xxi, 33. 34. Mais c'est vouloir trop conclure. Il est clair que Zacharie ne parle que de ceux qui prétendent fausement être les oracles de Dieu ; la révélation prophétique n'a pas cessé, comme le montre le Nouveau Testament. Tout ce passage repose sur Deut. xviii, 20, comparé à xiii. 6-10. — *Pater ejus et mater ejus*. Les premiers à lui infliger la sentence sont ceux qui l'aiment le mieux au monde. — *Qui genuerunt eum*. Addition em-

phatique ; Cfr. II Rois, xvi, 41. — *Non vives*. Tu mourras ; Cfr. IV Rois, x, 49. En rapprochant ce passage de Deut. xiii, 6 9, il est possible, comme le dit Grotius, que, par faux-prophètes, Zacharie désigne ici ceux qui veulent pousser le peuple au culte des faux dieux ; car dans ce cas la loi citée déclare qu'il ne faut pas même pardonner à son fils. — *Et configent eum*... On lui infligera la peine de mort ; דקר à ce sens comme xii, 40.

4. — *Confundentur prophetæ, unusquisque ex visione sua*... Les événements démentiront leurs vaines prédictions, et le peuple désabusé ne se laissera plus prendre à leurs paroles en l'air. — *Nec operientur pallio saccino, ut mentiantur*. Quelquefois en effet les prophètes portaient des vêtements faits de poils de chèvre ou de chamau ; Cfr. III Rois, xix, 43, 49 ; IV Rois, i, 8 ; Matth. iii, 4. Les faux prophètes comptaient sur leur déguisement pour inspirer la confiance ; mais le temps a changé et on ne les croit plus.

5. — *Sed dicet*. Le faux prophète, interrogé, cachera ce dont il se fut vanté autrefois. — *Non sum propheta, homo agricola ego sum*. Le faux prophète, convaincu, essaiera par tous les moyens possibles de se défendre. Il prétendra n'être qu'un ouvrier attaché à la terre. — *Quoniam Adam exemplum meum ab adolescentia mea*. Tirin explique ainsi ces mots : Depuis mon enfance j'ai imité Adam et nos premiers pères, qui par

6. Et dicetur ei : Quid sunt plagæ istæ in medio manuum tuarum? Et dicet : His plagatus sum in domo eorum, qui diligebant me.

7. Framea, suscitare super pastorem meum, et super virum coherentem mihi, dicit Dominus exercituum : percutere pastorem, et dispergentur oves : et convertam manum meam ad parvulos.

Matth. 26, 31; Marc. 14, 27.

leur exemple m'ont appris à cultiver la terre et à gagner ma nourriture à la sueur de mon front. Le sens de l'original est tout différent : « car un homme m'a acheté dès mon enfance ». Le faux prophète aime mieux passer pour esclave que d'avouer qu'il essaye de prophétiser.

6. — L'interprétation du texte diffère ici beaucoup de celle qu'on peut donner, si l'on suit Rupert, Galatin et Castro, à la traduction de la Vulgate. L'hébreu doit se traduire : « Si quelqu'un lui dit : Quelles sont donc ces cicatrices (ou ces blessures) sur tes mains? Et il répondra : Celles dont j'ai été frappé dans la maison de mes amis ». Ces mots, qui s'appliquent évidemment au faux prophète ont été diversement interprétés. D'après beaucoup de commentateurs, ils signifient que dès son enfance ce menteur a été frappé vigoureusement par ses parents qui essayaient en vain de le corriger, et qu'les cicatrices laissées par les coups qu'il a reçus paraissent encore sur ces mains. Ainsi Theodoret et S. Jérôme qui écrit : « Quumque se ostenderit ad hoc natum ut in sudore faciei suæ comedit panem suum, interrogabit eum alter, et dicet : quid sibi volunt istæ plagæ, et hæc vulnera, quæ in medio manuum tuarum sunt? Et est sensus : quare adlæres patibulo? cur manus tuæ transfixæ sunt clavibus? quid commisisti, ut huic pœnæ et cruciatus subijceres? Et ille respondit et dicet : Hæc vulnera et has accepi plagas, parentum meorum iudicio condemnatus, et eorum, qui me non oderant, sed amabant. Et in tantum, fugato mendacio, veritas obtinebit, ut etiam ipsi, qui suo punctus est vitio, recte perperam se esse, fateatur ». Nicolas de Lyre, Albert le Grand, Arias Montanus, Vatable, Ackermann, partagent cette opinion, qui est seule fondée sur le texte. D'autres pensent que la réponse mentionnée au §. 5 n'ayant pas satisfait les questionneurs, ils font remarquer les incisions qui existent sur le corps du faux pro-

phète, incisions que la Bible signale, III Rois, xviii, 28; Jérém. XLVII, 37, et qui indiquent clairement ce qu'il fait. Quant à la réponse, c'est un mensonge et ce ne doit pas être autre chose. L'auteur lui fait dire une absurdité, dit Reuss, précisément pour faire ressortir l'extrême discrédit dans lequel un pareil prophétisme sera tombé à l'époque de la restauration. La traduction de la Vulgate a été appliquée par beaucoup d'interprètes et par la Liturgie catholique à Notre-Seigneur, « qui a été traité comme un faux prophète, et percé de clous sur la croix par ceux mêmes qui faisaient profession de l'adorer comme leur Dieu et de l'attendre comme leur Messie ». Sacy. Mais il est impossible de voir ici une prophétie littérale. Le sens s'arrête avec ce verset et un nouveau sujet commence avec le §. 7^e; le rapprochement entre ces deux versets, signalé par Estius et par Tirin n'a donc pas de valeur.

4^e. — Appel à l'épée contre le pasteur et contre le troupeau, XIII, 1-9.

Il y a ici un soudain changement de sujet. Le prophète abandonne le faux prophète et sans transition représente d'une manière dramatique les souffrances infligées au bon pasteur. Zacharie vient de parler d'un misérable faux-prophète qui ne peut cacher les marques honteuses ou de ses mensonges ou de son culte idolâtrique. Pris de dégoût, il se tourne vers le vrai prophète et le vrai docteur, le berger fidèle dont la mort amène le salut de son peuple. Mais il introduit dans le drame un élément nouveau : l'action directe de Jéhovah, qui excite le glaive contre le bon pasteur.

7. — *Framea suscitare*. Tour poétique employé pour faire voir que l'exécution a lieu d'après la volonté de Dieu; Cf. Jérém. XLVII, 6. — *Super pastorem meum*. Ce bon pasteur est celui qui est envoyé par Jéhovah. — *Super virum coherentem mihi*. Ces mots expliquent comment le personnage

8. Et il y aura dans toute la terre, dit le Seigneur, deux parties qui seront dispersées et qui périront. et il y en aura une troisième qui demeurera.

9. Je la ferai passer par le feu, où je les épurerai comme on épure l'argent, et je les éprouverai comme

8. Et erunt in omni terra, dicit Dominus; partes duæ in ea dispergentur, et deficient: et tertia pars relinquetur in ea.

9. Et ducam tertiam partem per ignem, et uram eos sicut uritur argentum, et probabo eos sicut proba-

qui doit être frappé est le pasteur de Jéhovah. Litt. « Sur l'homme (qui est) mon plus proche », עֲבִירִי. LXX : ἀνδρα πολέτην μου. Le mot עֲבִירִי, dit Keil, qui ne se trouve que dans le Pentateuque et dans Zacharie, est employé seulement comme synonyme de אָח, frère, dans le sens de « le plus proche ». C'est le sens qu'il a dans ce passage. Le pasteur de Jéhovah est son plus proche; il ne peut donc être le mauvais pasteur dont il a été question plus haut; il est appelé spécialement de Dieu: il lui est si proche qu'il doit lui être uni par des liens étroits; il ne peut donc pas être un simple homme, mais il doit participer à la nature divine. Le pasteur de Jéhovah, que l'épée doit tuer, n'est donc pas différent du Messie; Cfr. XII, 40; c'est en effet le Messie, le Bon Pasteur qui dit de lui: Moi et mon Père sommes un, Jean, x, 30. Dieu permettra que son Fils soit frappé par les Juifs et mis à mort par le troupeau qui lui avait été confié, et qui lui est infidèle. Ce ne peut être ni Judas Machabée, ni Phacée, ni Joïachim, ni Josias, ni tout le corps des fidèles renfermant le Christ, selon les diverses explications de Grotius, Bunsen, Maurer, Pressel, Calvin; ce personnage est bien le Messie, selon les Pères et la plupart des interprètes modernes. « Hæc verba impleta esse, cum Dominus a Judæis comprehensus, et ab Apostolis relictus est in manibus eorum, a quibus erat occidendus, ipse Servator exposuit, Matth. xxvi. Omnes vos scandalum patimini in me in ista nocte, scriptum est enim: Percutiam pastorem et dispergentur oves gregis. Et Matth. xiv. Omnes scandalizabimini in me in nocte ista, quia scriptum est: Percutiam pastorem, et dispergentur oves. Et quoniam sæpe imperativi pro futuris ponuntur, præsertim apud Prophetas, ut quod Isa. capite vi, ait: Excæca cor populi hujus, et aures ejus aggravata et oculos ejus claudet: Matth. cap. xiii, et Luc. Act. xxviii, ita referunt: Auditus audietis, et non intelligetis, et videntes videbitis, et non videbitis, et cæc. ». Ribera. — Dicit Dominus exercituum. V. la note sur I, 3. — Percute pastorem et dispergentur oves. L'apostrophe poétique du commencement continue. Notre-Seigneur

en citant ce passage, change le premier mot et dit: Je frapperai; V. M. Fillion. Comm. sur S. Matthieu, p. 310. Cette variante montre plus clairement la pensée principale de tout ce passage: l'intervention directe de Dieu dans cet acte. S. Pierre dit, en effet, le jour de la Pentecôte, que les Juifs, en portant leurs mains criminelles sur le Sauveur, avaient agi, d'après un secret conseil de Dieu. Et Notre-Seigneur lui-même dit à Pilate: Tu n'aurais pas de pouvoir sur moi s'il ne t'avait été donné d'en haut, Jean, xix, 11. Les brebis dispersées sont d'abord les Juifs, qui furent en effet exilés de leur pays, après le crucifiement, puis, dans un sens plus spécial, les disciples, lors de l'arrestation du Sauveur. Tirin y voit aussi l'annonce des persécutions que l'Eglise aura à souffrir. — *Convertam manum meam ad parvulos.* Dieu n'abandonnera pas ses apôtres, ou les convertis d'entre les Juifs, ou son Eglise.

8. — *In omni terra.* Pour quelques commentateurs, Mark. Kliefoth, ces mots désignent la terre toute entière; il s'agit plutôt, comme le pensent Tirin, Hengstenberg, Ewald, Kœhler, Chambers, etc., du pays où le Seigneur a exercé le ministère du pasteur, par conséquent, de la Judée, mais non pas tant au sens littéral que comme représentant le royaume de Dieu. — *Partes duæ... dispergentur et deficient.* Litt. « la bouche de deux... ». Cfr. Dent. xxi, 47, IV Rois, ii, 9. Ces deux parties ou ces deux tiers qui doivent être détruits, représentent, d'après S. Jérôme et S. Cyrille, les Juifs qui périront lors de la prise de Jérusalem par les Romains. Selon Nicolas de Lyre, etc., il s'agit des apostats qui abandonneront l'Eglise au temps de l'Antechrist. Cfr. une prophétie analogue dans Ezéch. v, 2-12. — *Tertia pars relinquetur in ea.* Mariana, J. D. Michaëlis voient dans ce tiers les Juifs épargnés dans les dernières guerres avec les Romains; la plupart des commentateurs reconnaissent ici tous ceux qui sont fidèles au Christ.

9. — *Et ducam tertiam partem per ignem... sicut probatur aurum.* Sur ces figures qui rappellent les souffrances par lesquels devront

tur aurum. Ipse vocabit nomen meum, et ego exaudiam eum. Dicam : Populus meus es ; et ipse dicet : Dominus Deus meus.

on éprouve l'or. Ils m'appelleront par mon nom, et je les exaucerai. Je dirai : Vous êtes mon peuple ; et eux diront : Seigneur mon Dieu.

CHAPITRE XIV

Attaque terrible et d'abord heureuse contre la cité sainte (vv. 1-2). — Dieu intervient miraculeusement, délivre son peuple (vv. 3-7). — Le salut est répandu sur toute la terre (vv. 8-14). — Châtiment des ennemis (vv. 12-15). — Ceux qui ont été épargnés se tournent vers le Seigneur (vv. 16-19). — Sanctification définitive de Jérusalem (vv. 20, 24).

1. Ecce venit dies Domini, et dividentur spolia tua in medio tui.

2. Et congregabo omnes gentes ad Jerusalem in praelium, et capie-

1. Voici que viennent les jours du Seigneur, et l'on partagera tes dépouilles au milieu de toi.

2. J'assemblerai tous les peuples pour combattre Jérusalem : la ville

passer les serviteurs du Christ, Cfr. 1 25, XLVIII, 40 ; Jér. ix, 6 ; Mal. iii, 3 ; Ps. Lxv, 40 ; 1 Petr. i, 6, 7. Suivant Tertullien, le prophète prédit ici les premières persécutions subies par l'Eglise. — *Ipse vocabit nomen meum*. Cfr. Is. Lxv, 24. — *Dicam : Populus meus es...* Litt. « Je dirai : Il est mon peuple, et il dira... » Cfr. viii, 8 ; Os. ii, 25 ; Jérém. xxiv, 7, xxx, 22 ; Ps. Lxii, 4. Le peuple choisi reconnaît la vérité et la bonté de Dieu et ne met sa confiance qu'en lui seul.

5°. — Lutte finale et triomphe du royaume de Dieu, xiv.

CHAP. XIV. — Ce dernier chapitre de Zacharie a été, dit Chambers, interprété de bien des manières. D'après Calvin, Grotius, Ackermann, il se rapporte au temps des Machabées, explication qui, pour bien des raisons, est impossible. Suivant Eusèbe, S. Cyrille, S. Jérôme, Théodore, Rupert, Ribera, Lowth, Clarke, Henderson, Mark, les premiers versets ont rapport à la prise de Jérusalem par les Romains ; mais, les détails qu'on y lit ne correspondent pas avec l'histoire, et quand même ils correspondraient, il est impossible de séparer violemment ces versets de la dernière partie. Les modernes critiques, Hitzig, Knobel, Bertheau, Movers, Ewald, etc., rapportent ce fragment à l'époque qui a précédé immédiatement l'exil de Babylone et à la catastrophe qui menaçait alors Jérusalem. Rien dans l'histoire

des Juifs n'autorise cette interprétation. Il vaut mieux avec Wordsworth, Blayney, Newcomes, Moore, Cowles, etc., y voir la prédiction d'une période encore à venir. Mais l'interprétation la plus convenable est celle d'Hengstenberg, Keil, Chambers, etc., qui y voient la description en termes généraux du développement et du progrès de l'Eglise à partir de l'ère messianique. Le chapitre tout entier est donc plutôt figuratif que littéral, on y remarque en effet beaucoup de symboles. Ce chapitre a du reste bien des parallèles dans l'Ecriture ; Cfr. Is. Lxv, Lxvi ; Ezéch. xxxviii, xxxix, Dan. xii.

1. — *Ecce venit dies Domini*. Les jours choisis par Jehovah pour la manifestation de sa puissance et de sa gloire ; Cfr. Is. ii, 12. — *Et dividentur spolia tua*. Il est question ici, non du butin fait par Jérusalem sur les peuples, mais des dépouilles qu'ont enlevées à Jérusalem ses nombreux ennemis, c'est ce que nous montre le verset suivant. — *In medio tui*. « Quanta necessitas erit ut spolia ejus dividantur in medio illius? Solet hoc frequenter accidere, ut quæ subito impetu in civitate direpta sunt, fors in agro aut in solitudine dividantur, ne forte hostes superveniant. Hic autem tantum malorum pondus incumbet, ut quæ direpta sunt in civitatibus medio dividantur pro securitate victoriæ ». S. Jérôme.

2. — *Congregabo omnes gentes ad Jerusalem*.. Pour punir son peuple, mais de ma-

sera prise, les maisons seront détruites et les femmes violées; la moitié de la ville sera emmenée captive, et le reste du peuple ne sera pas enlevé de la ville.

3. Le Seigneur paraîtra ensuite, et il combattra contre ces nations, comme il a combattu au jour du combat.

4. Ses pieds se poseront en ce jour sur le mont des Oliviers, qui est vis-à-vis de Jérusalem vers l'orient: le mont des Oliviers se divisera en deux par le milieu, du côté de l'orient et du côté de l'occident, en laissant une grande ouverture; et la moitié de la montagne se jettera vers le septentrion, et l'autre vers le midi.

tur civitas, et vastabuntur domus, et mulieres violabuntur: et egredietur media pars civitatis in captivitatem, et reliquum populi non auferetur ex urbe.

3. Et egredietur Dominus, et præliabitur contra gentes illas, sicut præliatus est in die certaminis.

4. Et stabunt pedes ejus in die illa super montem Olivarum, qui est contra Jerusalem ad orientem: et scindetur mons Olivarum ex media parte sui ad orientem, et ad occidentem, prærupto grandi valde: et separabitur medium montis ad aquilonem, et medium ejus ad meridiem.

nière à ce que, comme au temps de l'Exode, xiv, 4. Israël soit enfin vainqueur de ses ennemis. — *Capietur civitas... violabuntur.* Isaïe, xiii, 46. prononce les mêmes menaces contre Babylone. — *Egredietur media pars civitatis in captivitatem.* Il ne faut point s'arrêter à cette formule, comme si elle était en contradiction avec le tiers de tout à l'heure. De pareils termes appartiennent à la rhétorique. Du reste il n'est question ici que de la ville, plus haut il s'agissait du peuple entier. Comme à la conquête chaldéenne, les habitants de Jérusalem avaient été emmenés en captivité, il en sera encore de même. — *Reliquum populi non auferetur ex urbe.* On voit par là qu'il ne peut s'agir de la destruction de Jérusalem sous Titus. Le témoignage de Josèphe, de bello Jud. vii, 46, 47, s'oppose complètement à ce qu'on voie dans ce désastre l'accomplissement de la prophétie de Zacharie.

3. — *Egredietur Dominus et præliabitur contra gentes illas.* Dieu lui-même viendra au secours de son peuple. — *Sicut præliatus est in die certaminis.* S. Jérôme et à sa suite beaucoup de commentateurs rapportent ces mots à l'intervention du Seigneur en faveur de son peuple, lors du passage de la mer Rouge, Exod. xiv, 44. Mais Jéhovah a combattu plus d'une fois pour Israël; V. Jos. x, 44. 42 xxiii, 3; Jug. iv, 45; I Rois, vii, 40; II Paral xx, 45. Quoique l'intervention qui signale la sortie d'Égypte soit l'exemple le plus mémorable que nous trouvions dans l'Ancien Testament, il vaut mieux peut-être donner à ces mots un sens général;

le prophète rappelle que le Seigneur combat souvent pour son peuple. S. Cyrille et Eusèbe supposent à tort que Zacharie prédit l'intervention de Dieu contre les Juifs en faveur des Romains. Le Christ a combattu aussi contre les nations au moyen de l'Évangile et se les est assujetties, dit Ribera.

4. — Dans ce verset et dans le suivant nous voyons d'abord ce que fera le Seigneur pour sauver le reste de son peuple. — *Stabunt pedes ejus.* Nouvelle image pour indiquer que Dieu portera secours à son peuple contre ses ennemis, et dans laquelle paraît la puissance du Seigneur: il suffit en effet qu'il touche les montagnes pour que celles-ci soient ébranlées comme par un tremblement de terre; Cfr. Jug. v, 5. Nah. i, 5; Ps. lxxvii, 8. — *Super montem Olivarum, qui est... ad orientem.* Sur la montagne des Oliviers, qu'on ne trouve pas ailleurs dans l'Ancien Testament désignée de cette manière exacte, Cfr. II Rois, xv, 30, III Rois, xi, 7; Neh. viii, 45, Ezéch. xi, 23, et l'article du Dictionnaire de Smith, T. II, p. 623. Cette indication précise de la situation de la montagne par rapport à Jérusalem n'est pas un simple détail géographique, donné pour la distinguer des autres montagnes sur lesquelles croissent des oliviers. Le prophète veut indiquer d'une manière précise les moyens employés par le Seigneur pour sauver son peuple. Il est impossible de ne pas rappeler, avec le Dr Pusey, que la plus profonde tristesse et la plus grande gloire de Jésus-Christ se sont manifestées sur le mont des Oliviers, par son agonie et par son ascension. En méditant la parole de l'ange,

5. Et fugietis ad vallem montium eorum, quoniam conjungetur vallis montium usque ad proximum : et fugietis sicut fugistis a facie terræ motus in diebus Ozîæ regis Juda : et veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo.

Amos. 1, 2, 1.

6. Et erit in die illa : Non erit lux, sed frigus et gelu.

5. Vous fuirez à la vallée de mes montagnes, parce qu'elle sera proche ; vous fuirez comme vous avez fui lors du tremblement de terre du temps d'Ozias roi de Juda : et le Seigneur mon Dieu viendra et tous ses saints avec lui.

6. En ce jour-là il n'y aura pas de lumière mais du froid et de la gelée.

Act. 1, 11, l'ancienne opinion traditionnelle qui place le siège du jugement dernier en cet endroit paraît moins improbable. « Sancta Christi Ecclesia, et mons, in quo fundata est (de quo loquitur Salvator dicens : Non potest civitas abscondi supra montem posita) pro ea quæ cecidit, neque amplius surrexit, Jerusalem, structa, atque erecta, dignaque habita, in qua pedes Domini insistant, non solum est contra Jerusalem, sed etiam ab ea ad orientem vergens : quippe quæ ejus luminis, quo Deum pie colimus, radios excipiat, et multo ipsa Jerusalem anterior facta sit, ipsique justitæ soli propinquior, de quo dictum est : Timentibus autem me orietur sol justitiæ ». Eusèbe de Césarée. — *Et scindetur mons Olivæ ex media parte sui...* Au contact, c'est-à-dire à l'ordre du Seigneur, la montagne se déchire par le milieu, dans la direction de l'est à l'ouest ; elle se fend de manière à laisser une grande vallée entre le nord et le sud. Elle ne se fend pas en quatre, comme l'ont pensé S. Cyrille, S. Jérôme, Théodoret, Paul de Burgos, Michel de Palazzo, qui croit à tort que la prédiction s'est accomplie lors de l'événement raconté dans II Mach. v, 2. La montagne des Oliviers, dit Reuss, est élevée de 200 pieds plus que le plus haut point de la ville, d'autres ravins ou vallées entourent celle-ci à l'ouest et au midi. Le côté du nord, qui offre une issue plus praticable, est censé occupé par le camp ennemi. Jéhovah ménagera donc miraculeusement une retraite à son peuple, de manière qu'on pourra sortir de plain pied sans être arrêté par les inégalités du terrain.

5. — *Et fugietis. LXX : ἐμπαροχθήσεαι*, sens donné également par le Targum : elle sera bouchée. — *Ad vallem montium eorum.* S. Jérôme expose ainsi sa traduction : « Ad vallem, quæ est inter templum et Sion. Hi enim templi et Sion duo montes Dei montes appellantur, quia vallis illa montis Oliveti, quæ præruptis hinc atque inde montibus cingitur, usque ad templi montem, qui sanctus est, suam voraginein trahet ». Mais l'original : « par la vallée de mes montagnes » c'est-

à-dire, par la vallée que la puissance du Seigneur aura creusé entre ces montagnes. D'ailleurs « eorum » est une faute manifeste, comme le disent Ribera, Bukentop et Schegg. — *Quoniam conjungetur... usque ad proximum.* Cette traduction est difficile à expliquer. Tirin essaye de l'interpréter comme il suit : « Fugietis in vallem Mello, quæ interjacet inter montem Sion et montem Moria, qui propter templum et arcem David inibi constructam vocantur montes mei. Illic vero confugietis, et non ad alteram vallem Josaphat, quæ inter montem Oliveti et montem Sion interjacet, quia isti non putaretis vos sat tuto fore, cum vallis Josaphat coniungatur et pertingat usque ad proximum montem recens discissum, inquit Lyranus ». L'hébreu offre un sens bien plus simple : « et la vallée des montagnes atteindra Az 1 ». *זן* est un nom propre de lieu, comme l'ont bien vu plusieurs anciens commentateurs. Cet endroit doit être cherché dans les environs de Jérusalem, et à l'est du mont des Oliviers. De ce que S. Jérôme ne le mentionne pas, il ne s'ensuit point, dit Keil, qu'il n'ait pas existé. Une petite localité voisine de Jérusalem, de l'autre côté du mont des Oliviers, a pu très bien disparaître longtemps avant ce Père. Cette interprétation est très satisfaisante. — *Et fugietis sicut... in diebus Ozîæ...* Cette comparaison, Cfr. Amos, 1, 1, indique non seulement la rapidité et la généralité de la fuite, mais encore sa cause ; la peur du tremblement de terre qui annonce la venue du Seigneur. — *Et veniet Dominus Deus meus, omnesque sancti cum eo.* Dieu vient avec ses anges. Cfr. Deut. xxxiii, 2, 3 ; Dan. vii, 9, 10 ; Matt. xxv, 31, pour combattre les ennemis de son peuple, mais encore pour rendre son royaume parfait au moyen du jugement et pour glorifier Jérusalem. Ribera entend ce passage du jugement dernier, Eusèbe du premier avènement de Notre-Seigneur.

6. — *Non erit lux, sed frigus et gelu.* D'abord la lumière ne sera pas entière, c'est-à-dire, il n'y aura pas dès le commencement

7. Et il y aura un jour connu du Seigneur, qui ne sera ni jour ni nuit, et sur le soir de ce jour la lumière paraîtra.

8. En ce temps-là sortiront de Jérusalem des eaux vives, dont la moitié ira vers la mer d'orient, et l'autre vers la mer d'occident : et elles couleront en hiver et en été.

7. Et erit dies una, quæ nota est Domino, non dies neque nox : et in tempore vesperi erit lux.

8. Et erit in die illa : Exibunt aquæ vivæ de Jerusalem : medium earum ad mare orientale, et medium earum ad mare novissimum : in æstate et in hieme erunt.

de tranquillité et de félicité parfaites ; cette lumière et cette chaleur, produites par un pur soleil, seront mêlées, pendant quelque temps, d'obscurité, de froid et de neige. Aussi ce temps, qui durera autant que Dieu le voudra, ne peut être appelé ni jour ni nuit, mais participe à l'un et à l'autre, et est comme le crépuscule et l'aurore. Ainsi Tirin, d'après les anciennes versions, Luther, Reuss, etc. Ewald, Umbreit, Bunsen donnent un autre sens : Il n'y aura pas lumière et froid et glace, c'est-à-dire ces trois choses n'alterneront pas. Hengstenberg, Hoffmann, Kœhler, Kliefoth, Forst, Keil, trouvent ces deux vœs inacceptables, la première parce que l'antithèse n'est pas fondée grammaticalement, la seconde parce que la combinaison de la lumière, du froid et de la gelée est illogique et n'a pas de parallèle dans l'Ecriture. Ces auteurs gardent le Kethib יקפאון qu'ils lisent « Ikeppaoun », imparfait Kal de קפא, qui signifie geler, glacer ; Cfr. Exod. xiv, 8. Quant à יקרר, les choses spleudides, ce sont les étoiles, suivant Job, xxxi, 26, où la lune est appelée celle qui marche dans la splendeur. Ces mots annoncent donc l'évanouissement de l'éclat des étoiles brillantes ; ils correspondent à la prédiction qu'au jour du jugement le soleil, la lune et les étoiles perdront leur lumière et deviendront ténébreuses ; Cfr. Joël, iv, 45 ; Is. xiii, 40 ; Ezéch. xxxix, 7, 8 ; Matth. xxiv, 29 ; Apoc. vi, 42. La traduction de ce verset, d'après ces auteurs, serait donc : « En ce jour il n'y aura plus de lumière et les glorieux (astres) disparaîtront ».

7. — *Et erit.* Ce jour est décrit ici plus clairement encore : il sera unique et plein de merveilles, puisque la lumière y paraîtra vers le soir. — *Dies una.* Ce terme n'est pas synonyme d'un temps court, ou de : seulement un jour, et non pas davantage ; il sera un, parce qu'il sera seul de son espèce, et qu'on n'en trouvera jamais de semblable ; Cfr. Is. 9 ; Ezéch. vii, 5 ; Cant. vi, 9. — *Que nota est Domino.* Le Seigneur connaît la véritable nature de ce jour, et le distingue ainsi des autres. Ou mieux, avec Hengstenberg : Ce jour est

prévu et décidé par le Seigneur, de façon qu'il ne viendra pas sans être attendu et qu'il ne contrariera pas les plans de Dieu. — *Non dies neque nox.* Il ne ressemblera ni au jour, ni à la nuit, comme le montrent les mots suivants. — *In tempore vesperi erit lux.* L'ordre de la nature sera renversé : le jour ressemble à la nuit, et la lumière brille le soir, au moment où, selon l'ordre naturel, les ténèbres devraient se produire. Ces mots n'affirment pas, dit Keil, que la succession du jour et de la nuit cessera, comme l'ont pensé Neumann et Kliefoth après S. Jérôme ; mais on peut le déduire de la comparaison avec Apoc. xxi, 23, 25. « In fine hujus diei erit lux sanctis indeficiens, cum corporum, et animarum gloria ornati, et fulgentes sicut sol ascendent cum Christo in cælum. De nocte, et tenebris impiorum non loquitur, ac si non essent, cum sint in infernum rapiendi, et sub terra tegendi ». Ribera.

8. — *Exibunt aquæ vivæ de Jerusalem.* Ces mots fournissent une vivante image de l'abondance et de la valeur des bénédictions spirituelles que le Seigneur accordera à l'époque prédite. C'est ce que montrent les passages analogues de l'Ecriture, et aussi les indications qui vont suivre du cours simultané de l'eau dans deux directions opposées et de son interruption durant toute l'année. Ces eaux sont vivantes, c'est-à-dire qu'elles coulent de sources toujours remplies. Elles sortent de Jérusalem, centre du royaume de Dieu dans l'Ancien Testament, et qui figure ici l'Eglise de Jésus-Christ. — *Medium earum... ad mare novissimum.* Elles coulent en même temps sur la mer Morte, ou à l'est, et vers la mer de « derrière », הַיָּם הָאֲחֵרִי, ou la mer Méditerranée ; Cfr. Ezéch. xlvii, 48 ; Joël, ii, 20 ; Deut. xi, 2-4, xxxiv, 2 ; par conséquent elle répandent partout la vie et l'abondance. Suivant Joël et Ezéchiel, ces eaux sortent du Temple. — *In æstate et in hieme erunt.* Ces eaux couleront pendant l'hiver et pendant l'été, c'est-à-dire, sans interruption. Les sources tarissent souvent l'été en Palestine : il n'en sera pas de même de cette eau miraculeuse. « Cumque vitales atque utrumque

9. Et erit Dominus rex super omnem terram : In die illa erit Dominus unus, et erit nomen ejus unum.

10. Et revertetur omnis terra usque ad desertum, de colle Remmon ad austrum Jerusalem. Et exaltabitur, et habitabit in loco suo a porta Benjamin usque ad locum portæ prioris, et usque ad portam angulorum : et a turre Hanaueel usque ad torcularia regis.

9. Le Seigneur sera le roi de toute la terre. Il n'y aura en ce jour-là que lui de Seigneur, et son nom sera seul.

10. Tout le pays sera habité jusqu'au désert, depuis la colline jusqu'à Remmon, au sud de Jérusalem. Et elle sera élevée, et occupera l'emplacement qu'elle avait d'abord, depuis la porte de Benjamin jusqu'à l'endroit où était l'ancienne porte, et jusqu'à la porte des angles, et depuis la tour d'Hanaueel jusqu'aux pressoirs du roi.

mare fuerint ingressæ, et amaras aquas dulci flumine mitigarint : tunc erit Dominus rex super omnem terram. Aqua quæ egreditur de Jerusalem, hoc est de Ecclesia, doctrinam indicat Salvatoris : De Sion enim egreditur lex, et verbum Domini de Jerusalem. Isa. II, 3; juxta illud quod alibi scriptum est : Repleta sunt omnia scientia Domini, sicut aqua multa operiens mare, Isa. XI, 9. Harum aquarum media pars ibit ad mare Orientale, medium earum ad mare novissimum, ut de Oriente et Occidente veniant qui accumbent cum Abraham Isaac et Jacob, vel certe Orientale mare et mare novissimum; intelligamus Vetus Instrumentum et Novum, quod nisi flumine Salvatoris et spirituali ejus intelligentia fuerit dulcoratum amarissimum est; occidente littera, et spiritu vivificante, Matth. VIII. Quodque sequitur : In æstate et in hieme erunt, subauditur aquæ vivæ quæ egrediuntur de Jerusalem, ut et in pace et in persecutionibus istæ viventes aquæ manare non cessent ». S. Jérôme.

9. — *Et erit Dominus rex super omnem terram.* Selon quelques commentateurs, il n'est pas question ici de toute la terre, mais seulement, comme au § 8 et 10, de la terre de Chanaan ou du pays d'Israël, borné par la mer Morte et la Méditerranée. Il ne suivrait pas toutefois de là que Zacharie ne parle que de la glorification de la Palestine. Car le pays d'Israël est la figure du royaume de Dieu dans sa plus large extension. Dieu regne surtout par la grâce, Israël préparait les voies à ce règne qui ne s'est réalisé que dans l'Eglise. — *In die illa erit Dominus unus.* Les idoles auront disparu; V. plus haut, XIII, 2. — *Et erit nomen ejus unum.* Il n'y aura plus de variété dans le culte de Dieu, qui sera seul adoré et connu des nations.

10. — *Et revertetur omnis terra usque ad*

desertum. Litt. « le pays tout entier sera changé en plaine ». Tel est en effet le sens du mot עִרְבָּה; Cfr. Deut. I, 7, III, 17, IV, 49. Le caractère si montagneux du pays sera complètement changé. Nicolas de Lyre voit dans ces mots l'annonce de la conversion de tous les habitants de la terre au Seigneur, après la mort de l'Antechrist. — *De colle Remmon ad austrum Jerusalem.* Litt. « depuis Gabaa jusqu'à Rimmon, au sud de Jérusalem ». Gabaa, l'actuelle Djéba, est à trois heures au nord de Jérusalem; elle était à la frontière septentrionale du royaume de Juda; V. Jos. XVIII, 24; IV Rois, XXIII, 8, et V. Guérin, Judée, T. III. pp. 67-70. Rimmon, qui est au sud de Jérusalem, dit le prophète, ne peut être que l'endroit de ce nom situé sur la lisière d'Edom, et qui fut donné par la tribu de Juda aux Siméonites, Jos. XV, 32, XIX, 7; son emplacement se trouve sans doute sur les ruines actuelles de Um er Rummanim, à quatre heures au nord de Bersabée. — *Et exaltabitur.* Tout le pays sera aplani, de sorte que Jérusalem seule soit élevée. On ne doit pas entendre ces mots, dit Keil, comme s'ils signifient une élévation physique occasionnée par la dépression du reste du pays. Jérusalem en tant que résidence du Dieu-roi, est le centre du royaume de Dieu, et par suite doit, dans l'avenir, dominer toute la terre. Cette description figurée se rattache à la situation naturelle de Jérusalem entourée de montagnes. — *Habitabit in loco suo.* Elle n'aura pas à craindre d'être détruite à l'avenir; Cfr. XII, 6; ou bien elle recouvrera ses anciennes limites. LXX : Παρά δὲ ἐνι τόπου μὲνεί. — *A porta Benjamin.* Cette porte est mentionnée dans Jérém. XXXVII, 42, XXXVIII, 7. Elle n'était pas éloignée de la porte actuelle de Damas, avec laquelle on pourrait peut-être l'identifier. — *Usque ad locum portæ prioris.* La

11. Jérusalem sera habitée, et elle ne sera plus frappée d'anathème; mais elle se reposera dans la sécurité.

12. Voici la plaie dont le Seigneur frappera toutes les nations, qui auront combattu contre Jérusalem. Chacun d'eux tout vivant verra sa chair tomber par pièces; leurs yeux pourriront dans leurs orbites, et leur langue sèchera dans leur bouche.

13. En ce temps-là le Seigneur excitera un grand tumulte parmi eux: l'un prendra la main de l'autre, et le frère posera sa main sur la main de son frère.

11. Et habitabunt in ea, et anathema non erit amplius: sed sedebit Jerusalem securam.

12. Et hæc erit plaga, qua percussiet Dominus omnes gentes, quæ pugnauerunt adversus Jerusalem: Tabescet caro uniuscujusque stantis super pedes suos, et oculi ejus contabescent in foraminibus suis, et lingua eorum contabescet in ore suo.

13. In die illa erit tumultus Domini magnus in eis: et apprehendet vir manum proximi sui, et conseretur manus ejus super manum proximi sui.

première porte, ou selon quelques exégètes, la porte ancienne, semble n'exister plus à l'époque du prophète. comme les mots: à la place de la porte ancienne, le font supposer. Hitzig et Khlefth pensent que les mots suivants: *et usque ad portam angulorum* ne sont qu'une apposition aux précédents et décrivent avec plus de précision l'emplacement de la première porte. La plupart des commentateurs ne sont pas de cet avis. Il y a là l'indication de deux points différents, qui se trouvaient peut-être l'un à l'est, l'autre à l'ouest de la porte de Benjamin, située vers le milieu de la muraille du nord. La porte des angles est sans doute la même que la porte de l'angle, IV Rois, xiv, 43, Jérém. xxxi, 38 qui était à l'angle ouest du mur septentrional. La première porte semble devoir être identifiée avec la porte de l'ancienne ville, mentionnée dans Néhémie, iii, 6, xii, 39, et qui se trouvait probablement à l'angle nord-est de la ville. — *A turre Hana-neel*. Cette tour est citée par Néhémie, iii, 4, xii, 39, et par Jérémie, xxxi, 38; V. la note sur ce verset, p. 210. Elle était à l'angle nord-est de la ville. Mais rien ne dit qu'il faille l'identifier avec la première porte. — *Usque ad torcularia regis*. Les pressoirs royaux ne sont pas mentionnés ailleurs; mais probablement ils se trouvaient dans les jardins royaux, dans la vallée au sud-est de Jérusalem, à la jonction de la vallée du Cédron avec celle de Hinnom, IV Rois, xxv, 4; Jérém. xxxix, 4, lxx, 7; Néh. iii, 15. Ces pressoirs n'ont pas laissé de traces. Mais leur mention ici ne prouve pas, comme le prétendent Bertholdt, Rosenmüller, Maurer, Hitzig, que ce fragment soit antérieur à

l'exil. Bleek fait remarquer avec raison que ce nom indique simplement un endroit et pouvait fort bien s'être conservé après l'exil.

41. — *Et habitabunt in ea*. Les habitants de Jérusalem restaurée et glorifiée n'auront à craindre ni la captivité, ni l'exil; mais ils résideront paisiblement dans leur ville. — *Et anathema non erit amplius*. Les anathèmes dont les péchés des anciens habitants avaient été frappés, Cfr. Jos. vi, 48; Mal. iii, 24, n'auront plus de raison d'être, puisque le péché n'existera plus. — *Sedebit Jerusalem securam*. Elle n'aura plus d'ennemis à redouter; Cfr. Is. lxxv, 48 et suiv.; Apoc. xxi, 3.

42. — Les nations ennemies seront au contraire grièvement punies; V. plus haut, §. 3. — *Et hæc erit plaga...* כִּנְפָה indique toujours un châtement infligé par la main de Dieu; Exod. ix, 44; Nombr. xiv, 37; I Rois, vi, 4. — *Tabescet caro uniuscujusque...* Le Seigneur frappera les ennemis de son peuple d'une peste épouvantable, qui les fera paraître des cadavres vivants. — *Oculi ejus...* *lingua eorum...* Les yeux et la langue sont mentionnés parce que les premiers ont éprouvé la faiblesse de Jérusalem, et parce que la seconde a blasphémé Dieu et son peuple; Cfr. Is. xxxvii, 6.

43. — *In die illa, erit tumultus Domini magnus in eis*. Jéhovah enverra aux ennemis de son peuple une terreur panique, telle qu'en ressentirent autrefois les Madianites, Jug. vii, 22, et qui les amènera à se détruire entre eux, ainsi que l'indiquent les mots suivants. — *Apprehendet vir manum proximi sui*. Dans le trouble chacun saisira son voisin, qu'il prendra pour un ennemi, et luttera avec lui; Cfr. xi, 6. — *Et conseretur... super*

14. Sed et Judas pugnabit adversus Jerusalem : et congregabuntur divitiæ omnium gentium in circuitu, aurum, et argentum, et vestes multæ satis.

15. Et sic erit ruina equi, et muli, et cameli, et asini, et omnium jumentorum, quæ fuerint in castris illis, sicut ruina hæc.

16. Et omnes qui reliqui fuerint de universis gentibus, quæ venerunt contra Jerusalem, ascendent ab anno in annum, ut adorent Regem, Dominum exercituum, et celebrent festivitatem tabernaculorum.

manum proximi sui. Même sens. Quelques commentateurs, à tort croyons-nous, expliquent ces mots des traités que les nations conclurent entre elles et par lesquels elles se ligueront contre les Juifs.

14. — *Sed et Judas pugnabit adversus Jerusalem.* A ce moment beaucoup de Juifs viendront en aide aux ennemis de leur patrie. Tel est le sens proposé par Nicolas de Lyre, etc. Mais le contexte s'oppose, dit Keil, à cette interprétation, puisque ce sont les nations païennes qui doivent combattre contre Jérusalem : בְּנֵהֶם a un sens local comme Exod. xvii, 8, et la pensée est : non seulement Jéhovah détruira miraculeusement ses ennemis au moyen de la peste et de la panique, mais Juda aussi prendra part à la lutte contre eux, et les combattra dans Jérusalem prise par les nations païennes. Juda désigne l'ensemble de la nation de l'alliance, et non pas les habitants du pays, par opposition aux habitants de la capitale. Dans le premier sens, Juda représente, dit Ribera, les chrétiens apostats et impies : « possunt etiam in Juda Christiani apostatæ, et impii significari, qui cum ceteris hostibus Ecclesiam persequuntur : apostatas voco hæreticos, et ceteros, qui ab Ecclesia quacunquæ ex causa deficiunt. Ideo autem ita expono, quoniam Judas ad Jerusalem pertinebat, licet ab eo jam recesserit, quare eos significat, qui vel fide amissa egressi sunt ex Ecclesia, vel fide mortua Christum relinquentes impiis verbis, et factis, justos insectantur ». — *Et congregabuntur divitiæ omnium gentium...* Juda s'emparera des richesses de tous les peuples, Cfr. IV Rois, vii, 8.

15. — Non seulement les hommes, mais encore tous les animaux qu'ils possèdent

14. Juda combattra aussi contre Jérusalem ; et il fera un grand amas de richesses de tous les peuples d'alentour : or, argent, et vêtements innombrables.

15. Les chevaux et les mulets, les chameaux et les ânes, et toutes les bêtes qui se trouveront dans leur camp, seront frappés de la même plaie.

16. Et tous ceux qui seront restés d'entre toutes les nations qui auront combattu contre Jérusalem, viendront chaque année adorer le Roi, le Seigneur des armées, et célébrer la fête des tabernacles.

seront mis à mort ; Cfr. Jos. vii, 24. — *Equi, muli...* Ces chevaux sont nommés d'abord parce qu'ils sont employés à la guerre ; les mulets viennent ensuite parce qu'ils sont souvent, même dans les combats, la monture du commandant en chef, Cfr. II Rois, xviii, 9 ; enfin les bêtes de somme, Is. xxi, 7. Cette description est destinée à mettre en relief la pensée que les ennemis du royaume de Dieu seront entièrement détruits, avec tout ce qui leur appartient.

16. — Une partie des païens, ceux qui se convertiront au Seigneur, ne sera pas anéantie. — *Omnes qui reliqui fuerint...* Cette partie qui sera sauvée est appelée les restes de ceux qui ont marché contre Jérusalem. — *Ascendent.* Ils monteront à Jérusalem, c'est l'expression habituelle ; Cfr. Luc, ii, 42, Jean, vii, 8 ; Is. ii, 2 ; Mich. iv, 4. — *Ab anno in annum.* Tous les ans ; Cfr. III Rois, vii 46 ; II Paral. xxiv, 5 ; Is. lxvi, 3. — *Ut adorent Regem, Dominum exercituum.* Ils viendront adorer le Messie établi par Dieu roi sur l'univers tout entier ; Cfr. Ps. ii, 6. — *Et celebrent festivitatem tabernaculorum.* Cette fête est mentionnée, disent Théodoret, Grotius, Rosenmüller, parce qu'elle tombe en automne, saison la meilleure de l'année pour voyager. Selon Koster, van Ostenberg, Preszel, parce qu'elle était la plus sainte et la plus joyeuse ; suivant Köhler, à cause de ses rapports avec la rentrée des moissons. Il vaut mieux croire avec Dathius, C. B. Michaëlis, Hengstenberg, Keil, que c'est à cause des souvenirs historiques qu'elle rappelle : la protection divine accordée à Israël dans le désert, l'entrée dans la terre promise, symbole de toutes les bénédictions qui doivent être accordées au royaume de Dieu. Les

17. Alors si dans les familles de la terre, il se trouve quelqu'un qui ne vienne pas à Jérusalem adorer le roi, le Seigneur des armées, la pluie du ciel ne tombera pas sur lui.

18. S'il se trouve des familles d'Égypte qui n'y montent pas et n'y viennent pas, la pluie ne tombera pas non plus sur elles; mais elles seront enveloppées dans la ruine dont le Seigneur frappera tous les peuples qui ne seront pas montés pour célébrer la fête des Tabernacles.

19. Tel sera le péché de l'Égypte, et tel le péché de tous les peuples qui ne seront pas montés pour célébrer la fête des Tabernacles.

20. En ce jour-là tous les ornements des chevaux seront consacrés au Seigneur : et les chaudières de la maison du Seigneur seront comme les coupes de l'autel.

17. Et erit, qui non ascenderit de familiis terræ ad Jerusalem, ut adoret regem, Dominum exercituum, non erit super eos imber.

18. Quod et si familia Ægypti non ascenderit, et non venerit : nec super eos erit, sed erit ruina, qua percutiet Dominus omnes gentes, quæ non ascenderint ad celebrandum festivitatem tabernaculorum.

19. Hoc erit peccatum Ægypti, et hoc peccatum omnium gentium, quæ non ascenderint ad celebrandum festivitatem tabernaculorum.

20. In die illa erit quod super frenum equi est, sanctum Domino : et erunt lebetes in domo Domini quasi phialæ coram altari.

païens observeront cette fête pour remercier le Seigneur de ce qu'il les a conservés et admis dans son royaume pacifique.

17. — *Qui non ascenderit de familiis terræ...* Toutes les familles épargnées par la calamité annoncée plus haut devront venir adorer le Seigneur, c'est-à-dire, toutes les nations; Cfr. Ezéch. xx. 32; Amos, iii, 2. Il n'y a pas d'exception. — *Nec erit super eos imber.* Cfr. Deut. xi, 46, 47. La pluie désigne en général la bénédiction de Dieu; elle est mentionnée spécialement ici, à cause de la mention de la fin des Tabernacles; sans pluies en effet, les fruits de la terre, dont dépend la félicité matérielle de l'homme, ne peuvent arriver à maturité. La menace signifie que ceux qui refuseront leur adoration au Seigneur seront punis, parce que Dieu leur retirera les bénédictions de la grâce. De même, dit Ménochius, ceux qui refusent d'entrer dans l'Eglise sont privés des grâces du Saint-Esprit.

18. — *Quod etsi familia Ægypti non ascenderit.* On a cherché pourquoi l'Égypte est spécialement mentionnée ici. Bleek, Bertholdt, von Ortenberg, Knobel en ont conclu que l'auteur vivait avant l'exil. Mais avant l'exil un écrivain juif aurait-il vu dans l'Égypte le principal ennemi du peuple de

Dieu, et à cause de cela l'aurait-il spécialement distingué des autres nations? Rien n'est moins probable. Comme le disent, après S. Cyrille, Marck, Ewald, Wright, le prophète rappelle la vieille hostilité qui régnait entre Israël et l'Égypte, depuis le temps de l'Exode. Le vieil ennemi devra lui aussi se diriger vers Jérusalem pour y adorer, s'il ne veut encourir un terrible châtement. — *Nec super eos erit...* Comme il ne pleut jamais en Égypte, il n'est guère probable que le prophète leur fasse cette menace. Il semble qu'il vaud mieux, avec les LXX, supprimer ces mots et voir seulement le châtement indiqué dans la dernière moitié du verset. — *Sed erit ruina...* La destruction dont seront frappés les pécheurs atteindra aussi l'Égypte.

19. — *Hoc erit peccatum...* Ce sera le péché, c'est-à-dire, la peine dont sera puni le péché; Cfr. Nomb. xviii, 22, xxxiii, 23; Lament. iv, 6; Is. xl, 2, etc., ou bien : le péché avec toutes les conséquences fatales qu'il amène.

20. — *Quod super frenum equi est, sanctum Domino.* Litt. « les clochettes », כִּינֻרוֹת. Même les chevaux seront consacrés au Seigneur; ainsi Michaélis, Ewald, etc. Les mots « saint (ou sainteté à Jéhovah) » sont les mêmes que ceux qui étaient gravés sur le

21. Et erit omnis lebes in Jerusalelem et in Juda sanctificatus Domino exercituum : et venient omnes imolantes, et sument ex eis, et coquent in eis : et non erit mercator ultra in domo Domini exercituum in die illo.

diadème du Grand Prêtre, Exod. xxviii, 36. Les commentateurs juifs, S. Cyrille, Grotius, ont conclu de là qu'on emploierait le métal de ces sonnettes ou de ces freins aux vases nécessaires pour les besoins du culte. Calvin, Hengstenberg, Keil, etc., vont plus loin ; suivant eux ces mots indiquent que toute distinction entre le sacré et le profane cessera. Cela est bien subtil et en tous cas ne s'est guère réalisé. « Sin autem voluerimus, ut LXX transtulerunt, frenum, accipere sermonem Dei, intelligamus in freno, eum qui equos insanientes libidine, et mulos steriles atque la-civos refrenat a vitiis, et coercet, et non patitur ire per præcepta, de quibus dicitur : Nolite fieri sicut equus et mulus, quibus non est intellectus. In camo et freno maxillas eorum constringe, qui non approximant ad te. Psal. xxxi, 9, 40. De hoc freno et Jacobus loquitur : In equorum ora mittimus frenos, et omne corpus eorum circumagimus, Jac. iii, 3, ut scilicet recto gradiantur itinere, et mollia ad sedendum Domino possint terga præbere. Tale frenum et talis sermo auri et argenti varietate compositus, feros equos Salvatori præparat ad sedendum ; et sanctos facit, ac proprie illius cultui consecratos. Audivi a quodam rem, sensu quidem pio dictam, sed ridiculam, clavos Dominicæ crucis, e quibus Constantinus augustus frenos equo suo fecerat, sanctum Domini appellari. Hoc utrum ita accipiendum sit, lectoris prudentiæ relinquo ». S. Jérôme. — *Et erunt lebetes in domo Domini...* Ces coupes étaient réservées pour les rites les plus sacrés, comme les libations et l'aspersion du sang des victimes ; les chaudières servaient au contraire à faire cuire les viandes pour le repas. Le prophète veut dire que les vases d'une dignité inférieure seront alors considérés à l'égal des plus sacrés, c'est-à-dire, qu'à partir de cette époque tout sera sacré. Quelques commentateurs donnent à ces mots un sens différent : ils y voient la

21. Toutes les chaudières qui seront dans Jérusalem et dans Juda seront consacrées au Seigneur des armées : et tous ceux qui offriront des sacrifices s'en serviront pour y cuire : et en ce jour-là il n'y aura plus de marchand dans la maison du Seigneur des armées.

prediction du concours immense des adorateurs qui se réuniront à Jérusalem, et qui rendra nécessaire d'employer pour le culte des vases auxquels on n'eût jamais pensé sans cela.

21. — *Et erit... sanctificatus Domino.* Même sens : tous les vases du pays seront employés au culte divin. Suivant Ribera, etc., la multitude des sacrifices de la nouvelle loi est indiquée dans ces mots. — *Et venient... et coquent in eis.* on s'en servira pour y cuire la chair des victimes. — *Et non erit mercator ultra in domo Domini.* Litt. « il n'y aura plus de Chananéens... » Les Chananéens sont mentionnés soit comme marchands, comme Soph. i, 11 ; Os. xii, 8, soit comme un peuple souillé par le péché, maudit et exterminé à la suite du jugement divin ; Gen. ix, 25 ; Lévit. xviii, 24 et suiv. ; Deut. vii, 2, ix, 4, etc. Dans ce sens, Zacharie voudrait dire que les impies et les profanes n'entreront pas dans le Temple ; Cfr. Ezech. xlv, 9. « Non dicit in Israel, aut in populo meo, sed in domo Domini, quia Christus ejecit ex domo Patris sui ementes et vendentes. Per quos scilicet illi significati sunt, qui gratiam Dei in Ecclesia venalem habent. Sed inquit : Tales adhuc multi sunt in Ecclesia Dei. Respondeo : Prophetam hoc non velle. quod nulli tales sint futuri, sed Ecclesiam contra eos gravissimas leges sancituram, ut quantum in ipsa est, jam non sint. Hoc autem synagoga non fecit ». Estius.

La prophétie de Zacharie se termine par la vue de l'achèvement du royaume de Dieu dans la gloire. Tous les commentateurs croyants s'accordent à reconnaître que l'accomplissement des vv. 20 et 21 ne se trouve ni dans la catastrophe chaldéenne, ni dans les guerres des Machabées, mais aux temps messianiques. C'est le seul sens qui leur convienne complètement. Dans l'Eglise seule en effet les prédictions de Zacharie ont été effectuées.

IMPRIMATUR

† L. Hipp. Card. Guibert, archiepiscopus Parisiensis.

Parisiis, 6^a augusti, 1883.

Pour donner une idée de l'esprit dans lequel notre travail a été conçu et exécuté, nous ne croyons pas pouvoir mieux faire que d'emprunter à saint Bernard (Ép. CLXXIV, n. 9) la protestation suivante :

Romanæ præsertim Ecclesiæ auctoritati atque examini totum hoc, sicut et cætera quæ ejusmodi sunt universa, reservo, ipsius, si quid aliter sapio, paratus judicio emendare.

PROPRIÉTÉ DE L'ÉDITEUR